

INTRODUCTION



Avec mon admiration
et ma reconnaissance,
A Madame Perrier et A. Lavabre
A la mémoire de M.T. Personnaz
*"qui ont été des agents
du développement paysan
avant beaucoup d'autres..."*
Je dédie ce livre.

I N T R O D U C T I O N

Le Centre d'Etudes Rurales par Correspondance d'Angers (C.E.R.C.A.) célébrait en 1977 le cinquantième anniversaire de sa création. Des vingt-trois Centres privés répertoriés dès 1932 par le Manuel de la J.A.C. et qui recouvraient la quasi-totalité de la France, le C.E.R.C.A. est le seul à avoir survécu dans sa qualité d'enseignement à distance. Ce fut au prix, du reste, de radicales mutations imposées par les métamorphoses de l'agriculture française dans les années 50-60. Selon les titres de deux livres bien connus de sociologie rurale (1) et (2), il se produisit bien en effet une "révolution rurale en France". Une "révolution silencieuse" conditionnée par les progrès technico-économiques de la Société globale et en interaction avec une démocratisation progressive des différentes formes de l'enseignement amorcée après la Grande Guerre. Celle-ci a donné lieu, surtout après la seconde guerre mondiale, à toute une efflorescence d'initiatives dans le domaine de l'enseignement agricole ; initiatives réglementées et infléchies au service d'une politique de l'agriculture, suite à la mise en place du Marché Commun.

Certaines ont modifié plus que d'autres le visage originel du C.E.R.C.A., telles les législations successives sur l'enseignement à distance de 1953 et 1971. Mais surtout, comme le remarque François Colson :

"avec la législation sur l'enseignement agricole de 1960, le C.E.R.C.A. a perdu (semble-t-il) sa spécificité pour devenir un lycée agricole par correspondance. Il est devenu

(1) G. WRIGHT. La Révolution Rurale en France. Paris, Edition de l'Epi, 1967, p. 342.

(2) M. DEBATISSE. La Révolution Silencieuse, le Combat des Paysans. Paris, Calmann Lévy, 1963, p. 279.

un outil de la politique d'Enseignement Agricole de l'Etat. Il n'a plus guère la possibilité de se différencier".

Une analyse du fonctionnement de ce puissant outil pédagogique, dont quelque 1 000 à 2 000 élèves tirent encore bénéfice chaque année, constituait un beau sujet d'étude en Sciences de l'Education. L'étude, notamment, de la spécificité et de l'efficacité du processus d'acquisition des connaissances dans un tel système pouvait séduire le chercheur en pédagogie et aussi servir les "acteurs" chargés de conduire ce vaste atelier de pédagogie.

La problématique, qui a finalement prévalu, ne s'est cependant imposée à nous que progressivement, au terme d'une exploration assez longue. C'est en effet le hasard d'une conversation qui a attiré notre attention sur l'intérêt d'une recherche sur le C.E.R.C.A. : son histoire déjà longue de plus de 50 ans, son large éventail de filières, sa renommée (il aurait dispensé son enseignement à plus de 150 000 élèves), l'originalité de sa pédagogie, son caractère agricole et catholique, notamment du fait de sa fondation à l'instigation de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, dirigée par les Pères Jésuites, les liens étroits entretenus avec l'Action Catholique Rurale (J.A.C.) : autant de motifs qui éveillaient en nous une sympathie et même une sorte de connivence. Nos origines rurales nous donnaient en effet le sentiment d'appartenir à la "population parente", ayant constitué l'essentiel de sa clientèle. La découverte fortuite, en consultant les palmarès du Bulletin C.E.R.C.A. d'avant guerre, du fait que le professeur de sociologie (3) qui nous avait initiée aux problèmes de la vie rurale, lors d'études agricoles poursuivies après les études secondaires, était une ancienne du C.E.R.C.A., a renforcé notre conviction que le rayonnement de celui-ci avait de beaucoup dépassé le cercle de ses adhérents.

(3) Melle PERSONNAZ a largement contribué à la diffusion du C.E.R.C.A. en Pays Basqué avant de devenir formateur à l'Ecole de Cadre de St Cyran (Seine et Oise). Elle avait obtenu son Brevet Supérieur Agricole au C.E.R.C.A. en 1939.

Un autre motif ajoutait à notre intérêt pour ce sujet : lors d'une recherche antérieure menée dans le cadre de Sciences de l'Education, nous nous étions quelque peu penchée sur l'histoire de l'Enseignement Agricole Public et Privé et nous n'avions pu, faute de temps et de documents, que signaler les Cours par Correspondance. Les faits nous montrent pourtant aujourd'hui qu'ils ont constitué dans le passé un palliatif important aux déficiences de la politique de l'Enseignement Agricole qui, du moins jusqu'à la réforme mise en place par la loi de 1960, n'avait pas su se donner les moyens de réaliser les ambitions pourtant, oh ! combien généreuses, de ses législations successives.

Mais nos premières consultations nous avaient aussi permis de mieux prendre la mesure de notre méconnaissance quasi totale de l'Institution, objet de notre étude.

Si sa "proximité" avait été, au départ, incitative de notre choix, aucune problématique particulière ne se dessinait donc dans notre esprit. Mais c'est alors que, nos premières investigations au Centre de Documentation du S.E.A.R.A. (4) et du C.E.R.C.A. nous ayant permis d'identifier la collection à peu près complète des Bulletins Mensuels et du Bulletin des Anciens, notre Directeur de Recherche, Monsieur Manificat, nous convainquit d'appuyer notre recherche sur cet important matériau. Nous avons donc entrepris de faire l'inventaire de tous les documents reliés, ce qui nous amena à dénombrer 63 volumes, totalisant quelque 20 000 pages.

Dans le même temps, nous rencontrions Monsieur François Colson, alors chercheur à l'I.N.R.A. de Nantes. Devant porter sur le rôle joué par le C.E.R.C.A. sur la paysannerie de Loire-Atlantique et, même resté à l'état de plan détaillé, l'un de ses travaux fixait une limite possible à notre travail.

(4) S.E.A.R.A. - Le Syndicat d'Enseignement Agronomique et de Recherche Rurale d'Angers était l'organisme gestionnaire du complexe :

- . Ecole Supérieure d'Agriculture
- . C.E.R.C.A.
- . Ferme expérimentale, Station d'Essais de Semences et Laboratoire
- . Centre de Promotion Sociale

Le S.E.A.R.A. fut fondé en 1920.

Ce problème du rôle du C.E.R.C.A. dans la paysannerie, au demeurant passionnant, sera exclu de notre problématique. Le champ d'investigation le plus fructueux ne pouvant être que l'Ouest, zone principale du recrutement du C.E.R.C.A. alors que, venant d'une autre région, nous estimons celle-là trop mal connue de nous.

Les archives à peu près complètes, des origines jusque vers 1960, recouvrent donc le champ historique dans lequel nous allions pouvoir suivre l'évolution pédagogique du C.E.R.C.A. Nous contenter de faire un historique du C.E.R.C.A. nous paraissait, ainsi qu'à nos conseillers, sans intérêt. En revanche, peut-être pouvions-nous, à travers cette période, essayer de saisir ce qui constitua sa dynamique culturelle, ce qui lui avait permis de concourir puissamment, conjuguée avec le militantisme, notamment celui de J.A.C., à la promotion de tout un milieu. Et cela parce que ses promoteurs avaient su rejoindre au bon moment un besoin de formation fortement ressenti par une couche sociale qui éprouvait un fort sentiment d'infériorité et percevait la formation comme la possibilité d'un certain rattrapage ..., voire comme la clé du progrès.

Ainsi, peu à peu, les limites du champ de notre recherche se précisant, fallait-il clarifier l'objectif sur lequel nous souhaiterions mettre le cap, à savoir : étudier, à partir de ses origines et tout au long de la période précédant la loi de 1960, l'évolution des E.A.C.A. (Etudes Agricoles par Correspondance d'Angers). Cette évolution sera essentiellement l'évolution :

- d'une action éducative,
 - d'un système éducatif,
- dans ce qui constitue sa spécificité.

Mais cette volonté de centrer notre recherche sur la spécificité éducative du C.E.R.C.A. devait nous amener à définir ce concept d'une façon opérationnelle, donc à en saisir les composantes pour qu'il devienne un guide efficace dans la conduite de notre observation et de notre analyse. Or celles

que retient M. Avanzini (5) en introduction à l'Histoire de de la pédagogie du XVII^e siècle à nos jours, nous ont paru pouvoir aisément s'adapter à notre sujet. Nous en soulignons ici l'essentiel.

"... à quelque époque qu'il se situe, écrit-il, une analyse précise de l'acte éducatif nous paraît comporter la distinction de ses trois composantes et des deux niveaux d'articulation de celles-ci ;...

Le premier paramètre de l'éducation est constitué par son système de finalités, c'est-à-dire par la culture, la philosophie, la morale, la religion, le type de Société dont elle se propose de provoquer l'intériorisation".

Objectifs d'une institution éducative, programmes et climat relationnel devraient être informés et dynamisés par ces finalités.

"la deuxième variable est constituée par la nature des contenus programmés". Les progressions qui en sont faites, les manières de les enseigner procèdent pour une part des connaissances acquises à une époque déterminée et de l'idée que l'on se fait de leur structure propre.

"La troisième composante réside dans la représentation de la psychologie du sujet". "Dépendant de l'état des sciences humaines ou plus simplement des stéréotypes en cours", elle commande le style de la relation pédagogique "pressif ou confiant interventionniste ou attentiste" "selon que l'on croit l'élève disposé ou non au travail scolaire, porté ou non à l'effort".

"Ce sont ces trois séries de données que l'activité éducative concrète combine à deux niveaux : Le premier est celui des structures" d'enseignement estimées les plus appropriées pour atteindre les buts fixés : Telles sont, par exemple, la durée de la scolarité obligatoire, la fixation des filières hétérogènes ou, au contraire, l'absence de filières, etc...

"Le deuxième niveau est celui de la méthode". C'est-à-dire la manière d'organiser les apprentissages pour satisfaire simultanément aux trois séries d'exigences émanant des élèves, des contenus et des finalités.

(5) AVANZINI (G.) - (Sous la direction de). Histoire de la pédagogie du 17^e siècle à nos jours. Privat, Toulouse, 1981, introduction p.8-9.

(Les éléments de ce texte qui nous ont paru plus importants pour notre sujet ont été soulignés par nous).

Finalités, représentation de l'éducabilité de l'élève, contenus, institution, méthode. C'est bien à l'intérieur de ces trois dimensions et de ces deux niveaux que va essayer de se situer notre analyse. Mais nous ne prétendons en aucune manière à l'exhaustivité ; en effet, un certain nombre de contraintes nous ont amenée à réduire à des dimensions plus modestes les ambitions de notre problématique. La première vient de la masse énorme d'archives, près de 20 000 pages, constituées par les bulletins mensuels : C.E.R.C.A. adressés aux élèves inscrits et les bulletins des anciens : Elites, qui devait constituer la base de notre corpus. La deuxième tient à ce qu'on ne trouve pas tout dans ce corpus et, même en le complétant par l'interview d'anciens élèves ou personnels d'encadrement, il ne nous a pas été toujours possible de vérifier avec suffisamment de précision les raisons de certaines évolutions ou de certains phénomènes. Enfin, contrainte personnelle de temps et celle de ma position d'observatrice, totalement extérieure à l'institution.

Un premier repérage des éléments constitutifs de notre corpus nous amène à avancer l'hypothèse que la spécificité du C.E.R.C.A. tient non seulement à ses méthodes d'enseignement fondées sur l'observation, et à l'originalité de l'outil pédagogique qu'il a institué mais, peut-être plus encore, au choix de ses finalités, et, à la cohérence avec elles des contenus qu'il a fixés pour les atteindre : L'introduction d'un "*Enseignement social*", parallèlement à l'ensemble des disciplines techniques, nous paraît particulièrement significative de cette volonté de cohérence. Nous nous attacherons à montrer en quel sens.

De plus, au terme d'une première approche, le C.E.R.C.A. nous apparaît essentiellement comme un enseignement technique, certes, suffisamment diversifié pour satisfaire à la fois les besoins des agriculteurs installés en polyculture-élevage, ou pratiquant diverses spécialités : viticulture, horticulture, arboriculture... et ceux des

agricultrices. Mais il nous apparaît encore qu'il sut accueillir les attentes en formation professionnelle d'autres catégories gravitant autour du monde agricole, comme le révèlent les nombreuses tentatives de filières pour artisans ruraux. Ses promoteurs avaient, semble-t-il, la conviction d'une unité du monde rural. Cette unité, dans la diversité professionnelle, il voulait la servir mais aussi y concourir. L'analyse des éléments constitutifs de l'enseignement aux différentes filières et aux différents niveaux nous a montré que ce fut par le biais de l'Enseignement Social, le même pour tous, en partie du moins, que cet important objectif fut, pour un part, réalisé. L'observation des questionnaires montre en effet que l'enseignement social fut spécialement conçu pour les paysans. C'est ainsi que les artisans, au-delà des quelques problèmes qui leur étaient plus spécifiques, furent le plus souvent invités à se reporter aux questions, donc aux thèmes propres aux paysans. Pour les jeunes filles, le souci du C.E.R.C.A. fut constamment d'adapter cet enseignement à la condition féminine rurale et à la conception que l'on se faisait, à l'époque, du rôle de la femme dans la famille, dans la cité et, surtout, dans l'exploitation. Des artisanes et des paysannes fréquentèrent le C.E.R.C.A.. Mais, là encore, les paysannes furent la référence. Les questionnaires sont pensés pour elles et les artisanes souvent invitées à s'y reporter. Mais, lorsque Madame Weyd écrivit pour elles son Manuel Social Rural, elle l'intitula La Vie Paysanne Féminine. Destiné aux jeunes filles, elle emprunte au manuel des paysans plusieurs chapitres : (6)

"Je n'ai eue, dit-elle, qu'à ouvrir vos devoirs, dans les "Corrigés" de ces dernières années, et j'y ai trouvé successivement tous les chapitres de ce livre qui servira à celles qui vous suivent. Et certains chapitres ne sont qu'une adaptation, pour ne pas dire une copie, du Manuel des Jeunes Gens par

(6) WEYD Paule-Marie. La Vie Paysanne Féminine. Angers, Documentation Rurale et Artisanale publiée par l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers. 1944.

M. du Plessis de Grenedan. Entre ce nom qui évoque pour tous les élèves du C.E.R.C.A. la souriante bienveillance du doyen que vous vénerez, et votre prose anonyme, je ne suis que 'l'agent de liaison', la 'metteuse en page' de toutes ces richesses".

Ainsi se dessinent les étapes du développement de notre étude :

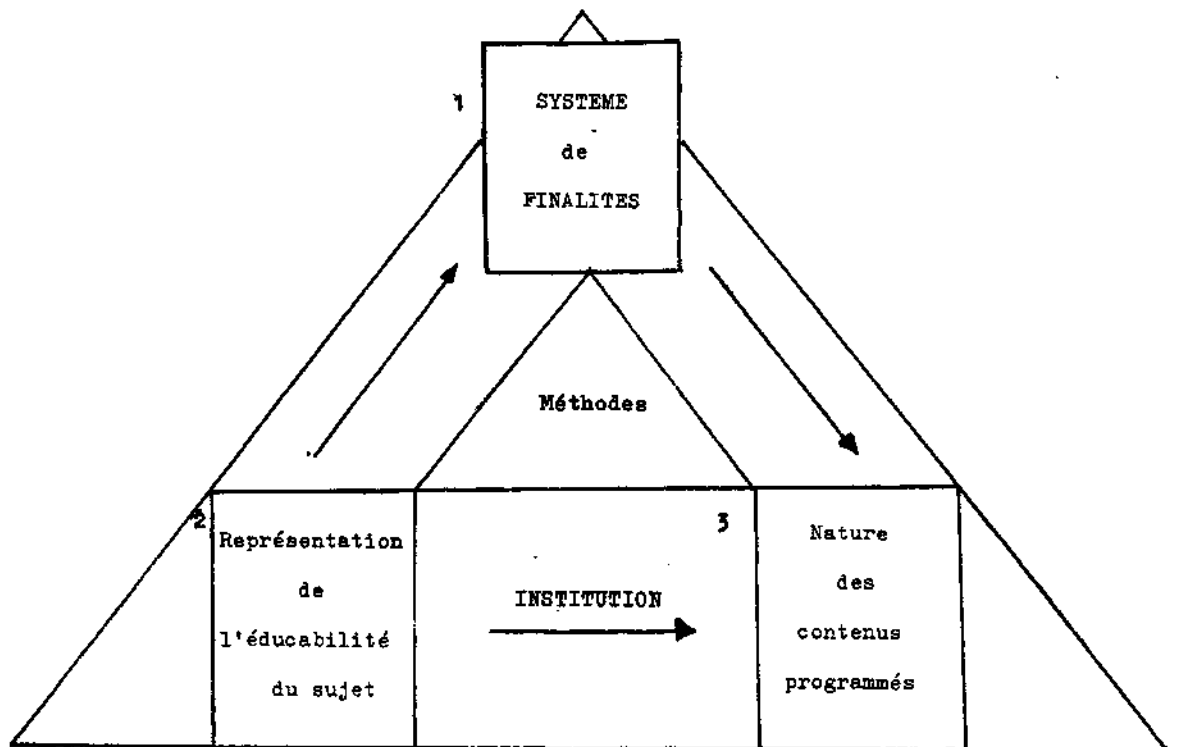
Avant d'entrer dans la découverte du système éducatif C.E.R.C.A. tel qu'il apparaît dans ses Bulletins Mensuels, nous tenterons de resituer l'émergence du C.E.R.C.A. dans son contexte socio-historique, en essayant de répondre à la question : pourquoi une organisation d'Etudes Agricoles par Correspondance à Angers en 1927 ?

Après un rappel méthodologique concernant la constitution et le traitement des corpus sur lesquels s'appuie cette étude, nous vérifierons l'efficacité pédagogique du C.E.R.C.A., en mettant en relief les spécificités de la structure mise en place pour satisfaire aux besoins variés de toutes les catégories d'élèves s'originant dans le milieu rural.

De même, nous efforcerons-nous de monter comment, à ce moment précis de son histoire, le C.E.R.C.A., dans sa méthode, épouse les contraintes et les ressources propres à l'environnement socio-culturel qui était le sien et celui de ses élèves.

Ensuite, nous tenterons d'élucider les principaux éléments constitutifs du système de représentation des dirigeants du C.E.R.C.A. relativement à l'éducabilité des élèves, et de la paysannerie : lieu de leur origine et de leur destination. Mais il sera non moins important d'établir, conjointement, le système des finalités, caractéristiques de l'homme et du professionnel dont l'agriculteur leur semble avoir le plus grand besoin ;

Enfin, à travers le repérage puis l'analyse de quelques thèmes de l'Enseignement social pour les paysans, aux différents niveaux de formation, nous essayerons de vérifier la cohérence d'un important moyen mis en oeuvre pour la poursuite des finalités.



CHAPITRE 1

POURQUOI UNE ORGANISATION D'ETUDES AGRICOLES PAR CORRESPONDANCE EN 1927 ?



— Les études par correspondance? Penses-tu! Le candidat a promis aux élections une école d'agronomie. J'aime mieux l'attendre...

— C'est-y donc que tu l'en laisseras toujours conter par les « bourreurs de crânes »; avec moi, ces histoires-là, ça ne prend plus!

11. POUR UNE AGRICULTURE DE PETITS EXPLOITANTS : ETAT ET SYNDICALISME

La création des E.A.C.A. (7) en 1927 ne constitue pas un phénomène isolé. D'une part les cours par correspondance préparant à des diplômes d'Etat étaient déjà couramment pratiqués dans les domaines industriel et commercial. D'autre part, nous avons pu retrouver la trace de plusieurs antécédents dont l'un, oeuvre de l'Union des Syndicats Agricoles du Sud-Est, remonte probablement à 1911 ; un deuxième, les E.A.C. de Purpan, fut fondé en 1921 par l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan. Une E.A.C. fut organisée par l'Ecole d'Agriculture de La Motte-Achard et le Syndicat des agriculteurs, une autre en Touraine en 1926 par un ancien de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. Enfin, d'autres cours furent mis en place en même temps que le C.E.R.C.A. Le Bulletin Mensuel des E.A.C.A. de novembre 1927 signale :

"Nous sommes en bons rapports avec les E.A.C. de Lyon, de Toulouse (Purpan), des Ardennes (Charleville), du Finistère et Côtes du Nord, qui s'organisent en ce moment même avec l'Enseignement Ménager et Agricole par correspondance de la Manche". (8)

Le Manuel de la J.A.C. (9) signalait l'existence de 23 centres, couvrant la quasi-totalité du territoire. Une telle efflorescence d'E.A.C. en quatre ou cinq ans nous incite légitimement à explorer la période qui l'a engendrée. Nous tente-

(7) Etudes Agricoles par Correspondance d'Angers.

(8) Bulletin mensuel des E.A.C.A., 1ère année, n° 3, novembre 1927, p. 1.

(9) Manuel de la J.A.C. Edition de la J.A.C., Paris, 14 rue d'Assas, 1930, p. 96.

rons donc de repérer les facteurs qui favorisèrent, voire appelèrent ce mode d'enseignement. Pourquoi est-ce précisément un enseignement par correspondance qui s'organise et se généralise ?

Nous ne retiendrons que quelques unes des composantes historiques de l'entre-deux guerres. En effet, la genèse de notre institution éducative est fortement conditionnée par la situation économique et sociale de la France et de sa paysannerie dans les années 30. Mais elle l'est aussi par l'attitude et les pratiques de trois instances qui pouvaient se sentir, à des titres divers, "vocation" à s'intéresser à la formation professionnelle des jeunes agriculteurs. Nous voulons parler de l'Etat, par sa politique agricole et les réalisations qu'elle rend possible, mais aussi du Syndicalisme alors en pleine expansion, qui se voulait "*présent sur tous les fronts*", y compris celui de la formation professionnelle, enfin de l'Eglise qui, ayant pendant des siècles assumé pratiquement seule la gestion de l'éducation et, toute au souvenir des lois "*Combistes*" et des dernières poussées anti-cléricales de 1924, ne peut se résigner à renoncer à ce moyen séculaire d'éducation de la foi.

1.11. Une agriculture artisanale retardée dans son évolution, une paysannerie complexée

Il est hors de notre propos de dresser ici le portrait complet de cette agriculture et de la paysannerie des années 20 - 30; nous voulons seulement évoquer les traits les plus propres à expliquer la mentalité des agriculteurs face à l'école et à la formation professionnelle. Si "*l'agriculture française apparaît aujourd'hui comme un secteur dynamique, à forte productivité, ayant définitivement franchi le seuil de la modernisation, ce fut le résultat d'une mutation tardive qui s'est opérée, pour l'essentiel, après la seconde guerre mondiale et notamment dans la décennie de 1950 - 1960*". (10)

(10) VIAU (P.) L'essentiel de l'agriculture française. p. 9.

En revanche, dans l'entre-deux guerres, "tous les tableaux récapitulatifs de l'économie agricole et de l'évolution rurale font apparaître un fléchissement incontestable des courbes de développement, un ralentissement durable du mouvement d'expansion amorcé sous la Restauration et accru sous le Second Empire" (11). L'évolution globale de la production agricole fut marquée entre 1880 et 1930 par une croissance lente.

L'essor de la production fut très inégal selon les domaines : stagnation des productions animales : "celles-ci constituaient 30 % du produit agricole final en 1824, 50 % en 1930 ; cette inégalité reflète parfaitement l'équilibre polyculture-élevage sur lequel repose l'agriculture artisanale" (12).

Apparues dès 1850, la mécanisation et certaines formes sommaires de motorisation gagnent l'ensemble de la France surtout de 1920 à 1930, mais elles sont adoptées à des degrés divers par les différents types d'agriculteurs ; largement utilisées par les gros exploitants, elles le sont nettement moins chez les petits. C'est ce que révèle une enquête agricole menée en 1929 :

"Dans 1 380 000 exploitations, l'araire a été remplacée par des charrues ou brabants plus perfectionnés. De même on compte plus de 1 000 000 de fanneurs et râteliers à cheval et 1 388 000 faucheuses. En somme, la quasi-totalité des 1 800 000 exploitations de plus de 5 ha se situe au moins à ce degré de mécanisation simple, ce qui représente un très grand changement par rapport à la situation de la fin du XIXe siècle. Seules quelques centaines de milliers d'exploitations ont acquis un matériel plus complexe et plus coûteux (322 000 semoirs mécaniques, et 420 000 moissonneuses-lieuses...)

(11)(12) HOUÉE P. Les étapes du développement rural. Tome 1, p. 72

L'agriculture française en reste à l'utilisation de machines à traction animale. Le problème de la motorisation n'est pas à l'ordre du jour (13)!"

"Si la machine n'a pas chassé l'homme, note Marcel Faure (14), elle a certainement contribué à accélérer l'exode. Entre 1926 et 1931, la France a cessé d'être un pays à majorité rurale. Dans l'ensemble, la baisse de la population agricole est plus rapide que celle de la population non agricole, en particulier après 1921".

	1886	1931
Population rurale ...	61,1 %	48,8 %
Population agricole .	46,3 %	27,5 %

L'exode touche d'abord les salariés agricoles. 800 000 sont partis en ville ou devenus exploitants entre 1862 et 1929, et ont été remplacés par la main d'oeuvre familiale, surtout les femmes, mais aussi les enfants pour les travaux saisonniers.

Le thème de la "désertion des campagnes" devient un thème fréquent des congrès et des publications des grandes Centrales Professionnelles.

"l'agriculture manque de bras, les campagnes se dépeuplent, la terre se meurt".

(13) DUBY G. et WALLON A. (sous la direction de) Histoire de la France Rurale. Edition du Seuil, 1976, tome 4, pp. 61 et 62.

(14) in Les Paysans dans la Société Française. p. 39.

Pour ce qui est de la structure même des exploitations, alors que d'importantes concentrations s'opèrent dans l'industrie, l'agriculture reste fidèle au modèle artisanal de la petite exploitation familiale.

La petite exploitation de 1 à 10 ha représente en 1929 les 2/3 des fermes pour 21 % des surfaces.

	Nombre d'exploitations	Surface occupée (en ha)
de 1 à 10 ha	2 457 014	15 024 057
Au dessus de 20 ha	494 585	17 468 890
		(15)

De nombreux obstacles s'opposent à la culture sur de grandes exploitations. Des structures foncières très morcelées, une maîtrise insuffisante des techniques, l'intérêt porté à l'achat des terres : 74,6 % des exploitations en propriété ; le fait, enfin, que les exploitants âgés ont besoin de cultiver jusqu'à leur mort les terres qu'ils occupent, faute de protection sociale, autant de facteurs qui freinent l'agrandissement des exploitations et font de la France Agricole de 1929 "une France de petits exploitants" (16).

La Société rurale en crise

Un quart peut-être des exploitants jouissent d'un revenu normal au prix d'un nombre très élevé d'heures de travail. Le secteur agricole voudrait continuer à progresser à son rythme propre, mais la vente de ses surplus et le remboursement de ses achats, le condamnent à entrer dans l'engrenage de la commercialisation, à s'insérer dans une économie d'échange qu'il ne maîtrise plus. L'agriculture fait son entrée

(15) FAURE. op. cit., p. 41

(16) FAURE. ibid. , p. 41

dans l'économie de marché au moment où le commerce mondial subit sa première grande crise de surproduction, où l'essor prodigieux des moyens de transport bouleverse les conditions d'échange.

L'ensemble de l'indice de la production agricole fléchit de l'indice 101 pour 1865-1874 à l'indice 83 pour 1885-1904.

La récession atteint surtout les cultivateurs d'avant-garde, les propriétaires fonciers qui voient baisser leur revenu, leur fermage. On exige des remèdes. Les industriels conseillent aux agriculteurs de réclamer les mêmes mesures douanières qui leur sont appliquées. Méline généralise en 1892 les barrières douanières. Ce protectionnisme semble avoir eu des conséquences irréversibles dans l'évolution des mentalités et des comportements ruraux :

"La protection, au début, a fait du bien, un peu de bien à l'agriculture, en lui donnant l'impression qu'elle n'est pas oubliée et dédaignée, qu'elle conserverait sa place dans l'économie nationale : puis la protection a fait du mal quand, répandue comme une manne électorale sur tous ceux qui la désiraient, elle a fortement contribué à généraliser des habitudes de quémendeur et à ralentir l'effort, au total plus de mal que de bien". (17)

A l'abri de ces barrières douanières,

"on allait voir subsister jusqu'en 1945 une agriculture d'un type particulier où l'immense majorité des exploitations pratiquaient un système de polyculture-élevage peu élaboré, peu intensif, ayant des caractères nettement archaïques. Adoptant très lentement les progrès techniques, ce système, d'une faible productivité, allait dégager très peu d'excédent de

(17) M. AUGÉ-LARIBÉ. La politique agricole. op. cit. p. 278.

main d'oeuvre. Pendant un demi-siècle, tout le monde pensa que cette routine somnolente participait de l'essence éternelle de l'agriculture". (18)

Après la guerre de 1914-1918, les agriculteurs qui ont fourni des combattants par centaines de milliers, estiment avoir des droits sur la nation. Or la vie, pour eux, n'est pas meilleure qu'avant. Le décalage s'accroît. Ce qu'ils ont appris de la ville, c'est l'électricité, l'eau courante, le confort des appartements, les rues goudronnées. Toutes choses qui ne leur sont accordées qu'avec parcimonie.

Les gouvernements accordent la priorité au relèvement industriel, à l'expansion commerciale, à la maîtrise des salaires. Au Parlement, ils élaborent des projets d'aide à l'agriculture sans voter les financements nécessaires à leur réalisation. La politique agricole a

"mal su, mollement voulu, pauvrement exécuté ce qui eût été nécessaire... Trop de politique électorale dans le désordre des partis, pas assez de politique agricole dans la conciliation des intérêts et le souci du bien général. Les passions ont été échauffées et la raison méconnue". (19)

"Si au moins on leur avait donné un enseignement agricole !" (20)

1.12. Les insuffisances d'une politique d'enseignement agricole parcimonieuse

Voici, en un raccourci saisissant, le jugement de Marcel Faure (21) sur la portée de la nouvelle loi promulguée dès avant la fin de la guerre, le 2 août 1918 :

(18) M. GERVAIS et Cl. SERVOLIN. Une France sans paysans. p. 31. par P. HOUÉE. op. cit. p. 85.

(19) M. AUGÉ-LARIBÉ. La politique agricole. op. cit. p. 479.

(20) (21) M. FAURE. Les paysans dans la société française. op. cit. p. 46.

"On l'avait baptisée "La Charte de notre enseignement agricole". Nous avons déjà un bon demi-siècle de retard sur les pays comme l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, le Danemark, les Etats-Unis. Allait-on combler ce retard ? La loi posait le principe d'un enseignement agricole du premier degré, généralisé à tous les jeunes, et d'un enseignement du second degré largement développé. Le tout allait se révéler de peu d'efficacité, ne touchant même pas 5 % des enfants d'agriculteurs. Le législateur avait tout simplement oublié de rendre l'enseignement agricole du premier degré obligatoire, il avait oublié de former un corps professoral compétent et d'y consacrer l'effort financier nécessaire : triple omission, difficilement compréhensible et qui constituera un des plus graves reproches dont fera l'objet, après coup, cette IIIe République qui avait pourtant su, par bien des côtés, s'attacher les populations rurales".

La reprise des objectifs visés, des structures prévues et des réalisations effectives de cette loi nous paraît indispensable pour comprendre le succès qu'auront, dans les deux décennies suivantes, les E.A.C.A.

Les objectifs en étaient très ambitieux, trop peut-être pour être crédibles. Voici le rapport qu'en présente à la Chambre des députés M. Plissonnier, rapporteur de la Commission de l'agriculture (22) :

"Ce projet vise la préparation professionnelle de cette jeunesse rurale de notre pays : il prévoit qu'un enseignement agricole sera donné à un million de jeunes ruraux et à un million de jeunes filles vivant à la campagne, alors que nos établissements actuels ne peuvent donner une instruction agricole qu'à une infime

(22) annexe n° 4813 - Documents Parlementaires - Chambre - session ordinaire 1918, p. 877.
cité par BOULET M. Evolution de l'Enseignement Agricole. Dijon, ENSSAA, 1979, p. 18.

minorité de notre population rurale (environ 2 000 jeunes gens et quelques centaines de jeunes filles)".

Le constat des réalisations consécutives aux législations antérieures -notamment celle de 1848 : fermes-écoles, écoles régionales, ces dernières remplacées en 1875 par les écoles pratiques- sont sévères : 2 000 jeunes gens formés par an, alors que Chatelain estime à 300 000 environ le nombre de jeunes gens et de jeunes filles entrant chaque année dans le secteur agricole avant la guerre. La promesse de former deux millions de ruraux semble donc relever du désir de convaincre ceux-ci qu'on va enfin leur assurer une formation professionnelle.

Les paysans ne sont-ils pas les porteurs des vertus républicaines les plus nobles :

"Notre devoir, souligne Plissonnier, est de dispenser sans compter l'instruction professionnelle à la grande masse de notre démocratie paysanne, si méritante, si admirable par son amour du travail, son attachement à la terre et sa courageuse énergie pour la défense de la patrie".

Sur les 5 400 000 paysans actifs en 1913, 538 000 sont morts ou disparus, soit près de 10 %, 161 000 mutilés, ce qui donne aux paysans le sentiment d'avoir payé un prix très lourd pendant le conflit. De plus, la guerre a brassé les français de toutes régions et de toutes origines, conduisant à des comparaisons et à des revendications nouvelles, ce qui faisait écrire à Augé-Laribé :

"Le paysan de 1914 est un résigné, celui de 1920 un mécontent". (23)

(23) AUGE-LARIBE. La politique agricole de la France (1880 - 1940). op. cit. p. 371.

En résumé, il faut retourner l'opinion politique rurale et les promesses sont indispensables, mais la loi est aussi dictée par la nécessité "d'industrialiser l'agriculture" : la main d'oeuvre rare et coûteuse, le machinisme agricole est appelé à un grand développement, il faut augmenter les rendements.

"En un mot, la guerre oblige l'agriculture à s'industrialiser de plus en plus et par conséquent le cultivateur à acquérir un enseignement plus approfondi".

— Quel ensemble structuré va permettre la mise en oeuvre de ces objectifs ? Il va de l'Institut National Agronomique (I.N.A.) à l'enseignement post-scolaire agricole, en passant par un enseignement du second degré ; les Ecoles d'Agriculture régionales, qui rassemblent les Ecoles Pratiques, les Fermes-Ecoles et les Ecoles Techniques. Ces dernières, destinées à former des "agriculteurs éclairés" (24).

Le rapporteur du projet de la loi souligne que l'ensemble des établissements agricoles du second degré et du degré supérieur ne peut former au mieux que soixante mille jeunes gens et quarante mille à cinquante mille jeunes filles par an. Il faut donc un autre type d'enseignement professionnel pour former les neuf cent quarante mille jeunes gens et les neuf cent soixante mille jeunes filles qui constituent la population à instruire selon les objectifs de la loi : ce sera l'enseignement post-scolaire agricole. Il constitue la grande nouveauté de la loi de 1918, ce qui nous incite à nous y attarder.

L'expérience a prouvé que l'enseignement agricole à l'école primaire, rendu obligatoire pour les écoles rurales par la loi du 16 juin 1875, ne donne guère de résultats. Les élèves sont trop jeunes et ne retirent que peu de profit des cours proposés. L'école primaire rurale peut "développer

(24) PLISSONNIER. Rapport Chambre. Op. cit., p. 877.

l'amour de la terre, le goût du travail des champs plutôt que faire acquérir une instruction agricole".

L'enseignement post-scolaire sera donné aux jeunes gens de plus de treize ans et aux jeunes filles de plus de douze ans, par les instituteurs et institutrices pourvus du Brevet Agricole ou le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Agricole. L'enseignement sera donné pendant quatre ans au moins à raison de cent cinquante heures au moins par an. Il débouche sur le Certificat d'Etudes Agricoles. L'enseignement agricole ne sera pas exclusivement professionnel. L'instituteur ne peut avoir la prétention d'enseigner aux élèves la pratique manuelle des opérations culturales, que les agriculteurs pères de famille peuvent enseigner eux-mêmes.

L'instituteur va-t-il remplacer le professeur d'agriculture ? La réponse de Plissonnier est surprenante :

"Les instituteurs ne seront pas, comme on l'a cru parfois, des professeurs d'agriculture ; leur instruction professionnelle agricole serait insuffisante pour permettre ce rôle. Autrement dit, ils ne pourront assurer totalement l'enseignement prévu, mais ils pourront être dans certains cas les porte-paroles de nos professeurs dont ils décupleront l'action".

Voilà donc les aspects les plus saillants de cette "Charte de l'enseignement agricole", qui doit enfin répondre aux nécessités de la formation professionnelle des agriculteurs.

Mais quelles en furent les réalisations effectives dans l'enseignement public ? Le Ministère fait état de 2 200 cours. En 1938, selon M. Chatelain les cours post-scolaires ne sont que 903 groupant au mieux 20 000 élèves, soit 5 000 par an, c'est-à-dire 2 % de la classe d'âge quittant l'école primaire pour entrer dans l'agriculture.

Augé-Laribé donne plusieurs raisons à ce semi-échec : les unes tiennent aux personnels enseignant, les autres aux élèves.

"Les cours d'adulte ou enseignement post-scolaire -c'est pratiquement la même chose- n'ont pas donné tout ce qu'on pouvait espérer, surtout si on les considère comme ayant pour objet de maintenir à la profession agricole ceux qui, par leur situation familiale, lui sont destinés. Le personnel enseignant a fait défaut parce que les instituteurs, préparés à instruire des jeunes enfants, n'ont pas tous su parler à des auditeurs plus âgés des choses qui les intéressaient, parce qu'ils n'ont pas eu à leur disposition le matériel d'enseignement (cinéma, tableaux, documents, livres) dont ils avaient besoin. De l'autre côté, et c'est bien plus grave, les élèves ont fait défaut parce que, surtout dans les communes formées de hameaux dispersés, il est difficile par les mauvais temps de l'automne et de l'hiver de se rendre à l'école, parce que le travail au grand air prépare mal pour la fin de la journée à l'audition attentive de conférences et de leçons, parce que des jeunes gens de 15-20 ans aiment mieux se distraire que de travailler intellectuellement, parce que la post-école ressemble trop à la première école qu'on a été si heureux de quitter, parce que ne plus aller

à l'école signifie être devenu un homme. Les adolescents des villages qui ont accepté de retourner en classe sont, en réalité, ceux qui préparaient leur départ pour la ville, ceux qui songeaient à passer des concours pour entrer dans diverses administrations". (25)

Et il ajoute

" Heureusement, l'école n'est pas seul procédé d'enseignement de la jeunesse quand elle comprend la nécessité d'une instruction plus étendue et plus pratique, plus profitable pour son avenir. L'enseignement par correspondance semble bien adapté aux conditions dans lesquelles se trouvent les jeunes ruraux. Les services extérieurs du ministère et certaines associations agricoles l'ont compris". (25)

Pour ce qui est du Ministère, tandis qu'il réorganise en 1938 cet enseignement post-scolaire et le rend obligatoire, à titre provisoire... il va mettre en place un enseignement par correspondance :

"Dans les communes où ne fonctionne aucun cours post-scolaire d'enseignement agricole et en attendant la création de ce cours, la formation professionnelle des jeunes gens devra être assurée au moyen de cours post-scolaires d'enseignement agricole par correspondance".

Article 5, à insérer dans la loi du 2 août 1918.

(25) AUGÉ-LARIBÉ. Politique agricole de la France. op. cit. p. 469.

Les articles 4 et 5 précisent quel genre de personnels peut assurer les cours et corriger les copies sous le contrôle des Directeurs des D.S.A. et la collaboration de professeurs d'écoles d'agriculture. L'agrément pourra être accordé.

"En ce qui concerne les cours d'enseignement agricole par correspondance organisés par des établissements publics, des collectivités publiques ou des groupements professionnels agricoles, l'agrément du ministère de l'agriculture pourra leur être donné sous la réserve qu'ils fonctionneront en conformité des dispositions du présent décret".

Ce décret, s'il causa bientôt bien des motifs de crainte aux responsables des E.A.C. du Privé, consacrait leur existence et reconnaissait la valeur de leur mode de fonctionnement..

Ainsi, si l'enseignement professionnel agricole par correspondance a pu naître et se développer, c'est en partie dû à tout un ensemble de "manques" ou de "pauvretés" dont souffre la paysannerie et de carences de la politique d'enseignement agricole :

- morcellement des terres et étroitesse des superficies,
- insuffisance de l'équipement et de la modernisation, et nécessité d'une main d'oeuvre importante,
- cherté de la main d'oeuvre salariale,
- isolement géographique,
- insuffisance du dispositif scolaire mis en oeuvre par les pouvoirs publics,
- sentiment d'infériorité et de retard par rapport aux citadins.

1.13. Des "oeuvres d'enseignement agricole sous toutes les formes", par les syndicats agricoles

C'est le constat que fait M. Léon Dabat, Directeur au Ministère de l'Agriculture, dans un rapport officiel sur l'Enseignement Agricole à l'Exposition universelle de 1900 (26).

"... Les efforts tentés en vue du développement de l'enseignement libre agricole par les Congrégations religieuses et par les Syndicats professionnels agricoles notamment ceux qui sont affiliés à la Société des Agriculteurs de France ont été assez considérables. Les résultats sont appréciables et méritent d'attirer l'attention. Le nombre des écoles créées est évidemment très minime par rapport au réseau très étendu des établissements organisés par l'Etat, mais les efforts qui ont été faits doivent être soulignés".

Nombreux sont les syndicats agricoles, considérés isolément ou dans leurs grandes unions, qui ont fait oeuvre d'enseignement sous des formes diverses, surtout à l'école primaire libre avec, souvent, une participation plus timide dans les écoles publiques.

Le mouvement commença en Bretagne, dès 1893, puis en Normandie l'année suivante : à Ducey, dirigé par les Frères de Ploërmel, à Montebourg devenu ferme-école après l'expulsion des religieux.

Ce fut ensuite l'Union de l'Ouest créée et présidée par le Comte de la Bouillèrie, un des premiers inspirateurs

(26) RATOUIS DE LIMAY (H). L'enseignement agricole par les Syndicats Agricoles. p. 12.

Rapport présenté au Ve Congrès National des Syndicats Agricoles à Périgueux, le 16 mai 1905, Chateauroux, typographie et lithographie, Langlois 1905, p. 37.

de la création d'un Enseignement Supérieur de l'Agriculture à Angers, près de l'Université Catholique. De l'année 1898, date la fondation de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, à laquelle s'intéressèrent particulièrement les Unions de Normandie, de Bretagne, du Centre avec le Syndicat d'Anjou et la Société des Agriculteurs de France. Dans la Mayenne, un cours d'hiver sur deux ans, avec la collaboration des professeurs de l'Ecole Supérieure d'Angers, fut créé par le Syndicat de Craon, ainsi que dans le Centre, par l'Union du Sud-Ouest à Marmande. Dans le Midi, l'enseignement agricole est introduit dans les écoles primaires. Le syndicat préconise l'usage des livres d'agriculture qu'il juge les meilleurs, organise concours, examens et distribue médailles et diplômes.

Mais c'est surtout depuis 1897, à l'Union du Sud-Est qui comprend les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute Loire, du Rhône, de la Saône et Loire, de la Savoie et de la Haute Savoie que :

"sont déployés les efforts les plus considérables, les plus complets et les plus heureux que l'on puisse montrer en matière d'enseignement agricole".

L'Union du Sud-Est commença par nommer une Commission Supérieure à l'enseignement agricole pour propager le mouvement dans sa circonscription et s'occuper de l'enseignement agricole à tous les degrés.

"La Commission Supérieure saisit en même temps le Ministère de l'Agriculture, les évêques, les recteurs, les inspecteurs d'Académie et les Supérieurs des Associations Religieuses, montrant ainsi que l'Union

du Sud-Est tenait à donner ses encouragements à toutes les écoles, sans autre pensée que de servir la grande cause de l'Agriculture. Puis elle organisa les programmes, rédigea les règlements, prépara des excursions agricoles, organisa les examens, (10 000 candidats en sept ans), distribua des diplômes au deux tiers d'entr'eux. Cette expansion ne s'est jamais ralentie jusqu'au jour de l'application d'une loi que les populations rurales n'avaient pas demandée..."

"Ses buts sont avant tout et surtout de préparer l'enfant à ne plus suivre de trot accoutumé de la routine, et de lui ouvrir l'intelligence sur les meilleures pratiques agricoles en lui faisant aimer la terre".

Partout aussi il multiplia les Ecoles Ménagères.

"Respectueux des prérogatives de l'Etat et dans un but d'intérêt général, la plupart des Syndicats Agricoles s'étaient placés sur un terrain neutre, en faisant appel à toutes les écoles primaires indistinctement, et en se conformant aux prescriptions des arrêtés ministériels spéciaux réglant les programmes".

Mais, constate le rapporteur : "Sauf de rares exceptions, cet appel n'a pas été entendu".

L'Enseignement post-scolaire par correspondance à l'Union du Sud-Est

L'initiative remonte à 1913 et s'adresse aux jeunes gens sortis de l'école dès l'âge de 13 ans. Les syndicats, et, au besoin, les caisses mutuelles, les patronages, les cercles d'étude sont invités à réunir un groupe de jeunes

gens susceptibles de recevoir cet enseignement sous la direction d'un moniteur.

"Le travail est indiqué sur une Feuille Mensuelle que recevront les inscrits. Ce travail comporte des études sur un Manuel que chaque inscrit se sera procuré, des excursions, voire des expériences et enfin un devoir composé d'une rédaction et de problèmes à envoyer chaque mois (au Syndicat) d'où ils seront retournés corrigés. Une feuille mensuelle ultérieure fera les critiques d'ordre général et signalera et même publiera les bons devoirs.

Le cours dure deux ans ; les études sont les mêmes pour tous. On peut les commencer à n'importe quelle année. A la fin des deux années, un Brevet d'Etudes Pratiques Agricoles est délivré après examen". (27)

L'Union du Sud-Est cite, dans ce numéro sur l'Enseignement Agricole, un article de M. Paul Doin publié par la "Réforme Sociale" de juin 1921 (28) donnant les raisons qui doivent pousser les syndicats à diffuser l'enseignement agricole, notamment les cours par correspondance. Il traduit bien la représentation que les Catholiques sociaux se faisaient des besoins des classes populaires et des carences du pouvoir, du rôle des Unions Syndicales et du caractère adapté de la formule des cours par correspondance :

"En présence de cette insuffisance notoire des dispositions législatives, devons-nous nous résigner à abandonner définitivement l'idée de répandre l'enseignement technique agricole dans les classes populaires, qui sont attachées à la mise en valeur de notre sol ? Une telle solution serait lamentable. Plus que jamais notre agriculture dont les effectifs

(27) Bibliothèque de l'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles : L'Enseignement Agricole à l'Union du Sud-Est, Lyon 1922, p. 18

(28) La réforme sociale est la revue éditée par l'Ecole de Frédéric LE PLAY, dont s'inspirèrent les promoteurs de l'E.S.A. et des E.A.C.A. d'Angers dans l'entre-deux guerres.

se sont réduits, tant des suites de la guerre que de celles de l'émigration vers les villes, réclame de ceux qui lui restent fidèles des connaissances et des aptitudes plus complètes et plus variées. C'est dire combien l'enseignement agricole s'impose ; ce serait aller à l'encontre de nos intérêts les plus graves que d'en méconnaître l'importance indiscutable".

"Puisque les Pouvoirs Publics se montrent incapables d'en réaliser l'exécution, nous jugeons indispensable que, sans compter sur leur intervention, les intéressés s'adonnent à son organisation, qu'ils réunissent leurs efforts et qu'en cette matière comme en tant d'autres, ils se groupent pour mettre à la disposition de notre jeunesse rurale un enseignement approprié. Aussi tournons-nous nos regards du côté de nos groupements professionnels et insisterons-nous auprès de nos Syndicats agricoles en leur demandant d'accomplir cette tâche".

"Rien d'ailleurs n'est pour les arrêter dans cette voie. Si la loi du 2 août 1918 prétend bien organiser l'enseignement professionnel agricole, elle n'entend parler que de l'enseignement public. Cette intention ressort clairement de son texte, qui reste muet en ce qui concerne l'enseignement privé. Celui-ci demeure libre de se développer et de suppléer partout où il le pourra à l'insuffisance de l'enseignement officiel. Il lui est même loisible d'entrer en concurrence avec lui. Aucune prescription n'est prescrite par la loi ; il est donc en droit d'attirer à lui toute la clientèle qu'il saura s'attacher et dont il saura satisfaire les désirs et les aspirations. Inspiré directement par les intéressés, il s'adaptera aisément aux besoins locaux, s'associant aux travaux agricoles pour en exposer rationnellement le mécanisme sans en entraver l'exécution..."

"... L'Union du Sud-Est offre sur ce point un exemple digne d'être médité... Comprendant l'impossibilité matérielle de recruter le personnel enseignant et d'avoir dans chacun de nos villages leur école très coûteuse à laquelle les intéressés seraient plus ou moins assidus, elle a préféré organiser un enseignement par correspondance qui atteint plus aisément les jeunes travailleurs de la terre. Des cours leur sont adressés par la poste, ainsi que des sujets de devoirs, qu'ils exécutent et qu'on leur retourne après correction. Il se trouve ainsi centralisé ce qui économise à la fois les frais de personnel et de matériel, en évitant de déranger les intéressés..."

"N'est-ce pas avantageux pour les jeunes campagnards d'avoir au cours des loisirs forcés des longues soirées d'hiver, ces ressources d'enseignement qu'ils n'ont pas à aller puiser au dehors ; qui, tout en complétant heureusement les notions élémentaires reçues à l'école primaire, s'adaptent à leur vie quotidienne et leur expliquent, en s'y appliquant, leurs travaux habituels ? Poser la question, c'est la solutionner en faveur de cette idée nouvellement admise et de ce mode particulier d'enseignement".

"... ceux que cet enseignement doit atteindre : ce sont de jeunes valets ou de jeunes servantes, des enfants de cultivateurs plus ou moins aisés, mais toujours incapables de consentir des sacrifices pour leur instruction et de se passer des fruits de leur travail. N'oublions pas non plus les impossibilités qui se dressent devant le législateur, quand il s'agit d'installer l'enseignement agricole sur tous les points du territoire. En présence de ces considérations et afin d'aller chercher notre jeunesse là où elle travaille, il nous apparaît que la seule solution acceptable soit celle des Cours par correspondance".

"Nous souhaitons donc vivement que les efforts de nos groupements corporatifs se portent de ce côté ; nous voudrions qu'en s'unissant ils multiplient sur notre sol le nombre de ces cours par correspondance, et nous regrettons que le législateur, en créant l'enseignement post-scolaire, ait feint d'ignorer les tentatives déjà réalisées et en voie de réussite. Loin de les méconnaître, il aurait dû les encourager". (29)

Mais chacun sait que le législateur est toujours en retard sur le vécu. L'article est écrit en 1922. La législation sur les cours par correspondance ne viendra qu'en 1938, soit quinze ans plus tard ; juste à la veille du temps où les agriculteurs plus équipés choisiront de se séparer de leurs enfants pour leur offrir le bénéfice d'un enseignement oral.

L'article 13 de la réglementation juridique des Syndicats Agricoles du Code du Travail, les autorisant à soutenir les oeuvres d'éducation agricole, avait porté des fruits :

"Ils peuvent librement créer, administrer ou subventionner des oeuvres professionnelles telles que : institutions professionnelles, de prévoyance, laboratoires, champs d'expériences, oeuvres d'éducation scientifique, agricole ou sociale, cours et publications intéressant la profession". (30)

Faute de statistique d'ensemble, il est difficile de mesurer ce qui leur revient. Mais on peut penser que leur encouragement fut un palliatif en l'absence totale de relations entre l'Etat et les écoles privées.

(29) in L'enseignement Agricole à l'Union du Sud-Est. p. 19-21

(30) Unions des Centres d'E.A.C., Syndicats Agricoles, 1935, pp. 75-76

1.2. LE COURANT CATHOLIQUE ET SON RÔLE MOTEUR DANS LE MONDE AGRICOLE

1.21. Le Mouvement Social Catholique

Le regroupement des catholiques en associations à buts religieux, charitables, culturels et sociaux, faisait de très grands progrès et est une des caractéristiques de l'histoire récente de l'Eglise.

C'est en effet dans les associations de charité et dans les oeuvres ou associations ouvrières telles que les Conférences de Saint Vincent de Paul (1833), de Frédéric Ozanam et de ses amis ou dans les Cercles Ouvriers (1871) d'Albert de Mun, que les catholiques les plus attentifs ont pris connaissance de la détresse et des problèmes propres aux classes ouvrières et appris à envisager leurs solutions spécifiques. Ainsi sont-ils passés de l'action charitable au Mouvement Social Chrétien. On peut dater ce passage de 1848, date où Monseigneur Ketteler, évêque de Mayence, prononça six sermons sur "*les grandes questions sociales du temps présent*", invita les catholiques à remplir leur devoir social et donna des directives. Ces directives furent mises au programme de travail et d'action dans les "*Conseils d'étude*" des Cercles Ouvriers de René de la Tour du Pin (1872), les congrès annuels de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.) fondée en 1887 par Albert de Mun précisément pour cette action sociale.

Ainsi faisait-on dans les congrès sacerdotaux de Louis Harmel ou dans ceux du groupe appelé "*les abbés démocrates*" (1887, 1895 et suivantes), enfin l'"Action Populaire" des Jésuites (1903), les cercles d'études et les congrès du Sillon de Marc Sangnier (1894-1910).

Depuis 1904, les Semaines Sociales de France, fondées par Gonin sur les collines de Fourvière, permettent chaque année la rencontre et le travail en commun entre intellectuels et militants du Mouvement Social Chrétien.

L'Union du Fribourg-en-Suisse (1885-1891), reprise en 1920 par l'Union de Malines, rassembla des catholiques sociaux français, allemands, autrichiens, suisses, italiens. On y élaborait en commun un programme social catholique dont bon nombre de points ne tardèrent pas à recevoir la sanction de l'Eglise par l'Encyclique *Rerum Novarum* en 1891. (31)

De toute cette efflorescence d'initiatives, trois d'entre elles nous paraissent plus particulièrement en lien avec l'oeuvre des E.A.C.A. Il nous semble intéressant de camper brièvement leur action à l'époque où les E.A.C. devaient naître et prendre leur essor.

Il s'agit de l'A.C.J.F. des Semaines Rurales et de l'Action Populaire des Jésuites.

L'A.C.J.F. est née d'Albert de Mun. On sait en quelle circonstance naquit ce qu'il appelle "ma vocation sociale".(32) Albert de Mun apprend d'expérience que la charité, selon une formule que de nos jours il n'eût sans doute pas désavouée, doit aller même jusqu'à se faire "technicienne" s'il le faut. Le corps social est malade parce que l'esprit de l'Évangile

(31) BIHLMAYER C. TUCHLE H. Histoire de l'Eglise. tome 4, Eglise Contemporaine, Paris, Casterman, 1967, p. 217-218.

(32) "Pendant la Commune, aux avant-postes de Courbevoie, un blessé passait. Le Général de LAMIRAULT, qu'accompagnait Albert de MUN, s'informa :
"Mon Général, c'est un insurgé ! dirent les troupiers. Alors ce cadavre vivant, se soulevant sur sa civière tendit vers nous son bras nu et le regard fixe, d'une voix éteinte, prononça : "les insurgés c'est vous" ! Le convoi s'éloigna dit Albert de MUN mais la vision nous resta présente. Entre ces révoltés et la Société légale, dont

ne transfigure pas le coeur des hommes donc ne transparait pas dans les institutions qu'ils se donnent et qui ne sont que le signe de l'esprit qui les anime. Il ne suffit pas de changer quelques coeurs par une espèce de pêche à la ligne, il faut -selon l'expression qui devait jaillir plus tard des lèvres de Monseigneur Tiberghien- "*changer l'eau du vivier*".

C'était la même expérience qu'avait faite, en 1885 à Amiens, à l'occasion d'une retraite fermée, prêchée à une quarantaine d'ouvriers, le Père Leroy, futur fondateur de l'Action Populaire.

Selon une formule devenue normative dans l'Eglise de France, "*c'est par la médiation de la conscience du laïc que la loi divine s'inscrit dans la cité terrestre*". (33)

- (32) nous étions les défenseurs, un abîme nous apparût. Et bientôt, voici le meurtre des otages, de l'Archevêque de Paris lui-même, les autels profanés dans l'Eglise de Belleville... qu'il y ait ce fossé, c'est vraiment que le corps social est malade. Que des hommes puissent s'entre-déchirer au nom de la justice qu'ils croient les uns et les autres incarner, voilà le scandale..."

MOLETTE Ch. "Histoire de l'A.C.J.F. : premières approximations"
in Revue de l'Action Populaire. n° 104, Janvier 1952, SPES, Paris, p. 64.

- (33) Directoire pastoral en Matière Sociale, Bonne Presse, 1951, n° 32, p. 20.

Ce texte se réfère au discours de Pie XII du 20 février 1946. Le passage suivant de ce discours expliciterait parfaitement cette intuition d'Albert de MUN :

"L'Eglise ne peut pas s'enfermer, inerte dans le secret de ses temples et désertier ainsi la mission que lui a confié la Providence divine, de former l'homme complet, par là, de collaborer sans cesse à établir le fondement solide de la Société. Cette mission lui est essentielle. Considérée de ce point de vue, on peut dire que l'Eglise est la Société de ceux qui, sous l'influence de la grâce dans la perfection de leur dignité personnelle de fils de Dieu et dans le développement harmonieux de toutes les inclinations et énergies humaines,

Pour restaurer "l'ordre social chrétien", il fallait vivre en plénitude toutes les dimensions de la devise de l'A.C.J.F. : "Piété, étude, action". Quelqu'un pouvait écrire dans les années 30 :

"Le ressort de l'action de l'A.C.J.F. se trouvait toujours dans sa vie de piété. Des retraites ont été données au sein de l'A.C.J.F. Une moyenne de 180 retraites fermées, 180 retraites ouvertes, 80 récollections réunissant respectivement 4 000, 5 000 et 7 000 auditeurs... Ajoutons à la pratique de la communion perpétuelle, des nuits d'adoration, l'assistance aux offices en groupe ; et qui s'étonnera de voir l'A.C.J.F. fournir une moyenne annuelle de 130 vocations sacerdotales et de 50 vocations religieuses ?".
(34)

L'étude était stimulée par la revue du mouvement : La Revue de la Jeunesse Catholique.

Les Congrès...

La volonté d'une action ensemble et efficace entraînait les jeunes gens dans le sillage de la sollicitude pastorale de leurs prêtres (certains s'occupaient de patronage...) et les poussait, parce que catholiques, à prêter leur concours à une oeuvre de reconstruction de la cité (certains

(33) édifient la puissante armure de la Société humaine. Sous cet aspect, les fidèles et plus précisément les laïques se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Eglise ; par eux, l'Eglise est le principe vital de la Société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du chef commun, le Pape, et des Evêques en communion avec lui".

(Cit. in Documentation Catholique, 17 mars 1946, col. 176)

(34) René du PONCEAU. Petite histoire de l'A.C.J.F. Librairie de la J.C., 1930, pp. 62-63.

se mêlaient, par exemple, au Mouvement Rural Catholique : Caisses Rurales, Coopératives, Syndicats agricoles...)

L'A.C.J.F. avait participé en outre à la défense des libertés religieuses, à la défense des congrégations, aux campagnes de conférences à travers tout le pays pour flétrir les "mensonges de l'anticléricalisme" et s'élever contre la séparation... Jamais elle n'a cessé d'affirmer son orientation sociale que, jaillie de *Rerum Novarum*, lui avait communiquée son premier président national, Henri Bazire. Tel apparaît le visage de l'A.C.J.F., voulant s'adresser à "tous les jeunes gens capables d'exercer autour d'eux une certaine influence" avant que ne se pose de façon inéluctable la nécessité de "l'apostolat du semblable par le semblable" qui devait donner naissance à l'apostolat spécialisé.

Les Semaines Rurales

A la requête de groupes ruraux et surtout de ceux de l'Ain, Marius GONIN inaugure les Semaines Rurales le 3 décembre 1911, nées de la collaboration du Secrétariat Social du Sud-Est et de l'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles ; elles se répandront dans plusieurs régions.

"Son but est la formation Sociale des élites rurales. Mais les cours techniques n'ent sont pas exclus et la doctrine sociale chrétienne à la base de cette action sociale, sera assurée par le prêtre dans l'instruction religieuse de la messe du matin.

Elles peuvent être l'initiative, soit d'un groupement professionnel, soit l'autorité religieuse, soit, ce qui est de loin le meilleur, un comité constitué tel que les Secrétariats Sociaux, le comité d'une grande

école libre d'Agriculture ou le Bureau Agricole du Comité diocésain des Oeuvres ou le Comité régional de la France agricole". (35)

La Semaine a pour résultat d'éveiller les curiosités, de donner le goût d'apprendre, de faire prendre conscience qu'il y a beaucoup à apprendre.

Il nous est difficile d'imaginer aujourd'hui l'impact qu'eurent de telles Semaines sur la jeunesse de l'entre-deux-guerres.

Eugène Forget évoque la Semaine Rurale de Pouillé en 1926, qui fut un des éléments déterminants de la création du C.E.R.C.A. (36)

"Ayant eu connaissance de la mise sur pied de 'Semaines Rurales' à l'Ecole de Pouillé aux Ponts-de-Cé, près d'Angers, je me suis inscrit dans le but de perfectionner mes connaissances professionnelles et d'apprendre 'les choses de la vie'. Il s'agissait de sessions d'études traitant de sujets variés, techniques, économiques, sociaux et comportant plusieurs visites à des écoles ou fermes modèles.

J'ai suivi deux de ces sessions. Elles ont influencé d'une façon extraordinaire mon orientation et mon avenir. Nous étions jeunes mariés, ce devait être dans les années 1926 à 1928. (Il y eut effectivement une Semaine Rurale à Pouillé en 1926). Il me fallait d'abord quitter l'exploitation pendant une semaine et revenir aux dortoirs et aux salles d'études, comme au temps du collège. Premier arrachement aux joies du ménage et à une vie sans contrainte. Mais surtout,

(35) DE GANAY. Pour la formation d'une Elite rurale. p. 13

(36) FORGET E. Le Serment de l'unité paysanne. Paris, Nouvelle Cité, 1982, p. 38

nous nous mettions à l'écoute d'hommes de qualité qui apportaient un éclairage intéressant sur les événements et la situation de l'agriculture.

J'ai entendu le Professeur Lavallée, Directeur de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers, de renommée nationale et maître agronome. Je me suis senti renforcé dans les orientations de mon exploitation. J'ai pour ainsi dire pris confiance en moi-même. Mais du même coup, toute l'infériorité du monde paysan, son manque de formation, sa situation réelle m'ont sauté au visage".

A ces journées rurales de Pouillé se retrouvaient les militants jacistes du département.

Nous n'évoquerons pas les Semaines Rurales des jeunes filles, qui furent bien sûr le complément indispensable de cette formation de l'élite rurale masculine.

Les Jésuites et l'apostolat social de l'Action Populaire

Si les Semaines Rurales furent ces lieux privilégiés où la jeunesse des Terroirs français prit la mesure de son manque de formation et y aiguïsa sa motivation, sa soif d'apprendre, l'importance centrale qu'occupait l'Enseignement Social dans les formations C.E.R.C.A. est totalement inexplicable, si l'on ne sait rien de l'Action menée par l'Action Populaire.

"l'une de celle qui a pesé le plus fortement sur le destin du catholicisme français et même du catholicisme mondial". (37)

(37) Revue de l'Action Populaire : "Cinquante années d'apostolat social" pp. 481-502, n° 69, juin 1953, SPES, Paris, revue mensuelle.

Paul Droulers, dans son remarquable ouvrage (38), soulève le voile sur sa féconde et rude histoire. Un "fait divers" hautement significatif devait, comme quinze ans auparavant pour Albert de Mun et l'A.C.J.F., provoquer la prise de conscience aiguë de la "Question Sociale" chez un Prêtre Jésuite. Le Père Leroy exerçait ses activités apostoliques dans la région minière du Nord (39). Une retraite à des ouvriers lui avait permis de mesurer leur pauvreté physique et morale et lui avait fait comprendre "que seule aboutirait une action de masse, qui organise".

Cette expérience jamais oubliée allait être renforcée par l'Encyclique Rerum Novarum en 1891, Graves de Communi, en 1901, et, cette même année, la loi sur les Associations, aussi pleines de promesses que de menaces... Il fallait une oeuvre qui éclairerait et inciterait à s'unir clergé et hommes d'action. A sa demande, le Père Gustave Desbuquois reçut mission de ses supérieurs de cette création, en 1903, et, pendant 43 ans, il devait mettre à son service son intelligence, son énergie et ses qualités de coeur, tout aussi remarquables.

(38) DROULERS (P). Le Père Desbuquois et l'Action Populaire.
tome 2. Dans la gestation d'un monde nouveau : 1919-1946.
Paris, Ed. Ouvrières, p. 455. Collection Politique et Sociale
et Christianisme.

(39) Revue de L'Action Populaire, n° 69, op cit p. 481.

"En 1885, un prêtre de 38 ans le Père Henri-Joseph LEROY, donnait des retraites fermées près d'Amiens : retraites d'anciens élèves de collèges catholiques, retraites de chefs de famille. Mais les ouvriers ? Malgré les présages les plus pessimistes, le Père LEROY résolut de les inviter à une retraite spéciale. Ils vinrent quarante, la plupart ignoraient tout de la vie chrétienne. L'un d'eux ne cessait de pleurer : "Je pleure de joie, c'est la première fois que j'entends des paroles de bonté..." L'un d'eux, à peine âgé de 40 ans est affligé d'une déviation de la colonne vertébrale, expliquait : "J'avais tout juste six ans lorsqu'on m'envoya travailler dans une corderie. Je devais soutenir les cordes. Je montais sur un tas de briques et je tenais les bras tendus en l'air avec tant de peine que j'en suis devenu bossu". La plupart étaient tisseurs, chez tous ou presque tous, la fatigue de la vie et du travail était grande. La journée était de 12 heures dans une atmosphère surchauffée, pleine de la poussière du fil et de la laine... La retraite fut un succès. La persévérance de ces hommes dura plusieurs mois et puis ils furent reconquis par le milieu".

Des brochures périodiques, des revues, des manuels, guides sociaux, recouvraient toute une gamme de demandes, depuis l'ouvrage scientifique pour les spécialistes, en passant par l'étude de vulgarisation de la doctrine sociale pour les militants du syndicalisme, de l'A.C.J.F., jusqu'à la revue d'Etude Populaire. Un bureau de renseignements juridiques et un service de conférenciers complétaient ce dispositif d'action par l'imprimé.

Le 26 avril 1909, le Comte de Mun, dans un article à l'Echo de Paris, affirme :

"Il m'est extrêmement doux de saluer dans l'Action Populaire la réalisation de notre vieux rêve et je le fais avec d'autant plus de joie que je retrouve dans les doctrines, dans les idées, dans les oeuvres que proclame, défend et propage l'atelier de travail de Reims, celles mêmes que durant une longue vie je n'ai cessé de soutenir avec toute l'ardeur d'une conviction aujourd'hui fortifiée par l'événement... Je mesure le bienfait immense, l'actualité et l'utilité de cette "Bibliothèque Sociale".(41)

Toutes ces paroles nous aident à comprendre ce que l'Action Populaire signifiait pour les Catholiques Sociaux d'avant 1914.

Après la guerre, l'Action Populaire vient s'installer à Paris. Ce qui lui parut le plus urgent fut la reprise de l'action par l'imprimé. Une formule nouvelle en est trouvée : les Dossiers. La création de la Société Parisienne d'Editions Sociales (S.P.E.S.) en 1922, avec le concours de personnalités amies (tels Léon Harmel) assure désormais l'administration des publications de l'Action Populaire et leur diffusion.

(41) cf. note P. 39.

Les buts des dossiers sont exprimés dans le premier numéro : avant tout "la formation des Cadres nécessaires aux organisations Catholiques d'abord et aux institutions civiles ensuite".

La formation envisagée abordera quatre secteurs : religieux, social, civique, professionnel. On pensait, à l'Action Populaire, que la formation sociale importait plus encore au bien général que la formation civique et la formation professionnelle. "Les questions sociales dominent en ce monde et passionnent l'humanité entière".

Les dossiers devaient être bientôt augmentés d'un supplément international (25 novembre 1920). Peu à peu, la spécialisation des collaborateurs s'imposa au Directeur de l'Action Populaire :

- Economie finances, avec ses aspects d'ordre social, moral,
- Mouvement doctrinal et action syndicale, socialisme et communisme,
- Mouvement familial,
- Vulgarisation des problèmes sociaux et religieux,
- Action sacerdotale parisienne,
- Questions civiques,
- Cours sociaux par correspondance pour l'A.C.J.F.,
- Enfin, pour le domaine agricole et rural, le Père Desbuquois souhaite un enseignement et une action d'ordre social, moral et religieux ; il s'agit de viser les milieux d'élite.

Ce secteur d'étude est confié aux PP. de Ganay, Barde et Drogat.

Outre les publications, des cours réguliers sont assurés à l'Institut Catholique de Paris, à l'Institut Familial et Ménager, à l'Ecole Normale Sociale, à diverses Ecoles de Service Social, etc... Les conférences se multiplient dans diverses villes de France.

L'Action Populaire fournit également un concours régulier à plusieurs bureaux ou comités de grandes oeuvres. Exemple : au bureau d'études des Catholiques Sociaux, présidé par M. Eugène Duthoit, à l'Union des oeuvres, au Secrétariat Social de Paris, etc...

Dans la nécessité de faire un choix dans la multiplicité des actions menées par l'Action Populaire, nous en évoquerons encore deux plus en lien avec notre sujet : le concours prêté à l'Action Catholique à un moment où se pose de façon très aiguë le problème de sa spécialisation, et la création de l'Institut d' Etudes Sociales.

L'Action Catholique spécialisée

Les choses avaient évolué depuis 1920 où la directive était : "*former, préparer des Cadres*", pour l'action sociale, civique, professionnelle.

Une fois apaisés les remous de l'anticléricalisme du Cartel, on commençait à se demander si, tout compte fait, la déchristianisation ne dérivait pas au moins autant de la "*condition de misère imméritée toujours faite aux travailleurs*" que des méfaits de la politique anti-religieuse. (42)

C'est ce qu'un leader des dossiers du 15 août 1926 laisse entendre en citant Léon XIII : "*Il faut amener à une situation plus tolérable ceux qui vivent du travail de leurs mains, et les mettre petit à petit à même d'assurer leur avenir*".

(42) CROIZIER P. Pour faire l'avenir. S.P.E.S. 1930.

L'action Sociale est partie nécessaire de l'activité du Christianisme. "L'objet autour duquel doit principalement se déployer l'Action Catholique, c'est la solution pratique de la question sociale". Et "il s'agit de rechristianiser l'idéal de "classe" qui est en fait inéluctable, c'est le seul moyen de le rendre "fraternel et bienfaisant" dit déjà le Père Lhandé dans son livre Le Christ dans la banlieue.

Ainsi, d'étape en étape, s'était précisée l'idée d'apostolat spécialisé, fruit de cette conviction que, d'une part, la société ne serait sauvée que par ses élites naturelles et, de l'autre, que nul n'échappe à l'emprise de son milieu de vie. En mai 1928, les Dossiers allaient se faire l'écho des ruraux réclamant eux aussi leur mouvement spécialisé : la J.A.C. Les années qui devaient suivre la parution de *Quadragesimo Anno* allaient être tout occupées à la formation des militants dans tous les milieux sociaux. Ce qui amena l'Action Populaire à créer une seconde revue Les Cahiers d'Action religieuse et sociale (1933) visant davantage l'action immédiate, en fournissant l'outillage dûment adapté aux tâches spécialisées de l'apostolat. Leur succès fut immédiat et considérable.

L'Institut d'Etudes Sociales

Voulu par un groupe de personnalités de l'Institut Catholique de Paris et confié aux Pères de l'Action Populaire, il a commencé à fonctionner en 1924. Sans doute est-ce la réalisation la plus importante de l'Action Populaire. Les étudiants se recrutent dans les rangs du clergé et parmi les religieux de toutes robes, mais tout particulièrement de la Compagnie de Jésus venus s'initier à l'enseignement social, ou aux différentes disciplines juridiques, économiques professées dans les grands instituts parisiens.

De novembre à mai, à raison de 8 heures de cours par semaine, y sont enseignés : la doctrine sociale de l'Eglise, les principes d'Economie politique, la sociologie de l'Etat moderne..., les problèmes ruraux, l'histoire des classes sociales et des doctrines socialiste et marxiste.

Le Dossier numéro 69 du cinquantenaire dans lequel nous avons largement puisé conclut :

"A travers les grands changements dans la structure et les orientations, les buts de l'Action Populaire ne sont pas affectés. L'Action Populaire fait partie de l'Eglise. Et sa mission est une mission d'Eglise. ... Son rôle doctrinal, sa collaboration avec le clergé et la laïcat, son action sur les institutions, son oeuvre tout entière est en définitive un apostolat, c'est-à-dire un pont jeté entre le monde et Dieu, un apostolat social. Révéler et communiquer la vie de Dieu par les témoignages de la foi et de la charité de l'Eglise dans le domaine social, tel est l'objectif final. Si l'Action Populaire a à coeur d'être fidèle aux leçons du Pape et des évêques, c'est qu'il n'est d'apostolat valable que de l'Eglise même. Si ces membres cherchent, autant qu'ils le peuvent, à nourrir leur action aux sources spirituelles, c'est qu'il n'est d'action divine que de Dieu même. Mais s'ils se sont depuis l'origine établis dans les liens étroits avec la masse populaire, et mis à l'écoute du monde, c'est qu'il n'est pas d'évangélisation possible sans un dialogue véritable entre l'humanité et Dieu".

1.22. Les Jésuites et l'éducation des jeunes :
quelle place pour l'enseignement agricole ?

On sait l'importance que la Compagnie attachait à l'éducation de la jeunesse. Saint-Ignace était sûr que, par l'enseignement et l'éducation, il ramènerait à l'Unité Catholique l'Europe déchirée. Tous les Pères croyaient fermement que tenir l'éducation de la jeunesse, c'était tenir l'avenir des nations entre les mains. Aussi, depuis les origines et sous l'impulsion même de leur fondateur, les Jésuites s'étaient-ils orientés vers l'enseignement mais essentiellement dans les Universités et les Collèges.

Deux "facultés agricoles"

Nous les retrouvons cependant à la tête de deux "facultés agricoles" : celle d'Angers, fondée en 1898, dans le cadre de l'Université Catholique de l'Ouest par le Père Vétillard, et celle de Purpan fondée à la demande de Monseigneur Breton, Recteur de l'Institut Catholique de Toulouse.

Les intentions des fondateurs, bien qu'adaptées à des temps et à des régions différentes, se rejoignent :

"Que deviennent, après leurs études classiques, les jeunes gens des grandes familles terriennes ?" La réponse était facile et peu encourageante. Quelques-uns préparaient Polytechnique ou Centrale ; un certain nombre arrivaient à Saint-Cyr ; d'autres faisaient du droit ; beaucoup rentraient chez eux après leurs années de collège et partageaient leur vie entre Paris et la campagne, sans occupation bien nette. Il s'ensuivait une certaine déchéance intellectuelle ; l'influence des familles devenait nulle ; l'exemple pernicieux de l'abandon de la terre, venu

de haut, se répandait dans le pays. Le Père Vétillard, frappé d'une telle situation, pensa qu'il y avait un remède. En théorie, il était simple. Les jeunes gens resteraient à la campagne le jour où s'occuper de ses terres serait une situation enviable, intéressante et fructueuse. Or, à cette époque (1898), se déclarer propriétaire-exploitant semblait presque avouer son incapacité à tout emploi ; c'était de plus se résigner à une vie monotone, parce que routinière et méconnue ; à une vie financièrement médiocre, puisque la profession n'enrichissait guère son homme. Mais le Père Vétillard eut foi dans l'avenir qui changerait cet état de chose, et, pour sa part, il voulut aider cet avenir, par la fondation d'une Ecole d'Agriculture". (43)

C'est ce même optimisme humain et surnaturel, une des caractéristiques de l'esprit des Collèges comme de l'esprit de la Compagnie (44), qui fournissait au Père Dubruel, S.J., dans les années 1917-18, les arguments à soumettre à ses supérieurs en faveur de la fondation de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan, où il sera nommé, en 1920, Père spirituel.

"A la fin des hostilités, il y aura certainement un retour à la terre. Il importe que l'Eglise s'intéresse à ce mouvement si avantageux au bien des âmes comme à l'avenir du pays. On prévoit l'extension de la petite propriété où se pratiquera la polyculture... Alors se développera une classe moyenne rurale qui peut prospérer et rendre de grands services, à condition que des hommes plus influents exercent un rôle social de soutien et d'encadrement. C'est en vue de cette élite que l'on a conçu la section agricole de l'Institut Catholique de Toulouse ; on a cru être

(43) in GUILLOUX Robert. La Formation d'une élite rurale. Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers et de Viticulture d'Angers, 1923, p. 4.

(44) CHARMOT F., S.J., La Pédagogie des Jésuites, ses principes, son actualité. SPES, Paris, 1943, p. 443 et suivantes.

ainsi le plus utile à la "classe moyenne" pour laquelle on pourra inventer plus tard des moyens de formation appropriée.

Pour en faire des chefs à la hauteur de leur mission, les fondateurs entendent donner aux élèves :

- une formation technique sérieuse,
- une formation générale un peu supérieure,
- une formation sociale élémentaire,
- une formation morale parfaite,
- une formation religieuse très haute". (45)

Et l'auteur développe ces cinq points en faisant remarquer que cette formation sera le résultat de l'action et de l'art des éducateurs, mais aussi des expériences que vivront les étudiants "auprès du personnel de l'exploitation ou des camarades des Semaines Agricoles, des groupes ruraux de jeunesse catholique car, dit-il, il serait bon de leur donner un rôle prépondérant dans ces institutions. Ils sont destinés à être plus tard les chefs de ceux qui s'y réunissent". De fait, l'école était dès son origine, destinée à former des ingénieurs agriculteurs. Mais elle devait devenir aussi "le Centre d'un mouvement social très étendu de Semaines Agricoles et d'Enseignement Agricole par correspondance".

(45) cf. Dossier DE GENSAC Henri, S.J., Les archives jésuites de la province de Toulouse et les origines de l'enseignement rural catholique (1919-1945), pp. 2 et 3. Documents fournis par le Père COUFFIN, S.J., Professeur d'Economie et Directeur du L.I.E.F. (Laboratoire d'informatique et d'économie financière de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan), ancien directeur des cours par correspondance de 1958 à 1965, date où ils furent remplacés par un cours de Comptabilité agricole. Nous remercions le Père COUFFIN d'avoir bien voulu nous communiquer : un carnet ayant appartenu à M. l'abbé BARJALLE (archives de l'ESAP). C'est un in-12 de 262 p. ; il contient des notes en vue de causeries ou conférences (cité : Carnet) un registre manuscrit du Syndicat méridional des Etudes agricoles par correspondance, in-F° non paginé la plus grande partie consiste en listes d'élèves avec leurs notes.

Si nous insistons sur ces deux Ecoles Supérieures d'Agriculture, c'est que leurs professeurs et leurs élèves ont concouru de façon très importante au lancement, à l'organisation et au soutien des E.A.C. En effet, "ce fut une des gloires des grandes écoles catholiques d'Agriculture d'avoir organisé l'Enseignement Agricole par Correspondance", pouvait-on lire dans le journal La Croix du 25.09.1935 (46) ; l'Ecole de Purpan, qui fut la première des deux à lancer les E.A.C. dès l'automne 1921, joua un rôle considérable dans le perfectionnement de la méthode. C'est pourquoi nous avons voulu en savoir plus sur son origine et son développement car nous pensions que les E.A.C. d'Angers, survenues six ans plus tard, n'avaient pas dû manquer d'y puiser leur inspiration. Il nous suffira d'extraire quelques éléments des archives de la Province Jésuite de Toulouse sur les origines de l'enseignement rural pour percevoir des traits communs à ces deux "Ecoles d'Agriculture à domicile", ainsi que se désignaient eux-mêmes les cours par correspondance de l'Ile de France, dans un article du journal La Croix du 30 septembre 1937. (47) Nous y trouvons les grands thèmes qui nous paraissent constituer la spécificité de ce type de cours et dont nous pourrions suivre l'évolution dans notre recherche sur le C.E.R.C.A.

(46) in Corpus journalistique de La Croix rassemblant tous les articles parus sur la J.A.C. du 19.11.1930 au 20.11.1978, soit un total de 392 art. dont l'analyse constitue l'objet de la Thèse présentée en vue du Doctorat de III^e Cycle des Sciences de l'Education par Monsieur Gaston PARAVY.

La J.A.C. mouvement d'éducation. Sa présentation dans le journal La Croix (1929-1962) tome 1, Université Lyon II, 1981, 262 p. Corpus que, avec la bienveillante autorisation de son auteur, Monsieur MANIFICAT a bien voulu nous communiquer.

(47) "Les études agricoles par correspondance", in Corpus journalistique de M. PARAVY

Les E.A.C. de Purpan (48)

A leur point de départ : un prêtre diocésain, l'abbé Joseph Barjallé, alors curé de la paroisse de Cugnaux (Haute-Garonne).

Dans leur premier manifeste, les fondateurs de Purpan prévoyaient l'expansion d'une classe moyenne rurale : petits propriétaires, fermiers ou tenanciers. Les semaines agricoles ne les atteignaient que de façon intermittente. Pour compléter celles-ci, l'abbé Barjallé conçut une méthode de formation, toutes proportions gardées, moins onéreuse et propre à assurer à ces jeunes un enseignement ne les arrachant pas à leur milieu. En elle-même, cette idée n'était pas nouvelle, mais l'abbé Barjallé lui donna une note originale, marquée par la substitution du mot "études" à celui d'"enseignement". Il s'agissait d'éclairer, de stimuler et d'accompagner la réflexion de ces adolescents ruraux, réflexion profondément immergée dans la pratique, plutôt que de leur dispenser magistralement un savoir a priori.

Un premier essai fut tenté dans le courant de l'hiver 1921, avec Cugnaux pour centre. A l'occasion du 17ème Congrès Régional de l'A.C.J.F., le voeu fut exprimé que ces études agricoles par correspondance soient plus largement organisées et répandues. Ce fut le point de départ du mouvement définitif dont Purpan deviendra le centre. Les neuf élèves inscrits, devant les irrégularités de cette première année, convinrent qu'elle ne pouvait guère compter que comme année d'essai. La première promotion des E.A.C. commença donc en octobre 1922.

(48) cf. annexe A, Le récit du Père BARJALLE dans son registre du Syndicat régional des Etudes Agricoles par Correspondance, pp. 1 à 3.

- Buts et objectifs :

"Ces études, dira-t-on en 1927, ne visent pas à faire des savants, mais des cultivateurs avertis, non pas à leur faire faire l'agriculture suivant le mot célèbre et très juste du directeur d'un Institut destiné à former des professeurs et des hommes de recherche, mais à leur faire faire de l'agriculture..., à leur faire pratiquer un art fondé sur une science bien possédée, à leur faire fonder leur pratique sur une théorie mieux comprise". (49)

Cette formule et cet esprit répondaient à une attente puisque le nombre des inscrits passa de 9 en 1921-22 à 1 500 en 1927-28 et à 2 000 aux environs de 1934.

En dernière analyse, les instigateurs des E.A.C. voulaient, en liaison avec l'A.C.J.F. et bientôt avec la J.A.C., redonner confiance de façon réaliste et sérieusement motivée aux paysans si tentés par l'exode vers les villes.

"L'agriculture, écrit Monsieur Barjallé, demande beaucoup de forces matérielles, mais elle demande encore davantage l'effort intellectuel pour domestiquer toutes ces formes matérielles. L'âge doit venir bientôt où l'agriculteur assis sur sa machine comme sur un trône, aura toute la liberté de son esprit pour mieux saisir et plus sûrement conduire toutes les énergies vers la production".

"... Les salaires sont proportionnels à la mesure de formation que la profession exige. Il est entendu que pour faire un agriculteur il n'y a rien à savoir, et qu'un agriculteur n'est rien d'autre qu'un manoeuvre, et c'est pourquoi nous voyons ce déséquilibre inquiétant entre les salaires de l'industrie et ceux des champs. Cependant quel ouvrier mérite plus le

(49) Dossier de GEANSAC H. Les Archives Jésuites. op. cit. pp. 6-7

qualificatif de spécialiste que l'agriculteur ? L'opinion publique corrigera vite cette erreur si le jeune paysan se donne cette formation intellectuelle". (50)

- Quelques points majeurs de la méthode :

Les élèves pouvaient travailler individuellement ou en groupes. Cette dernière formule était chaudement recommandée ; très souvent, c'est chez le Curé que se tenaient les réunions, où l'on discutait des questions traitées par les livres que l'on avait à lire, des observations concrètes que l'on avait pu récolter, des points sur lesquels portait le devoir. Un effort strictement personnel de réflexion et de composition serait requis par la rédaction d'une copie et par celle du "cahier de ferme". Quatre sortes de cours composaient le cursus de formation : Apprentissage, Cours Normal (trois ans), Cours des élèves-moniteurs, Cours des élèves Maîtres. Ces deux derniers degrés sont issus de la volonté des élèves arrivés au terme du Cours Normal et désireux à la fois de se perfectionner, puis d'être à même d'aider des camarades. (51)

On pourrait penser, en lisant l'organisation des E.A.C. de Toulouse, que, ayant constitué l'antécédent le plus immédiat des E.A.C. d'Angers, elles aient fourni le modèle de la méthode et de la conception des filières. Ce fut vrai sans doute pour le Cours Normal et pour la conception du Cours des élèves moniteurs qui, à Angers prendra le nom de Cours Supérieur. Cependant les archives des Jésuites de la Province de Toulouse sur les origines de l'Enseignement Rural Catholique, bien que non datées, ont dû être réunies après 1979 si l'on se réfère à la bibliographie la plus récente utilisée par leur auteur. Elles puisent certains renseignements dans les Bulletins des Elèves "E.A.C." des années 1933-34. IL est donc difficile de faire la part de ce qui était création des E.A.C. Toulousaines, ou influence en retour

(50) Carnet, p. 101. note du 6 février 1933.

(51) in Archives Jésuites. Toulouse, pp. 7-8.

des E.A.C. d'Angers, en train d'établir leur propre mode de fonctionnement. Quant à établir une comparaison entre l'enseignement social dispensé dans les deux cours d'E.A.C. d'Angers et de Toulouse, nous ne pouvons faire que des conjectures, les Bulletins Mensuels des E.A.C. de Purpan n'ayant pas été conservés.

Bien que très partielle, cette étude du contexte socio-politique concernant l'agriculture et la formation professionnelle de ses ressortissants, mais aussi du contexte culturel et religieux dont nous n'avons retenu que deux des dimensions particulièrement dynamiques : le mouvement social catholique et un enseignement catholique fortement finalisé, permet une représentation suffisante du terreau qui allait voir l'émergence en son sein d'une institution éducative très typée, le C.E.R.C.A. Son visage, en effet, allait être façonné, aussi bien par la liberté créatrice de ces promoteurs et grâce aux ressources de son environnement culturel à la fois technique, social et religieux qui allait lui fournir ses sources, mais aussi en intégrant, au niveau du choix des méthodes et de sa structuration, les contraintes matérielles, économiques, et les limitations émanant tant de la société globale que de la société rurale, de la mentalité des classes au pouvoir que de celle des ruraux concernés par cette formation.

Une agriculture peu intensive, suffisant à peine à couvrir les besoins nationaux, ne pouvait dégager une richesse suffisante. L'Etat, harcelé par d'autres urgences, ne votait pas le budget requis pour la mise en oeuvre à grande échelle de sa législation visant à doter son agriculture du réseau d'institutions de formation professionnelle nécessaires à son expansion et à son progrès... Une politique à courte vue cherchant moins à donner à l'agriculture sa place dans l'économie nationale qu'à gagner les bonnes grâces des nombreux électeurs dont les campagnes constituaient le réservoir : au total, beaucoup de promesses et peu de réalisations.

Le type dominant d'exploitation familiale, n'ayant pas le moyen de payer les ouvriers agricoles dont l'aide était rendue indispensable par l'insuffisance de motorisation, requiert pour son maintien cet appoint de main d'oeuvre, en partie gratuite, des fils et filles d'exploitants.

De plus, la mentalité des parents agriculteurs était peu favorable à la poursuite d'études de leurs enfants. Ils étaient réticents, même s'ils en avaient eu le moyen -ce qui n'était pas souvent le cas- à les envoyer au Collège le plus près, toujours situé en ville, ou même à l'Ecole Pratique ou Régionale d'Agriculture. Dans les deux cas, éloignement et difficultés des communications rendent les retours à la maison peu fréquents, quand ce n'est pas seulement trimestriels. L'expérience leur a parfois montré que la vie en ville exerçait son attrait, que souvent le jeune avait le sentiment de déchoir en retrouvant les conditions de vie et de travail inconfortables de la campagne. Et puis nombreux sont les agriculteurs qui pensent pouvoir se suffire pour apprendre le métier à leurs enfants, avec ses savoir-faires et ses tours de mains.

Dès le début du siècle, devant cet état de fait, diverses formules de formation, consacrées peu à peu par les législateurs, prévoient de porter les premiers rudiments de la science agricole à peu près à domicile : Cours ambulants, Cours d'hiver, mais aussi Journées et Semaines Rurales, le plus souvent à l'initiative du syndicalisme ou de l'A.C.J.F., et avec le concours des instituteurs, institutrices, curés, aumôniers d'Action Catholique, de l'Etat pour l'Enseignement Public, des Congrégations pour l'Enseignement Catholique.

Depuis 1911, les cours par correspondance avaient pris le relais, pour parfaire les rudiments d'enseignement agricole distribués à l'Ecole Primaire Rurale en application d'une législation particulière des années 1875. Le C.E.R.C.A. s'inscrit dans cette perspective d'ensemble, où tant de forces convergentes le provoquent à naître et, en même temps, déterminent sa forme, son orientation, son devenir.

1.23. Un même fondateur pour le C.E.R.C.A. et pour la J.A.C. :
le Père Foreau

Un curé de paroisse rurale, "apôtre convaincu de la terre", l'abbé Barjallé avait fondé les E.A.C. de Purpan en s'appuyant sur une Ecole Supérieure d'Agriculture. Il devait appartenir à celui qui deviendra "et demeurera dans l'histoire comme l'un des grands et vrais serviteurs de la paysannerie" (52), à un "Paysan Prêtre" comme dit si justement le R.P. Letourneux, "ayant la connaissance des besoins profonds du monde paysan" (53) de fonder les E.A.C. d'Angers. En 1922, le Père Foreau, Jésuite, fut nommé, à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, Directeur des Etudes, et il devait aussi enseigner l'économie sociale. A la fin des années vingt, sans aucune aide de l'Etat, l'E.S.A. connaissait une période difficile. Elle avait peu d'élèves, souvent issus "d'une petite bourgeoisie de hobereaux angevins" (54) et certains ne manifestaient qu'une motivation médiocre pour la formation. Le Père Foreau se disait qu'il fallait reprendre une couche nouvelle... "Petit paysan pauvre devenu prêtre", comme il aimait se définir lui-même, il voyait la nécessité de grouper la jeunesse rurale pour la former dans le sens du métier et des préoccupations familiales et sociales (53). Ce furent d'abord des tentatives éparses : telles que faire entrer à l'E.S.A. des élèves de l'Ecole d'Agriculture de Pouillé, intervenir à des Journées Rurales, siéger au Conseil Directeur des Caisses Rurales, voire participer aux Cercles d'Etudes des Catholiques sociaux. Suite à la Semaine Rurale de Pouillé en 1926, "à des demandes réitérées des agriculteurs de Loire Inférieure ou de Touraine et à la pressante requête de l'Union Régionale de la Jeunesse Catholique" (55), l'idée s'imposait à lui qu'il fallait faire plus.

(52) J.P. "Le Père Alfred FOREAU premier aumonier national de la J.A.C." La Croix 229, 12 août 1960, p. 5. Corpus : PARAVY G.

(53) LETOURNEUX S.J. "j'ai lié ma gerbe" Le R.P. Alfred FOREAU S.J. Premier Aumonier national de la J.A.C. Apostolat de la Prière. Toulouse, 1960, p. 16 et suivantes

(54) Interviews P.H. de FARCY et M. SPIESSER

(55) B.M. n° 8. mai-juin 1928, p. 1.

Survint un appel qui allait amener cet homme d'action à concrétiser son dessein. Une lettre de l'abbé Portier (56) alors vicaire à Notre-Dame des Landes, dans la Loire Inférieure, disait en substance ceci : "Ne pourriez-vous pas organiser à Angers, des cours par correspondance comme ceux qu'a lancés le P. Dubruel à Toulouse ?"

Cette proposition répondait justement aux préoccupations du Père. Il se rendit à Notre-Dame des Landes, pour mieux sentir les besoins auprès de l'abbé Portier. Il consulta Purpan et les Frères des Ecoles Chrétiennes de Téléché (Sarthe) qui avaient commencé un travail de ce genre, et élaborait le premier plan des E.A.C.A. Les professeurs de l'Ecole feraient les programmes, les meilleurs des élèves et quelques anciens serviraient de correcteurs... Les vicaires ou instituteurs aideraient les jeunes au niveau des villages, en les regroupant pour les aider à la compréhension des manuels et des questionnaires. Ainsi, à tous les échelons, des membres du monde rural se mettraient au travail pour aider les jeunes à monter.

"On arrosa copieusement de prospectus les presbytères de la région et l'on proposa un programme gradué". (57)

"Dans les environs de N.D. des Landes se fut une traînée de poudre, les inscriptions affluèrent. Le Maine-et-Loire suivit. Les jeunes de 16-17 ans, poussés par une soif d'apprendre extraordinaire n'hésitaient pas à veiller le soir jusqu'à 11 heures, pour achever leurs devoirs" . (57)

C'est pour répondre à cette attente, à ce besoin d'apprendre qui ne pouvait s'exprimer que par correspondance que le C.E.R.C.A. avait été fondé.

(56) plus tard aumônier des Secrétariats Sociaux.

(57) J. LETOURNEULX. op. cit. p. 20.

Le Supplément à la Correspondance Mensuelle de l'Ecole Supérieure d'Agriculture dans l'article : "Rapport de l'Assemblée Générale du S.E.A.R.A." de 1927 informe les Anciens de la décision :

"Conformément à l'article 7 des statuts... et ... pour faire droit au désir exprimé par beaucoup de nos amis, nous avons le projet de réaliser au cours de cette année un enseignement agricole par correspondance, destiné à faire rayonner dans les campagnes l'Enseignement de l'Ecole. Félicitons les Anciens du groupe de Touraine qui ont facilité cette réalisation par leur initiative".

Le C.E.R.C.A. devenait ainsi une annexe de l'E.S.A.

Le Père H. de Farcy commentant la proximité des deux fondations, celle des E.A.C.A. et deux ans plus tard celle de la J.A.C., témoignait : à propos du Père Foreau :

"Il s'est rendu compte qu'il y avait dans ces jeunes des ressources prodigieuses. Lorsqu'en 1929, a émergé l'idée d'un mouvement d'action catholique spécialisée, le P. Foreau a été voir les évêques. Les évêques ont dit : "non jamais les paysans ne seront capables de diriger les mouvements".

"Quant aux mouvements comme l'Union Catholique de la France Agricole, aux Organisations Professionnelles, que ce soit celle du Bd Saint Germain ou celle de la Rue d'Athènes, bourgeois de droite ou bourgeois de gauche, il ne leur serait pas venu l'ombre d'une idée qu'il pût y avoir un paysan à leur tête.

Le P. Foreau a eu cette espèce d'intuition que l'alliance de l'aumônier et du jeune, c'est-à-dire "l'attention créatrice" selon Simone Weil, leur permettrait de prendre eux-mêmes en main leur mouvement...

Donc les E.A.C. (comme la J.A.C.) sont venues d'un

mouvement prodigieux de confiance dans des ressources invisibles... ça c'est Foreau."

Les premiers grands recruteurs des E.A.C. aux origines furent, avant que naisse la J.A.C., les dirigeants de l'A.C.J.F. et leurs aumôniers, leurs instances régionales et nationales, par le canal des Bulletins de la Jeunesse Catholique ou par celui des Journées et Semaines Rurales :

"... en tout, près de 700 auditeurs sont repartis chez eux bien convaincus de l'utilité des E.A.C.A. ; une quarantaine de groupes en perspective... Partout la Jeunesse Catholique lançant ses groupes ruraux dans les E.A.C.A. et les Journées Rurales". (58)
Et encore "Voilà tout l'Ouest enrôlé dans les E.A.C.A. ! Il n'a plus rien à envier au Sud-Est ou au Sud-Ouest". (59)

Mais, réciproquement, "les E.A.C. paraissent bien être l'un des moyens les plus efficaces pour préparer la J.A.C. (Jeunesse Rurale Catholique)...", c'était le souhait du P. Foreau en quittant l'E.S.A. et les E.A.C.A. en 1930 pour se consacrer à sa nouvelle fonction d'aumônier national de la J.A.C. naissante :

"Que les E.A.C. se développent et que par elles vive la J.A.C. ! Que tous travaillent par leur compétence et leur dévouement à christianiser le monde des agriculteurs". (60)

Ce soutien réciproque des débuts perdra, au fil des ans, sa ferveur originelle. Le Père Guilloux, qui succèdera au P. Foreau à la direction des E.A.C.A., sera plus proche, avec ses anciens élèves, de valeurs conservatrices. De tendan-

(58) B.M. E.A.C.A. n° 12. octobre 1928. p. 1.

(59) B.M. E.A.C.A. n° 13. novembre 1928. p. 1.

(60) P. FOREAU. B.M. E.A.C.A. n° 24. avril-septembre 1930. p. 5.

ce politique Républicain modéré, il évoluera au sein du courant d'inspiration catholique dans une position centrale par rapport aux Maurassiens qui en étaient l'aile d'extrême droite et par rapport aux démocrates populaires dans la ligne de Marc Sangnier, la Gauche Catholique sur laquelle s'appuyait volontiers le P. Foreau.

Pressentant que le C.E.R.C.A. puisait ces racines dans le Mouvement Social Catholique, un repérage même assez général de structures, qui en furent en ce début du siècle, autant d'expressions diverses, nous paraissait utile à la mise en situation de cette "oeuvre sociale" que voulait être le C.E.R.C.A. dans l'esprit de ses promoteurs. Une indication du P. de Montbron (61) confirmée, en y apportant de nouvelles précisions, ce constat de la diversité des tendances au sein du mouvement.

Selon lui, "un fait à situer avant la guerre de 1914 fut lourd de conséquences. Les Catholiques sociaux, dans leurs instances rurales cherchaient à établir des institutions laïques, neutres. Dans leurs instances industrielles, ils cherchaient des accords ou associations avec les socialistes qui n'étaient pas majoritairement Guédistes. Une interprétation assez littérale d'une décision de Pie X demandant aux Allemands d'avoir des syndicats catholiques, une intervention des évêques de France contre l'association avec les socialistes, coupa le mouvement catholique social en tendances assez durement opposées. Il y eu, précise-t-il quelque fois des oppositions à fronts renversés, mais dans l'ensemble l'E.S.A. fut pour les institutions neutres animée par des baptisés, pour le primat des laïcs sur les prêtres".

(61) MONTBRON H. de. Correspondance inédite 3.06.84 p. 10

Le Père Foreau, de par son tempérament spirituel, était plutôt, en fait, (sinon en paroles) de l'autre tendance. Ces divergences n'allèrent pas sans créer des tensions entre l'E.S.A. et la J.A.C., lorsqu'il eût quitté Angers pour l'aumônerie nationale. C'est pourquoi aussi, les cours par correspondances d'Angers, souvent recommandés par la J.A.C., se sont déroulés parallèlement à elle. Ils ne sont pas devenus les organes d'action de celle-ci.

Un autre effet de la division des esprits entre Catholiques sociaux fut d'opposer souvent l'Action Populaire et Angers. Et cela bien que deux des directeurs successifs d'Angers, le P. Guilloux et le P. de Montbron aient été stagiaires à l'Action Populaire et, de l'avis de ce dernier, en aient conservé une marque indélébile. Fait important à souligner, ces divergences n'existaient pas avec les Pères chargés d'action rurale, de Ganay, Barde et Drogat, qui avaient habituellement pris les mêmes positions que l'E.S.A. et le C.E.R.C.A.

Enfin, s'écartant du mouvement social chrétien, bien des chaires universitaires et plusieurs écoles sociologiques telles que les écoles de Frédéric Le Play ou de l'abbé de Tourville réalisaient une recherche qui s'inspirait du Christianisme. Le Play ingénieur et économiste français, ancien élève de Polytechnique, professeur à l'école des Mines, avait créé, en 1856, la Société d'Economie Sociale. Adversaire de l'interventionisme et du socialisme, il s'opposa également aux libéraux optimistes. Dans son oeuvre la plus importante, la Réforme Sociale (1864), il soutenait la nécessité de l'autorité, tant sur le plan de l'entreprise de l'Eglise (il est profondément catholique) et de l'Etat, que celui de la famille, mais une autorité conçue sur l'amour et non sur la coercition. Son apport au développement des sciences économiques est important dans la mesure où ses premières études sont fondées sur des méthodes d'enquête directe, notamment sur l'examen critique des budgets familiaux permettant l'établissement de monographies. Ses idées ont inspiré

certains animateurs des écoles chrétiennes sociales. (62)
Au témoignage des P. de Montbron et Legrand les recherches de Le Play ont beaucoup marqué les maîtres de l'E.S.A. issus de l'Institut National Agronomique. "L'École de la Science Sociale a marqué l'enseignement de l'E.S.A. sous l'influence du Père Guilloux, en particulier par la personne de Raymond Delatouche qui fut appelé à y enseigner. L'influence d'Henri Hitier allait dans un même sens de réalisme... (63)

Tout cela rendait l'enseignement à l'E.S.A. et au C.E.R.C.A. plus divers, plus complexe qu'une simple expression des catholiques sociaux, qui donnaient cependant la marque principale".

(62) Sumpf J. HUGUES M. Dictionnaire de Sociologie Larousse 1978 p. 161

(63) Raymond DELATOCHE et Henri HITIER étaient deux professeurs de l'Institut National d'Agronomie, lorsque le Père GUILLOUX y fit ses études et qui apportèrent par la suite leur collaboration à celui-ci à l'E.S.A.

CHAPITRE 2

DEUX INFORMATEURS PRIVILEGIES

- LE BULLETIN MENSUEL "CERCA"

- LA REVUE DES ANCIENS "ELITES"

LE CHOIX D'UNE METHODE DE TRAVAIL



Un que
l'étève des E.A.C. attend
impatiemment chaque mois.

Publicité E.A.C.
Entre-deux guerres

2.1. DEUX INFORMATEURS PRIVILEGIÉS : LE BULLETIN MENSUEL
"CERCA" ET LA REVUE DES ANCIENS "ELITES" COMME BASE DE
DE NOTRE CORPUS

Avant de nous engager plus avant dans la découverte du C.E.R.C.A., il faut nous arrêter quelque peu pour présenter la méthode de travail, dans ses différentes phases, qui nous a permis de progresser dans la connaissance d'un système éducatif à la vie foisonnante dont nous voulions tenter de saisir la spécificité.

Dans une phase de documentation préalable, tandis que nous étions en quête d'une bibliographie pouvant intéresser notre sujet d'étude, auprès des deux Centres de Documentation du S.E.A.R.A. et du C.E.R.C.A., nous arrivions à reconstituer la collection à peu près complète des bulletins adressés aux élèves inscrits et aux anciens pour la période dont nous nous proposons l'investigation.

L'inventaire que nous en faisons nous permet de dénombrer soixante trois volumes, totalisant trois cents numéros du Bulletin Mensuel Cerca , et cent vingt cinq numéros de la revue Elites . Nous décidions d'en faire la principale source de notre documentation.

Mais comment appréhender cette masse documentaire énorme ? Et comment constituer le corpus à prendre effectivement en compte pour le soumettre aux procédures de l'analyse ?

C'était la première année de lancement de notre étude et nous avons pu suivre le Cours du Collège Coopératif Rhône-Alpes dirigé par Monsieur Maurice Manificat, notre Directeur de Recherche, dont les séances se tenaient le samedi à Lyon.

C'est ainsi que nous prenions d'abord connaissance de son travail de recherche sur Taïze (1) dont le principal support de l'analyse est constitué par un corpus journalistique. Nous découvrons aussi, peu à peu, la méthode préconisée et pratiquée par le Laboratoire de Recherche, créé en 1979 conjointement par Christian Hermelin et Maurice Manificat.

Un groupe de chercheurs, en lien avec le journal Le Monde, s'efforce de préconiser une méthode permettant d'une part de repérer les émetteurs de l'information (qui informe ?), et d'autre part de repérer et d'analyser le contenu de cette information (ce qui est dit).

Cette participation à l'élaboration commune et à l'affinage d'une méthodologie leur permet de mener à bien,

(1) MANIFICAT (Maurice). TAIZE, son expérience et ses images. Thèse pour Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines, Université Jean MOULIN, Lyon III, 1977.

simultanément, un travail personnel touchant aux domaines les plus variés (2). Enfin, nous devions par la suite, voir ces méthodes appliquées dans la thèse sur la JAC de Gaston Paravy (3) et, peu après, par Daniel Wilk dans son mémoire sur "La représentation de Jean-Paul II dans la Presse Quotidienne Française"(4). Nous pensions qu'une telle méthodologie pouvait nous être d'un grand secours dans la première phase d'exploration de notre système éducatif, mais aussi dans les phases ultérieures pour une analyse plus affinée de telle ou telle dimension propre à ce système.

Certes, des démarches parfois infructueuses et un temps limité nous ont conduite à renoncer à camper les personnalités des "Émetteurs" autrement que de façon sommaire. En revanche, la seconde étape, l'analyse thématique de contenu, constituera l'infrastructure de tout notre édifice.

(2) Le séminaire travaille autour des axes suivants :

1. L'objet de la recherche ; sa délimitation dans un champ de pratique et dans un espace historique.
2. Le repérage et la collecte des articles de presse :
 - l'organisation d'un service de documentation de presse,
 - la formulation et la précision d'une demande auprès et avec un service de documentation,
 - la reproduction des articles repérés.
3. Le traitement des matériaux :
 - traitement matériel :
 - . le découpage des articles,
 - . la constitution du corpus,
 - . la numérotation du corpus ;
 - traitement analytique :
 - . l'analyse thématique,
 - . le repérage et l'analyse des sources de l'information".

(Extrait d'une note du Collège Coopératif Rhône-Alpes, 72 rue de Vendôme, 69006 Lyon, intitulée : "Groupe associé Journal Le Monde - Collège Coopératif Rhône-Alpes - Séminaire de Recherche sur l'écriture de Presse").

(3) PARAVY (Gaston). La J.A.C. Mouvement d'éducation, sa représentation dans le journal LA CROIX (1929-1962). Thèse de Doctorat de 3ème Cycle en Services de l'Éducation, Université Lyon II, 1981.

(4) WILK (Daniel). La représentation du Pape Jean-Paul II dans la presse quotidienne française, lors de son élection, 17 au 20 octobre 1978. Mémoire de D.H.E.P.S., Université Lyon II, 1982.

Tout n'était pas utile à notre problématique générale dans la masse documentaire dont nous disposions. Mais comment trier dans le foisonnement d'informations offertes par les archives ?

"La recherche suppose par rapport à l'objet d'étude, le recul de l'observateur. Seule, en effet, une observation rigoureuse, une démarche d'objectivisation passant par un certain carcan méthodologique qui permette d'éviter les pièges de la pure subjectivité, offre quelques garanties scientifiques".

Cette remarque très pertinente de Christian-Hermelin (5) nous inspire un certain nombre de réflexions d'ordre méthodologique préliminaires à l'élaboration du traitement des documents en notre possession. Et d'abord, pour savoir quoi observer et quelle information retenir, il faut avoir précisé l'objectif de la recherche et la méthode de traitement. La définition de l'objectif est primordiale en ce sens qu'elle établit le but de la recherche. L'étude d'un phénomène social peut donner lieu à la poursuite d'objectifs divers. En effet, le choix de l'un d'entr'eux ne peut se faire que par le chercheur lui-même, car il relève du lien étroit qui relie ce dernier avec son domaine de recherches. Définir l'objectif de la recherche c'est se demander : "Quelle information dois-je obtenir, quelle est la question que je me pose et à laquelle je cherche une réponse ?"

L'objectif diffère de la problématique, de laquelle il doit être dissocié. En effet, si l'objectif de la recherche en précise le but, la problématique, elle, détermine une interrogation centrale qui conduit la recherche.

(5) HERMELIN (C.). "De la Méthode au méthodique en analyse de presse" Paris, 1981, 7 pages, note inédite cité par WILK (Daniel), op. cit., p. 11.

Cependant, construire une problématique ou formuler une hypothèse de recherche exige une grande familiarité avec son objet d'étude et une certaine expérience en matière de recherche. Selon qu'elle est présente ou non, le chercheur se trouve placé dans deux situations différentes appelant aussi deux méthodes différentes :

- l'une impliquant une démarche qui pourrait être qualifiée : a priori
- l'autre, une démarche a posteriori

Même si l'on doit finalement ne retenir que l'une d'elles, il semble opportun de tracer les grandes lignes de l'une et de l'autre.

a) Démarche a priori

Une telle démarche nécessite avant tout que, d'une part, l'objectif de la recherche soit précisé, et que, d'autre part, le chercheur dispose déjà d'une problématique. Dès lors seront données des réponses provisoires à l'interrogation que représente cette problématique, ce sont les hypothèses. Celles-ci vont fixer les directions à la recherche qui doit en outre les vérifier ; elles imposent donc une méthode d'analyse en fonction de leur contenu et des résultats escomptés. Des thèmes définis à l'avance, seront repérés en rapport avec ces hypothèses. Alors, une grille thématique élaborée a priori permettra de faire apparaître les thèmes retenus. Ainsi, la recherche portera sur le repérage de la présence et (ou) l'absence, de même que de la fréquence de ces thèmes. A ce stade, le travail est d'ordre quantitatif et, par conséquent, descriptif. Une autre étape consistera à interpréter ces résultats, à établir des relations entre ces différents thèmes et les hypothèses émises pour les vérifier soit qu'elles se trouvent confirmées par les données recueillies

ou au contraire, infirmées totalement ou partiellement.

Précisons enfin que l'on ne s'intéressera pas obligatoirement à la totalité des thèmes développés, mais uniquement à ceux que l'on choisira de retenir, même si cette perte d'information demeure un inconvénient inhérent à la méthode.

Cette première démarche suppose donc une familiarité du chercheur avec l'objet de sa recherche. Elle requiert, en outre, que le chercheur ait lui même déjà sa propre représentation de son objet d'étude pour pouvoir formuler des hypothèses pertinentes.

b) Démarche a posteriori

Si, de la même façon que pour la démarche précédente, l'objectif de la recherche est ici précisé, en revanche, le chercheur ne dispose d'aucune problématique ou d'aucune hypothèse de recherche, même s'il peut exister l'ébauche d'une démarche hypothétique.

Quoiqu'il en soit, aucune problématique n'est retenue (même si certains de ses éléments peuvent exister). De ce fait, la méthode sera exploratoire. Elle permettra d'interroger ou d'explorer le corpus, sans direction précise, pour en extraire la totalité des thèmes énoncés. Pour ce faire, le contenu du corpus est pris exhaustivement, aucun thème ne devant en être éliminé. Ces différents thèmes relevés donnent ainsi lieu à l'établissement d'une grille d'analyse a posteriori.

C'est au terme de ce premier travail d'inventaire et de catégorisation que pourront émerger une problématique et des hypothèses, déterminant à leur tour des directions de recherche.

Selon le corpus, le chercheur pourra choisir d'étudier tout ou partie des thèmes découverts. Cette méthode exploratoire est, en elle-même, descriptive et quantitative et doit permettre de déboucher sur une analyse qualitative.

2.11. Repérage "a posteriori" des rubriques du Bulletin Mensuel Cerca et de la revue Elites

Pour ce qui est de notre étude, il s'avère qu'au point de départ, nous nous trouvions avoir à notre disposition les archives comportant la collection complète des Bulletins Mensuels Cerca et du Bulletin des Anciens Elites, soit 64 volumes totalisant quelques 20 000 pages. Sous l'instigation de notre Directeur de Recherche, nous décidions d'appuyer notre étude sur cette masse documentaire nous apportant une information de première main sur la période qu'elle recouvrait - c'est-à-dire de 1927 jusque vers 1960. Mais, aucune problématique particulière ne se dessinait dans notre esprit.

Nos engagements dans le domaine de la formation des enseignants de collèges agricoles et donc, à la fois, notre double intérêt pour les sciences de l'éducation et pour tout ce qui touchait à l'histoire des étapes du développement rural, nous suggéraient un objectif, mais qui pouvait apparaître très vaste. Puisque nous nous trouvions face à un Système Educatif, Agricole, Catholique, par correspondance, nous pouvions nous fixer comme but le repérage de son évolution pédagogique à partir des trois composantes de tout système éducatif : les finalités, la nature des contenus programmés, la représentation de l'éducabilité de l'élève ; et des deux niveaux représentés par les structures qu'on décide de mettre en place, et des méthodes qu'on croit le plus appropriées pour intégrer et articuler les trois facteurs énoncés.

Recueillir toute l'information nécessaire pour établir les caractères spécifiques de tous ces éléments constitutifs du CERCA ne nous ferait pas courir le risque de devoir tout retenir du contenu des archives pour constituer le corpus. Cependant, nous ne pouvions faire l'économie de cette première "auscultation systématique" des deux collections de bulletins Cerca et Elites, pour nous faire une idée précise du genre d'information que nous pourrions y trouver et acquérir ainsi une familiarité avec notre objet d'étude qui nous faisait cruellement défaut. Nous avons donc entrepris, selon une démarche a posteriori, le repérage de toutes les rubriques, ou thèmes d'articles, contenues dans cette masse d'archives couvrant environ trente six années scolaires.

2.12. Le bulletin mensuel "CERCA" : Caractéristiques du "contenant"

Deux grandes classes de rubriques nous apparurent très vite comme constantes tout au long des 340 numéros de la collection B.M. (6) parus de façon ininterrompue de septembre 1927, date de la fondation du C.E.R.C.A., à juillet 1966, époque où celui-ci achevait une profonde mutation dans son organisation et ses enseignements, conséquence de la nouvelle organisation de l'ensemble de l'Enseignement Agricole public et privé prévue par la loi de 1960. Et nous avons entrepris d'estimer, en nombre de pages, la surface rédactionnelle occupée par ces deux grandes classes d'articles, ainsi que celle des rubriques qu'elles contenaient. Nous voulions pouvoir caractériser le "contenant" de l'information dans l'"espace" documentaire et caractériser dans le temps le "contenu", c'est-à-dire les différents sous-thèmes, leurs variations et ce qu'ils nous révèlent des évolutions de l'Institution Educative C.E.R.C.A. dans ses différentes composantes.

(6) Nous utiliserons dorénavant les abréviations B.M. pour désigner les bulletins mensuels C.E.R.C.A..

Concernant le "contenant", nous décidions de retenir 315 B.M. comme base de notre corpus, des origines en 1927 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1962-1963, soit 36 années pleines. Il nous faut d'abord signaler la disparition de 8 B.M. de l'année scolaire 1958-1959, ce qui ramène le nombre de B.M. exploitables de 315 à 307.

Le rythme de parution moyen était de 8 et, le plus souvent, 9 Bulletins par an (le Bulletin de Juillet étant généralement couplé avec celui de Juin, celui du mois d'Août couplé avec Septembre). Mais il n'est pas rare d'observer des irrégularités de parution autres que celle des vacances, irrégularités surtout fréquentes les premières années et pendant la guerre, mais aussi au gré de vicissitudes aux causes non identifiées, telles qu'en connaît tout organisme vivant, et c'est bien ainsi que nous est apparu le C.E.R.C.A. tout au long de cette première observation. Ces bulletins ont été reliés : les trois années de lancement constituent le premier volume et, à partir de 1930, on enregistre généralement un volume par année scolaire, soit 31 volumes exploitables, totalisant environ 14 200 pages.

Il faut remarquer, ce qui ne va pas sans remettre en cause l'homogénéité du corpus, que la formule B.M. du C.E.R.C.A. a cessé avec le numéro 229, d'octobre 1952 pour l'ensemble des élèves adultes, l'année même où le C.E.R.C.A. fête son 25ème anniversaire. La raison en est donnée au début du numéro de rentrée :

"... Les nouveaux règlements des Services Postaux ne nous accordent plus le tarif des revues, mais celui des imprimés, ce qui veut dire que l'envoi de l'exemplaire nous coûterait 10 Francs au lieu de 50 centimes, soit une dépense annuelle, rien que pour le

timbrage, d'environ un demi-million. Il nous est impossible d'assurer une telle charge.

Les compte-rendus et les avis vous seront expédiés avec les devoirs. Il ne paraîtra plus que quatre numéros par an.

Désormais, chaque élève recevra la revue *Elites*. Les Anciens du C.E.R.C.A. qui rédigent *Elites* sont heureux, en envoyant leur revue à leurs jeunes camarades, de les tenir ainsi au courant des questions professionnelles et sociales qui les préoccupent. C.E.R.C.A. en vous disant adieu au début de cette nouvelle année, vous souhaite bon courage et vous invite à un fructueux travail". [7]

Ce tournant, pris pour des raisons financières, aura pour conséquences de renforcer le lien entre les grands élèves du C.E.R.C.A. et les Anciens et d'exercer une fonction d'entraînement par le témoignage de leurs innovations. Le B.M. continuera de paraître, ainsi que le précise la note, prenant une fois sur deux le nom de "feuille de liaison". Mais il perdra de nombreuses rubriques, dont deux intéressent particulièrement notre sujet : le "*mot du Directeur*" et les compte-rendus de devoir de tous les niveaux de formation supérieurs, y compris celui de sociologie, dont nous souhaitions faire une analyse thématique ainsi que nous le montrerons plus loin.

D'autres "*incidents de parcours*", concernant le "*contenant*", vinrent compliquer notre tâche. L'un d'eux, qui touche à l'une des spécificités du "C.E.R.C.A." des premières années, consistait dans la diffusion, auprès de toutes les catégories d'élèves, des enseignements propres à chacune, notamment par le biais des compte-rendus, de sorte que les

(7) B.M. C.E.R.C.A., n°228, octobre 1952, p. 26.

jeunes filles pouvaient avoir accès aux compte-rendus prévus pour les jeunes gens, paysans et artisans, et réciproquement. Cela constituait une ouverture incontestable et un enrichissement culturel, à un moment où les programmes étaient loin de connaître les surcharges que nous déplorons aujourd'hui.

En 1941-1942, en effet, pour des motifs que nous analyserons plus loin, les effectifs doublent ; le C.E.R.C.A. atteint le chiffre record de plus de 13 000 élèves. D'où la décision de diffuser deux éditions des B.M. : une pour les jeunes gens paysans et artisans, une pour les jeunes filles paysannes et artisanes. L'année 1942-1943, le Bulletin titra jusqu'à cinq éditions différentes : édition n° 1 Paysans (Cours Normal, Cours Supérieur, Maîtrise, Pédagogie) ; édition n° 2 Paysans (Apprentissage) ; édition n° 3 Paysannes ; édition n° 4 Artisans ; édition n° 5 Artisanes. Cela, de janvier à la fin de l'année scolaire afin de dissocier les compte-rendus des différentes sections qui auraient sinon conféré au B.M. un nombre de pages dépassant les normes exigées pour les revues. En revanche, les articles de la classe "*Vie du C.E.R.C.A.*" étaient reproduits textuellement dans les cinq éditions.

Deuxième incidence de ce gonflement des effectifs : les "*questionnaires*" furent eux aussi dissociés du Bulletin Mensuel. Chaque catégorie d'élèves recevra désormais ceux qui lui sont destinés, tous en bloc au début de l'année scolaire. De ce fait, à partir de 1942, les questionnaires furent reliés à part. Chaque remaniement important faisait l'objet d'un nouveau reliage. Il y en eut cinq de 1942 à 1955.

Cette première étape, sorte de phase de pré-analyse faite en feuilletant les bulletins nous a conduite à l'élaboration d'une grille d'analyse pour chaque collection de Bulletins Cerca et Elites.

2.13. Grilles d'analyse des Bulletins Mensuels "CERCA"

Leur établissement souleva bien des difficultés car nous devions procéder par tâtonnement, volume après volume. Ce devait être un travail long, en raison de l'importance de la surface rédactionnelle ; complexe, car l'expansion fulgurante du CERCA jusqu'en 1943 et, ensuite, ses multiples adaptations, rendaient constamment inopérantes nos grilles d'observation, nous obligeant à des réajustements incessants ; complexité décuplée par les modifications dans la composition des bulletins introduits au gré des changements dans les équipes de rédaction, des trouvailles émanant de leur ingéniosité créatrice, ou simplement des contraintes budgétaires qui, peu à peu, modifient profondément la conception de ces bulletins et, par suite, des fonctions éducatives qui leur furent dévolues.

C'est ainsi que pour les douze tableaux qui couvrent, de trois en trois ans environ, la période étudiée de trente six années, nous fûmes dans la nécessité de remanier neuf fois la grille. Nous en faisons, ci-après, apparaître six sur les neuf, plus caractéristiques des différentes périodes.

L'observation des deux premiers fragments de grille présentés ci-dessous, représentatifs de bulletins situés à deux époques assez éloignées l'une de l'autre, telles que 1927 et 1945, montre une constance relative des rubriques

de la classe "Vie et organisation du CERCA".

1 - BULLETINS MENSUELS : E.A.C.A. 1927

Année	N° D.M.	Nombre de pages	VIE ET ORGANISATION DE L'E.A.C.A.					Lois Diverses
			Mot du Directeur	Avis pratique	Façon de vivre	Régiment	Programme	
1927								
Sept.	1	4	But et esprit 1			2	1	
Oct.	2	4	Aux amis 1	0,5				
Nov.	3	7	Nous vivons 2				0,5 Bibl.	1 Statut EACA

2 - BULLETINS MENSUELS : C.E.R.C.A. 1945

Année	N° D.M.	Nombre de pages	VIE ET ORGANISATION DU C.E.R.C.A.							
			Mot du Directeur (1)	Avis pratiques	Nouvelles familles	Programme bibliothèque	Façon de vivre	Règlement	Lois Diverses	Sommaire Publicité
1945										
Oct.	162	16	1 Ce que vous devez être	Prats 2	2 stat.	9			6 Pour faire mieux Enquête	2
Nov.	163	12	1 Par quoi commencer	1	2				5 Mobilisés Anciens	2

En revanche, les rubriques se situant à l'intérieur de la classe "Enseignements du CERCA", nous entraînaient à de multiples réajustements. Les apparitions et disparitions de rubriques seront les témoins :

- des diverses catégories d'élèves qui peuvent successivement bénéficier des cours et des sections permanentes ou filières créés pour chacune d'elles ;

- des sections spécialisées à tel ou tel groupe : horticulture, par exemple, pour les paysans, coupe pour les jeunes filles, ou bien proposées à tous les élèves à partir

- d'un certain niveau : Pédagogie par exemple ;
- des différents niveaux de cours pour chaque filière : (Apprentissage, Cours Normal, Cours Supérieur, Cours de Maîtrise) ;
- des matières introduites pour chaque niveau de cours ;
- enfin, des questionnaires et compte-rendu de devoir pour chaque matière.

E.A.C.A. 1 Septembre 1927 - Septembre 1930												
ENSEIGNEMENTS de L'E.A.C.A.												
E.A.C.A. (jeunes gens)						E.M.A.C.A. (jeunes filles)						
Cours Normal				Elevage	Viticult.	Cours élémentaire	Cours Normal					Sommaire
Ens. Agric.		Ens. Social					Social		Ménager		Agricole	
Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	
1,5		1										
1,5		1										0,5

E. E. C. A. A. ENSEIGNEMENT RURAL PAR CORRESPONDANCE D'ANGERS 3 Oct. 1933 - Janv. 1934																						
ENSEIGNEMENT DU D. E. R. C. A. A.																						
E.A.C.A. (jeunes gens)					E.M.A.C.A.					E.E.R.C.A.A.												
C. Maîtrise		C. Supérieur		C. Normal		C. Préparat.		C. Supérieur		C. Normal		C. Préparatoire		C. Supérieur		Cours Normal						
Agric. Vitic. Socio.		Agr. Zoo. Vitic. Soc.		Agr. Zoo. Vitic. Soc.		[niveau primaire]		Ménag. Social		Agric. Ménag. Socio.		Agric. Ménag. Socio.		Compt. Arith. géom. Dessin		Compt. Arith. Géom. Dessin		1 ^{re} année				
Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	
		2,5		2,5		1,5				3		1						3		4,5		
		0,5		2,5		1,5				3		1								3		3
		1		3		1				3		1,5								3		3
introduit. sociologie																						

C. E. R. C. A. A. 6 Sept. 1940 - Juillet 1942																					
La loi du 5 Juillet 1941 rend obligatoire la formation professionnelle pour 14 - 17 ans																					
ENSEIGNEMENT DU C. E. R. C. A. A.																					
E.A.C.A. (jeunes gens)				E.M.A.C.A. (jeunes filles)				E.E.R.C.A.A. (artisans)				ARTISANES				MONITEUR		C. SPECIAL TECHNOL.			
C. Maîtrise		C. Supér.		C. Norm.		C. Appr.		C. Supér.		C. Norm.		Apprent.		C. Supér.		C. Norm.		C. Supér.		C. Norm.	
Syndicalisme Soc. rurale		Agr. Vit. Socio.		Agr. Zoo. Vit. Soc.		Agr. S. Nat. Socio. Franç.		C. Supér.		C. Norm.		Apprentissage		C. Supér.		C. Norm.		C. Supér.		C. Norm.	
Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR	Q	CR
		0,5		5		4		2,5	3,5	6		3,5	4,5			0,5				3,5	2
		1		2,5		4		2	4,5	4,5		3	5			1,5				3	2,5

Le fait de la dissociation des questionnaires du B.M. à la rentrée 1942-1943, en raison du nombre trop important d'élèves, puis de celle des compte-rendus pour toutes les formations supérieures à l'apprentissage envoyés désormais seulement aux élèves concernés, en même temps que les corrigés individuels, eurent pour effet l'amenuisement progressif du nombre de rubriques de la classe "Enseignements "C.E.R.C.A." que l'on peut observer sur les échantillons des tableaux proposés ci-dessous. Cette démarche pour explorer les contenus du B.M. Cerca, nous décidions de l'appliquer à la revue des Anciens Elites.

C. E. R. C. A.											8 Octobre 1945 - Novembre 1947			
Comptes - rendus														
PAYSANS			PAYSANNES			ARTISANS BUREAUX		ARTISANES			SECTIONS SPECIALISEES		Cours de base	
Apprentis	C. Normal	C. Supér.	Maîtrise	Apprentis	C. Normal	S. Supér.	Apprentis	C. Normal	Apprentis	C. Normal	C. Supér.	Pédagogie (2 ans)		Coupe (3 ans)

C. E. R. C. A.											10 Août 1950 - Mai 1955					
Comptes - rendus																
PAYSANS			PAYSANNES			ARTISANS		ARTISANES			SECTIONS SPECIALISEES		Radio-Instruments J. Pierre GENIA			
Apprentis	C. Normal	C. Supér.	Maîtrise	Apprentis	C. Normal	C. Supér.	Apprentis	C. Normal	Apprentis	C. Normal	C. Supér.	Pédagogie		Coupe	Horticult. Arboricul.	Mécanique

C.E.R.C.A. 12 Juill. 57 - Sept. 61			
Comptes-rendus			
C. pour J. gens	Cours pour jeunes filles	Jeunes gens C. de compt.	
Apprentiss. agricole	Apprentiss. paysanne	Apprentiss. artisans	Cours de base

2.14. La revue des Anciens : "ELITES"

Caractéristiques du "contenant" :

Le "mot du Directeur" du B.M. du C.E.R.C.A. n° 99 de l'été 1938 fait état d'un projet d'Amicale pour les Anciens ; dans le n° 100, il est précisé qu'il s'agit d'une Amicale de travail. Le C.E.R.C.A. a onze ans et totalise près de 5 000 élèves. Trois des quatre grandes filières sont en place : celle destinée aux Paysans : E.A.C.A., aux Paysannes : E.M.A.C.A. et aux Artisans : E.R.A.C.A. (8)

E. A. C. A. (Jeunes Gens)

Études Agricoles par Correspondance d'Angers

Cours d'Apprentissage	(1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e années)
Cours Normal	(1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e années)
Cours Supérieur	(1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e années)
Cours de Maîtrise	

E. M. A. C. A. (Jeunes Filles)

Études Ménagères Agricoles par Correspondance d'Angers

Cours d'Apprentissage	(1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e années)
Cours Normal	(1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e années)
Cours Supérieur	(1 ^{re} , 2 ^e années)
Cours de Maîtrise	

E. R. A. C. A. (Artisans ruraux)

Études Rurales Artisanales par Correspondance d'Angers

Section	Générale - Bois - Fer
Cours Normal	(1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e années)
Cours Supérieur	(1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e années)

(8) Nous reportons ici le sens de ces sigles qui resteront en vigueur jusqu'à la création de la 4^{ème} filière destinée aux Artisanes à la rentrée 1941-42, date à laquelle la désignation des filières deviendra Paysans, Paysannes, Artisans, Artisanes., jusqu'en 1960 et au delà.

Le nombre croissant d'élèves dans la filière Apprentissage rendait urgent de démultiplier le nombre des Moniteurs pouvant diriger, au niveau communal ou intercommunal, un groupe d'étude ; les Anciens issus des Cours Normal, Supérieur et de Maîtrise pourraient jouer ce rôle si le C.E.R.C.A. les y incitait par le biais de l'Amicale. D'autre part, les Anciens souhaitaient garder un lien avec le C.E.R.C.A. auquel les avait rattachés 3 ans, 6 ans ou même 10 ans d'études, et partager leurs expériences. C'est ainsi que naquit, en 1938, l'Amicale des Anciens et son bulletin Elites.

Nous avons retrouvé la trace d'une vingtaine de numéros seulement du Bulletin des Anciens avant la guerre (9). Sa parution est mentionnée dans le Bulletin du C.E.R.C.A. Mais le P. Guilloux, Directeur Général de l'E.S.A. et du C.E.R.C.A., en post-scriptum de son éditorial "Soutiens du Front" ... du B.M. n° 112 de Décembre 1939 note :

"Pour la durée de la guerre, le Bulletin Elites paraîtra dans le bulletin du C.E.R.C.A. sous le titre "Courrier des Soldats".

"Que les élèves qui font partie du groupement 'Elites' nous écrivent lettres et articles. Ils donneront ainsi l'exemple de la fidélité et du progrès dans la profession, poursuivie malgré toutes les difficultés actuelles".

De fait, la rubrique "Courrier des Soldats" se retrouve dans chaque numéro de Décembre 1939 à Juin-Juillet 1940, totalisant 18 pages; puis absence d'articles pendant deux années scolaires : 1940-41 et 1941-42 ; la rubrique reparait dès le numéro de la rentrée 1942-43 ; nouvelle densité d'articles jusqu'en Décembre 1943, sous l'appellation de "Coin des Anciens" (80 pages pour 8 numéros) ; nouvelle éclipse de la rubrique en 1944. Elle reparaitra à partir de Janvier 1945,

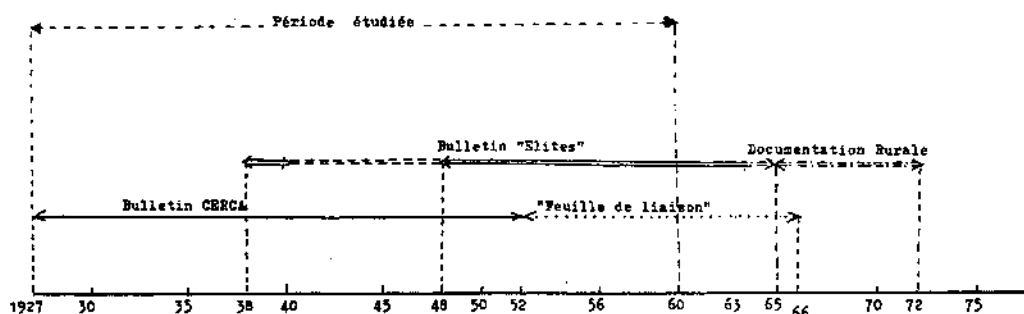
(9) Nous remercions vivement M. RONDEAU, un des premiers Maîtres en Agriculture et ancien Président de l'Amicale, d'avoir bien voulu nous les communiquer.

pour se maintenir de façon à peu près continue jusqu'au numéro 227, d'Octobre 1952, date qui marque la suppression de l'envoi des bulletins du C.E.R.C.A. aux élèves inscrits à un niveau d'étude supérieur à l'Apprentissage. Les sujets traités sont des plus variés : essentiellement les nouvelles des soldats en 1940, le retour des mobilisés en 1945-46, ensuite divers articles traitant de culture paysanne, de nouveautés législatives, des productions, de mécanisation, etc...

En Mai 1948, l'Amicale est relancée à l'occasion d'une réunion des Moniteurs et des Anciens. La décision est prise de faire revivre aussi le Bulletin des Anciens Elites qui va paraître d'Octobre 1948 à fin 1972, au rythme moyen de 9-10 numéros par an de 1948 à Décembre 1957, de 6 numéros par an de Janvier 1958 à Décembre 1964, pour devenir trimestriel de Janvier 1965 à 1972. L'ensemble des Bulletins Elites sont regroupés en 24 volumes par année civile.

A partir de 1965, le Bulletin des Anciens changea de titre (le terme Elite ne paraît plus qu'au bas de la couverture pour marquer la continuité avec le passé) ; il prend désormais le nom de Documentation rurale ((10)).

Si l'on met en parallèle les périodes de parution des deux périodiques au cours de l'histoire du C.E.R.C.A., on obtient le schéma suivant :



(10) Un bulletin continue, au delà de cette date, à relier les Anciens dont nous n'avons pas suivi l'évolution, la période présente ne faisant pas l'objet de notre étude.

2.15. Grille simplifiée pour l'analyse de la revue :
"ELITES"

Il fut possible aussi de regrouper les différents articles de la revue Elites sous deux grandes classes "Vie de l'amicale" et sujets d'ordre technique, professionnel et social.

Nous donnons ci-après la liste des rubriques et sous-thèmes qui furent le plus fréquemment traités dans cette période de 1952 à 1963 où la revue, envoyée aussi aux élèves inscrits au C.E.R.C.A., allait leur offrir l'exemple des réalisations novatrices de leurs aînées et leur donner une plus grande ouverture pratique aux problèmes de la profession.

VIE DE L'AMICALE					DOCUMENTATION	
Not de l'aumonier	Nouvelles de famille	Listes Anciens Nouvelles adhésions	Relations extérieures JAC, ESA...	Assemblées Générales J. étude	Améliorations Prod. Animales et Végétales	Motorisation et mécanisation

(suite)

FORMATION ET TEMOIGNAGES					
Amélioration Equipement habitat Install. Jeunes	Amélioration Batiments d'exploitation	Foncier Exploitation familiale	Assainissement : irrigation drainage	Comptabilité Fiscalité Gestion	Productivité Commercialisation

(fin)

DOCUMENTATION FORMATION ET TEMOIGNAGES					
Organisation Professionnelle	Voyages d'étude Stages	Travail féminin Ferme et maison	Formation post-scolaire et éducation	Problèmes sociaux M. rural	Divers

Nous n'exploiterons pas de façon systématique les apports de la revue Elites comme pour celle des B.M. Cerca, cela n'étant pas exigé par notre problématique. De même, ne soumettrons-nous les rubriques, dans cette étude, ni à calcul de fréquences, ni à calcul de surface rédactionnelle. Cependant, les thèmes que les Anciens ont choisi d'aborder dans leur revue Elites nous renseignent sur les préoccupations de la paysannerie des années 50-60 et les principaux domaines d'innovation intéressant ces agriculteurs déjà formés.

2.20. Quelle utilisation allons-nous faire de la grille d'analyse du B.M. "CERCA" ?

Rendus à ce point de la description de notre démarche, nous sommes amenée à formuler quelques réflexions sur les particularités qui ont résulté de l'application des méthodes d'analyse de l'écriture de Presse à notre objet d'étude.

Une première remarque nous est inspirée par la nature du matériau documentaire à partir duquel on désire constituer un corpus. Lorsque celui-ci est constitué à partir de journaux d'information et d'opinion, le chercheur, qui a délimité son objet d'étude dans un champ de pratique et dans un espace historique, et s'est fixé un objectif précis tel que, par exemple, la saisie des représentations véhiculées par un quotidien sur un personnage, un événement à un moment donné, se trouve devant la situation classique préparatoire à toute analyse de contenu. A savoir :

- repérer et collecter les articles du ou des quotidiens étudiés, se rattachant au sujet à traiter,
- reproduire ces articles et les soumettre à un traitement matériel (de découpage, de présentation, de numérotation et de photocopie des matrices) au terme de quoi il aboutit à la constitution d'un corpus maniable. C'est de l'observation de ce corpus que sera élaborée une grille qui permettra de soumettre ce texte à un traitement analytique en lien avec

les objectifs visés.

Mais dans le cas de notre étude, la masse documentaire dont nous disposions présentait des caractéristiques sensiblement différentes d'une collection de revues mensuelles d'information. En effet, les trois cents numéros du B.M. Cerca, recouvrant la période considérée, offrent un certain matériel d'information et d'opinion assimilable à l'écriture de presse. Mais leur fonction première est plus fondamentalement d'ordre didactique et éducatif, de sorte que toutes les rubriques ont une signification dans le fonctionnement du système. Mais alors fallait-il considérer les quatorze mille deux cents pages comme constitutives de notre corpus ?

Dans un premier temps, celui que nous venons de décrire dans ce chapitre, cet ensemble constitue, en effet, une sorte de corpus provisoire qui a fait tout entier l'objet d'une première observation. Phase de pré-analyse qui n'a donné lieu à aucun traitement matériel. Mais tout était-il également utile à notre objectif ? Nous voulions caractériser l'évolution pédagogique du CERCA à partir des cinq éléments constitutifs de tout système d'éducation que sont, avons-nous dit : un ensemble de finalités, commandant certains types de contenus, en vue d'une population d'élèves présentant telles particularités sociologiques et psychologiques déterminées ; et mises en oeuvre dans une institution et avec des méthodes adaptées. Tout ne serait pas également utile, mais du moins étions-nous en mesure de savoir où, c'est-à-dire à partir de quelles rubriques, nous pourrions trouver les informations ou données objectives nécessaires à la connaissance du système, et les données subjectives ou représentations, par lesquelles les dirigeants du CERCA appréhendaient la réalité des élèves de la paysannerie, qui leur dictaient la direction à donner à l'enseignement et la pédagogie à mettre en oeuvre.

Ces considérations commandèrent la suite à donner à nos investigations qui allaient maintenant prendre trois directions.

2.21. Première direction de recherche : Le calcul de la surface rédactionnelle

Peut-être nous suggérerait-il des hypothèses fructueuses pour caractériser les structures et les méthodes. Une succession de sondages, à partir de certaines rubriques, nous permettrait de collecter les données quantitatives nécessaires pour vérifier ces hypothèses ; comme aussi d'établir les évolutions des courbes des populations d'élèves touchées par le CERCA. Ce sera l'objet de notre chapitre III et nous y inclurons les remarques méthodologiques nécessaires à la compréhension du mode d'établissement des résultats.

2.22. Deuxième direction de recherche : L'analyse thématique a posteriori de la rubrique "le mot du directeur"

Il ouvre chaque bulletin mensuel Cerca. Il représente un corpus de trois cent cinquante pages et 2 % de la surface rédactionnelle totale.

En étudiant ces articles parus au fil des mois, nous avions le sentiment de pénétrer dans une profondeur, bien au-delà du socle morphologique que nous livraient les règlements, programmes ou palmarès. Ils nous parurent très vite présenter un intérêt fondamental pour notre problématique. Nous formulons en effet l'hypothèse que, à travers ce discours des responsables du CERCA à l'adresse des élèves, transparaissaient non seulement l'image qu'ils se faisaient du monde des élèves à former, mais aussi l'image de l'homme, de la femme, du professionnel que ceux-ci devaient devenir. Conjointement, nous entrevoyions l'image que le CERCA se faisait de la paysannerie dans sa réalité sociologique, culturelle, voire spirituelle, ses liens avec les autres professions, la nation, l'Etat, le progrès ; mais aussi, et par contraste, la conviction de ce qu'elle pourrait être si... chacun des élèves acceptait tout l'effort que le CERCA exigeait, tirait tout le

profit de la formation qu'il lui offrait, intégrait les valeurs, les idéaux qu'il lui proposait, cultivait les vertus, les attitudes qu'il lui étaient enseignées. Enfin, un autre fruit escompté de ce repérage - à défaut d'avoir accès aux corrections individuelles de chacune des copies porteuses de la multiplicité des relations pédagogiques individuelles - fut la perception de quelque chose de la richesse et de la qualité de la relation pédagogique collective que le CERCA entretenait avec l'ensemble de ses élèves. Relation porteuse de motivation ; où s'exprimait l'attitude des éducateurs vis-à-vis des élèves, du milieu, de la société, et aussi certains aspects de la spécificité catholique de l'Institution CERCA.

La grille thématique pour les éditoriaux sera présentée au chapitre IV et les résultats de cette analyse serviraient de support aux chapitres IV, V, VI et VII.

2.23. Troisième direction de recherche : les contenus de "Sociologie" ou "Enseignement Social"

A première vue, le C.E.R.C.A. semblait utiliser indifféremment les deux termes pour désigner les questionnaires de cette catégorie de cours qui nous paraît avoir revêtu une importance particulière à Angers plus qu'ailleurs. Il s'agissait encore d'une hypothèse suggérée par cette première observation des B.M. et renforcée depuis par plusieurs interviews auprès de personnes proches, ou membres de l'équipe dirigeante au cours de cette période. La formation de bons professionnels ne pouvait se suffire de l'ensemble des cours techniques permettant la bonne marche de l'exploitation. Elle exigeait de plus des connaissances et la mise en oeuvre de toute une dimension sociale qui liait les agriculteurs entr'eux et pouvait seule permettre à la paysannerie de prendre sa vraie place dans l'ensemble du corps social.

"L'Enseignement Social" ou "Sociologie" nous semblait être au niveau des contenus, porteur des valeurs qui donnaient sens à un système de formation dont la charpente était constituée par une vaste palette de disciplines techniques. A défaut de pouvoir faire une analyse des manuels de sociologie, longue et dispendieuse, il nous semblait que les compte-rendus de devoirs devraient nous offrir un terrain documentaire suffisant pour repérer les thèmes les plus porteurs de l'idéologie CERCA. Comment nous fûmes amenée à formuler cette hypothèse, et pourquoi il nous parût suffisant d'interroger les Cours "d'Enseignement Social" des paysans pour apprécier valablement l'impact de ce contenu comme moyen de conduire les élèves vers les finalités entrevues, cela sera aussi développé dans le chapitre VIII.

Les trois directions que devrait prendre la suite de notre investigation étant établies il nous reste à rendre compte brièvement d'une phase préliminaire à l'analyse thématique des deux derniers "sous-corpus".

Le traitement matériel de l'information : Si nos grilles de pré-analyse furent établies en parcourant directement les nombreux tomes des deux types de revues étudiées, les grilles relatives à l'analyse des contenus des éditoriaux et des compte-rendus de "sociologie" nous obligèrent à un traitement matériel des articles, en vue de la constitution d'un corpus plus aisément maniable.

Pour cela, il fallait :

- repérer dans la revue Cerca, les pages des éditoriaux et des compte-rendus de "sociologie" ;
- les photocopier ;
- découper les articles et les présenter sur format 21 x 29,7, en ramenant la surface rédigée à une seule page, parfois en procédant à des réductions ;
- reporter pour chaque article le numéro du Bulletin, le mois, l'année, la ou les pages lorsque nécessaire ;
- photocopier les matrices (11)

(11) L'entreprise occupa nos loisirs professionnels de deuxième année de D.E.A., ainsi que les vacances et put être menée à bien grâce à la contribution amicale aussi bien que patiente et méticuleuse de nos amies Janine et Jacqueline. Pour ce travail fastidieux et requérant beaucoup de précisions, qu'elles soient ici encore remerciées.

Nous obtenions ainsi un premier corpus "Editoriaux" de 272 pages pour les éditoriaux de la revue Cerca de septembre 1927 à septembre 1961.

Enfin, nous obtenions un deuxième corpus "Sociologie" totalisant 295 pages, soit tous les compte-rendus de Sociologie des Cours Normal et Supérieur de la catégorie "Paysans" du n° 1 au n° 223, avril 1952, dernier numéro comportant un compte-rendu pour ces deux cours auquel nous avons ajouté, à toutes fins utiles, les compte-rendus "Sociologie" du Cours de Maîtrise, soit 58 pages supplémentaires, depuis sa création en 1934 du n° 74 jusqu'au n° 226, juin 1952, date de parution du dernier compte-rendu collectif par l'organe du bulletin mensuel. Ainsi l'évolution de la Sociologie nous échappe-t-elle pour toute la période 1952-1961. Les "bulletins de liaison", qui ont pris le relais à partir de cette date comportaient seulement les compte-rendus de Sociologie du Cours d'apprentissage que nous avons décidé d'exclure de nos analyses.

Nous devons signaler encore l'exclusion des compte-rendus (tous niveaux) destinés aux filles d'agriculteurs, aux artisans et aux artisanes. Cela peut paraître exclure une partie considérable de la réalité CERCA et en particulier sa dimension féminine, et nous le regrettons un peu. Nous pensons cependant pouvoir relativiser ce "manque", en précisant que l'observation attentive des directives données à ces différentes catégories d'élèves nous amène à conclure que l'Enseignement Social était conçu primordiallement pour les paysans. Madame Weyd, responsable de la section féminine, ainsi que nous l'observons plus haut, affirme elle-même avoir repris textuellement nombre de chapitres des manuels de Sociologie des Paysans, et les Artisans étaient eux aussi constamment renvoyés pour la Sociologie aux compte-rendus de la Section Paysans. On peut partiellement expliquer cela par le fait qu'il n'y avait qu'un manuel principal de sociologie pour toutes les filières, mais qu'il avait été essen-

tiellement pensé d'abord pour les paysans ; ceux-ci constituaient à notre avis la section pivot du CERCA. Nous aurons l'occasion, plus loin, d'en fournir un certain nombre d'explications.

Donc, la constitution des deux sous-corpus "*Mot du Directeur*" et "*Compte-rendus de Sociologie*" (étudiés au niveau de la filière Paysans) fut une décision qui s'imposa à nous comme pouvant nous permettre de mieux cerner la représentation de la Direction du CERCA concernant l'éducabilité des élèves par rapport aux finalités visées, à savoir une élite pleinement humaine et chrétienne pour la paysannerie française, qui contribuerait vraiment à lui faire prendre toute sa place dans la nation. L'enseignement de la Sociologie pouvait (en complément de l'enseignement technique) être considéré comme une des voies nécessaires pour réaliser la pleine cohérence des contenus avec les finalités.

CHAPITRE 3

LES ELEVES DU CERCA

STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT

METHODES

QUELQUES TRAITTS SPECIFIQUES



3.1. CE QUE LE CALCUL DE LA SURFACE REDACTIONNELLE DES RUBRIQUES DU B.M. ET LEUR OBSERVATION NOUS REVELENT DES CARACTERISTIQUES CERCA

L'originalité pédagogique de cette "Ecole d'Agriculture à domicile" issue, pour une part importante, des insuffisances et même du constat d'échec relatif des enseignements antérieurs, a été fortement infléchie à partir de 1932 par le P. Guilloux. Pour quels élèves ? à partir de quelles structures ? et avec quelles méthodes allait-elle trouver à s'exprimer ? Nous allons le demander à l'observation de diverses rubriques des deux grands thèmes "Vie et organisation du CERCA" et "Enseignements du CERCA".

Les grilles établies et le nombre de pages reportées pour chaque numéro de bulletin, nous pouvions procéder au calcul de la surface rédactionnelle. Cependant, les modifications continuelles évoquées nous amènent à regrouper les rubriques de la classe "enseignements" et à ne retenir que la surface occupée par les quatre grandes sections ou filières du C.E.R.C.A. et ses sections spécialisées.

BULLETINS MENSUELS

Surface rédactionnelle occupée par les rubriques

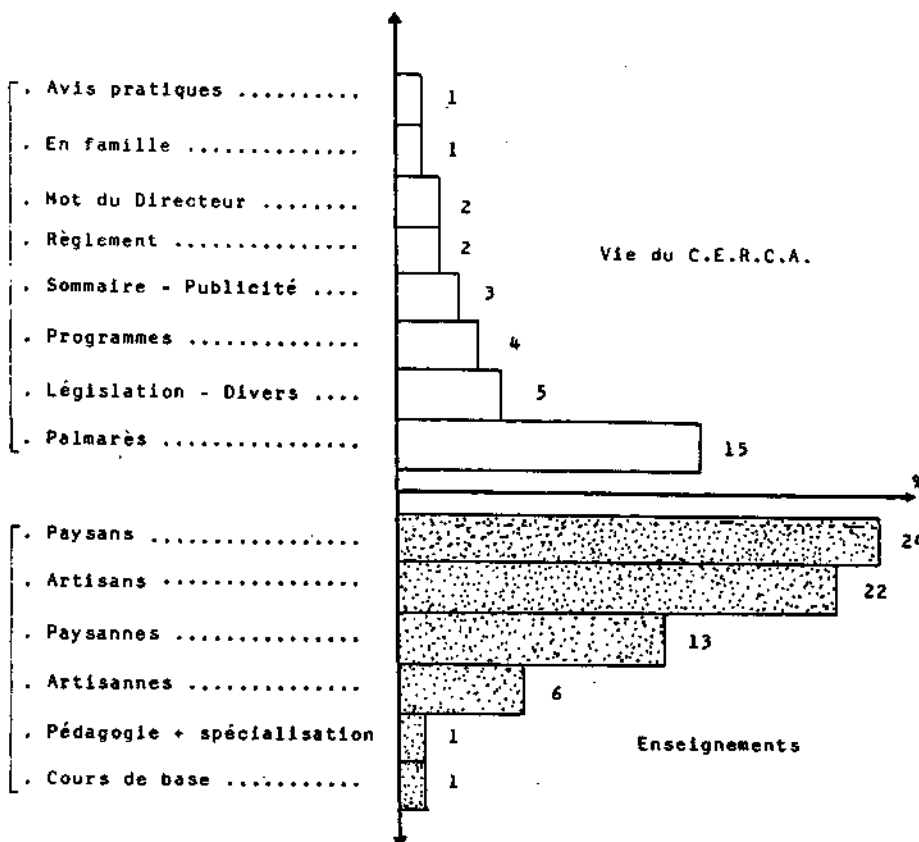
CLASSE - vie et organisation du C.E.R.C.A.	Nombre de pages	% Vie C.E.R.C.A.	% Total surface
1. Sommaire - Publicité	466	10 %	3 %
2. Avis pratiques	205	6 %	1 %
3. En famille	155	3,5 %	1 %
4. Mot du Directeur	350	7,5 %	2 %
5. Règlement	320	7 %	2 %
6. Programmes	523	11 %	4 %
7. Palmarès	2 100	44 %	15 %
8. Législation - Divers	640	13 %	5 %
Vie C.E.R.C.A. Total	4 759	100 %	33 %

Enseignements du C.E.R.C.A.	Nombre de pages			%	%
	Question	Compte-rendu	Total		
. Paysans	1 975	1 432	3 407	36 %	24 %
. Artisans	2 443	697	3 140	33 %	22 %
. Paysannes	466	1 365	1 831	20 %	13 %
. Artisannes	490	300	790	8 %	6 %
. Cours de base	77	105	182	2 %	1 %
. Pédagogie	40	41	81	1 %	1 %
. Enseignement Total ...	5 491	3 940	9 431	100 %	67 %
. Surface - Rédactionnelle Totale.....			14 200		100 %

Surface rédactionnelle des rubriques en %



GRAPHIQUE C 1 -



Les rubriques de la classe : "vie et organisation du CERCA"
et le fonctionnement de l'institution

- Les "Avis pratiques" : 1 % de la surface rédactionnelle, sont essentiellement des directives données aux élèves en vue d'assurer la bonne marche de l'Institution. Les élèves avaient tendance à ignorer qu'il allait falloir ventiler chaque mois quelques 15 000 copies entre plus de 600 correcteurs, et qu'il était indispensable de rédiger les différents devoirs sur des feuilles séparées et respecter toutes les particularités du codage.

- "En famille" : 1 % de la surface réactionnelle. Cette rubrique constante dans les Bulletins Mensuels jusqu'à leur disparition en 1952, ainsi que dans Elites se fait l'écho des principaux événements constituant la trame de la vie de chacun : mariages, prêtreise, vie religieuse, naissances, décès de parents, de professeurs ou d'anciens, mais aussi les changements d'adresses, les annonces : offres ou demandes d'emplois, puis les nouvelles adhésions à l'Amicale.

Ainsi s'instaure une nouvelle qualité de relation plus valorisante pour les élèves qui ne se sentent pas perçus comme de simples "producteurs-de-devoirs". Le CERCA, pour sa part, se refuse à n'être qu'une "simple boutique-vendeuse d'un savoir", mais se veut une vraie "grande famille éducative" qui sait joindre "fortement, ainsi que le souligne le P. de Montbron (1), l'exigence de discipline et d'études courageuses, à l'attention à la vie et aux requêtes des familles"; ses dirigeants vivent leur tâche comme un "service commun" des groupes auxquels sont rattachés nombre d'élèves (ainsi que des élèves individuels qui prirent peu à peu une grande importance). Cette rubrique nous paraît pouvoir être considérée comme un indicateur de la spécificité pédagogique non seulement diffusée mais vécue par le CERCA.

(1) MONIBRON (H. de) Correspondance inédite 7/06/84 p. 18

- "Le mot du Directeur" : 2 % de la surface rédactionnelle. C'est ainsi que nous avons désigné l'éditorial présent dans la presque totalité des B.M. Cerca. Comme signalé lors du chapitre sur la méthodologie, nous avons privilégié cette rubrique, constituée en corpus et soumise à analyse thématique. Elle ouvre notre deuxième direction de recherche sur les représentations du CERCA concernant les élèves au départ et au terme de la formation, ainsi que les finalités. Elle sous-tend nos chapitres IV, V, VI, et VII.

- Le "Règlement des Cours" : L'intérêt de la rubrique "Règlement des Cours" comme moyen de connaissance de la structure et des méthodes de travail du CERCA est sans rapport avec l'importance de sa surface rédactionnelle qui ne représente que 2 % du total. Elle fait l'objet d'un numéro annuel spécial de rentrée, de quinze à vingt pages, souvent celui d'Août-Septembre. Elle porte bien d'autres indications que celles que nous allons lui demander. Le règlement en effet renseigne le lecteur sur la nature des filières, les niveaux, les examens, les matières, souvent les manuels destinés aux différentes formations. On y trouve les niveaux d'entrée requis des élèves, les buts et parfois aussi un bref historique du CERCA. Il comporte, mais pas forcément, la composition et le nom de l'équipe de Direction et du corps professoral, enfin la méthode de travail. Ce numéro spécial survivra à la disparition des Bulletins Mensuels Cerca lorsque, à ce canal de transmission de la formation, sera substitué le système des "dossiers". "Il deviendra alors la "plaquette" publicitaire présentant toutes les possibilités de formation offertes par le CERCA. Des sondages pratiqués sur la rubrique "Règlement des Cours", à différents moments, nous ont fourni de nombreuses données pour le chapitre des structures et méthodes, notamment au point 3.6..

- Les programmes : 4 % de la surface rédactionnelle, seront évoqués dans notre chapitre VIII, à propos de l'Enseignement social.

- Législation. Divers : 5 % de la surface totale. Certains éléments d'information de cette rubrique sont venus corroborer les autres sources documentaires pour nous permettre d'établir la structure juridique des Cours par Correspondance et ses évolutions historiques, lors du premier chapitre et du point 3.6. de celui-ci.

- Les Palmarès : Du point de vue de la surface rédactionnelle, avec 15 % du total, ils occupent la première place. Ils seront présentés plus en détail dans notre point 3.4. portant sur le rôle des Palmarès comme stimulant de la motivation.

De plus, le CERCA joignait fréquemment le nombre total d'élèves par section et par niveau, en tête de chaque liste d'élèves inscrits aux palmarès. Cette rubrique nous a fourni nos principales données quantitatives pour établir les diverses courbes d'élèves (graphiques C₅, C₆, C₇, C₈, C₁₀ et annexe D₁).

Les rubriques de la classe "Enseignements"

Leur importance dans les B.M. Cerca est capitale. Cette classe représente 67 % de la surface rédactionnelle (cf diagramme semi-circulaire p.88). Les bâtonnets de l'histogramme C₁ p.8 représentent globalement les six grandes sections ou filières constituant la structure d'enseignement du CERCA pendant la période considérée. Le regroupement, dans ce graphique, de nombreuses rubriques appartenant à ces six sections, entraîne une perte considérable d'information, en revanche elle présente l'avantage de faire la preuve par la surface rédactionnelle occupée, de la primauté de la section "Paysans", hypothèse que nous essayerons de vérifier à l'aide d'autres indicateurs plus sûrs dans notre point 3.2..

Les grilles d'analyse du B.M. Cerca pp. 76-77 nous renseignent sur les divers types d'informations contenus à l'intérieur de chaque rubrique : "filière" ou "section". Ce sont notamment :

- Les niveaux ou "Cours" (Apprentissage, Cours Normal, etc...) qui feront l'objet des points 3.4. et 3.5. de ce chapitre.

- Les matières et, pour chacune d'elles :
 - . les questionnaires mensuels,
 - . les compte-rendus de devoirs.

Une brève description de ces trois dernière rubriques nous semble indispensable à la compréhension du fonctionnement de la structure d'enseignement et de la méthode du CERCA.

Les matières

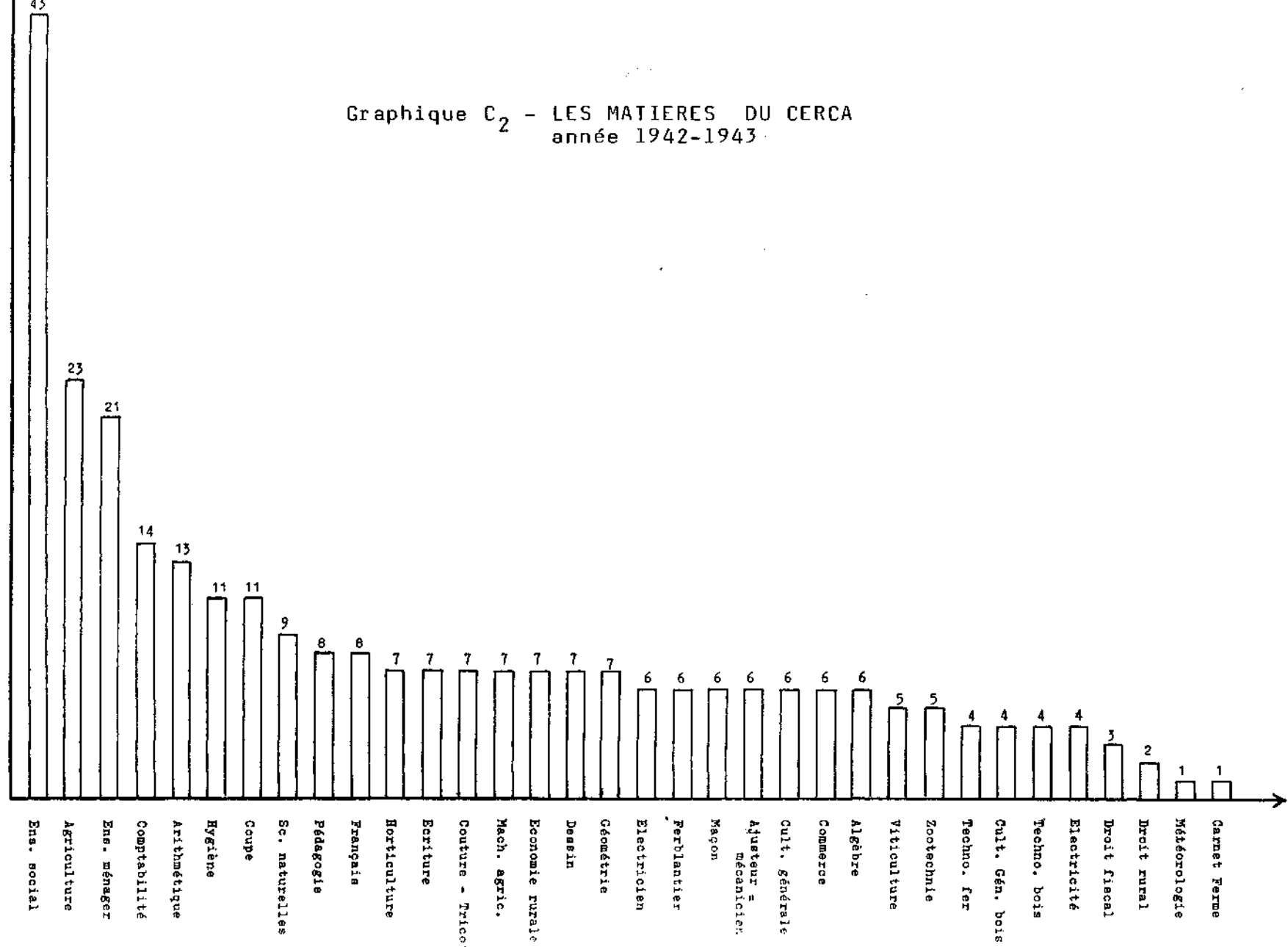
Le CERCA apparaît d'abord comme un enseignement professionnel. Suivant la clientèle à laquelle il s'adresse, les matières techniques vont se spécifier et se diversifier. Leur comptage a permis d'en dénombrer trente cinq, et nous avons repéré d'une part leur date d'apparition, d'autre part le nombre de classes où elles figurent (graphique C₂ p.93). Des matières d'enseignement fondamentales, à caractère professionnel, constituent proprement les filières.

Les matières d'enseignement général : Français, Culture générale, Maths, firent définitivement leur entrée dans le Cours d'Apprentissage Agricole après la nouvelle législation réformant cet enseignement, pendant la guerre de 1940.

- Il faut remarquer que les plus stables furent les matières agricoles masculines : Agriculture, Zootechnie,

Nombre de classes
où elles figurent

Graphique C₂ - LES MATIERES DU CERCA
année 1942-1943



Viticulture, ou féminines : Enseignements ménager... artisanales, du moins les matières de formation professionnelle générale.

Les spécialisations : bois, fer, charpente, maçonnerie, électricité, furent relativement éphémères en raison des coûts excessifs et du petit nombre d'élèves concernés.

La comparaison du poids respectif des matières en fonction du nombre de classes où elles sont dispensées, et leur hiérarchisation (cf graphique C₂, p.93) donne des résultats qui nous paraissent chargés de signification. En effet, l'enseignement social occupe, de loin, le premier rang. Il est de rigueur dans quarante trois classes, soit presque deux fois plus que l'agriculture, pourtant au deuxième rang, enseignée dans vingt trois classes.

- L'Enseignement Ménager dans vingt et une classes,
- La Comptabilité dans quatorze classes,
- L'Arithmétique dans treize classes,

viennent ensuite la coupe et l'hygiène : onze classes.
Les autres matières sont enseignées dans six ou sept classes au maximum.

Cela semble bien confirmer que l'intention des promoteurs du CERCA de privilégier l'enseignement social, qu'ils considèrent comme sa spécificité, n'était pas simple affirmation verbale mais correspondait à une volonté délibérée d'en faire une matière de base pour presque toutes les filières et tous les niveaux. Ce choix n'est pas neutre, pensons-nous. Nous formons l'hypothèse qu'il donne direction et sens à l'enseignement technique et en porte les finalités. Cette hypothèse sera vérifiée à l'aide d'autres indicateurs aux chapitre VIff.

Les questionnaires

Ils constituent la raison d'être du Bulletin Mensuel, qui doit être pour les élèves, mois après mois, un guide pour le travail à réaliser. Aussi n'est-on pas étonné de constater, en observant le tableau ci-dessous, qu'ils occupent globalement 40 % du total des pages du Bulletin Mensuel, tandis que les compte-rendus de devoirs n'en occupent que 26 %.

Avant 1942, les questionnaires ne représentaient que 25 % des pages, contre 40 % pour les compte-rendus de devoirs. Il semble que l'introduction de matières générales : Français, Maths dans les programmes à partir de 1941 soient en partie responsables de cette inversion, par la nécessité d'introduire des textes ou des problèmes comme support au travail des élèves et aux questions à leur poser.

ENSEIGNEMENT DU CERCA

MOYENNE GENERALE	PAYSANS	PAYSANNES	ARTISANS	ARTISANES	SPECIALI-SATIONS ARTISANS	SPECIALI-SATIONS POUR TOUS	TOTAL
Questionnaire ..	12 %	9 %	8,3 %	3 %	7 %	0,73%	40,03
Compte-rendus ..	10 %	8,8 %	4,25%	1,8%	0,22%	1,34%	26,41
T O T A L .	22 %	17,8 %	12,55%	4,8%	7,22%	2,07%	66,44

Les questionnaires s'échelonnent d'octobre à mars, soit sur une durée de six mois. Il existe un questionnaire par matière dans chaque option. Le nombre de questions varie de trois à dix, suivant l'importance de chacune. Il est précisé aux élèves s'ils doivent répondre à toutes ou ont la liberté de ne pas répondre à certaines d'entre elles.

En tête du questionnaire est souvent indiqué le manuel, ainsi que les pages à étudier. Les consignes sont de lire le questionnaire en essayant de bien comprendre le sens des questions, puis lire dans le manuel le cours se rapportant au sujet, fermer le manuel et essayer de répondre aux questions après observation de ce qui se passe autour de soi : enquête auprès des parents, amis, voisins ou dans l'environnement plus lointain.

Les questions portent tout autant sur les travaux exécutés à la ferme, des expériences à réaliser, et pour ce qui est de l'Enseignement Social des enquêtes auprès des organisations professionnelles, des personnalités locales pour voir ce qui fonctionne, comment et pourquoi.

Ce type de questions, qui renvoie à la vie en même temps qu'aux manuels, fait tout autant appel aux facultés d'observation, de bon sens, de raisonnement, qu'à la mémoire. Dès le début, ainsi que le remarquaient les promoteurs du C E R C A eux-mêmes, cette pédagogie de l'enquête préparait les élèves à se trouver à l'aise dans la pédagogie de la J A C, basée elle-même sur l'enquête, et il n'était pas rare que l'on retrouve les noms des meilleurs élèves du C E R C A dans les publications Jacistes rendant compte de réalisations d'enquêtes sur tel ou tel problème du milieu rural à l'ordre du jour dans le mouvement. L'art de la formulation des questionnaires nous paraît constituer une des spécificités de l'enseignement du C E R C A.

Il nous faut remarquer que, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1941-42, chaque élève recevait l'édition unique du Bulletin comportant tous les questionnaires et tous les compte-rendus de chaque option. Il pouvait donc, au gré de sa curiosité, s'enrichir de l'enseignement donné à tous. A partir de 1942-43, en raison des restrictions de papier, chaque élève recevra individuellement les questionnaires le

concernant, par catégorie et par année ; ceux-ci seront tirés à part et désormais reliés séparément. Les questionnaires seront reliés par années pour 1942-43, 1943-44, 1944-45, 1945-46. Il semble que le questionnaire de 1945-46 ait été utilisé pendant trois ans sans modifications. Puis nous retrouvons les questionnaires de 1949 à 1956 reliés en un tome unique pour les paysans, les artisans, les jeunes filles. Après cette date les questionnaires ne seront plus reliés, et nous n'avons pas encore fini notre inventaire. Etablir le pourcentage de la place occupée par les questionnaires dans l'ensemble nous paraît vain au-delà de 1956.

Les compte-rendus de devoir

En plus des annotations individuelles propres à chaque copie, les professeurs responsables des matières resynthétisent en un bref compte-rendu les remarques générales pouvant intéresser les élèves sur le thème traité et clarifient l'enseignement mal assimilé en soulignant ce qui a été bien compris et ce qui constitue l'essentiel du cours à retenir.

Les compte-rendus s'échelonnent sur six mois comme les devoirs, mais décalés de trois mois par rapport à ceux-ci, soit de Janvier à Mai-Juin.

Un sondage sur les compte-rendus de Janvier-Février correspondant aux questionnaires retenus en 1930-31 - 33-34 - 36-37 - 39-40 - 42-43 révèle la parfaite cohérence et corrobore les remarques faites ci-dessus à propos des questionnaires. Si l'on considère toutes les démarches de recherche personnelle réalisées par les élèves : questionnement, lecture de manuels, rédaction de devoirs, vue des annotations du professeur pour chaque devoir, puis compte-rendu général, on peut supputer la force de "renforcement" - pour reprendre une expression chère aux psycho-

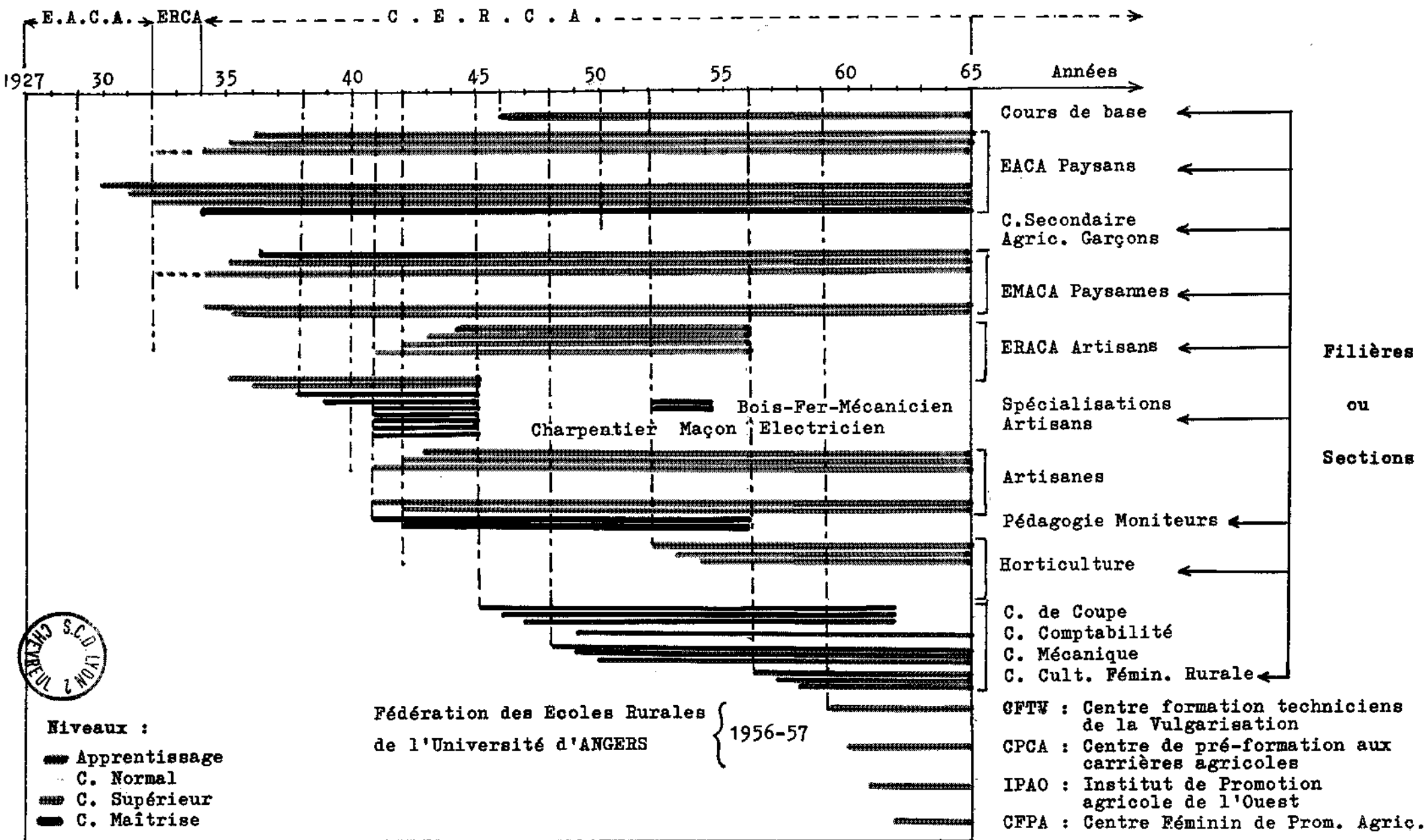
pédagogues qui se sont penchés sur la théorie de l'apprentissage - que représentent ces compte-rendus, et l'influence qu'ils devaient exercer sur l'esprit des élèves. Ils nous paraissent constituer un indicateur privilégié de la cohérence désirable entre les objectifs recherchés et les contenus proposés pour les atteindre.

Les compte-rendus ont existé depuis la fondation du C E R C A, mais leur présence est systématique de 1930 à Juin 1948, année où est relancée l'Amicale et son Bulletin Elites. Ils subissent une éclipse pendant deux ans, reparaissent de 1950 à 1952. Cette année marque la fin des Bulletins Mensuels, donc aussi celui des compte-rendus adressés aux élèves des Cours Normal, Supérieur et de Maîtrise par ce Canal.

Les filières et les niveaux : leur genèse

Au fur et à mesure que nous établissions les tableaux analytiques à partir de la grille a posteriori élaborée pour les B.M. Cerca, il nous était aisé de reconstituer, années après années, les dates de création pour chaque filière, souvent annoncées dans l'éditorial quelques mois auparavant, grâce à la présence lors d'une rentrée scolaire, de nouvelles matières, et de nouveaux questionnaires. De la même manière, leur disparition se manifestait par la suppression de ces mêmes questionnaires et compte-rendus. De sorte qu'il nous était possible d'établir la durée de vie pour chaque filière et chacun des niveaux. Les résultats sont représentés sur le graphique-couleurs C₃ p.99 où le CERCA nous apparaît telle une source qui devient très vite un fleuve tant le décollage fut prompt. Soumettons-le à une analyse plus fine.

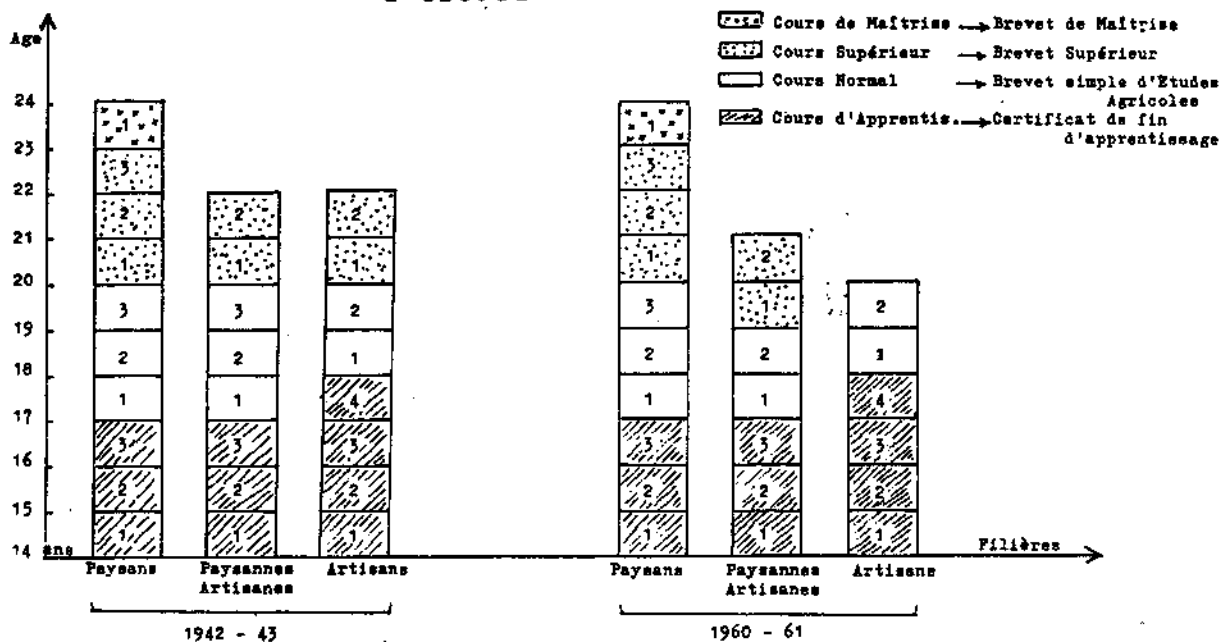
GRAPHIQUE C 2 - Filières - Niveaux - Spécialisations - Date de création et durée dans le temps



3.2. La Section "Paysans", une filière "lourde", pour une population majoritaire

Les enseignements de cette section occupent à eux seuls 24 %, soit presque le quart, de la surface rédactionnelle. Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce seulement parce qu'elle a été la première à apparaître ? Ce n'est déjà pas insignifiant de remarquer que le CERCA a été fondé d'abord pour répondre à une demande des jeunes paysans. Serait-ce aussi parce qu'elle a duré plus longtemps que les autres ? Le schéma "filières" (graphique C₃, p.99) montre que, comparativement, la section "Artisans", qui vient en deuxième position pour la surface rédactionnelle, et donc a dû représenter une préoccupation importante du C.E.R.C.A., a disparu vers 1956 probablement, donc dix ans avant la première. De plus, les deux filières pour jeunes filles sont apparues dans l'histoire toujours à une date postérieure à celles de leurs camarades masculins. Elles ont duré, il est vrai, jusqu'au terme de l'époque considérée. Cependant, la surface rédactionnelle occupée par leurs enseignements est nettement inférieure : 13 % pour les Paysannes et 6 % pour les Artisanes.

GRAPHIQUE C₄ - Niveaux des Cours pour les trois sections d'élèves



Mais, surtout, il est patent que la filière "Paysans" pouvait être appréciée au regard des autres, comme une sorte de filière "lourde". En effet, si l'on considère la durée des études possibles pour un jeune paysan par rapport aux autres populations rurales d'élèves, les graphiques C₃ et C₄ montrent que, très tôt, les premiers pouvaient avoir l'espérance de faire dix ans d'études s'ils en avaient le courage, les jeunes filles huit et les artisans huit pendant la guerre, six ensuite seulement avant de disparaître en 1956.

A cela il faut ajouter que c'est dans les formations "hautes" que se situe la différence. En effet, à la fin de cette période, vers 1957 vraisemblablement, on voit les formations féminines perdre une année au niveau du Cours Normal, ce qui ramène le cycle complet d'études à sept ans au lieu des dix de la section "Paysans". Les Artisans voient disparaître dès la fin de la guerre leur Cours Supérieur, (il semble que ce fut d'ailleurs faute d'inscriptions) tandis que leur Cycle "Apprentissage" s'allonge d'un an, sans doute pour satisfaire aux exigences des C.A.P. de la Chambre des Métiers dont le C.E.R.C.A. suivait les programmes. La filière Artisan semble perdre sa raison d'être en 1956. Le graphique C₃ est le témoin de ses vicissitudes.

On constate que, à partir des années cinquante, au contraire, la filière Paysans est renforcée d'un Cours Secondaire Agricole de trois ans, première variante du Cours Normal, pour s'adapter aux fils d'agriculteurs titulaires d'un B.E.P.C. Un peu plus tard, pour accueillir une population d'élèves venant des Maisons Familiales ou ayant suivi une formation agricole de second degré, on crée un "Cours Normal Spécial" qui concentre sur un an le programme, toujours en faveur des élèves se destinant à l'agriculture. (cf graph. C₃)

Pourquoi cette prééminence de la filière Paysans ? Deux sources d'explications devaient être recherchées. Les premières en direction de l'Institution C.E.R.C.A. : Disposait-elle de "ressources technico-culturelles" plus importantes dans son sein même, ou en raison de la proximité de l'Ecole Supérieure d'Agriculture pour la branche Paysanne, ayant, pour ainsi dire, davantage vocation pour satisfaire cette catégorie d'élèves ? Pour la section Artisans, le C.E.R.C.A. disposait de la collaboration de l'école Saint-Maurice d'Angers, et de celle de Saint-Laurent sur Sèvres (Vendée). Pour les jeunes filles, il s'appuyait sur "le Bon Pasteur" d'Angers, ou certaines personnalités de la région. Mais, pour sa plus grande part, ainsi que le souligne le P. Guilloux dans le Bulletin Mensuel n° 90 de Septembre 1937, "le corps professoral du C.E.R.C.A. est le même que celui de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers".

Les graphiques C₂ p. 93 et C₅ p. 104 mettent, en revanche, en vive lumière les "vicissitudes" de la section Artisans :

- sa faiblesse numérique (4 à 9 % des élèves)
- la durée relativement brève, dans le temps de cette filière (1932-1956)
- la limitation à deux ans d'études au lieu de trois, pour des Cours Normal et Supérieur
- la suppression du Cours Supérieur dès la fin de la guerre
- la durée éphémère des spécialisations offertes aux artisans, techniciens, etc...

autant d'observations qui nous posaient question.

Le P. de Montbron (2), dans l'explication qu'il nous

(2) "Les spécificités sociologiques des artisans ruraux" dit-il "ne furent jamais perçues avec rigueur". Et ailleurs "... Nous n'avons eu, avec les artisans, qu'une clientèle que nous raccalions un peu. Nous n'avons pris que peu à peu conscience du fait que, sous des aethors plus poli-cés, ils étaient économiquement plus mal traités que les paysans et qu'il fallait les aider à élaborer une parole qui fut d'eux".

apporte de ce phénomène, confirme notre hypothèse selon laquelle l'E.S.A. "sentait" davantage les besoins des paysans et était plus en mesure de les satisfaire que ceux des artisans.

La deuxième source d'explications peut venir des élèves. Toutes les statistiques de l'époque de l'entre-deux guerres montrent en effet que la population agricole était majoritaire au sein des populations rurales.

	1936	1954	1962
Population agricole % par rapport à la Population Rurale	53 %	51 %	41,3 %
Population rurale % par rapport à la Population Totale	47,6 %	44 %	38,3 %

(3)

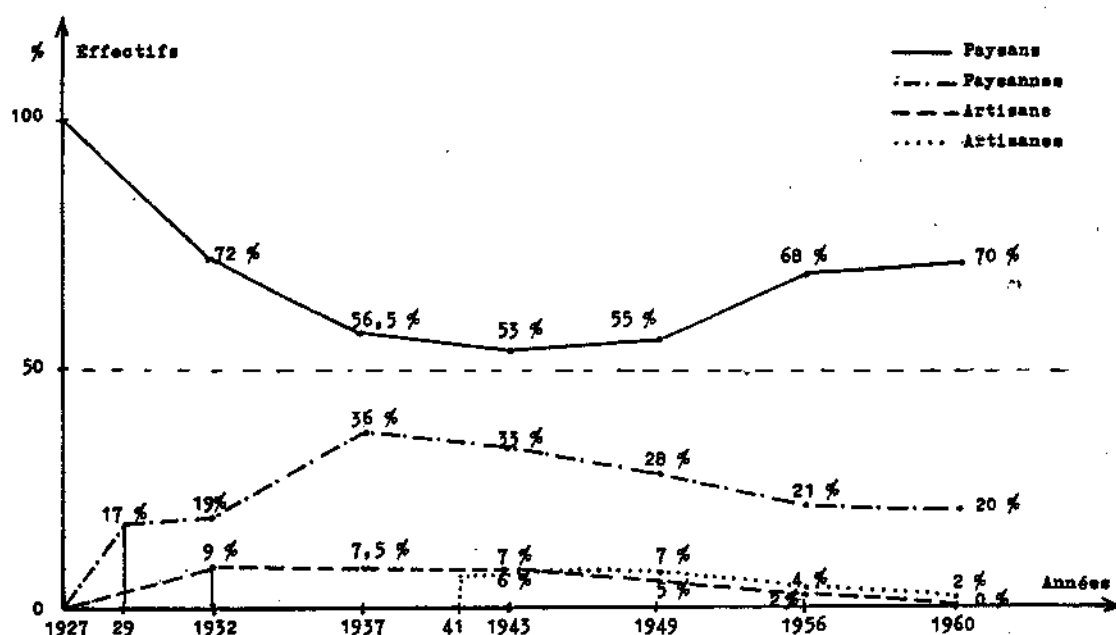
- (2) "Pendant le quart de siècle où j'ai connu le CERCA et spécialement pendant les 15 ans où j'en fus responsable, les artisans furent une de nos préoccupations constantes. Mais notre pédagogie par observation et critique ne leur allait pas trop bien. Il fallait autre chose. Que de projets avortés, surtout parce que les moyens à mettre en oeuvre étaient trop coûteux, mais peut-être aussi parce que ces artisans ruraux relevaient d'une autre façon de vivre et de penser, d'une pédagogie du geste (pour laquelle nous étions assez prêts) et de la simplification (disons technico-cartésienne) qui était à l'envers de ce que nous tentions d'être (avec succès) pour les cultivateurs. C'est un mode de pensée qui était en cause".

MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 3 et 6.06.84 p. 16-17

- (3) HOUEE P. Les étapes du développement rural. Tome 1. Annexes tableau n° 1.

Les élèves paysans étaient-ils donc peut-être plus nombreux ? C'était probable, mais à vérifier. Il fallait donc poursuivre notre analyse dans la direction des effectifs d'élèves et de leur évolution et mesurer la proportion des agriculteurs dans l'ensemble. Le graphique C₅ montre ce que fut cette évolution de six ans en six ans, depuis 1927 jusqu'en 1960.

GRAPHIQUE C₅ - Evolution du taux de répartition des élèves selon les sections



Les spécialisations n'apparaissent pas dans ce graphique.

Or, il apparaît que, tout au long de la période étudiée, les élèves paysans sont majoritaires. Ils sont encore 53 % au moment de la plus forte "ruralisation" du C.E.R.C.A. et près de 70 % à la veille de la loi de 1960, ce qui facilitera au C.E.R.C.A. sa future insertion dans les structures mises en place par le Ministère de l'Agriculture qui vont privilégier elles aussi le secteur agricole et para-agricole.

Mais cette sorte de lien privilégié qui unit le C.E.R.C.A. à ses élèves paysans tient-il seulement à leur taux plus élevé ? Et l'évolution favorable de cette catégo-

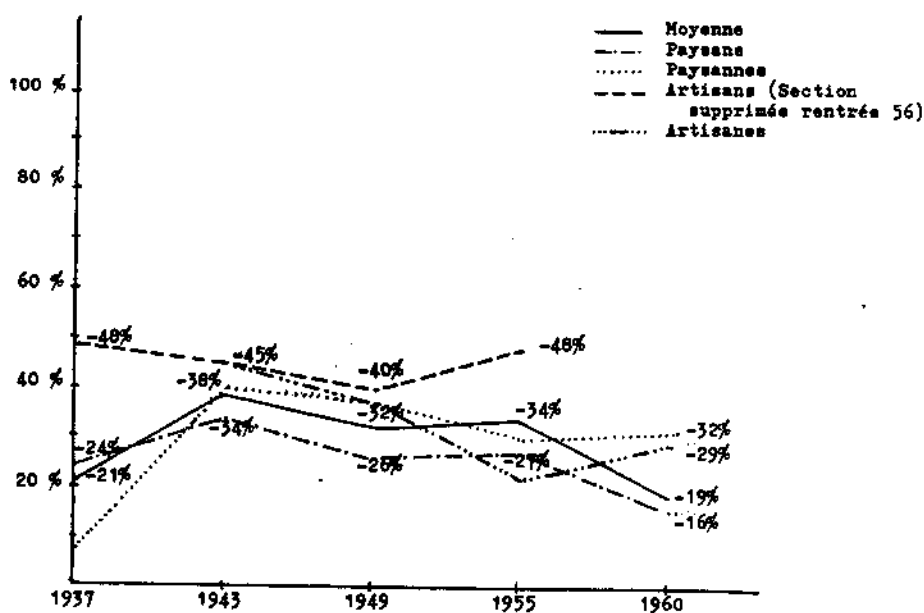
rie, moins favorables des autres, ne s'expliquerait-elle pas aussi par un degré différent dans la motivation des élèves ? Les Paysans provoqueraient-ils le C.E.R.C.A. à leur en donner plus en faisant preuve d'une motivation plus élevée ?

Indice d'une réelle motivation, un taux de déperdition annuel relativement faible

Nous l'avons étudié de six ans en six ans, mais en nous en tenant uniquement à l'intérieur de chaque niveau d'étude, et non d'un niveau à l'autre. La question pourrait être formulée de la façon suivante : sur une promotion entrant en première année d'Apprentissage et de Cours Normal, etc..., quel taux d'élèves avait des chances de se retrouver en deuxième année l'année suivante et, parmi ceux de deuxième année, combien se retrouveraient en troisième ? Le graphique C₆ page 106 fait apparaître les résultats globaux pour les quatre catégories d'élèves. On peut constater que c'est chez les Paysans que le taux moyen de déperdition annuel est le plus faible, celui des artisans étant de loin le plus élevé. Faut-il y voir un des motifs de la durée relativement éphémère de cette filière ?

L'observation de trois tableaux, pour les cinq années de référence montre que pour les "paysans", la tentation d'abandonner les études en fin de première années de Cours normal était la plus forte, en moyenne 50 %. (cf. annexes D).

GRAPHIQUE C₆ - Evolution du taux de déperdition des différentes populations d'élèves



En fin de première année de Cours Supérieur, le taux d'abandon oscille entre le tiers et la moitié des élèves, tout se passant comme si le jeune, à sa première inscription, n'avait pas bien mesuré toute l'exigence du cours par correspondance, et se décourageait au bout d'un an. Ce premier cap passé, tenir était plus facile. En revanche, les élèves paysans de l'Apprentissage sont plus nombreux à mener la formation jusqu'à son terme. Cependant le taux de déperdition semble plus fort en fin de deuxième année, lorsque le jeune atteint ses 16 ans. En moyenne un quart des élèves et même 10 % seulement en 1960, abandonne en cours d'apprentissage, ce qui est peu. Peut-être, les élèves étant plus jeunes et la formation se situant dans la foulée du Primaire, l'étude leur demeure-t-elle plus facile ? Peut-être aussi la perspective de bénéficier des allocations familiales incite-t-elle les familles à favoriser l'étude des adolescents ?

Nous avons donc délibérément refusé de prendre en compte le taux de déperdition entre les niveaux, estimant que chacun formait un tout se suffisant à lui-même.

Le choix de passer ou de renoncer au niveau supérieur relève à notre avis, davantage de l'ambition personnelle, plus ou moins grande, que du découragement qui guette un élève s'inscrivant dans un cycle et le pousse à renoncer avant le terme.

Il faudrait mettre le taux de déperdition d'un cours par correspondance tel que le C.E.R.C.A. en relation avec celui d'un Etablissement scolaire où l'enseignement est oral et où existe un contact direct permanent entre l'enseignant et les élèves à cette même époque.

L'expérience de ce genre d'enseignement nous donne à penser que ce taux serait un peu plus élevé au C.E.R.C.A., Cela justifie, pour une part, l'opinion commune qui considère l'enseignement par correspondance comme exigeant et difficile.

3.3. L'"Apprentissage", un niveau pour la masse des jeunes obligés à se former

Un autre aspect de la spécificité du C.E.R.C.A. pourrait être mis à jour par la mise en relation de l'évolution des taux de répartition de la population scolaire globale au C.E.R.C.A. selon les niveaux de formations basses et hautes.

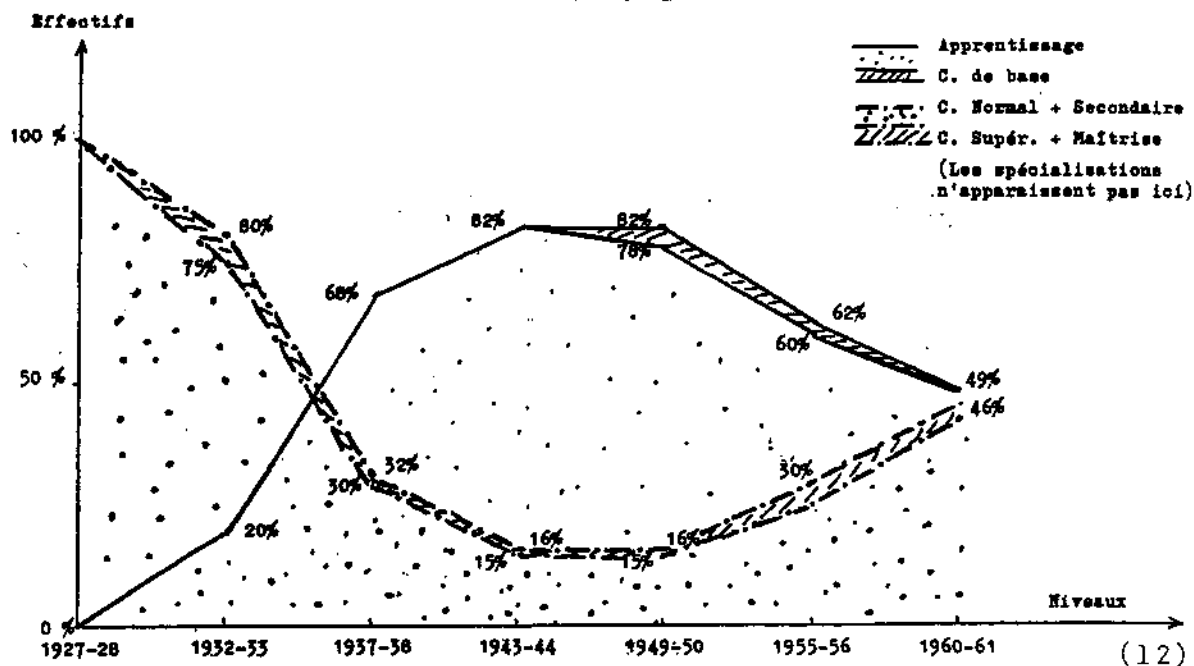
Maintes fois, le B.M. précise dans son règlement des études que "l'Apprentissage s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans que la loi oblige (4) à recevoir une formation professionnelle. Il s'agit de la loi du 5 juillet 1941 portant sur la réorganisation de l'Enseignement Agricole. Elle avait rendu obligatoire la formation professionnelle non seulement pour les agriculteurs (5), mais aussi pour tous les jeunes,

(4) C'est nous qui soulignons.

(5) Les Cours Post-Scolaires étaient pour eux obligatoires depuis 1938, mais la déclaration de guerre n'avait pas permis la pleine application de la loi.

ce qui entraîna au C.E.R.C.A. l'affluence de sujets des Bourgs se destinant au Commerce ou à l'Artisanat. D'où l'effort du C.E.R.C.A. pour spécifier les Cours pour les Artisans mais surtout en offrant de multiples spécialisations aux Artisans dits "techniciens" (Ajusteurs-mécaniciens, forgerons, menuisiers-ébénistes, charpentiers, maçons, Ferblantiers-Plombiers-Zingueurs, Electriciens), en plus d'une formation générale pour tous. A partir des années 1937-38, le schéma C₇ montre donc une progression très grande du taux de répartition des élèves de l'Apprentissage dans toutes les sections :

GRAPHIQUE C 7 - Evolution du taux de répartition des élèves selon les niveaux



68 % et jusqu'à 82 %, de la guerre à 1950, et une décroissance corrélative du nombre d'élèves des niveaux supérieurs. Mais il serait à peine abusif d'affirmer que la qualité de la motivation semblait inversement proportionnelle au nombre total d'élèves inscrits dans chaque niveau de cours. Si nous voyions décroître le pourcentage d'élèves de l'Apprentissage après les années 1950, c'est en raison de la multiplication et des Maisons Familiales et des Centres d'Apprentissage

Agricoles et Ménager Agricoles qui firent une sévère concurrence au Cours d'Apprentissage du C.E.R.C.A. en diffusant un enseignement oral estimé plus facile par les élèves.

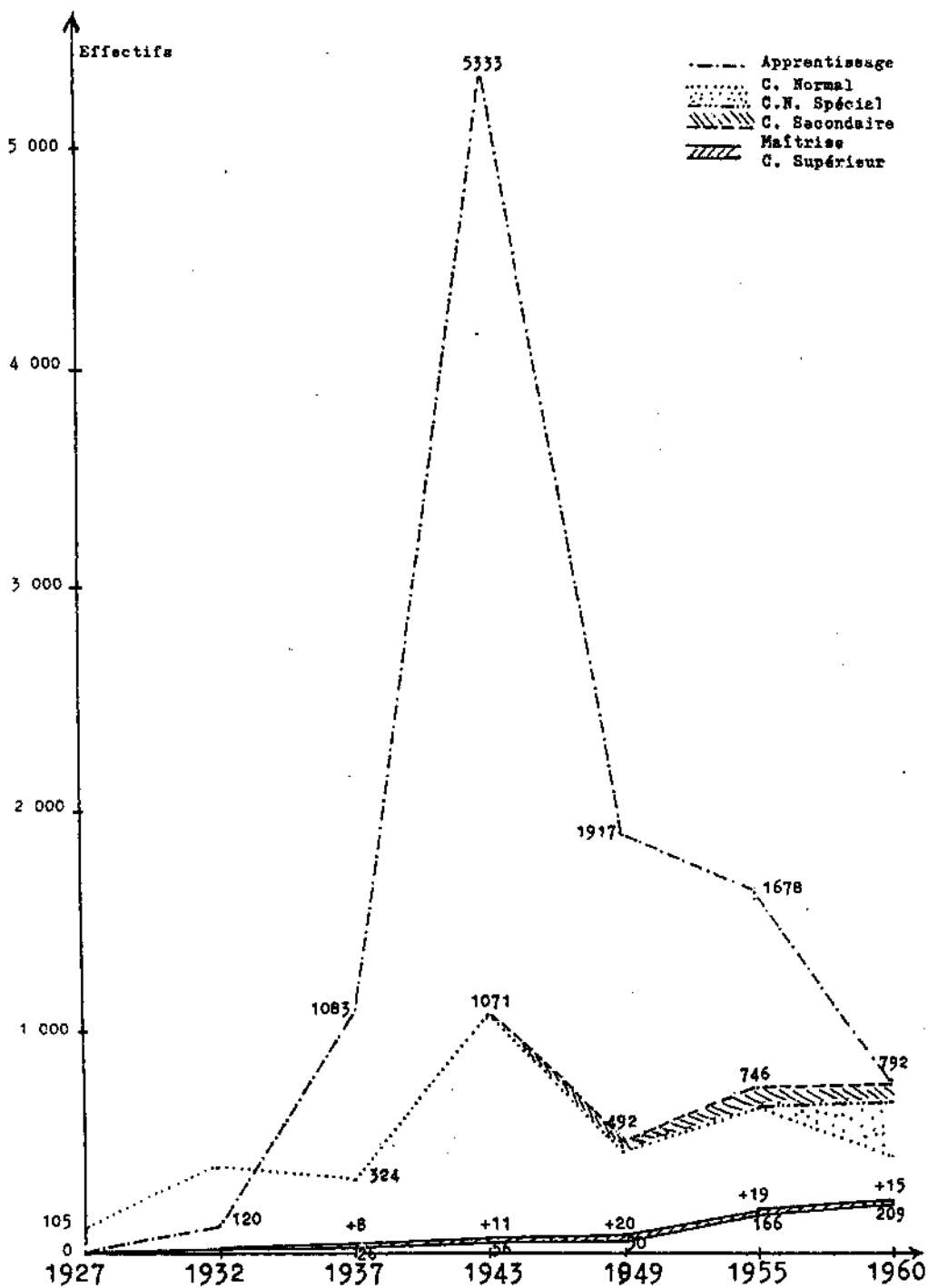
3.4. Le Cours de Perfectionnement, un passage obligé pour faire partie de l'élite paysanne

L'appellation Cours de "Perfectionnement" apparaîtra seulement autour des années cinquante. Elle désigne une réalité présente au C.E.R.C.A. depuis le début, c'est-à-dire les niveaux du Cours Normal, du Cours Supérieur et du Cours de Maîtrise (cf. graphique C₈ page 110).

Il s'adressait aux élèves de 18 ans "désireux de recevoir une formation professionnelle plus complète". C'étaient donc des élèves inscrits, non poussés par une obligation externe, mais par une réelle motivation personnelle. Ce cours drainait vers lui les élèves qui avaient fait leur apprentissage au C.E.R.C.A. ou ailleurs. Cela explique le changement de tendance de la courbe ~~formation~~ qui, après avoir stationné à 15 et 16 % dans la décennie 1940-1950, amorce une remontée jusqu'à 30 % en 1955 et 46 % en 1960. Les responsables du C.E.R.C.A. sont très attachés à ces niveaux de formation haute, qui leur paraissent les plus aptes à former l'élite paysanne. Le Père de Laulanie écrit (dans Elites n° 79, novembre 1956, p. 131-132) :

"Si l'apprentissage est nécessaire, c'est le perfectionnement qui constitue la partie la plus importante du C.E.R.C.A. En effet ce n'est pas l'apprentissage qui peut suffire à former des agriculteurs qui connaissent leur métier. Seuls le Cours Normal et surtout le Cours Supérieur peuvent leur permettre de tenir vraiment leur place au sein des C.E.T.A. dans les coopératives et les mutuelles, de militer dans les syndicats en étant vraiment au service de la Profession ou de faire de leur exploitation familiale un exemple et un modèle tant sur le plan professionnel que sur le plan social".

COURBE C3 - Evolution de la Section Paysans



Une autre série d'indicateurs vient souligner comme paradoxalement l'importance qualitative déjà démontrée des formations hautes des paysans par rapport aux formations basses telles que l'Apprentissage. Nous voulons parler de l'évolution en valeur absolue des courbes de population d'élèves "paysans" selon le niveau.

Pour bien situer la portée de ces évolutions, il convient de mettre en regard les résultats des trois courbes :

- | | | |
|--------------------------------------|---|-------------------------------|
| - Apprentissage, | } | Courbe C ₈ , p.110 |
| - Cours Normal, Supérieur, Maîtrise, | | |
| - Effectifs globaux. | } | Courbe C ₉ , p.112 |

La courbe "Apprentissage" reproduit la tendance générale de la courbe globale C₈ , avec un sommet extrême de son développement en 1941-42-43 résultant de trois motifs se cumulant :

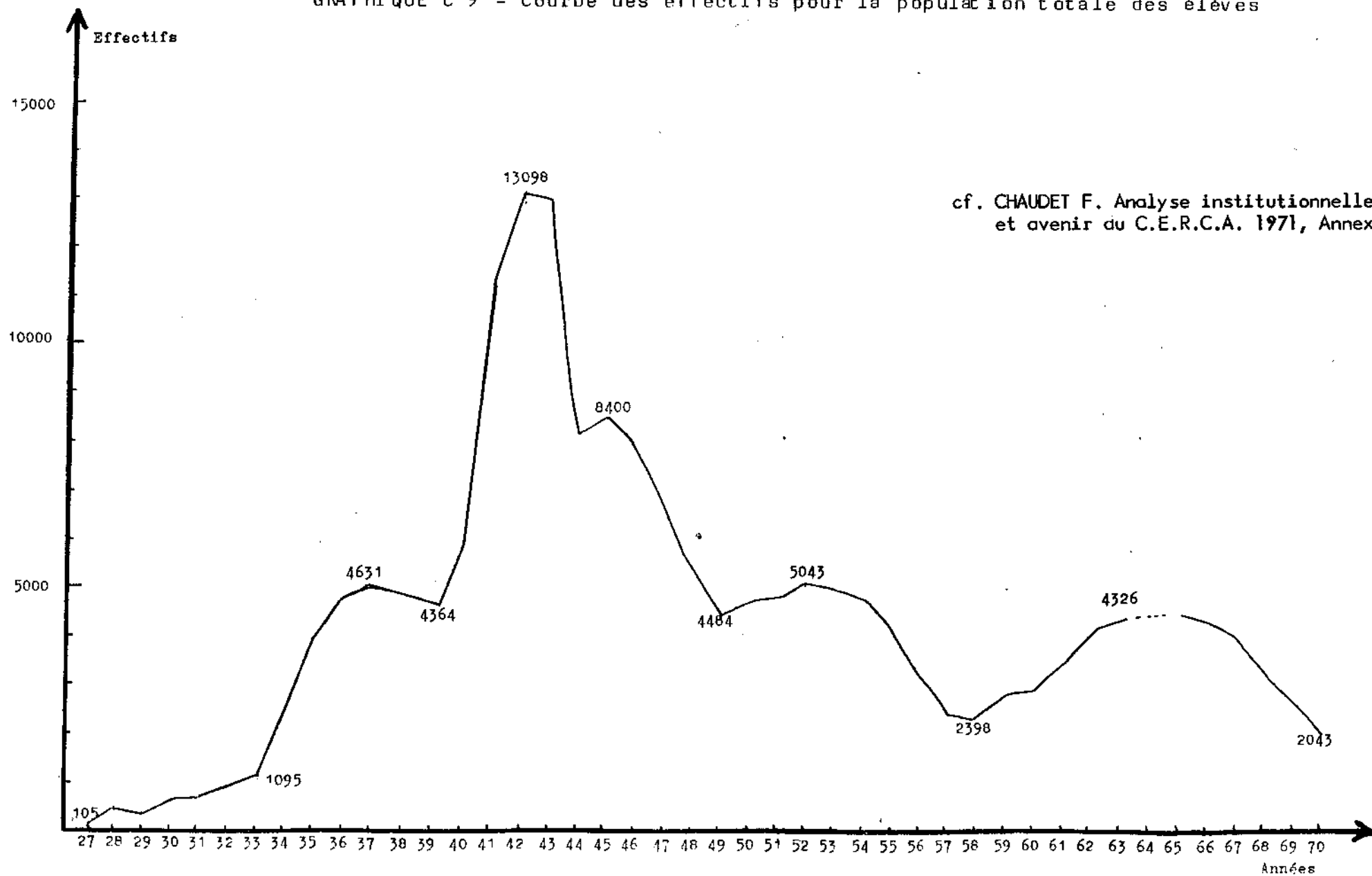
1. Mise en place définitive des quatre filières de formation touchant maintenant la totalité de la population des jeunes ruraux : Paysans, Paysannes, Artisans, Artisanes et ouverture de nombreuses spécialités.

2. Obligation de formation professionnelle pour toutes catégories de jeunes de 14-17 ans, non scolarisés de par ailleurs ; obligation confortée par l'attribution d'allocations familiales supplémentaires.

3. Fermeture de la plupart des cours par correspondance en raison de la guerre et manque de structures scolaires professionnelles pour faire face aux dimensions "explosives" de la demande de formation.

Il apparaît que l'essentiel du gonflement de l'effectif global pendant la guerre est tributaire du Cours d'Apprentissage qui va amorcer son déclin, après celle-ci, pendant qu'au même moment on assiste à une progression non spectaculaire mais réelles des effectifs de toutes les formations en aval de l'Apprentissage pour les raisons déjà connues.

GRAPHIQUE C 9 - Courbe des effectifs pour la population totale des élèves



cf. CHAUDET F. Analyse institutionnelle
et avenir du C.E.R.C.A. 1971, Annexe H4

Pour une population de jeunes paysans nombreuse, motivée, assoiffée de formation et dont l'évolution, malgré certaines phases de dépression, révèle de 1937 à 1960 une relative stabilité, le C.E.R.C.A., et lui seul avec Purpan, offre une structure "lourde", tant par la durée que par la qualité des enseignements.

Un article sur Les Etudes Agricoles par Correspondance (6) qui, paru dans La Croix du 30 septembre 1937, semble être l'oeuvre du Centre des Etudes Agricoles par Correspondance de l'Ile de France, montre que, partout ailleurs, "Les Etudes sont réparties sur cinq hivers" seulement au lieu de dix, soit : un Cours Préparatoire de trois ans (équivalent à l'Apprentissage) et un Cours dit "Supérieur" de deux ans qui correspondrait aux deux premières années de notre Cours Normal.

La réputation du C.E.R.C.A. était assez universellement établie pour que certaines entreprises voulant lancer un Cours par correspondance, se permettent pour mieux attirer la clientèle paysanne, de se présenter comme rattachées au C.E.R.C.A. A plusieurs reprises, le Père Guilloux dût mettre ses élèves en garde "contre cette forme de concurrence déloyale et malhonnête".

3.5. Le rôle des Palmarès comme stimulant de motivation

A l'observation attentive du graphique relatif à la surface rédactionnelle (7), il est assez surprenant de constater la place importante occupée par les palmarès ; 15 % de la surface rédactionnelle ; 2 000 pages environ pour les 36 années couvertes, soit une moyenne de 55 pages par an. Or, cela constitue une sous-estimation, si l'on considère que, à partir de 1952, vu la rédaction du B.M., la Direction du C.E.R.C.A.

(6) Les Etudes Agricoles par Correspondance. La Croix du 30 septembre 1937, + 58 du corpus G. PARAVY. La J.A.C.

(7) cf. graphique C 1. P. 89

décida de faire paraître désormais des palmarès trimestriels dans le journal régional. Seuls restèrent, à partir de cette date, les palmarès annuels. En 1941-42, où le C.E.R.C.A. atteignait l'effectif exceptionnel de plus de 11 500 élèves, le palmarès occupa la surface record de 100 pages.

§ 17

PALMARES ET PRIX DE FIN D'ANNEE

a) Afin qu'une saine émulation puisse exister entre les élèves, le bulletin du C.E.R.C.A. contient, à partir de février, le palmarès des meilleurs devoirs.

Ce palmarès est établi par catégorie d'élèves, par année, et, dans chaque année, par matière enseignée.

b) Le bulletin de juillet contient le palmarès général de l'année scolaire.

Ce palmarès est établi par catégorie d'élèves et par année. Toutes les notes obtenues par un élève sont additionnées et leur total donne à l'élève la place qu'il mérite.

Des prix d'une valeur de 10 à 100 fr. sont accordés aux meilleurs élèves. Ils sont constitués par des ouvrages de formation technique et sociale ; de littérature paysanne, etc. Des médailles sont également décernées aux élèves ayant subi avec succès les examens.

n° 139, Juillet-Août 1942, p. 14.

La construction des premiers tableaux analytiques du B.M. Cerca nous a permis de mettre en évidence cette rubrique, le plus souvent mensuelle, paraissant à partir du numéro de janvier et pendant six mois. Les conditions pour y trouver son nom inscrit ont varié au fil des ans.

Pour l'année 1942-43 par exemple, nous lisons p. 551 du B.M. n° 148 de Juin-Juillet-Août :

"Ne sont portés à ce palmarès général que les élèves atteignant une moyenne suffisante. Pour le calcul de cette moyenne, il a été tenu compte des coefficients prévus au programme des études. Le total général a été divisé par le nombre de devoirs que l'élève aurait dû faire (8) et non par le nombre de ceux qu'il a fait".

Nous avons pu vérifier que cette mesure assez draconienne a prévalu pendant toute la période étudiée. Une difficulté notoire, pour ces élèves qui devaient souvent étudier et rédiger dans des conditions de promiscuité familiale peu

(8) C'est nous qui soulignons.

propices au travail intellectuel, souvent en veillée, après de rudes journées de travail aux champs, tenait à l'envoi régulier des devoirs. La diffusion des palmarès mensuels faisait paraître les notes, devoirs après devoirs, était un stimulant pour la persévérance dans l'effort. Les palmarès annuels constituaient l'essentiel du contenu du bulletin du mois d'août.

Malgré la sévérité qui présidait à l'établissement de la norme fixée pour y figurer, les résultats au palmarès étaient gratifiants pour un plus grand nombre d'élèves car il apportait de bons résultats aux élèves non soumis à l'examen.

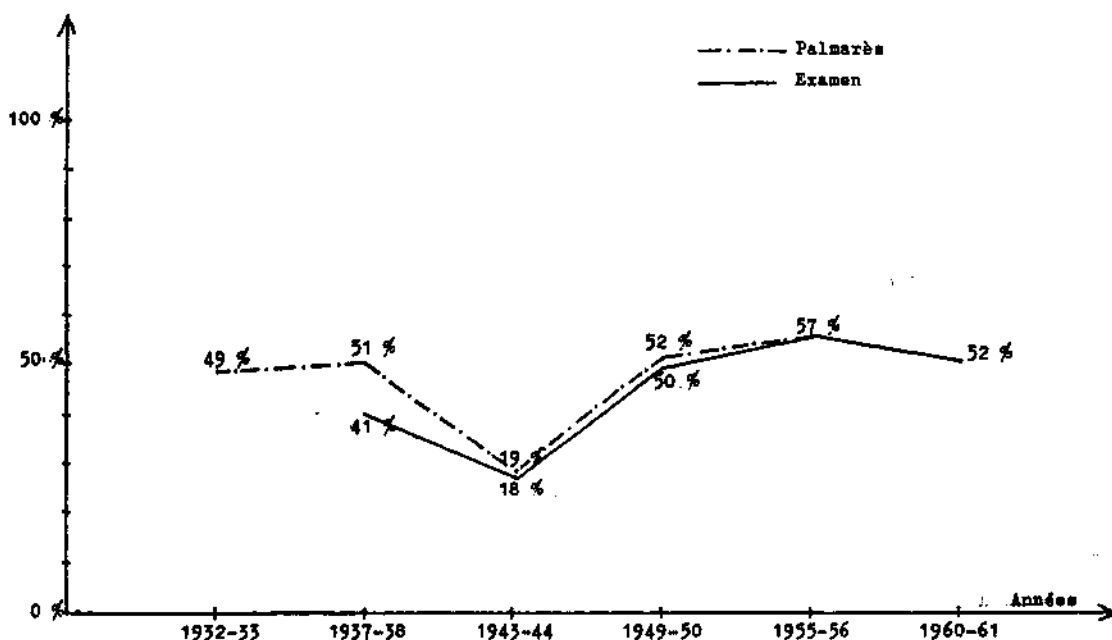
Taux de réussite aux examens

Années	1932-33		1937-38		1943-44		1949-50		1955-56		1960-61	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	970	100 %	2 594	100 %	12 300	100 %	4 484	100 %	4 050	100 %	2 535	100 %
Elèves classes termin.			565	22 %	2 305	19 %	1 023	23 %	1 194	29 %	816	32 %
Inscript. au Palmarès	473 (1)	49 %	290	51 %	412	18 %	534	52 %	683	57 %	347	42 %
Réussite aux examens	35 (2)		230	41 %	436	19 %	509	50 %	679	57 %	350	42 %

Moyennes	(1) Palmarès	(2) Examens
1932-33	10	14
1937-38	10	14
1943-44	(11-42-13)	14
1949-50	12	14
1955-56	10	12
1960-61	10	12

C. Apprentis. si 12/20 → Certificat de fin d'apprentissage
 C.E. C.S. N. si 10/20 → Certificat d'Etudes Agricoles
 si 12/20 → Inscription au Brevet simple d'études agricoles, ou Brevet Supérieur, ou Maîtrise

GRAPHIQUE C 10 - Taux de réussite aux examens et de présence au Palmarès annuel



Le calcul du taux de réussite aux examens qui paraît sur le graphique C₁₀ porte uniquement sur l'effectif en classe terminale de chacun des cours. Généralement un peu plus faible que le taux d'élèves inscrits au palmarès, il était le reflet de l'image de marque que le C.E.R.C.A. attachait à l'obtention de ses diplômes. C'étaient des diplômes entièrement conçus par le C.E.R.C.A. : Certificat de fin d'Apprentissage, Certificat de fin d'Etudes (Agricultores, Ménagères-Agricultores ou Artisanes) pour les élèves ayant obtenu 12 de moyenne. Mais aussi Brevet simple d'Etudes Agricoles, Brevet Supérieur ou Brevet de Maîtrise résultant d'un savant dosage entre le total des notes de l'année divisé par le nombre des devoirs que l'élève aurait dû faire et les notes obtenues à l'écrit et à l'oral de fin d'année. Ce mode d'évaluation relevait déjà du contrôle continu que les réformes récentes ont ramené à l'ordre du jour, mais qui est encore loin d'être généralisé. De portée éminemment éducative puisqu'elle favorisait les élèves ayant fourni un travail assidu, et surtout ceux qui avaient fait tous les devoirs.

A un élève qui demande "quelle utilité il peut y avoir à posséder un Brevet ?" le P. Guilloux, intarissable d'arguments, écrit : (9)

"Je réponds à cela qu'il y en a beaucoup.

Le Brevet est en premier lieu un stimulant au travail ; savoir que l'on devra passer un examen, que l'on aura à faire preuve de sa science, que l'on risque un échec, sont autant de motifs qui obligent à l'effort de la réflexion, de la lecture, de la rédaction, à l'assiduité aux réunions organisées par les moniteurs, en un mot à tout ce qui peut contribuer à un sérieux apprentissage agricole.

De plus un Brevet a sa valeur, tout comme le billet de banque. Celui-ci représente de l'or et celui-là la valeur professionnelle ; on cache le premier et l'autre n'est pas écrite sur la figure... Entre deux fer-

(9) cf. GUILLOUX R. in "A nos élèves" éditorial du B.M. n° 33, Novembre 1931, pp. 183-184.

miers qui se présentent, un propriétaire avisé donnera sans doute la préférence à celui qui peut lui faire la preuve de l'ardeur qu'il a mise à s'instruire de son métier, comme aussi de son savoir, contrôlé par un jury estimé.

Le Brevet est un excitant à la persévérance dans le travail ; il est une preuve actuelle de notre savoir ; il est aussi notre honneur.

Quelle est donc la honte de celui, qui a commencé à bâtir et qui n'a point achevé son travail ! Ainsi en est-il du jeune homme qui arrivé au terme de l'apprentissage recule devant son achèvement naturel le diplôme.

Terminons cette causerie sur nos examens en rapportant ici la réflexion de M. Lavallée - Directeur technique de notre Ecole et des termes expérimentales d'Avrillé- à l'issue de l'examen d'Angers : "Vraiment, ces jeunes gens savent quelque chose... Oui ils ont appris, beaucoup appris".

Qu'à l'entrée de cet hiver cette parole nous serve d'encouragement, et nous donne confiance dans le labeur que nous nous sommes imposés".

Si on les compare au taux de réussite actuel des Collèges et Lycées, dont la moyenne oscille entre 60 et 80 %, on pourrait trouver leur caractère peu démocratique ; mais il fallait prouver que ce n'était pas un enseignement au rabais.

"Voilà notre seconde session terminée... Dire que ce fut sans peine serait exagéré... Mais qu'importe ! Vous arriviez à cet examen bien préparés par le travail des longues soirées d'hiver... Aussi les résultats furent-ils satisfaisants : 20 candidats sont définitivement reçus... Seulement ! diront quelques uns. (10)

(10) GUILLOUX R. "A nos Elèves" B.M. n° 39, mai 1932, p. 342.

Comprenez bien cependant le motif de notre sévérité. Décerner un Brevet à un jeune homme incapable de justifier de connaissances suffisantes auprès des camarades qui viendront plus tard se renseigner auprès de lui, servirait plutôt à sa honte, et certainement à la dépréciation de nos cours. Nous voulons tout au contraire que le jeune homme fonde sa fierté de cultivateur sur une connaissance intelligente de son métier, qu'il soit en mesure d'exprimer et de justifier auprès de ses camarades".

Puissant moyen de stimulation, palmarès et examens permettent à la "troupe" de repérer ceux qui sont sur la bonne voie de l'intégration à l'élite rurale. Et ces listes de camarades inscrits aux mêmes options que soi donnent envie de connaître les visages cachés sous ces noms aux notes parfois prestigieuses, et qu'on ne rencontrera qu'au hasard d'un examen ou d'une réunion de l'amicale. Les principes d'organisations des examens mis au point à l'arrivée du Père Guilloux resteront sensiblement les mêmes pendant toute cette période et jusqu'en 1966. Cependant, à partir de 1949, les élèves de l'Apprentissage se présenteront au diplôme officiel du Brevet d'Apprentissage Agricole (le B.A.A.), qui relevait à l'époque de la compétence des Directions des Services Agricoles. (11)

Si les examens sont une dimension très spécifique du système institutionnel "C.É.R.C.A.", ils sanctionnent le travail des différents niveaux de formation que nous avons à caractériser maintenant en les mettant en relation avec les objectifs poursuivis, les différentes catégories d'élèves et la nature des enseignements dispensés.

(11) Les D.S.A., devenues de nos jours D.D.A. ou Direction Départementale de l'Agriculture. Depuis 1966, il y a transfert de compétence vers les Inspections Générales d'Agronomie pour l'organisation des examens des collèges et lycées.

3.6. En marge de toute législation sur le terrain des syndicats :
"une structure primaire diffusant un enseignement secondaire dans un esprit supérieur"

Le 1er septembre 1927, sous la Direction de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers, le premier numéro du Bulletin Mensuel Cerca annonçait la création d'Etudes Agricoles par Correspondance (E.A.C.).

Dans le premier règlement des Cours, on pouvait lire sous le titre "But et esprit des E.A.C.A." : (Cet enseignement s'adresse)

"aux jeunes agriculteurs, aussi bien à ceux qui n'ont reçu qu'une modeste instruction primaire qu'à ceux qui ont fait des études plus complètes, car il permet d'acquérir et de développer les connaissances agricoles, de contracter et d'entretenir l'habitude de l'étude, de la lecture, de la réflexion, de l'exposé des idées.

Enseignement à suivre pendant l'hiver.

Enseignement présenté sous forme simple et de façon fort claire, agréable et instructif" et ailleurs ... "il sera surtout profitable aux jeunes hommes de 16 à 25 ans".

A la base de départ il s'agit donc d'une formation pour adulte, conçue pour une seule catégorie d'élèves, les agriculteurs de 16 à 25 ans. L'âge de 25 ans n'était pas limitatif, et parmi les premiers élèves, il s'en trouva à avoir dépassé largement la trentaine. Le niveau d'études proposé, d'une durée de trois ans, prend le nom de "Cours Normal", selon le modèle des E.A.C. de Purpan. Cette appellation n'existe pas dans les structures mises en place suite aux lois sur l'Enseignement Agricole de 1848 ou de 1918, organisant en France l'enseignement agricole public et sur le modèle duquel se sont constituées des écoles "libres" : Fermes-Ecoles, Cours Post-Scolaires, Ecoles Pratiques ou Secondaires. Ainsi les E.A.C.A. organisées par le Syndicat d'Enseignement Agronomique et de Recherches Agricoles

"n'entrent dans aucun des cadres déterminés par les lois sur l'enseignement en général, ou sur l'enseignement technique (loi Astier du 25 juillet 1919) ou sur l'enseignement agricole (la loi du 2 août 1918 ne s'occupe pas de l'enseignement libre), et par conséquent n'est sous le contrôle d'aucun des organismes prévus par ces lois".

"L'E.A.C.A. est établi sur le terrain consacré et réservé par l'article 5 de la loi organique des Syndicats (loi du 12 mars 1920) et par le Code du Travail et de la Prévoyance Sociale (L. III, Titre 1er, Art. 13) :

Les Syndicats peuvent librement ... créer, administrer, subventionner des Oeuvres professionnelles, telles que ... oeuvres d'éducation scientifique, agricole ou sociale, cours et publications intéressant la profession". Telle est la réponse que pourront donner "vicaires (ou laïcs) groupant des jeunes gens pour les aider à rédiger des devoirs" si on leur pose la question : "quel titre légal avez-vous pour organiser des cours post-scolaires d'enseignement professionnel agricole ?" (12)

Le Cours Normal pour les paysans, comme l'Ecole normale pour le futur instituteur, c'est étymologiquement l'Ecole de la Norme. La norme ici c'est-à-dire les connaissances qu'un professionnel averti doit connaître pour exercer son métier de façon optimale mais aussi pour pouvoir en parler. C'est ainsi que le Père Guilloux définissait le Brevet aux élèves lorsqu'il leur disait :

"Nous voulons que le jeune homme fonde sa fierté de cultivateur sur la connaissance intelligente de son métier et qu'il soit en mesure de l'exprimer et la justifier auprès de ses camarades".

(12) cf. B.M. E.A.C.A. N° 3, novembre 1927, pp. 3-4.

Une connaissance intelligente (nous dirions aujourd'hui une connaissance raisonnée) basée non uniquement sur la mémoire mais sur la compréhension, et intégrant l'analyse et la synthèse.

Aussi, lorsque, en 1942, le C.E.R.C.A. créera un Cours de Pédagogie de deux ans pour préparer les anciens élèves "normalment" formés sur le plan technique et social- à acquérir une compétence pédagogique indispensable pour devenir "moniteur" de groupe, ce Cours de Pédagogie pourra-t-il être ouvert aux élèves dès leur entrée en deuxième année de Cours Normal. L'appellation de Normal évoque donc pour nous une structure de nature primaire certes. Une structure d'une autre nature eût été inimaginable à une époque où prévalait encore un "enseignement de classe" car, ainsi que le note P. Zind (13)

"l'enseignement secondaire et supérieur était essentiellement réservé aux enfants de la Bourgeoisie".

Le C.E.R.C.A. n'échappait pas à la mentalité générale. Un ancien, Monsieur Bore F. pouvait remarquer :

"En Vendée par exemple, les châtelains allaient à l'E.S.A., les métayers au C.E.R.C.A. ... Ça tenait aux structures. Ce n'était pas comme maintenant où on voit assis sur les mêmes bancs de l'E.S.A. des jeunes issus de tous milieux".

Le Père J. Letourneulx (14) corrobore cette affirmation :

"Une école comme celle d'Angers ne se trouvait accessible alors qu'à des jeunes gens sortis de l'ensei-

(13) cf. De l'enseignement de classe à l'enseignement de degré (1918-1956). p. 25, in La Pédagogie au XXe siècle. Guy AVANZINI (sous la direction de). Privat, Toulouse.

(14) LETOURNEULX J. J'ai lié ma gerbe. op. cit. p. 18.

gnement secondaire et, en ces années 1920, combien de paysans de France auraient été à même d'en suivre le cycle jusqu'au bout ?

Le Père Foreau estimait quant à lui "que ce n'était pas seulement avec des notables, aussi chrétiens fussent-ils, que l'effort d'amélioration sociale et de rechristianisation profonde pourrait être menée à bien".

lorsqu'il fut appelé à donner des cours à l'Ecole d'Agriculture de Pouillé, près des Ponts-de-Cé, puis à y devenir aumonier, l'idée lui vint

"de faire entrer directement les plus doués de ces élèves à l'Ecole Supérieure. Mais un changement trop brusque de milieu pour les jeunes gens et un manque d'adaptation des cours firent abandonner l'expérience". (15)

Dès 1938, Auguste Gohier, issu du CERCA était admis à l'E.S.A. bien que cas isolé. Le fossé n'était déjà plus infranchissable. En effet, provoqué à la créativité par une jeunesse avide d'apprendre, le CERCA avait dû imaginer un Cours Supérieur qui reprenait, en les approfondissant, les thèmes majeurs du Cours Normal. M. Spiesser, depuis 1932 et pendant de longues années, Secrétaire Général de l'E.S.A. et du CERCA nous avouait :

- (15) L'abandon de l'expérience en question, précise le P. de MONTBRON fut motivée surtout par le niveau scolaire insuffisant de ces élèves. En effet, la question "de niveau" était considérée par le P. FOREAU comme secondaire. L'important selon lui, était l'accession d'une nouvelle classe sociale qui avait "une soif d'apprendre extraordinaire" à la formation, et éventuellement de relayer l'autre classe sociale qui, de son poste d'observation à la Direction des Etudes, lui paraissait peu motivée. La situation en était arrivée en 1932 à son point de rupture, la gestion financière ayant amplement concouru à la rendre catastrophique (en raison de l'absence totale d'aide de l'Etat, de l'emploi de professeurs de haut niveau et du nombre très réduit des élèves, à peine 40 au total). C'est dans ce contexte de crise, que survint de Rome, cette même année, l'ordre du Général de la Campagne de fermer l'établissement. "Dans cette hypothèse largement partagée, le CERCA devait prendre la place de l'E.S.A.". Les membres du SEARA parmi lesquels des anciens élèves du P. GUILLOUX la sauvèrent de justesse.

"Les individualités que j'ai connues étaient des garçons et des filles exceptionnels, mais qui avaient une soif d'apprendre extraordinaire. Et c'est pour répondre à ça que le CERCA avait été fondé"

et, peu après, il ajoutait :

"J'insiste sur le "bataillon" que j'ai trouvé en 1932 et qui comportait 732 élèves. De tous ces élèves, je garde un souvenir extraordinaire car leur avenir professionnel n'a pas démenti ce que nous attendions d'eux". (16)

C'est sous la poussée de cette même passion de l'étude que le CERCA dut imaginer une année de formation supplémentaire pour la branche Paysans : l'année de Maîtrise sanctionnée par le Brevet de Maîtrise. Ce faisant, le CERCA se démarquait par rapport à ce que les autres cours par correspondance était en mesure d'offrir, précisément en raison de ressources culturelles élevées dues à la proximité d'un enseignement supérieur.

M. Spiesser le souligne fortement lorsque il affirme *"On ne pouvait imaginer à ce moment là, la création d'un CERCA et son évolution sans l'apport de cet enseignement de plein exercice que constituait l'Ecole d'Agriculture et ses professeurs, car les professeurs de l'Ecole s'intéressaient au CERCA et le Père Guilloux ne se faisait pas faute de les solliciter quand il en avait besoin. Ceci se traduisait dans toutes les disciplines..."*.

Dans le B.M. n° 139 de juillet 1942, le P. Guilloux, p. 8 du règlement des Etudes, précise aux élèves qui vont solliciter leur inscription :

- (15) Ils refusèrent la fermeture, décidant de se charger de la gestion, et demandèrent aux Pères Jésuites de continuer à assumer la formation. Le P. GUILLOUX, fut pressenti par eux pour prendre la direction de l'E.S.A. et du CERCA et la demande, transmise au P. Provincial, fut acceptée. D'après la correspondance du P. de MONTBRON du 6.06.84
- (16) Chez l'ensemble des personnes ayant œuvré au CERCA à cette époque, nous avons retrouvé ce ton hyperbolique pour caractériser les élèves de cette première période, indice de l'impression très forte provoquée par la découverte dans les couches populaires d'une élite intellectuelle et humaine jusque-là laissée pour compte par les structures d'enseignement mises en place par la bourgeoisie et pour elle.

§ 8

NECESSITE POUR UN CENTRE D'ETUDES PAR CORRESPONDANCE
DE S'APPUYER SUR UN ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le cadre des professeurs du C.E.R.C.A. est constitué au premier plan par le corps professoral de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers et de l'Université Catholique.

L'Ecole Supérieure, de par la formation qu'elle exige de ses candidats, est classée au rang des grandes Ecoles. Elle dispose d'un corps professoral éminent et de puissants moyens d'action : elle est aussi indispensable à l'enseignement technique par correspondance qu'à la formation l'est à l'usine.

Elle accroît sans cesse l'expérience pédagogique de ses professeurs dont le rôle ne se borne plus à être de simples correcteurs de copies.

Par elle, le Centre d'Enseignement rural par correspondance assure à ses élèves une documentation de premier ordre et la possibilité pour eux d'être renseignés gratuitement sur toutes les questions de droit, d'économie rurale ou sociale, ainsi que sur les problèmes techniques qui lui sont soumis.

N° 139, Juillet-Août 1942, p. 8.

Non seulement " par elle de CERCA assure à ses élèves une documentation de premier ordre" mais il nous apparaît qu'un certain nombre de similitudes dénote la volonté de s'inspirer de cette forme d'enseignement. Ainsi l'obligation du Carnet de ferme dès le Cours Supérieur rappelle-t-elle singulièrement celui qui était exigé des élèves-ingénieurs, ou encore les sujets de synthèse du Brevet de Maîtrise.

Le Père de Farcy, caractérisant cet enseignement, nous affirmait combien sa qualité était grandement redevable à la grande exigence du Père Guilloux.

"Le Père Guilloux insistait beaucoup sur la rigueur de la formation. Tout au moins sur la rigueur de l'acquisition des notions. Il était profondément ému par certains aspects de la J.A.C. ; Je l'ai vu pleurer au congrès de la J.A.C. en 1939 à Paris (Vel d'Hiv). Mais il trouvait qu'on les lançait un peu trop vite dans la vie, que la formation était un peu trop négligée. Le Père Foreau disait : 'on peut se former en prenant des responsabilités trop tôt ...'
Le Père Guilloux était plus conservateur..."

La J.A.C. mettait l'accent sur la formation par l'action. Et encore

"Il (le Père Guilloux) a été toujours très rigoureux sur ces aspects de la formation. Il avait été visiter dès 1939 le Centre de Perfectionnement de la Chambre de Commerce de Paris où l'on formait aux affaires les Cadres Supérieurs par l'analyse de cas concrets : (la Résolution de problèmes, la formation à la décision) : Faut-il acheter telle Société ? Faire telle publicité ?"

Et il avait instauré cette méthode à l'E.S.A. Les élèves-ingénieurs de troisième année allaient dans les exploitations agricoles et devaient, après avoir tout étudié, résoudre des problèmes concrets et proposer des solutions : Est-ce qu'il faut changer telle race bovine ? Quel type de tracteur acheter ? Faut-il changer les méthodes de vente ? Guilloux par conséquent était rigoureux. Foreau était un petit peu plus 'bohème'. Guilloux du premier coup, a développé les cours par correspondance jusqu'au Cours Supérieur et à la Maîtrise. En simplifiant un peu la question, un Cours Supérieur bien compris ça revient à savoir appliquer quelque chose : 'Vous faites un Syndicat dans votre village, quelles sont les démarches à faire ?... Avec, dans ce domaine, l'obligation d'aller interroger des gens et d'intégrer ce qu'ils disent. Lorsque, à un examen du Cours Supérieur, on pose à un élève la question : 'Qu'est-ce que c'est qu'une Maison Familiale ? (par exemple) Il ne va pas dire : 'c'est une institution' ou 'c'est une structure', ou encore 'c'est une méthode pédagogique'. Il va dire : 'C'est un effort commun de parents qui se sentent responsables de..., et qui vont faire quelque chose ?' Je dirais que c'est le plus beau succès d'un tel enseignement d'avoir fait de cette dé-

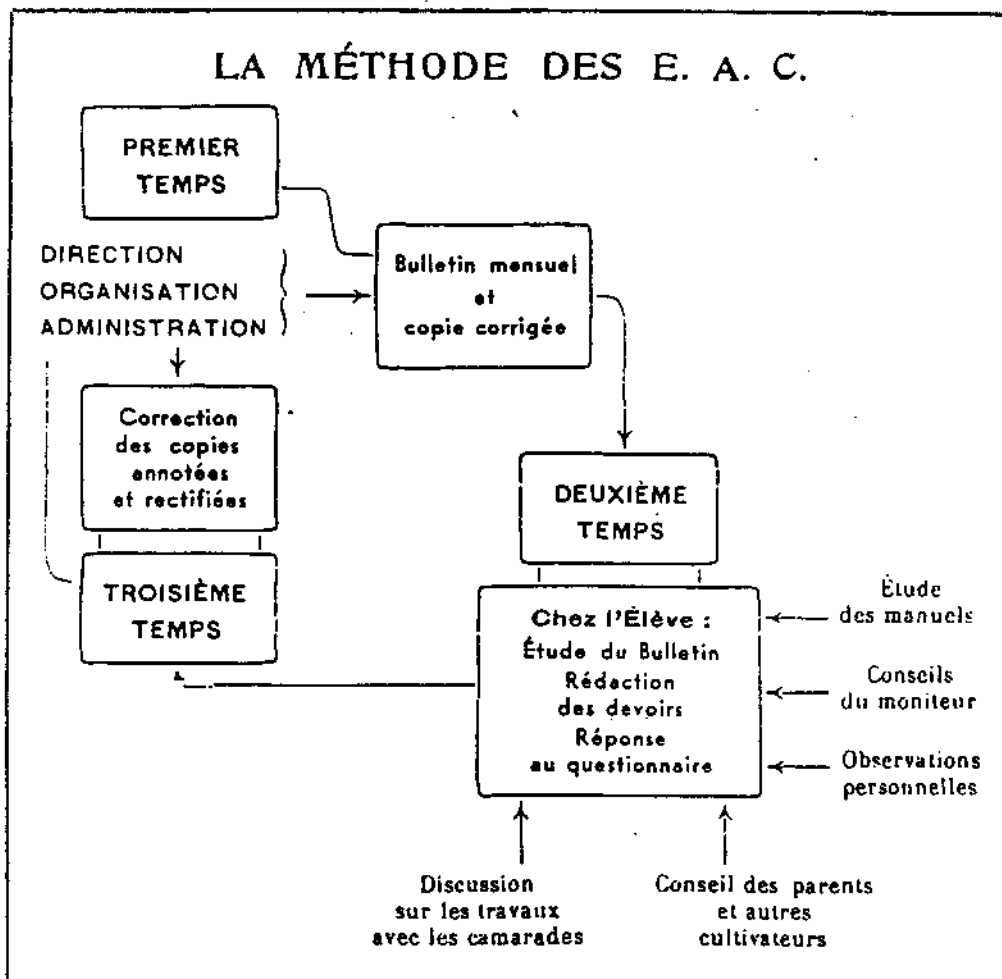
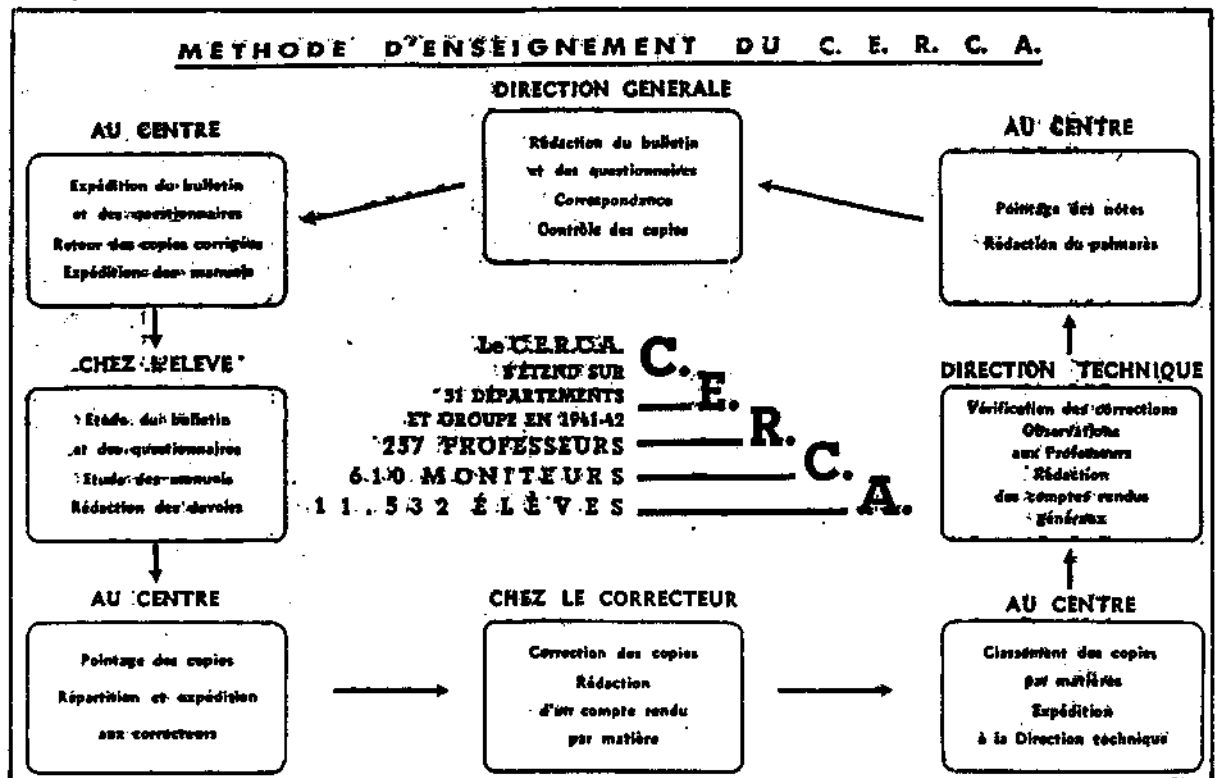
marche là, une démarche ordonnée à l'action immédiate et non pas du tout une démarche théorique..."

Si nous avons reproduit intégralement cette appréciation émanant de l'interview d'une personnalité de l'agriculture et qui avait connue le C.E.R.C.A. de l'intérieur, c'est parce qu'elle nous paraît très significative de la méthode du C.E.R.C.A. dans ses niveaux les plus élevés. Les sujets de synthèse de l'examen de maîtrise communiqués au fil des ans par la revue des Anciens illustrent, s'il en était besoin, ce souci du C.E.R.C.A. d'une formation centrée sur la résolution des problèmes, et ordonnée à l'action immédiate.

La méthode d'enseignement du C.E.R.C.A., comme celle des E.A.C. en général (cf. schéma page 127), montre que, à tous les niveaux, l'élève était invité, au reçu des questionnaires, non seulement à l'étude du manuel mais aussi à mener enquête auprès des parents, autres agriculteurs ou personnalités des organisations professionnelles pour éviter de n'apporter qu'une réponse livresque aux questions à résoudre.

Cela fit dire à un ancien, à la fois du C.E.R.C.A. et de la J.A.C., F. Bore : "Le C.E.R.C.A. m'a appris à apprendre" et encore "Il m'est difficile de dire si c'est le "voir, juger, agir" de la J.A.C. qui est à la base de notre formation ou le C.E.R.C.A." Ne pourrait-on conclure par une boutade assez paradoxale, qui nous paraît particulièrement bien camper le Cours de Perfectionnement des paysans et dont deux des trois termes ont été exprimés par des familiers de l'institution : Le C.E.R.C.A. ? C'est, dans une structure de type primaire, la diffusion d'"un enseignement secondaire dans un esprit supérieur".

Cette conception de la pédagogie garde toute son actualité. D'où une notoriété certaine des diplômés du C.E.R.C.A. qui nous a été attestée par plusieurs Anciens.



Plaquette publicitaire du Syndicat National des E.A.C.
(entre-deux guerres)

Malgré leur absence de reconnaissance officielle, ils (17) avaient un impact considérable dans les milieux professionnels des départements qui s'en étaient montrés les plus grands utilisateurs.

Dans un article : Un jugement sur l'agriculture de Loire-Atlantique (18), Albert Boucher, président de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique écrivait :

"Si, dans ce département, pour la formation professionnelle agricole, nous n'avions pas bénéficié de l'enseignement privé, notamment par les Cours par Correspondance de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers, les techniciens valeureux et dévoués, que le Ministère de l'Agriculture a mis à notre disposition, n'auraient pu s'adresser qu'à une population agricole aussi incapable de les suivre que de les comprendre.

Dieu merci, les jeunes cultivateurs de notre département, dont plusieurs sont déjà en âge de conduire des exploitations, ont plus largement que d'autres bénéficié de l'initiative privée en matière d'enseignement professionnel, et nous comptons plus de 50 fils d'agriculteurs sortis de ces cours avec le diplôme de Maître en Agriculture qui est tout près de celui d'Ingénieur Agricole. (19) D'autres qui ont poussé moins loin leurs études n'en sont pas moins devenus des cultivateurs d'élites familiarisés avec la science et la technique que doit posséder aujourd'hui un cultivateur averti".

(17) M. DOUET J.G., ancien Maître en Agriculture, nous a affirmé "savoir que M. ROYER, directeur-adjoint du C.E.R.C.A., pensait, après les années soixante, faire reconnaître l'examen de Maîtrise comme équivalent du B.T.S.A."

(18) Extrait de "Loire-Atlantique" Collection Richesses de France 1958, p. 59, aimablement communiqué par M. DOUET J.G. actuellement en responsabilité du département "Formation Professionnelle" à la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique.

(19) Le souligné est de nous.

3.7. Au point névralgique de la méthode : les moniteurs

METHODES DE TRAVAIL

De par sa situation, l'élève peut être appelé à rédiger ses devoirs d'une façon différente suivant qu'il est ou non aidé par un moniteur.

a) Première méthode : INDIVIDUELLE

L'élève reçoit pour le 1^{er} du mois (d'octobre à mars) le questionnaire correspondant à la catégorie qu'il a choisie. Il le lit attentivement, étudie dans les manuels les chapitres indiqués, demande au besoin conseil à ses parents et rédige ensuite ses devoirs conformément aux indications données.

b) Deuxième méthode : EN GROUPE

Comme dans la première méthode, l'élève rédige une copie individuelle, mais dans sa commune, un moniteur a bien voulu se charger de réunir une ou deux fois par semaine tous les élèves inscrits aux cours dans le but de leur faciliter le travail.

c) Troisième méthode : COPIE COLLECTIVE

Cette méthode n'est prévue que pour la première année du Cours normal des catégories Paysans et Paysannes.

Bien que moins profitable du point de vue enseignement, cette méthode a pour but de faciliter le départ des groupes composés d'élèves âgés de 17 ans et plus, ayant un peu perdu l'habitude du travail intellectuel, mais qui par suite de leur âge ne peuvent s'inscrire au cours d'apprentissage.

La rédaction de devoirs individuels est naturellement exigée dès la deuxième année d'études.

ROLE DU MONITEUR

Les correspondants trouveront dans le Manuel du Moniteur du C.E.R.C.A. tous les renseignements utiles sur la tâche demandée aux moniteurs. Cet ouvrage est en vente au secrétariat du C.E.R.C.A. au prix de 18 francs.

N° 139, Juillet-Août 1942, p. 12.

"Groupez-vous autour d'un moniteur"

titre le N° 1 du B.M. dans son règlement de l'E.A.C.A.

"Trouvez un homme dévoué et compétent qui vous guide dans votre travail (Président de Syndicat Agricole, Cultivateur plus expérimenté, Anciens Elèves d'Ecoles d'Agriculture, Aumônier ou Président de groupe de jeunesse, etc...) Il expliquera les termes du manuel, le sens des questions à résoudre, les annotations du correcteur ; il organisera chez vous, avec vous, les champs d'expérience, les visites chez les agriculteurs qui réussissent.

Ce Moniteur a surtout besoin de connaissances générales ; les connaissances spéciales il les acquerra au besoin avec vous, ou il les trouvera près des compétences de la région" .

Le premier B.M. du C.E.R.C.A. indique qui pouvait être Moniteur. Mais qui furent-ils en fait ? Ce fut variable selon les régions mais aussi les époques. Avant et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, dans les régions à forte tradition chrétienne telles que l'Ouest, ce rôle fut dévolu le plus souvent aux prêtres de paroisse ou aux maîtres, laïcs et religieux, de l'enseignement libre. Voici quelques résultats d'une étude réalisée pour la Loire-Atlantique qui fut le premier département de France pour le nombre de jeunes orientés vers le C.E.R.C.A. (20).

"La propagande en faveur de ces cours fut effectuée par les prêtres de paroisse, engagés du même coup comme moniteurs bénévoles : les vicaires instituteurs retrouvaient leurs anciens élèves, les curés ou vicaires chargés du patronage ou de l'A.C.J.F. raccolaient (sic) les meilleurs atouts pour la profession agricole. En 1927, année de démarrage, sur 14 moniteurs, 12 sont des prêtres, 1 est 'instituteur libre' (mais en fait religieux sécularisé), un seul est laïc (ingénieur agronome). Pour l'année 1942-43 (celle où de toute l'existence du C.E.R.C.A., les effectifs en provenance de la Loire Inférieure furent les plus poussés : 4 320 élèves), au moins 255 moniteurs rassemblaient et conseillaient les élèves : 2 sur 5 étaient des prêtres, si bien que dans près de la moitié des communes rurales du département c'était un prêtre qui reprenait les cours du C.E.R.C.A. De plus, la moitié des personnes chez qui les élèves passaient l'écrivent lors des examens appartenaient au clergé. Les maîtres laïcs et religieux de l'enseignement libre représentaient alors l'autre fraction importante des moniteurs : la moitié en provenait en 42-3 (dont au moins les 2/5,

(20) BIZEUL Daniel. Le métier de Curé (sur le clergé rural nantais entre 1900 et 1960). Thèse de Doctorat de 3ème Cycle en Sociologie E.H.E.S.S. Octobre 1979, pp. 218-219.

sinon la 1/2, consistait en religieuses)... Dans l'après-guerre, apparaît la relève par les professionnels eux-mêmes : si 1/3 des moniteurs (soit 23/69) appartient au clergé en 1950-51, 1/3 par contre ne fait pas partie du clergé ni de l'enseignement. (Parmi eux une dizaine a été formé par le C.E.R.C.A. : des cours spéciaux de pédagogie étaient dispensés. Ainsi en 44, pour la première fois le diplôme de pédagogie interne au C.E.R.C.A. est délivré à 9 candidats.

Les paroisses qui ont commencé les premières, ayant dès 1927 un groupe constitué (par exemple N-D. des Landes), ou ont bénéficié de l'énergie toute attentive à l'enseignement agricole sur la fin des années 30 (Vallet avec l'abbé Lépicier, désormais directeur diocésain de l'enseignement technique et agricole depuis 47), fournissent l'essentiel de ces moniteurs. Ce sont celles aussi d'où sont issus les effectifs les plus importants de diplômés du C.E.R.C.A. sur la période 1929-1963. En 1960-61, près de 800 élèves de Loire-Atlantique suivent encore les cours du C.E.R.C.A. Sur 38 moniteurs déclarés, 4 vicaires seulement. Mais 5 moniteurs agricoles de la Chambre d'Agriculture et 12 enseignantes de Cours Ménagier rural. De même que par ses programmes et l'alignement sur les examens officiels (auxquels il prépare désormais), le C.E.R.C.A. se rattache aussi davantage par ses moniteurs à l'enseignement agricole constitué".

La description de M. Bizeul pour la Loire-Atlantique ne peut être généralisable à toutes les régions de France où recrutait le C.E.R.C.A. Fief du C.E.R.C.A. par le nombre d'élèves, ce département a été exemplaire pour leur encadrement. C'est du vicaire de N.D. des Landes (L.A.), M. l'abbé Portier qu'était venue l'initiative de solliciter du Père Foreau la création des E.A.C.A.

Ce fut aussi l'abbé Chifolleau, vicaire instituteur à la Chapelle sur Erdre (L.A.), où il avait suscité un des groupes les plus importants du C.E.R.C.A. qui devait dépasser les 130 élèves. Tous les jeunes de la commune étaient inscrits. Passionné de pédagogie, il se rendait souvent au C.E.R.C.A., incitant à transformer les questionnaires, apportant à ceux qui s'occupaient d'enseignement ce qu'on appelait la Feuille du moniteur. De cette feuille était sorti le Manuel du Moniteur qui, rédigé par lui, aurait été la base d'un ouvrage plus complet si sa mort ne l'en avait empêché.

L'Abbé Lépiciér (qui n'a pas encore cessé ses activités) a commencé son action en 1934 comme vicaire à Vallet, où la responsabilité des jeunes lui fut attribuée. Il y trouva des élèves inscrits au Cours du C.E.R.C.A. et porta un appui considérable au Cours d'Angers : action menée auprès des familles pour les inscriptions, auprès des groupes comme moniteur, à raison de trois réunions par semaine. A partir de 1946, appelé par le diocèse à s'occuper de l'enseignement Professionnel, il entreprit l'organisation systématique de cet enseignement : étude des législations, bilan de ce qui existait, organisation de groupes C.E.R.C.A. au plan départemental avec à leur tête des instituteurs, puis de centres de formation avec le concours des ingénieurs D.S.A. Provoquant " *l'éveil du monde rural*", il préparait l'opinion pour la création rapide des établissements ; menant de front la formation des enseignants avec la création des Centres, à raison de trois ou quatre par an entre 1955 et 1960 ; de sorte que, lorsque en application effective de la loi de 1960, une loi de finance permit une politique réelle d'expansion de l'enseignement agricole, tout le département était déjà pourvu en établissements remplissant les conditions de leur reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture. Ce faisant, la Loire-Atlantique était promue au rang de premier département pour l'Enseignement Agricole Privé avec 8,5 % des effectifs totaux de l'U.N.E.A.P., avec encore aujourd'hui 3 000 élèves, et le deuxième pour l'enseignement technique, après Lille, avec 10 000 élèves. Pour la période qui nous concerne, il contribua,

après 1954, à la progression des Cours de Perfectionnement du CERCA dont nous avons souligné l'importance, en y faisant inscrire les élèves les plus doués sortant de tous les établissements du premier degré.

Tous les élèves du CERCA ne bénéficiaient pas de l'aide de moniteurs. Mais les élèves isolés, remarque M. Spiesser, étaient souvent les plus motivés quant à leur désir d'apprendre. (21)

Cependant, le réseau de moniteurs que le CERCA réunissait tous les deux ans ou tous les ans contribua beaucoup à l'évolution du CERCA. Le Père Guilloux était très préoccupé de connaître leurs besoins et très attentif à leurs critiques. Ces réunions permettaient périodiquement une sorte de feed-back sur tous les éléments essentiels de la méthode : notamment questionnaires et comptes-rendus dont nous reparlerons ultérieurement.

(21) Une des faiblesses de la méthode pouvait être l'isolement de l'élève face au travail proposé par le CERCA et le risque de découragement faute de pouvoir surmonter les difficultés de compréhension. Les Moniteurs palliaient à l'absence de contact oral entre l'élève et ses professeurs ou correcteurs. Le dispositif ne cèdera définitivement la place aux regroupements de tous les élèves d'une même année par une filière donnée par le CERCA lui-même à Angers, à raison de trois ou quatre sessions intensives par an qu'à partir de 1965. Cependant, le CERCA n'avait pas attendu cette date pour organiser des sessions pour certaines catégories d'élèves, mais sans que ce soit une nécessité de la structure, et donc pas de façon systématique.

Ce mode particulier d'approche du système pédagogique du CERCA, par le biais des Bulletins Mensuels, a eu pour effet de centrer notre attention, d'abord sur la structure pédagogique, un peu comme un visiteur qui s'arrêterait, en premier lieu, à l'architecture d'un édifice, pour en apprécier la ligne générale. Peu à peu s'est profilée devant nous une véritable "Ecole d'Agriculture à domicile". Ordinairement considérée comme une pratique éducative exigeante, celle-ci avait su trouver le moyen d'un échange continu, entre les "Emetteurs" et les "Récepteurs", qui modulait en permanence le contenu et la méthode. Ce lien assuré par les Moniteurs, le fût d'une façon plus universelle, sans doute par les correcteurs (au sens où ceux-ci ne faisaient pas défaut aux élèves qui travaillaient en isolés). Or, le monde des correcteurs se dérobaît au mode d'investigation utilisé. (22)

De plus, les professeurs du CERCA s'efforçaient de tenir le plus grand compte des particularités des sols, du micro-climat, de l'organisation sociale du travail qui conditionnaient les possibilités des agricultures locales. Grâce encore à l'Institution des Moniteurs, qui se faisaient les porte-paroles des élèves lors des réunions annuelles et monayaient l'enseignement du CERCA pour l'adapter aux spécificités régionales, le CERCA avait réussi à éviter les échecs de l'enseignement agricole au siècle précédent, dûs le plus souvent à la méconnaissance de l'extrême diversité de ces conditions et contraintes, comme le souligne avec insistance le P. de Montbron (23). D'où la confiance que lui fit d'emblée la paysannerie, population majoritaire et motivée.

Par son ouverture aux artisanes et aux artisans ruraux, le CERCA esseyait d'être, parfois à grands frais, parfois non sans quelques hésitation, une "Ecole pour les ruraux".

(22) A vrai dire, nous avons eu la chance inespérée d'avoir à notre disposition la collection complète des devoirs d'une ancienne, ayant suivi 4 années de formation au CERCA : de 1947 à 1951. Ainsi nous était donné de vérifier la qualité des échanges, qui prenaient parfois l'allure de véritables lettres, entre l'élève et ses correcteurs ou correctrices.

(23) MONBRON (H. de) Correspondance inédite 6.06.84, p. 7.

On peut aussi ajouter que le CERCA, en distribuant un enseignement professionnel de type secondaire était d'une certaine manière une "Ecole pour des Laïcs". Et ce n'était pas une mince nouveauté à une époque où l'Eglise était, dans ses préoccupations dominantes, axée principalement sur la formation des clercs. On ne peut oublier en effet que les formations de niveau secondaire étaient, pour la plus grande part, accessibles seulement aux classes aisées. Les séminaires et jувénats constituaient à peu près le seul lieu d'accès à une formation supérieure au primaire pour les classes modestes de la paysannerie.

Ceci nous amène à formuler l'hypothèse que le CERCA fut une manière d'exprimer dans le domaine de l'éducation populaire le *primat des laïcs sur les prêtres* et la *"préférence de l'E.S.A. pour les institutions neutres animées par des baptisés"* qui fut une caractéristique des catholiques sociaux, dans les instances rurales, selon les propos recueillis auprès du P. de Montbron.

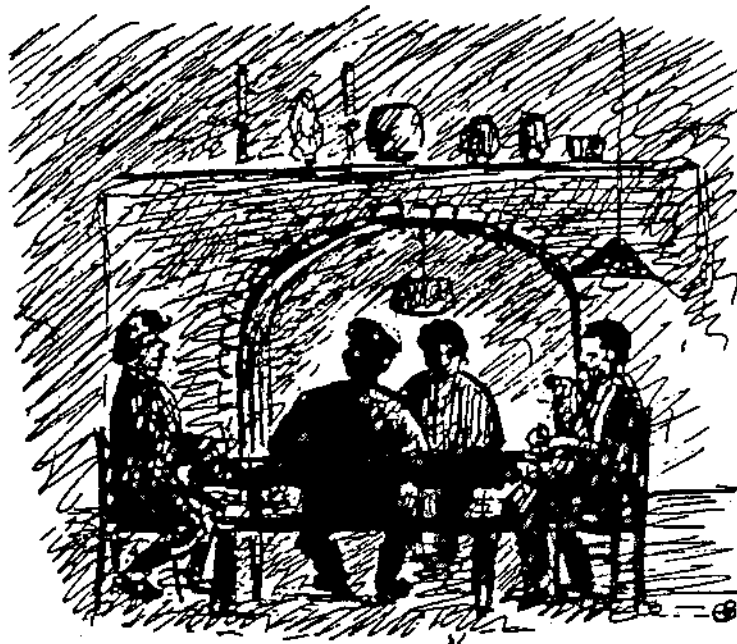
Enfin, grâce à son organisation rigoureuse et à la qualité de l'enseignement distribué, dont l'E.S.A. constituait en quelque sorte la garantie, le CERCA a pu, et à peu près le seul, supporter le choc des diverses mutations imposées par l'évolution de l'agriculture et de la société, la modernisation et l'extension du système d'enseignement général et agricole. Mutations qui, pour lui, se soldèrent dans le sens d'une place reconquise par les formations hautes, de type *"Perfectionnement"* au détriment des formations élémentaires où il connut, à partir surtout des années 50, une sévère concurrence.

CHAPITRE 4

REPRESENTATION DE L'EDUCABILITE

DES ELEVES DU CERCA

D'APRES LE MOT DU DIRECTEUR



Ils jouent aux cartes? — Non. Ils préparent le devoir du mois.

Publicité EAC - Entre Deux-Guerres

Ce 1er cliché sociologique des diverses populations d'élèves et des évolutions subies nous incitait à faire apparaître une autre facette de l'image, de nature psychologique celle-là, que nous allions demander au "*mot du Directeur*". Quelle représentation de l'éducabilité des élèves, de leur capacité à tenir profit de la formation se profile dans cette collection d'articles ? Cette question supposait, un certain nombre de préalables et notamment que soit caractérisé le "*contenant*" pour mieux saisir la validité réelle que nous pouvions accorder aux résultats de son analyse.

4.1. LE "MOT DU DIRECTEUR ET SES GRANDS THEMES :

Un genre à la fortune assez inégale au fil des ans

En faisant l'inventaire des différentes rubriques du Bulletin Mensuel du CERCA, nous avons repéré, toujours en première page de la revue, le mot d'ordre du Directeur . N'était-il point chargé d'une fonction importante de mise en relation de l'équipe de direction avec les différents groupes d'élèves ?

L'ayant constitué en corpus à part, selon le schéma présenté au chapitre précédent, nous pensons pouvoir l'interroger sur la représentation que se font les dirigeants du C.E.R.C.A. de l'éducabilité des élèves, en fonction de leur conception des finalités : La formation d'une "*véritable élite rurale*", capable de prendre la conduite de la défense paysanne, et décidée à mettre l'agriculture à la première place dans le pays.

Ces finalités impliquent également une certaine image ou représentation de la paysannerie, de ce qui fait sa faiblesse ou sa valeur, qui conditionnera à son tour l'orientation et le choix des moyens de sa transformation.

Mais peut-être convient-il à ce stade, d'apporter quelques précisions sur les concepts d'image et de représentation.

Paul-Henry Chombart de Lauwe (1) considère "comme

(1) CHOMBART de LAUWE P.H.. La culture et le pouvoir. Paris, Stock, 1975, pp. 235-249.

distinctes et complémentaires les deux notions d'image mentale et de représentation. L'image mentale (que nous élaborons à propos d'un objet), empruntée à la perception et au souvenir des éléments divers paraît, à première vue, échapper à toute rationalité". "Le propre de l'image est de présenter un caractère de spontanéité, de surgissement brusque, de charge affective". Elle devient image-guide, lorsque s'imposant de la même manière aux individus d'une même société, elle parvient à en orienter le comportement.

En revanche, si nous élaborons une représentation de ce même objet, les éléments, également empruntés à la perception et à la mémoire, s'organisent dans notre univers mental selon un schéma logique, réfléchi, en référence à des valeurs, des intérêts, des images ou d'autres représentations en partie dûes à l'influence de notre éducation et de notre environnement quotidien. Comme l'image, la représentation contribue à orienter nos comportements quotidiens, selon l'attitude positive ou négative qu'elle suscite en nous vis-à-vis de l'objet de représentation. Tandis que l'image s'impose à nous ou est repoussée par des réactions affectives, la représentation peut être modifiée, perfectionnée, complétée ou critiquée. Enfin, elle peut aboutir à l'élaboration "de modèles culturels" plus ou moins raisonnés, qui orientent les comportements et tendent à devenir normatifs.

Dans notre cas, par exemple, l'information relative à l'éducabilité des élèves, évoquée dans les éditoriaux, sera celle que recueille la Direction du CERCA au reçu des devoirs et lettres, ou lors de contacts directs avec les élèves. Mais, cette représentation caractéristique de l'élève ne trouve sa signification que mise en réseau avec celles qui portent sur ce qu'il doit être : une authentique élite paysanne, qui inspire aux formateurs une attitude valorisant à l'extrême les qualités de compétence, de caractère, de coeur, de conscience morale et chrétienne. Pour nous, cette attitude incluse dans la représentation de l'éducabilité de l'élève, nous paraissait trouver une expression très marquée dans deux sous-thèmes que nous avons intitulés : "Marques de considération positive" et "Encouragements aux élèves" : paroles et actes qui semblent traduire deux attitudes, foncièrement constitutives de la relation pédagogique instaurée par le CERCA avec ses élèves et, peut-être, raison

d'être des éditoriaux. De plus, la représentation que se fait le CERCA de l'élite paysanne, de la profession agricole et du monde rural a, pensons-nous, concouru puissamment à orienter les comportements collectifs des milliers de jeunes paysans qui reçurent de lui leur formation.

Ce corpus de deux cent quarante quatre articles ne recouvre pas de façon homogène les trente quatre années de la période considérée. Ce genre connaît une fortune différente selon les directeurs signataires. Il nous a paru intéressant de faire apparaître ces divergences dans le tableau E₁ ci-dessous :

Période de :		Signataires :	Années scolaires		Articles		
			Nombre	%	Nombre	%	Fréquence annuelle
1927-1930	Lancement	P. POREAU A. (ou Anonyme)	3	9 %	19	8 %	6
1930-1945	Croissance	P. GUILLOUX R.	15	44 %	134	55 %	9,2
1945-1952	Stabilité Continuité	P. MONTEBRON (H. de)	4		35	14 %	8,75
		La Direction, divers	1		8		
		P. FEVRIER P.	2		13	11 %	
		Divers ou anonymes (25ème anniversaire)			5		
TOTAL			7	21 %	61	25 %	
1952-1961	Adaptation	Mr. ROYER V. Directeur administratif	9	26 %	28		3,3
	Mutation	P. LAULANIE (H. de) (1957)			2	12 %	
TOTAL			34 ans	100 %	244	100 %	7

Tableau E₁ - "Le Mot du Directeur"
de 1927 à 1961

Signataires et nombre d'articles selon les périodes

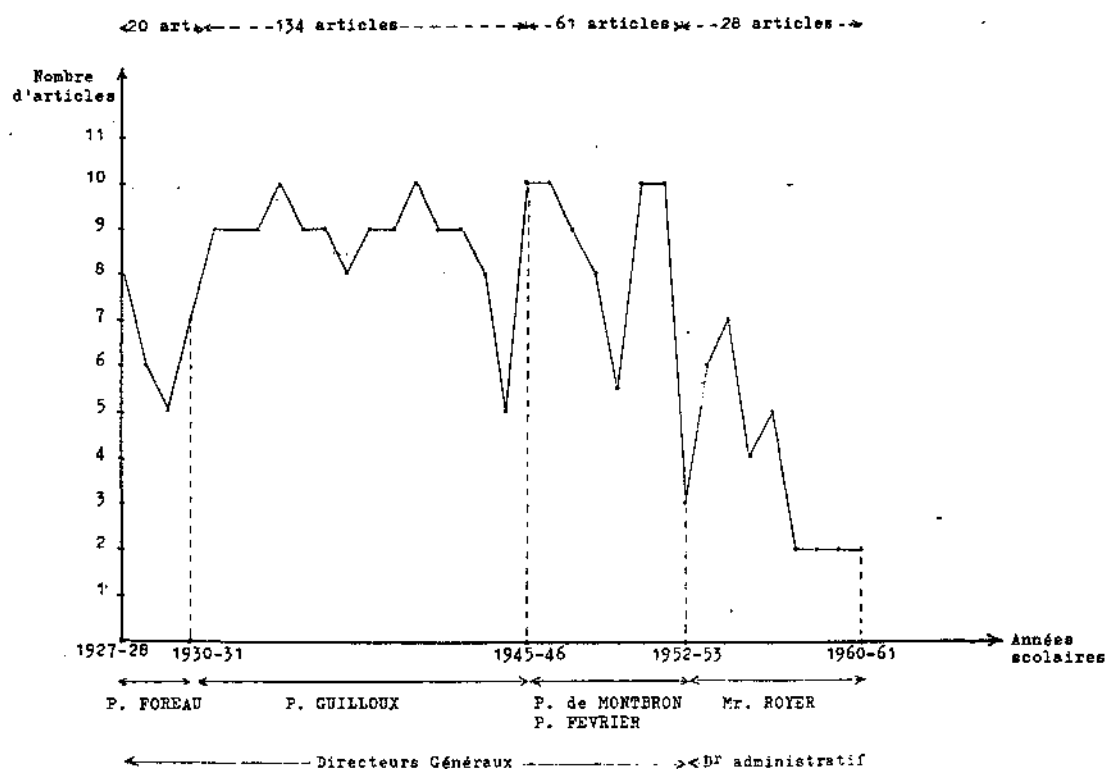
La personnalité des signataires, la durée de leur mandat au sein de la direction CERCA, leur position précise dans l'équipe, la part qu'ils prennent dans la marche effective du CERCA et enfin leurs préoccupations dominantes, selon le stade de développement de l'Institution et le contexte socio-économique et politique du moment, ont des répercussions importantes, tant sur le nombre moyen annuel des articles que sur la thématique déployée.

Nous avons distingué quatre périodes de durée très inégale :

- La première, très brève, trois années scolaires, de septembre 1927 à juin 1930, correspond à la période de lancement du CERCA. Elle est marquée par la présence du fondateur, le Père Foreau. Nous avons dénombré dix neuf articles au total, soit une moyenne annuelle de six. L'appellation "*mot du Directeur*" est, pour cette première phase, assez impropre. Nous avons cependant pris en compte un certain nombre d'articles qui nous paraissent remplir une fonction similaire. Les principaux grands thèmes qui seront développés aux deux phases ultérieures, sont déjà présents mais à l'état encore embryonnaire.

- La deuxième période, de novembre 1930 à juin-juillet 1945, est la plus longue puisqu'elle totalise quinze années scolaires. Elle correspond pour le CERCA à une période de croissance extraordinaire. De neuf cents environ, les effectifs d'élèves vont passer au chiffre record de treize mille pour l'année 1943. Cette période est tout entière dominée par la très forte personnalité du Père Guilloux. Elle présente pour nous un intérêt tout particulier : d'abord par sa durée de quinze années, ce qui représente 44 % de la période étudiée, soit presque la moitié, mais aussi parce que c'est la période où ce mode de communication avec les élèves est le plus largement utilisé : cent trente quatre articles, soit une moyenne de neuf par an et 55 % du corpus, ce qui le place quantitativement en

tête. Il se trouve, en outre, que celui qui a le plus contribué à donner sa spécificité à la structure et à la méthode, est aussi celui qui exprime, le plus volontiers sa manière de voir sur les élèves, la paysannerie, les finalités de la formation,



GRAPHIQUE E₂ - Cadence annuelle des éditoriaux de 1927-28 à 1960-61

à une époque de prise de conscience de soi par la profession agricole. De la sorte, qualitativement aussi, la thématique déployée par lui, se trouve être la plus typique pour notre sujet. Aussi est-ce sur elle, que s'est modelée notre grille d'analyse

La troisième période, d'octobre 1945 à juin 1952, s'inscrit en continuité avec la précédente, surtout pendant les quatre premières années d'après-guerre, où le Père Guilloux, moins disponible parce que chargé de mission au Maroc pour l'implantation d'une école d'agriculture, passe le relais au Père de Montbron à ce forum de débat avec les élèves du CERCA. Les quelques interventions du Père Février vers la fin de cette troisième période inaugurent un autre style d'articles qui relèvent davantage du genre "*méditation spirituelle*", genre que tendra à généraliser le Père Réthoré, aumônier de l'Amicale, dans les articles de tête de la revue Elites destinée pratiquement à remplacer, à partir de 1952, le Bulletin Mensuel, auprès de tous les grands élèves des Cours Normal, Supérieur et de Maîtrise.

- La quatrième période marque la fin de la pratique du Bulletin Mensuel comme véhicule de la formation CERCA, pour inaugurer celle des dossiers. Une "*feuille de liaison*" mensuelle sup l'éra à cette disparition pour entretenir un contact personnalisé auprès des plus jeunes élèves de l'apprentissage. Elle sera gérée par un directeur administratif, Monsieur Royer, qui n'utilisera plus cette forme d'éditorial qu'une fois par an, lors du Bulletin de rentrée. Le reste du temps, avec un total moyen de trois articles par an, il n'adressera plus, par ce canal, que des informations de type administratif ou pédagogique. Le "Mot du Directeur", comme genre, est pratiquement mort en 1952.

Le graphique E₂ (p. 140) représentant la courbe de parution annuelle du "Mot du Directeur", traduit de visu ses périodes fastes, ses périodes de crise et son déclin après les années 50.

- Notre grille d'analyse : émergence des thèmes majeurs et de leurs sous-thèmes

C'est surtout dans la masse des articles de la période 1930 et 1945, puis 1945-1952, que nous aurons des chances de

voir apparaître vraiment le système de représentations des dirigeants du CERCA quant aux deux questions fondamentales que nous voudrions élucider dans cette deuxième partie ; d'une part, quelle représentation se font-ils de l'élève, de sa capacité à être éduqué, de la société paysanne, de ses chances et des ses faiblesses et, plus précisément, de la profession agricole, lieu d'origine et de destination de ces mêmes élèves ? D'autre part, vers quelles finalités veut-on les conduire, en ce qui concerne tant l'homme et le professionnel à devenir, que l'action professionnelle à promouvoir pour assurer le développement de l'agriculture et des agriculteurs.

En fonction de ces objectifs, nous avons abouti, après passage par une grille transitoire établie a posteriori, à l'élaboration de la grille d'analyse définitive ci-après.

N°	Nomenclature des articles Organisation formation Vie C E R C A	L'ELEVE formation			L'HOMME finalité				PAYSANNEIE Société globale				PROFESSION AGRICOLE Finalité				Référence chrétienne						
		③ éducatibilité			⑦				⑫				⑮				⑳						
2	Relation d'encouragement	4 Intelligence - Travail	5 Motivation	6 Milieu socio-culturel	8 Coeur - caractère	9 Elites rurales	10 Compétence	11 Référence chrétienne	13 Rapport aux autres Groupes sociaux	14 Ses valeurs	15 Ses problèmes	16 Ses souffrances	17 Ses déficits	19 Union	20 Organisation	21 Défense	22 Foi - fierté	23 Victoire - 1ère place	24 Redressement	25 PROGRES	26 Sujets divers	27 Sujets religieux	28 Colonne 11 + colonne 27
1																							

Tableau E₃ - Grille thématique d'analyse "a posteriori" pour le corpus : "Mot du Directeur"

Le mode de report du calcul des fréquences d'apparition des grands thèmes et de leurs sous-thèmes, sur le tableau E₄ (p. 145) appelle d'autre part quelques commentaires du fait que la fréquence d'émergence des thèmes majeurs ne représente pas la somme des fréquences de chacun des sous-thèmes lui correspondant. En effet, les "noyaux de sens", constitutifs des sous-thèmes, nous paraissant avoir une signification par rapport à nos objectifs, avaient en fait des longueurs variables selon qu'ils se reportaient à des faits - (problèmes paysans en lien avec l'actualité du moment par exemple, qui pouvaient occuper la presque totalité d'un article) - ou selon qu'ils faisaient référence à des valeurs, des attitudes, ou exprimaient des finalités. (Sous le concept "Caractère" par exemple, nous avons enregistré un certain nombre de mots-clés, présents dans le texte, exprimant le labeur acharné, l'effort, la volonté, comme : "énergie", "ténacité", "persévérance", "obstination"...). Pour donner une image rigoureusement exacte de la réalité, il faudrait pouvoir pondérer le calcul des fréquences par une prise en compte de la surface rédactionnelle. Or, le choix de nos catégories rendait celle-ci pratiquement impossible. En effet, l'aspect répétitionnel de certaines formules brèves et bien frappées pouvait avoir un impact sur la mentalité des élèves relevant plus du qualitatif que du quantitatif. Dans un premier temps, nous les avons donc traités comme autant d'indicateurs de la dimension considérée. Mais comme, d'autre part, notre analyse porte sur une longue période de trente six ans, il nous a paru plus significatif, pour la perception de l'évolution des phénomènes, de totaliser pour chaque thème le nombre d'articles où ce thème affleure par l'intermédiaire d'un ou plusieurs, ou la totalité de ses sous-thèmes réunis. De sorte que nos pourcentages en ce qui concerne les grands thèmes, indiquent le nombre d'articles traitant du thème par rapport au nombre total d'articles parus pendant la période considérée.

Pour ce qui est des sous-thèmes, une fois établi leur fréquence, deux types de rapports pouvaient présenter un intérêt, à savoir : établir le pourcentage d'articles où apparaît chaque sous-thème soit par rapport au nombre total d'articles de la période considérée (cf E₄, colonne A), soit par rapport au nombre total d'articles où apparaît le thème majeur auquel ce sous-thème est rattaché (cf E₄, colonne B). Le premier constitue un indice de l'importance de ce sous-thème par rapport à l'ensemble du système d'idées émises pendant la première période. Le deuxième pouvant être considéré comme un indice de la place occupée par ce sous-thème, en tant qu'élément constitutif d'un thème plus général.

Dans le commentaire que nous en ferons, nous distinguerons enfin entre, ceux dont la fréquence est étalée régulièrement sur toute une période, et ceux qui ont donné lieu à une plus grande densité de fréquences pendant une période plus courte, et semblent être commandés par tel ou tel événement national, mondial ou ecclésial, ou tel type d'évolution de la société globale.

La hiérarchisation des sept grands thèmes pour la période "Guilloux", mise en comparaison avec la courbe de *l'après-guerre*, sans révéler des divergences flagrantes, accuse cependant des différences plus ou moins importantes pour trois grands thèmes, et quelques inversions pour d'autres. Ce qui peut paraître assez exceptionnel, c'est l'importance attachée par le Père Guilloux à la qualité de la relation pédagogique, concept désignant ici toutes les formes d'encouragement prodiguées aux élèves telles que : les félicitations, les marques de considération et les mesures encourageantes visant à stimuler leur motivation pour la formation, et dont le Père Guilloux fit un usage record, 82 % pour 48 % seulement dans l'après-guerre. Style différent de deux éducateurs ? sans doute. Mais peut-être la nouveauté et l'exigence des cours appelait-elle une sollicitude plus élevée des éducateurs en période de décollage, pour créer des habitudes de discipline et de régularité chez les élèves. L'image mentale du paysan

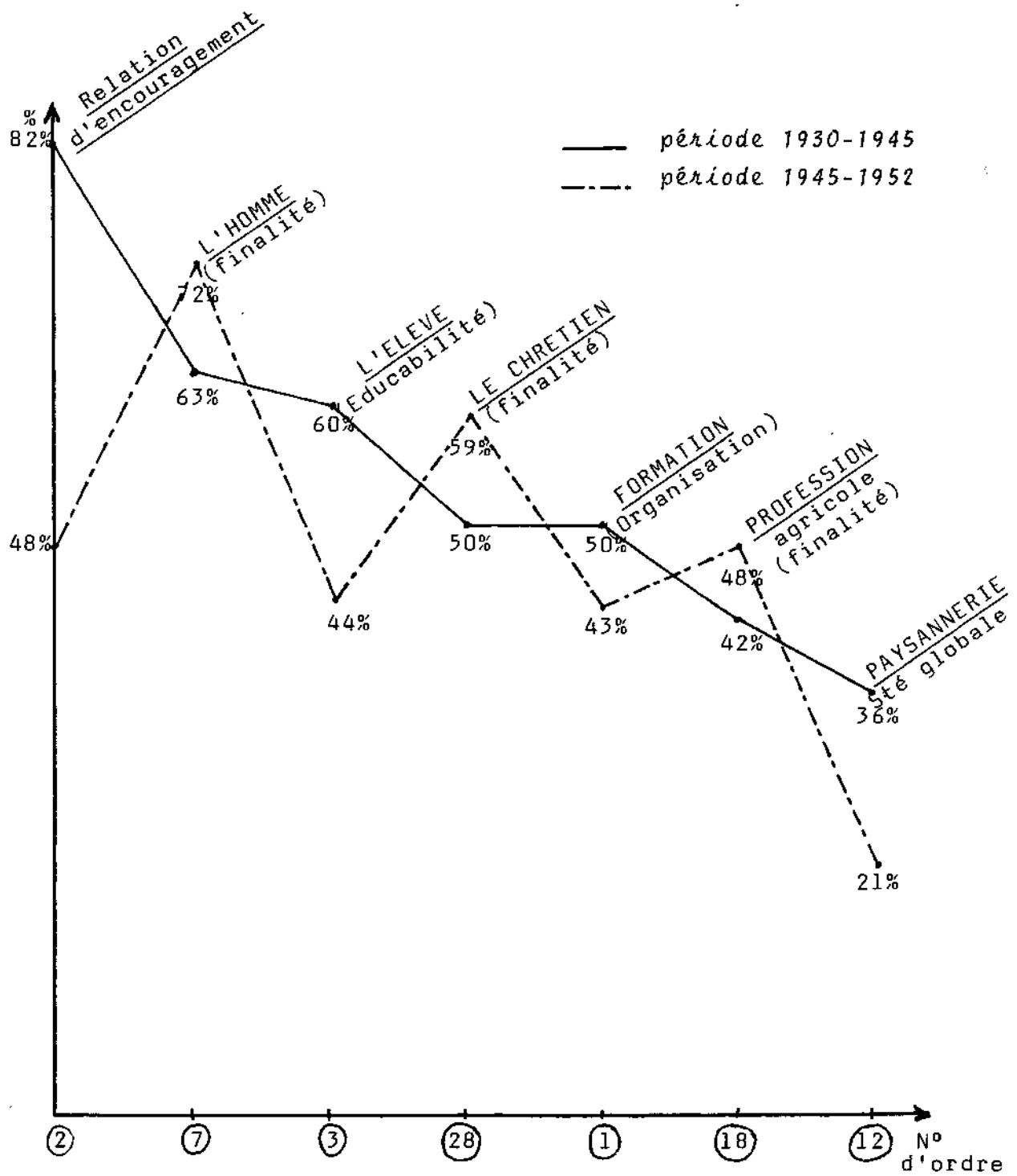
Tableau E₄ : REPARTITION DES THEMES ET DES SOUS-THEMES SELON
LES DIFFERENTES PERIODES

N°	THEMES SOUS-THEMES	1927-1930		1930-1945			1945-1952			1952-1961		TOTAL GENERAL	
		N	A(1) %	N	A(1) %	B(2) %	N	A(1) %	B(2) %	N	A(1) %	N	%
		19	8 %	134	55 %	/	61	25 %	/	30	12 %	244	100 %
①	Organisation Formation	18	90 %	67	50 %	/	26	43 %	/	17	57 %	128	52 %
②	Relation d'encouragem ^t	9	45 %	110	82 %	/	29	48 %	/	8	27 %	156	64 %
③	L'ELEVE : EDUCABILITE T	7	35 %	80	60 %	/	27	44 %	/	13	43 %	127	52 %
4	Intelligence, travail	3	15 %	56	42 %	70 %	23	38 %	85 %	7	23 %	89	36 %
5	Motivation	3	15 %	49	37 %	61 %	12	20 %	44 %	3	10 %	67	27 %
6	Milieu socio-culturel	1	5 %	22	13 %	27,5%	2	3 %	7 %	1	3 %	26	11 %
⑦	L'HOMME (finalité) T	6	32 %	85	63 %	/	44	72 %	/	/	48 %	/	/
8	Coeur, caractère	2	11 %	56	42 %	66 %	27	44 %	61 %	/	/	/	/
9	Elites	1	5 %	51	38 %	60 %	16	26 %	36 %	/	/	/	/
10	Compétence	3	15 %	43	32 %	51 %	27	44 %	61 %	/	/	/	/
11	Référence chrétienne	2	/	34	25 %	40 %	22	36 %	50 %	/	/	/	/
⑧	PAYSANNERIE/STE GLOB. T	/	/	48	36 %	/	19	31 %	/	/	21 %	/	/
13	Rapports autr. gr. soc.	/	/	31	23 %	65 %	6	10 %	32 %	/	/	/	/
14	Ses valeurs	/	/	27	20 %	56 %	10	16 %	53 %	/	/	/	/
15	Ses problèmes	/	/	21	16 %	44 %	5	8 %	26 %	/	/	/	/
16	Ses souffrances	/	/	21	16 %	44 %	6	10 %	32 %	/	/	/	/
17	Ses déficits	/	/	20	14 %	42 %	0	0 %	/	/	/	/	/
⑱	PROFESSION AGRICOLE T (finalité)	6	32 %	56	42 %	/	29	48 %	/	/	32 %	/	/
19	Union	2	11 %	24	18 %	43 %	3	5 %	10 %	/	/	/	/
20	Organisation	2	11 %	21	16 %	37,5%	8	13 %	28 %	/	/	/	/
21	Défense	/	/	21	16 %	37,5%	4	6 %	14 %	/	/	/	/
22	Foi, fierté	/	/	15	13 %	27 %	3	5 %	10 %	/	/	/	/
23	Première place	/	/	14	10 %	25 %	7	11 %	24 %	/	/	/	/
24	Redressement	/	/	12	9 %	21 %	5	8 %	17 %	/	/	/	/
25	Progrès	/	/	3	2 %	5 %	23	37 %	79 %	/	/	/	/
26	Articles divers	/	/	29	22 %	/	15	24 %	/	/	/	/	/
27	Sujets religieux div.	/	/	33	25 %	/	14	23 %	/	/	15 %	/	/
⑳	REFERENCE RELIGIEUSE T = 11 + 27	/	/	67	50 %	/	36	59 %	/	/	/	/	/

(1) Colonne A : Les pourcentages expriment le rapport entre le le nombre d'articles où affleurent le thème et les sous-thèmes par rapport au nombre total des articles de la période considérée.

(2) Colonne B : Les pourcentages expriment le rapport entre le nombre d'articles où affleurent les sous-thèmes par rapport au nombre d'articles traitant du thème.

GRAPHIQUE E₅ : LES GRANDS THEMES



est très vive chez le Père Guilloux -l'élève 60 % - la paysannerie 36 %. La rationalisation se manifeste davantage chez le Père de Montbron (on peut lui attribuer ce qui est en fait du Père Février ou de M. Royer, dans la mesure où le responsable assume les actions de ses adjoints). Par contraste la hiérarchie des thèmes, dans la période Montbron, met aux trois premiers rangs ceux qui marquent les finalités : (l'homme 72 % - le chrétien 59 % - le professionnel 48 % - à égalité avec l'encouragement qui relève largement de l'image affective mais à l'intérieur d'une intention).

Le Père de Montbron n'a guère explicité l'organisation rationnelle de sa vue du monde paysan (21 %) dans les B.M. Non qu'il n'ait exprimé, nous dit-il, (2) sa pensée sur le paysan en France après la libération, mais dans un texte inédit, indépendant des archives.

Le caractère de spontanéité et la charge affective de l'image est très caractéristique des textes de la période Guilloux. C'est surtout de la période Montbron qu'on décèle la représentation qui oriente le comportement collectif de milliers de jeunes.

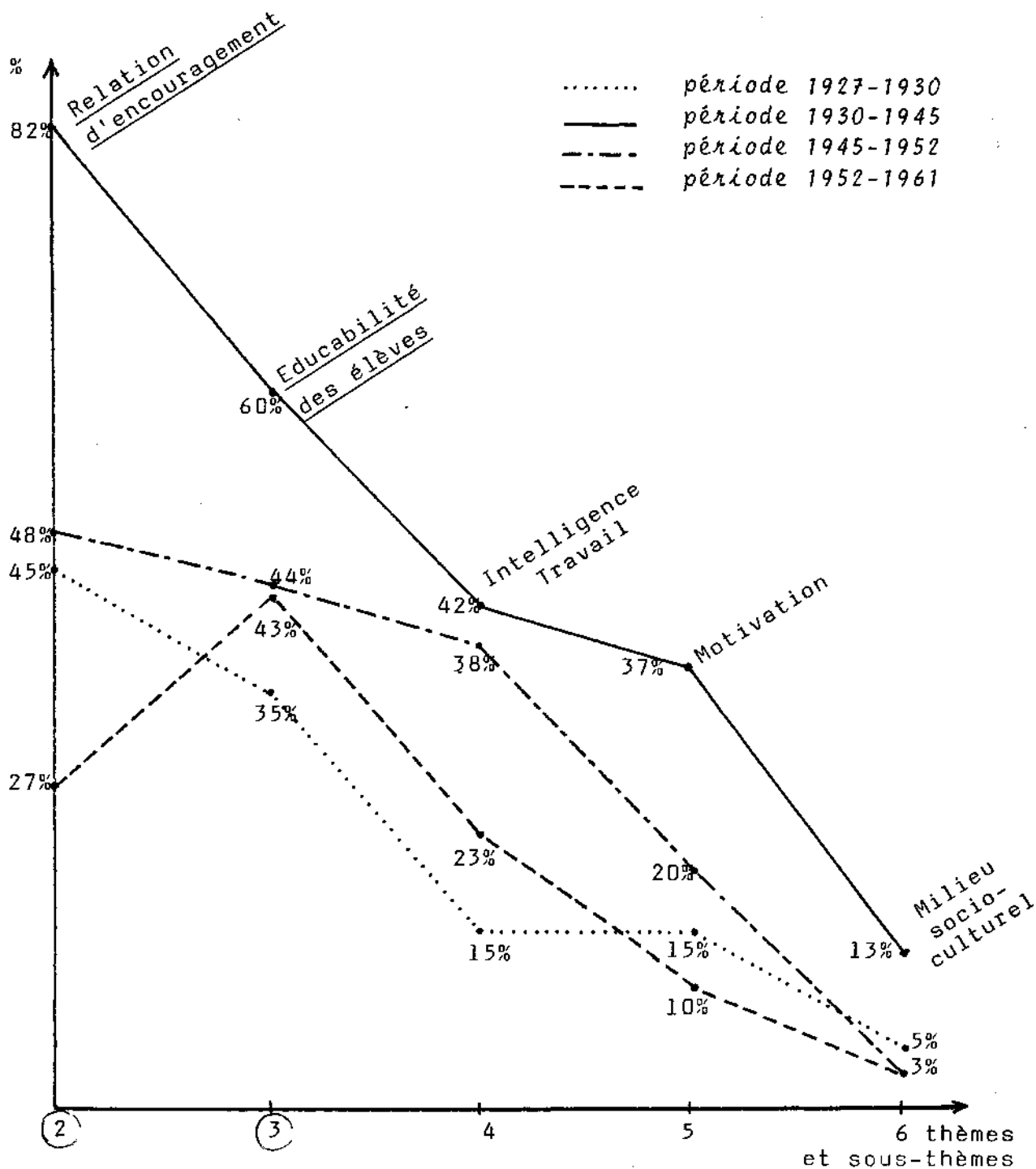
Nous écarterons le thème n° 1 portant sur "*l'organisation de la formation*" dont les caractéristiques ont fait l'objet de notre chapitre III, pour nous attacher dans un premier temps à l'étude de l'élève et caractériser la représentation que le CERCA se fait de l'éducabilité.

4.2. PREMIER THEME ; L'ELEVE : LES DIMENSIONS DE SON EDUCABILITE

Pour cette saisie, à travers le Mot du Directeur, de la représentation de l'élève et de sa capacité à être éduqué,

(2) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 7.06.84 p. 19.

nous utiliserons surtout le deuxième et le troisième thème de notre grille thématique ainsi que les différents sous-thèmes représentés dans le schéma E₆ sous les n° 4, 5 et 6, désignés sous les concepts d'"intelligence-travail", de "motivation", de "milieu socio-professionnel".



GRAPHIQUE E₆ : FORMATION ET EDUCABILITE DE L'ELEVE

Le thème de l'éducabilité de l'élève (n° ③ du graphique) émerge quatre vingt fois, soit dans 60 % des éditoriaux du Père Guilloux. Pour les trois dimensions de l'éducabilité, dont les pédagogues nous ont inspiré les termes, à savoir l'intelligence, la motivation et le milieu socio-culturel, nous avons enregistré respectivement 56, 49 et 22 fréquences, soit un taux de présence de 42 %, 37 % et 16 % des éditoriaux. Ce thème reste présent après-guerre, mais selon un taux plus faible, 44 %. La hiérarchisation des sous-thèmes est semblable. Mais seule l'importance accordée au sous-thème "*intelligence-travail*" est comparable.

4.3. Un TRAVAIL personnel soutenu, où trouve à s'investir une INTELLIGENCE "native"

4.31. Un travail personnel soutenu

Nous avons retenu les deux termes "*intelligence*" et "*travail*" pour cette première dimension de l'éducabilité. En effet, sur les cinquante six fréquences, treize fois l'accent est mis sur les finalités intellectuelles des élèves et quarante fois sur le travail. Souvent d'ailleurs pour en souligner la qualité :

- | | | |
|---------------------|---|---|
| 1932 février n° 36 | "La qualité des copies augmente de façon remarquable" | laire. Tous sont animés d'une bonne volonté remarquable : les devoirs sont faits avec soin ; en sont l'application de tous et de toutes..." |
| 1933 mai n° 49 | "Nous publions les résultats dans le numéro de juin, le classement général et la liste des prix. Juste récompense d'un travail excellent" | |
| 1934 décembre n° 63 | "Permettez-moi de vous féliciter chaleureusement des bons débuts de cette année sco- | 1939 juin-juillet n° 109 |

"A tous j'adresse mes félicitations chaleureuses de la Direction et de tout le corps professoral. Cette année, vraiment, le travail a marqué des progrès très sensibles sur les autres années. Devoirs rédigés, plus sobres mais plus compris ; rédaction soignée, etc..."

Cette nécessité d'un travail vraiment personnel revient comme un leit-motiv, tant avant-guerre qu'après. Une double tentation guette en effet l'élève s'engageant dans une formation par correspondance :

- reproduire mot à mot le manuel sans faire le lien avec le réel, la pratique, et donc privilégier le travail de mémorisation plutôt que de réflexion ;

- recopier textuellement les explications données par le moniteur et "offrir au correcteur autant d'exemplaires de la même copie que d'élèves présents".

Aussi, le travail personnel fait-il l'objet d'appels incessants et pressants. Nous pouvons lire sous le titre "Préparez votre avenir.." (n° 220, janvier 1952). :

"Nous vous avons dit tout le bien que vous devez tirer du travail en commun autour d'un moniteur. Rien ne vous empêche, bien au contraire, de continuer à discuter en famille, à la veillée, sur tel ou tel devoir. Mais il faut absolument, lorsque vous avez réuni tous les éléments de votre devoir, vous astreindre à le rédiger seul.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette exigence puisque déjà le CERCA vous a rappelé la nécessité du travail personnel". Père Février

Il n'y a pas lieu d'évoquer de nouveau ici les moyens, parfois onéreux financièrement, tels que la publication des palmarès, mais surtout, en temps et en dévouement, pour stimuler le travail des élèves, (nous rappelons pour mémoire l'institution des Moniteurs et la mise en place d'un cours pour leur formation pédagogique), à laquelle le CERCA fut très attaché.

De plus, en quinze ans, quarante et un éditoriaux, soit un sur trois, encouragent l'élève à l'effort, à l'effort

tenace et persévérant, et à la volonté. car le travail implique la mise en oeuvre de la volonté, en même temps que de l'intelligence.

4.32. Une INTELLIGENCE "native" qui s'investit pleinement dans le travail scolaire et professionnel

Si, une fois sur trois, le mot du Directeur évoque l'image de l'élève travailleur, treize fois en quinze ans, il laisse plus volontiers apparaître l'estime qu'il porte à l'intelligence de ces jeunes gens issus des couches moyennes et modestes de la paysannerie. On peut s'interroger d'ailleurs sur la raison de la concentration de onze fréquences sur treize du sous-thème "*intelligence de l'élève*", dans les années 1930-1935, c'est-à-dire les premières années qui ont suivi la prise de responsabilité du CERCA par le Père Guilloux ? Plusieurs éléments de réponse nous sont connus, par suite de l'étude des populations d'élèves demandeurs de formation, et notamment leur maturité, qui ont conduit le CERCA à proposer, en premier lieu, les formations élevées des Cours Normal et Supérieur. Enfin, la surprise du parisien qu'est le Père Guilloux, n'y est peut-être pas étrangère. En tout cas, il ne fait pas mystère de son admiration entrouvant une telle qualité de travail et une si belle ardeur chez ces jeunes campagnards. La réalité observée au CERCA faisait voler en éclats les idées reçues et les préjugés tenaces selon lesquels dans l'esprit de beaucoup de gens, balourdise et paysannerie allaient de pair. Mais, d'après quoi et comment en jugent les dirigeants du CERCA ?

Lorsque le Père Guilloux fait allusion à l'intelligence de ses élèves, pour la mettre en relief, c'est à la suite d'observations lors de visites à des groupes, sur l'invitation d'un moniteur, de remarques des correcteurs de devoirs, ou d'examineurs ayant participé à tel ou tel jury

de fin d'année. D'autre part, le "Mot du Directeur" s'adresse à tous les élèves, de l'Apprentissage à la Maîtrise, soit une fourchette d'âges de 14 à 25-30 ans. C'est donc bien à travers les performances scolaires ou sur le récit de leurs innovations professionnelles qu'il en juge. En effet :

- Parfois nous le voyons faire l'éloge de leur intelligence pratique, des habiletés acquises, des savoir-faires :

1930 novembre n° 26

"Vous, jeunes hommes qui possédez ce qui nous manque : l'expérience, la pratique, la connaissance des difficultés"

- Les devoirs sont l'occasion pour lui de vérifier aussi la rigueur scientifique dont sont capables les élèves, ou leur esprit inventif.

1931 mai-juin n° 31

"Vous nous avez donné la meilleure récompense que nous puissions désirer, celle de vous voir utiliser intelligemment la science qui vous est offerte, développer en vous le sens de la curiosité scientifique et de l'observation méthodique, condition de tout progrès"

1931 décembre n° 34

"Vos copies sont arrivées en vrais bataillons serrés... Vous êtes à votre aise, cela se voit : vous abordez les problèmes difficiles de la culture avec l'allure de gens qui s'y connaissent, qui se sentent chez eux ; par ci par là, on voit surgir des pensées personnelles : tel d'entre vous -que je ne veux pas nommer car il a demandé le secret- a trouvé une méthode nouvelle d'assolement. Elle est à l'étude en ce moment"

On est en décembre 1931. Cet esprit de découverte qui s'exprime déjà, aujourd'hui, isolément, trouvera à s'investir, à partir des années cinquante, dans les C.E.T.A., dans lesquels nous retrouverons un certain nombre d'anciens. L'intelligence est importante pour s'approprier tous les savoirs techniques, sociaux, moraux, dispensés par le CERCA. Des élèves l'ont bien compris, et aussi, qu'il fallait distinguer entre gens intelligents et gens instruits. L'un d'eux essaie de convaincre ses camarades de l'utilité des cours par correspondance :

1934 juin-juillet n° 59

"Ces jeunes cultivateurs prétendent qu'ils n'ont pas l'instruction suffisante pour suivre nos cours ; erreur ! 90 % des élèves du CERCA n'ont fait que des études primaires et la plupart des lauréats du Brevet de l'an dernier n'avaient pas leur certificat d'é-

tudes ; ce qui ne les a pas empêchés de faire d'excellents devoirs... Moi jeune cultivateur de 20 ans, je suis parfaitement d'avis que l'agriculture est une science pratique... (Mais) la pratique acquise demeure, seule, insuffisante. Tracer un sillon droit, charger correctement une charrette

de foin ; voilà qui relève de la pratique ; mais comprendre les phénomènes qui président au développement des cultures, connaître les maladies des plantes et des animaux, savoir appliquer les traitements, savoir interpréter une analyse de terre afin de l'amender par des engrais appropriés, tout cela c'est l'ensei-

gnement agricole qui l'apprend. En plus le CERCA nous donne des notions de comptabilité, de droit rural, de sociologie ; ce qui complète heureusement notre bagage intellectuel de jeunes agriculteurs qui voulons absolument faire partie de l'élite rurale de demain"

Mais les examens surtout sont les révélateurs de ces intelligences déjà exercées : M. Lavallée, membre d'un jury, pouvait affirmer, en novembre 1934 : "Vraiment, ces jeunes gens savent quelque chose... oui, ils ont appris, beaucoup appris" (n° 33).

- Des connaissances vraiment intégrées "assimilées"

pas simplement mémorisées, comme pourrait le donner à croire l'exclamation déjà citée de M. Lavallée.

Des connaissances pouvant être réorganisées en des synthèses originales...

1932 mai n° 39

"très belles qualités des candidats, connaissances scientifiques bien comprises, assimilées, nullement séparées des leçons pratiques, curiosité d'esprit ardente."

s'étaient ouvertes, qui avaient appris patiemment et sûrement, qui avaient sagement assimilé leur savoir nouveau...

Nous avons entendu un jeune, arrivé au terme du long cycle d'études du CERCA, faire une conférence de 45 minutes et donner ainsi la preuve que la jeunesse rurale française est capable de pourvoir au salut de la profession"

1935 février n° 69

"Nous avons vu des intelligences qui s'étaient ouvertes, qui avaient appris patiemment et sûrement, qui avaient sagement

- Des connaissances qu'on peut voir appliquées chez

les anciens dans la conduite de leur exploitation : changements dans les productions, augmentation de la productivité. Cette capacité d'application fait d'eux un ferment de progrès et une référence pour tout leur milieu.

1936 n° 78

"L'autre jour, j'ai reçu la visite d'un ancien du CERCA. Il a bien suivi les cours ; il a réfléchi ; il a mis en pratique ce qu'il avait appris dans ses manuels et ses devoirs et, jusqu'à son insu, il s'aperçoit qu'il réussit et que ses voisins le consultent et s'habituent à le considérer comme le meilleur de la commune"

Il avait des vaches qui donnaient peu de lait.

Il a cherché une race meilleure. Prudemment, il a fait venir une bête. Elle s'est bien acclimatée. Alors, il a augmenté le troupeau. Mais cette race étant plus exigeante, il fallait améliorer les herbages d'où construction d'une fosse à purin ; épandage de celui-ci sur les prairies, emploi des scories de déphosphoration. Résultats : lait plus abondant, beurre de qualité supérieure et... revenus plus intéressants...

- Des capacités de discernement et de sagesse qui ont été éduquées conjointement à travers les cours d'Agriculture et de Sociologie rurale, lequel était, comme le remarquait volontiers un des premiers Maîtres en agriculture, M. Rondeau, un cours de "Sociologie chrétienne".

En effet...

1936 mai n° 78

"Le CERCA ne donne pas seulement des notions techniques ; il apprend aux jeunes à réfléchir sur les problèmes économiques et sociaux que pose la vie de chaque jour. Et notre ancien en question n'a pas négligé ce côté des cours. Et maintenant, tout naturellement, il comprend bien des choses dans les événements du pays et du monde entier. Il a son mot à dire -et un mot intelligent- dans les discussions qui surgissent à propos de tout. Mais, encore plus -et c'est là un des grands bienfaits de ce qu'il a appris !- il ne permet plus au premier venu de lui bourrer le crâne. Quand le courtier X, le marchand Y, l'agent élec-

toral Machin raconte des bobards au café le jour de foire, notre ancien est là rectifiant les erreurs, montrant avec preuve à l'appui, ce qui est vrai dans les problèmes agricoles ; et comme ces beaux parleurs ne connaissent eux-mêmes que fort peu de chose, ils ont bientôt la seule ressource de se taire et de se dire : "Mais quoi ! où ce jeune homme a-t-il appris tout cela ?..."
Ce jeune récolte le fruit de ses années d'étude. ... Voilà l'exemple vivant que j'ai vu ces jours derniers... Ce que lui a fait, pourquoi ne le feriez-vous pas, chacun de vous, chers Amis ?"

Il s'agit d'une intelligence qui a véritablement intégré les connaissances et peut les appliquer pour modifier ses comportements quotidiens ; parce que les capacités de raisonnement, la culture acquise et les habiletés manuelles se conjugent pour transformer son intelligence native en une réelle compétence professionnelle : une des finalités du CERCA incessamment rappelée. C'est aussi une des différences essentielles entre le CERCA et la JAC car :

1935 juin-juillet n° 69

"Les cours par correspondance ne prétendent pas se placer sur le même terrain que la J.A.C. ou que les jeunes de la Ligue. Ils se cantonnent dans la formation professionnelle au sens large du mot, c'est-à-dire un enseignement agricole mais aussi un ensei-

gnement social. Leur but est de s'étendre à tous les jeunes de nos campagnes, jeunes gens et jeunes filles, agriculteurs et artisans, et de développer en eux le goût de leur travail en faisant mieux connaître les secrets et les richesses de leur profession"

L'image qui apparaît à travers ces nombreuses citations, celle du moins que le CERCA voulait proposer en exemple, est celle d'élèves dont l'intelligence a su faire ses preuves dans les devoirs, les examens et le vie professionnelle, donc dans le travail quotidien, et le travail personnel. Mais...

"peut-on induire, à partir d'un constat de travail 'excellent', à une intelligence exceptionnelle ?"

Les psychologues sont unanimes à reconnaître en l'intelligence une réalité psychique complexe, dans laquelle on peut distinguer plusieurs facteurs. Il ne peut être question d'entrer ici dans les diverses théories élaborées à ce sujet. Cependant, une distinction faite par un groupe de pédagogues nous paraît éclairante pour notre propos :

"Personne, affirment-ils, ne met en doute l'importance du facteur hérédité pour l'intelligence. Personne ne met en doute l'influence du milieu sur l'intelligence. Mais le désaccord naît quand il s'agit de déterminer quel est le poids respectif de ces deux facteurs. Dans ce contexte, la distinction établie par Vernon entre l'intelligence A, l'intelligence B et l'intelligence C est d'importance. L'intelligence A appartient au génotype. Celle-ci ne peut être observée, ni mesurée directement par le psychologue. Elle est innée. L'intelligence B résulte de l'action conjointe du génotype et du milieu. C'est l'intelligence phénotype. L'intelligence C est l'intelligence que l'on mesure" (3).

Un test d'intelligence déterminé ne peut mesurer que l'intelligence C, soit certaines capacités et prestations qui sont "le résultat de l'action de l'environnement sur les capacités héréditaires du sujet". A la question de savoir dans quelle mesure l'intelligence C peut servir d'indice de l'intelligence A, des psychologues Burt, Jensen et de Groot ont pu établir que, "80 % de la variance totale, dans des prestations intelligentes, peut être attribuée, dans notre culture, à l'influence de l'hérédité" (4).

(3) VERNON P.E.. Intelligence and cultural environment. London, 1972, cf De CORTE, op. cit. p. 95.

(4) De CORTE E. et Coll.. Les fondements de l'action didactique. A. de BOEK, Bruxelles, 1979. Ch. Situation de départ, p. 94 à 100.

La convergence entre ces théories vérifiées par ces pédagogues et nos constats, suite à l'analyse de ce sous-thème, nous conduisent à penser qu'il y a bien eu au CERCA, confirmant les dires de Monsieur Spiesser, *"des garçons et des filles exceptionnels"*. La représentation que le CERCA se fit de ses élèves, dans cet entre-deux-guerres, s'en trouva nécessairement enrichie.

Les investigations des pédagogues nous apprennent que l'intelligence est responsable pour 50 % dans la réussite scolaire. Mais l'intelligence, affirme De Corte, n'est pas le seul facteur qui détermine le rendement scolaire. D'autres facteurs importants, souvent cités, sont la motivation et le milieu familial... Cependant, dans le courant de la carrière scolaire, la corrélation entre l'intelligence et les prestations scolaires augmente. Dirkzwager dit à ce sujet :

"A long terme, ainsi que le révèle l'examen longitudinal, la carrière scolaire de l'élève est quand même en connexion avec son intelligence. Nous attribuons ceci au fait que l'intelligence constitue un des traits les plus stables de la personnalité..." (5)

Il semble donc que, au moins au départ, l'intelligence ne fait pas tout. La réussite d'une formation devrait pour moitié à la motivation et aux conditions favorables offertes par le milieu. Nous disons favorables, à moins que, chez certains sujets, des conditions défavorables ne soient vécues comme un défi proposé à leur intelligence et à une motivation personnelle fortement teintée de volontarisme. Mais, qu'en fut-il au CERCA ? Comment l'équipe dirigeante percevait-elle la motivation de ses élèves ? A l'aide de quels genres d'arguments allait-elle la stimuler ?

(5) De CORTE, op. cit., p. 100.

4.4. LA MOTIVATION DES ELEVES : "Une intense soif d'apprendre, génératrice de l'expansion du CERCA"

Quarante neuf "Mots du Directeur", pour les quinze années relevant de la direction du Père Guilloux, évoquent le problème de la motivation des élèves, soit plus de trois par an. On peut même avancer que le thème revient une fois sur deux pendant les six mois d'hiver que dure la formation.

Bien qu'à aucun moment le concept ne soit utilisé, la motivation des élèves sera la préoccupation centrale du "Mot du Directeur". Il est, le plus souvent, traduit chez le Père Guilloux par l'image suggestive de "la soif d'apprendre".

Dès sa prise de fonction de Directeur au CERCA, le Père Guilloux relève de nombreux indicateurs de cette "soif d'apprendre", qui semble la caractéristique dominante des premières générations du CERCA. Ainsi, à la rentrée 1930, est-ce un véritable déferlement de demandes de formation : Il faudrait multiplier les disciplines et les dispenser à la carte, accueillir d'autres catégories que les Paysans... Le Père Guilloux va faire fond sur cette immense soif de formation qui le remplissait d'admiration, lui qui, contrairement au Père Foreau, ne devait rien à des origines paysannes. Fils d'un Parisien qui avait fait carrière à la Bibliothèque Nationale, (6) outre sa formation Jésuite et une année de formation sociale à l'Institut Social de la Catho de Paris, il avait, pendant 2 ans suivi en auditeur libre les cours de l'Institut Agronomique de Paris. Très profondément marqué par ceux-ci, il avait, en outre, trouvé à l'Institut Agronomique, parmi ses maîtres, des hommes qui devinrent ses amis et ses collaborateurs. (7) Animé d'une grande estime pour la paysannerie, il va développer cette large compétence, non seulement pour conduire l'E.S.A., mais aussi pour donner une impulsion considérable au CERCA et guider son décollage jusqu'à la période de sa plus forte expansion.

(6) M. SPIESSER et R.P. LEGRAND - Interview 1982

(7) MONTEBRON (H. de) Correspondance inédite 4.06.84 p.

Son génie organisateur, ses capacités créatrices, sa grande rigueur concernant la valeur scientifique de l'enseignement à dispenser, son exigence à la fois forte et chaleureuse, font de cet admirateur de Lyautey, un entraîneur et un chef pour ces jeunes élèves, à qui il va proposer en idéal de devenir des chefs à leur tour. Avouant lui-même qu'il regarde sa tâche comme un apostolat, il va se faire le "conscientiseur" d'un groupe social qui a le sentiment d'une infériorité qu'une formation générale et professionnelle devrait venir réduire. C'est presque tout l'éditorial du n° 27 qu'il faudrait citer ici.

1930 décembre n° 27

"Quelle surprise, quelle joie à la lecture de vos devoirs d'octobre. Nous les attendions avec impatience, comme on fait dans l'attente d'une chose que l'on aime et qui est encore inconnue. Ils sont arrivés et notre joie a été grande. Leurs qualités ? Elles sont nombreuses. Tout d'abord malgré de grandes difficultés l'exactitude est remarquable. Celle de novembre sera parfaite c'est évident. Puis, dans l'ensemble, les devoirs sont bien rédigés ; français et orthographe sont très convenables. Mais, et c'est là ce qui est encourageant, tous vous montrez un goût pour vos études, un désir de vous instruire qui est la meilleure récompense pour ceux qui ont assumé la charge des E.A.C.A. Récompense et en même temps crainte pour l'avenir. Car, si nous vous écoutions, chers amis, notre bulletin aurait dès demain 25, 30, voire 50 pages !! On veut des cours de médecine vétérinaire ; beaucoup s'intéressent à fond aux questions de Droit rural ; les partisans des études artisanales réclament sans arrêt pour qu'on leur donne un ou deux questionnaires spéciaux ; on voudrait des livres, toute une bibliothèque ; j'en passe... un vrai déluge de demandes ; et chacun évidemment trouve que la sienne

est la plus importante et doit être satisfaite avant toutes les autres.

Tout ceci est un signe de vitalité ; l'appétit est certainement la meilleure caractéristique d'une bonne santé. Votre appétit de savoir nous montre que vous vivez, que vous vous intéressez à vos études..."

"Poussés par vous nous allons commencer dès aujourd'hui quelques améliorations. Les artisans seront les premiers servis : ils le méritent, par leur nombre, leur ardeur à réclamer, la sympathie qui les entoure. Donc, pour eux spécialement le cours d'électricité..."

Ceux que passionnent les questions de Droit trouveront eux aussi satisfaction dès aujourd'hui..."

Enfin des amateurs de calcul - et ils sont très nombreux parmi vous - auront à résoudre, également à chaque bulletin, un problème agricole..."

Nous vous aimons bien ; donc, après vous avoir dit quelques compliments, nous ajouterons de petites critiques... Ainsi progressant nous dans cette oeuvre que nous aimons, nous arriverons à la rendre voisine de la perfection. A tous merci ; à tous courage pour lutter contre les difficultés ; tout effort aura sa récompense"

Non contents de réclamer des disciplines nouvelles, "certains élèves sur le point d'obtenir leur Brevet, manifestent déjà leur désir de continuer leurs études agricoles". Et la Direction du CERCA étudie cette question et cherche comment elle pourrait organiser des Cours Supérieurs... (n° 32, octobre 1931). Etre demandeurs de niveaux de formation plus élevés est certes un indicateur de forte motivation. Mais les devoirs et les examens manifestent aussi une volonté et une capacité d'exceller, très répandue parmi les élèves du CERCA.

1930 octobre n° 32

"Vos devoirs, vos lettres, tout ce que nous ont dit vos moniteurs, réunis à Nantes au mois de juillet dernier, nous confirment cette vérité ; vous constituez réellement une élite rurale. Or, une élite n'est jamais contente d'elle-même ; elle veut toujours progresser, toujours se perfectionner..."

1932 février n° 36

"Votre ardeur proclame bien haut à ceux qui en douteraient encore, que les jeunes terriens veulent apprendre leur métier, connaître leur profession à fond et devenir capables de défendre leurs intérêts les plus chers"

1932 octobre n° 42

Nous recherchons les bons, les vaillants, ceux qui ont compris que la vie est une marche vers une perfection toujours plus grande"

Ailleurs, on loue "leur curiosité d'esprit ardente", leur "bonne volonté admirable". Ces jeunes cultivateurs, "plus conscients que d'autres de la nécessité de l'instruction, savent s'imposer des efforts, une exactitude presque militaire" (n° 33, novembre 1931).

- La motivation se manifeste par la joie. Comme le paysan "joyeux des nouveaux labours", l'élève du CERCA est joyeux, gai à la besogne. Tel celui-ci qui peut écrire :

1935 novembre n° 72

"Je suis le cours du CERCA depuis le début : je ne parle donc pas par oui-dire. Aussi soyez sûr que j'apprécie pleinement l'effort que vous faites pour développer nos facultés intellectuelles et augmenter notre bagage de connaissances professionnelles. Oserais-je vous dire que ce n'est point avec effroi que nous envisageons les efforts que nous aurons à fournir cet

hiver, mais au contraire avec joie... joie de travailler en commun, tous pour le même but, car les élèves du CERCA ne poursuivent-ils pas le même but ? Joie de faire quelque chose avec le concours de professeurs que nous sentons dévoués, joie d'avoir conscience de ne pas perdre le temps de notre jeunesse"

Ce "labeur joyeux", outre la "joie du devoir accompli", engendre le succès. Et le succès engendre en retour la joie et la fierté ; fierté de l'année écoulée "fierté fondée sur une connaissance intelligente du métier", elle devient fierté du métier. Ces deux thèmes, souvent développés ensemble, sont très présents pendant cette période de l'entre-deux-guerres. Ils totalisent cinquante deux fréquences, contre seulement dix sept de 1945 à 1952. La fierté décuple la motivation :

1932 avril n° 38

"Ecoutez les belles paroles que m'écrivait un de vos camarades, qui, soldat, a suivi quand même les E.A.C.A. cette année : "Je vous assure qu'en bien des cas je me

trouve navré de voir de mes camarades rougir de notre métier. Pourtant, je vous l'assure, lorsqu'on dit : Oui, moi, je suis agriculteur, eh bien, personne ne ré-

plique, et même je dirais qu'il y en a qui s'inclinent. Oui, nous, élèves les E.A.C.A., nous relevons la tête et devant qui que ce soit, même dans cette grande Afrique, nous

sommes fiers de notre métier. Oui, fiers ; et dire que presque tous ont honte ! honte pourquoi ? Parce que, n'ayant pas appris leur métier, ils se croient ignorants..."

C'est le Père Guilloux qui souligne. La valeur professionnelle acquise par une solide formation engendre la fierté. Cette fierté, le Père Guilloux, prenant appui sur leur besoin inconscient d'identification sociale, veut l'insuffler chez les plus jeunes :

1935 octobre n° 71

"... Et toi... petit gâs de Vendée, de Loire Inférieure, de Beauce, de Touraine, je t'ai vu au Congrès. (Congrès de Tours, 1936). Je sais que vous n'étiez pas nombreux, comme les grands, qu'on vous comptait facilement avec la main ; mais je t'ai vu le béret enfoncé, les yeux grands ouverts, écoutant avec attention tes aînés,

je t'ai entendu chanter plus fort, et avec quelle ardeur, nos beaux chants jocistes, j'ai vu que tu étais fier, si fier que tu n'étais jamais fatigué devant les autres, tu enviais les grands, n'est-ce pas. Eh bien, oui, envie les, ceux-là que tu as vus, fais comme eux, et pour cela, cette année apprends encore, travaille bien pour devenir quelqu'un"

4.5. UNE RELATION PEDAGOGIQUE D'ENCOURAGEMENT : moteur de la motivation des élèves

Si nous avons surtout mis l'accent sur les manifestations positives de la motivation qui s'expriment dans le Mot du Directeur, nous ne pouvons oublier qu'elle était soumise à rude épreuve par les conditions matérielles et socio-culturelles du travail des élèves... Le Père Guilloux dût déployer beaucoup d'énergie pour obtenir la régularité dans l'envoi des devoirs qui conditionnait la bonne marche du CERCA. La plupart des critiques formulées à l'endroit des élèves portent sur cette déficience. Au début, on constate "*le retard de quelques devoirs*". Ensuite, on sanctionne : "*Nous voulons nous montrer sévères pour les devoirs en retard*" (n° 31, mai-juin 1931). On est critique aussi pour ceux qui ne vont pas jusqu'au terme de l'année scolaire : "*Honte à celui qui a commencé à bâtir et ne va pas jusqu'au bout de son travail*" (n° 34, décembre 1931).

La fréquence des critiques est minime : dix huit fois sur quinze ans, une fois par an ! Contre cent trois fréquences

pour les mesures encourageantes ou "l'encouragement verbal", qui sont de tous les instants. Peut-être en raison des conditions difficiles de travail... certains mots reviennent comme un leit motiv plusieurs fois répété dans presque chaque "article de tête", seuls ou jumelés à d'autres. Ainsi, "courage", "courage, encore un effort", "encouragement et confiance", "courage et joie", "courage et réussite". De même que le mot "félicitations" à la suite des examens : "félicitations chaleureuses", "soyez félicités pour le travail". Certains superlatifs, tels que "magnifique", "effort magnifique", "persévérance magnifique". Mais, si l'on ne lésine pas pour prodiguer les paroles d'encouragement, des mesures d'encouragement viennent en outre, tous les ans, récompenser les élèves les plus méritants : "Nous avons demandé à la S.A.F. de récompenser les plus méritants, vingt médailles d'honneur..." "Regardez le Palmarès", "Des notes excellentes". Ces encouragements ne sont pas purement formels ; ils expriment une très grande empathie, un respect des élèves, une attitude de considération qui ne se dément à aucun moment : "L'E.R.C.A. est dirigée par des hommes qui ont foi dans l'élite paysanne et qui souffrent de la voir méprisée" (N° 42, octobre 1932). "Nous ressentons un grand sentiment de fierté et de joie... de confiance..." "A vous lire, l'impression est très nette, on a devant soi une véritable élite... Le fait de suivre les cours et de chercher à mieux comprendre sa profession constitue une marque d'intelligence et de supériorité (n° 35, janvier 1932). "Vous êtes la moisson qui monte... Bien des coeurs qui vous aiment sans que vous le sachiez attendent anxieux, répondrez-vous au soin dont vous fûtes l'objet, deviendrez-vous le salut de la race ?" (n° 35).

Au delà de l'élève, cette estime va à la profession elle-même, avec laquelle la Direction du CERCA fait corps :

1932 novembre n° 43

"L'instruction, le savoir, deviennent pour nous gens de la terre, une question de vie ou de mort, car ce qui fait de la peine, c'est de constater que nous, qui formons presque la moitié du pays, qui en sommes

l'élément indispensable et régulateur, nous sommes regardés comme une race inférieure. Cela vient de ce que nous n'avons pas encore pris conscience de notre place dans la nation, de notre dignité dans l'ordre du travail"

Une bibliographie importante préconise un grand nombre de théories de la motivation. Diverses études ont montré qu'un élève est déterminé par des motifs diversifiés, les uns relevant de l'intérêt pour la discipline elle-même et constituant la motivation intrinsèque, d'autres sans relation directe avec elle, contribuent à créer une motivation extrinsèque. Cette diversité des motifs a été mise en évidence par une enquête auprès de quatre cent soixante six élèves d'environ dix-sept ans auxquels Rosenfeld (D.D.R.) fit écrire une rédaction sur le thème : "*Pourquoi j'étudie ?*" (8).

Parmi les motifs extrinsèques invoqués apparurent : avantages personnels, raisons d'ordre pratique, sentiment du devoir, crainte, souci d'identification sociale, exigences communautaires, récolte du succès ou prévention de l'échec. Des recherches récentes révèlent que la motivation de prestation ou tendance à "*exceller*" à ses propres yeux et aux yeux des autres et la crainte de l'échec constituaient deux facettes importantes de la structure de la motivation des élèves. Dans la crainte de l'échec ou motivation pour prévenir les insuccès, Hermans distingue deux dimensions : la peur positive de l'échec est une appréhension qui stimule les prestations ; elle crée un état de tension optimale qui produit de bons résultats. La peur négative de l'échec est une peur qui bloque les prestations.

Hermans suggère un certain nombre de directives pour stimuler la motivation de prestation et réduire la crainte négative de l'échec des élèves. L'épanouissement de ces motivations peut être favorisé en précisant clairement les objectifs à atteindre, pour que les élèves sachent ce qu'on attend d'eux ; en leur procurant progressivement l'occasion de déployer de l'initiative dans des situations de tâche, et en leur donnant des renforcements (par exemple une récompense) à l'occasion d'un comportement scolaire efficace.

(8) Pour cette réflexion sur la motivation, nous empruntons essentiellement à De CORTE, op. cit. p. 101 et suivantes.

Des situations didactiques nettement structurées, des tâches bien délimitées, une aide et une information encourageante au sujet de leurs prestations, l'expression de prévisions optimistes concernant les travaux à accomplir sont autant de moyens pour aider des élèves qui éprouvent une crainte négative de l'échec, tandis que les méthodes d'auto-activité conviennent très bien à ceux qui en ressentent une appréhension positive.

Les dirigeants du CERCA, mais peut-être plus excellemment que tout autre le Père Guilloux, surent-ils manier, en les harmonisant, ces différentes ressources éducatives pour susciter et stimuler le dynamisme d'une classe d'élèves plus portée que d'autres à douter d'elle-même. En effet, le CERCA offrait bien des situations didactiques très structurées, des méthodes où l'auto-activité était essentielle, les encouragements de rentrée pour stimuler l'entrée des élèves dans le rythme du travail scolaire, ou pour féliciter ceux qui avaient porté la formation à son terme. tel était bien le sens du sous-thème n° 2, le plus en lien avec ce problème.

Finalement, tout ce déploiement de mesures motivantes émanait de la conscience très vive que le milieu socio-culturel, s'il pouvait être une chance pour la formation en permettant un dialogue permanent entre celle-ci et la pratique ou l'expérience des parents, pouvait devenir une pierre d'achoppement quasi insurmontable pour beaucoup trop d'élèves, ainsi que l'ont révélé les taux de déperdition relativement élevés en fin de première année. Au sujet de l'éducabilité de l'élève telle que le CERCA se la représente, une dernière question se pose à nous : dans quelle mesure, le milieu socio-culturel de ces jeunes élèves est-il perçu comme un handicap ou au contraire un tremplin pour la formation par correspondance ?

4.6. LE MILIEU SOCIO-CULTUREL : Handicap ou tremplin pour la formation ?

Le milieu socio-culturel des élèves allait-il servir ou déservir la mise à profit optimale des chances que leur offrait le CERCA en vue d'une formation professionnelle ?

C'est une question que ne pouvaient manquer de se poser les responsables : Bien des indicateurs, hypothéquant la bonne marche du CERCA, venaient tous les ans leur en rappeler les aspects défavorables : élèves inscrits mais n'arrivant pas à commencer leurs devoirs, retard dans les envois au-delà des limites de temps fixées, abandons en cours d'année, élèves refusant d'affronter l'examen... Le nombre relativement peu élevé des fréquences : vingt deux soit dans 16 % des éditoriaux pour la période "Guilloux" pourrait donner le change, si on ne percevait la sollicitude avec laquelle il cite les témoignages d'élèves, parfois avec un luxe de détails montrant combien il était attentif aux conditions particulières d'apprentissage où se trouvaient les élèves.

Les facteurs, qui nous ont paru être le plus souvent soulignés par le Père Guilloux entre 1930 et 1945, sont en lien avec les conditions matérielles de travail des élèves dans les familles, et avec des conditions psychologiques et culturelles.

4.61. Les conditions matérielles de travail sont souvent défavorables

Les échos émanant des entretiens avec quelques anciens corroborent ceux qu'évoque le Père Guilloux dans les éditoriaux. Les conditions de travail sont souvent inconfortables. Les maisons ne sont pas équipées de chauffage central et il arrive que seule la salle commune soit chauffée. De plus, trouver un coin calme peut devenir problématique dans des familles généra-

lement nombreuses. Un des anciens que nous avons rencontrés nous affirmait avoir établi son quartier général à l'étable parce qu'il y faisait chaud. Le Père Guilloux cite en exemple cet artisan de village ou encore cette jeune fille de Vendée.

1938 février n° 95

"Le soir sitôt le souper fini, il monte dans sa petite chambre froide, sans feu, sous les toits. Il veut absolument rédiger ses devoirs du CERCA. Mais le travail de l'esprit est impossible quand le corps est gelé. Alors, décidé à travailler quand même, il se met carrément tout habillé dans son lit : et c'est ainsi qu'il lit le Bulletin, consulte le Manuel et rédige ses copies"

j'avais à copier ; je n'avais pas le temps de le faire à la maison car depuis quelques temps nous avons une petite borderie et il fallait que j'aie tout le jour gardé les bêtes au pré. Alors j'ai emporté tout mon attirail d'écriture, et assise au buisson, j'écrivais ainsi sur mes genoux tout en surveillant mon petit troupeau. Ce n'était pas facile car j'avais souvent besoin de me dé-ranger et de plus, il faisait du vent qui emportait mes feuilles : mais je ne pouvais faire autrement, à moins d'envoyer mes devoirs en retard, ce que je ne voulais pas pour le dernier mois..."
"Chère élève de Vendée, vous avez compris le secret qui fit une Jeanne d'Arc : la simplicité joyeuse dans le labeur"

1934 octobre n° 61

"Cela nous a fait bien travailler pour envoyer nos devoirs à temps. Je me rappelle le dernier devoir de mars que

Plus tard, en 1943, le Père Guilloux en appellera indirectement aux parents car ils ont désormais des compensations financières, avec les Allocations Familiales.

1943 juin-juillet-août n° 148

"Pour être fécond, celui-ci (le travail) doit s'exercer selon un mode raisonnable. Il serait temps que vos parents comprennent que l'enseignement de leurs enfants est d'une importance extrême et qu'il faut leur faciliter une tâche assez ardue par elle-même. Au lieu de faire vos devoirs le soir, dans le bruit de la salle commune, à la maigre lueur de quelque bougie ou

lampe démodée, il faudrait obtenir des heures libres dans la journée, lorsque tout le monde se trouvant aux champs, la maison est silencieuse, la lumière abondante et claire, la vie en pleine activité. Vos lectures, vos observations seront très facilitées par ce cadre naturel. Elles vous enrichiront en vous permettant un travail scolaire accompli dans la joie de vivre"

Parfois, ces conditions matérielles défavorables se doublent de difficultés financières pour payer livres et frais de cours, qui conduisent certains élèves particulièrement motivés à des privations personnelles méritant d'être cités par le CERCA.

1938 février n° 95

"Un agriculteur d'une famille très peu fortunée et atteinte de plus par la maladie, a décidé dès octobre qu'il suivrait les cours. Mais où trouver l'argent ? Ne pouvant en ga-

ner plus qu'il ne faisait, il en a trouvé par la méthode des courageux ; il s'est retreint... Malgré l'hiver il se promène sans par-dessus, mais il a payé son inscription ou ses manuels"

Un aîné écrit au CERCA :

1935 novembre n° 72

"Cette année je suis en déficit, alors c'est un sacrifice de payer les cours, il faut que

ce soit vrai que j'ai apprécié les cours, sans ça je flancherais"

- Pour la plupart des élèves qui sont "aides familiaux", les Cours par correspondance entrent en concurrence avec les travaux des champs dont il faut prendre sa part. L'on sait par expérience au CERCA que, dans bien des cas, c'est le travail sur l'exploitation qui risque d'avoir la priorité si le conflit prend un caractère trop aiguë et accule à un choix :

1933 octobre n° 51

"C'est avec une joie véritable que nous commençons cette septième année d'Enseignement Rural par Correspondance... A vous de dire si cette joie est partagée. Après la chaleur de cet été, après les durs travaux de la moisson, devant ceux de la vendange prochaine, on sent que certains hésitent !

ouvrir les livres sérieux le soir au lieu de se coucher quand on est rompu de fatigue, sacrifier quelques parties de plaisir avec des camarades pour finir des devoirs en retard : autant de motifs qui pèsent sur votre bonne volonté. Tout cela est vrai, tout cela vous fait souffrir, mais tout cela ne doit pas vous arrêter"

Le Père Guilloux utilise souvent la représentation symbolique du "*dernier sillon*" pour rappeler aux élèves, tentés d'abandonner pendant les derniers mois, que l'agriculteur ne laisse pas en friche une partie du champ dont il en a commencé le labour.

- Les études entrent souvent aussi en concurrence avec les loisirs et peuvent aller jusqu'à les absorber complètement.

1934 avril n° 57

"Si je pouvais citer des noms, je vous montrerais que plusieurs de vos camarades comprennent parfaitement le rôle qui les attend et s'y préparent avec un courage admirable. Je cite (une) lettre au hasard : "... J'ai été indisposé pendant une bonne semaine et d'autre part, je ne dispose que

du soir, après 7 h.30 et du dimanche après-midi pour m'occuper du cours d'agriculture. Je fais tout mon possible en utilisant tous mes loisirs. Je ne sors que rarement le dimanche ; j'étudie au lieu d'aller en promenade avec mes camarades"

4.62. Des conditions psychologiques et culturelles difficiles

En l'absence de professeurs, l'isolement de l'élève devant un travail intellectuel qui le dépayse par rapport au travail très encadré du primaire peut rendre le démarrage des cours difficile.

Avec raison, le CERCA attachait une grande importance à la collaboration des moniteurs. Pour éviter le découragement des plus jeunes élèves de l'Apprentissage ou même du Cours Normal, leur influence fut souvent déterminante. On peut dire que la présence, dans de nombreux départements de l'Ouest ou d'ailleurs, d'un clergé nombreux et d'un enseignement libre florissant permit à des jeunes de rompre leur isolement. Pourtant, un grand nombre d'élèves devait renoncer à cet appui culturel et moral. Le danger était alors de démissionner devant l'effort considérable à consentir. Les responsables du CERCA en étaient très conscients. Mais le constat fut toujours l'occasion de directives stimulantes pour renforcer la motivation.

1935 novembre n° 72

"Maintenant il reste à fournir un grand effort. On a donné son nom dans un moment d'enthousiasme... Mais voici venir le Bulletin qui apporte les devoirs à faire. On est un peu dépaycé devant ce travail nouveau : lire un Manuel, essayer de le comprendre, répondre seul et par écrit à des questions difficiles, dire ce que l'on a observé, proposer des améliorations... Et puis il faut travailler le soir, chaque soir si l'on ne veut pas être en retard et envoyer les

copies à la fin du mois comme la veut le règlement. Alors les tentations de faire quelque chose de plus agréable se présentent nombreuses... Il faudra résister, tenir bon, se raidir dans une résolution énergique presque farouche, parfois surhumaine. Cher élève, dans quelque ferme isolée que tu sois apprends que c'est cela qu'on appelle la persévérance, la vertu suprême sans laquelle les autres n'aboutissent pas, celle des hommes véritables, de ceux qui ont laissé une trace dans le monde. Quelle soit la tienne au cours de cette année".

L'arrivée massive de très jeunes élèves en Apprentissage rend encore plus utile ce genre d'exhortation pressante. Mais il est intéressant de souligner le type d'argumentation déployé en lien avec ce besoin de l'esprit humain de se dépasser, d'exceller, d'être parmi les meilleurs.

- Cet isolement intellectuel se double parfois d'un isolement moral encore plus insupportable

Il est vrai que beaucoup de parents étaient favorables à cette formule de formation par correspondance, encouragés à partir des années 1939 par le droit qui leur était ainsi ouvert aux Allocations Familiales. Le CERCA incitait les élèves à faire appel à l'expérience des parents pour les points de cours qui rejoignaient leurs préoccupations quotidiennes. Ayant souffert eux-mêmes du manque de formation, au témoignage des Anciens que nous avons rencontrés, certains avaient pris l'initiative d'inscrire eux-mêmes leurs enfants au CERCA.

Mais, dans un grand nombre de cas, nous avons vu que les vicaires ou instituteurs allaient jusqu'à exercer une certaine pression auprès des parents pour les inciter à inscrire leurs enfants aux cours. Aussi, parfois, l'importance de la formation était-elle mal perçue par l'entourage. L'incompréhension se faisait sentir alors, pouvant s'aggraver des moqueries de camarades qui, eux, préféraient profiter de la vie que s'astreindre à de longues heures de labeur intellectuel.

1937 janvier n° 84

"Dans nos rêves nous voyons l'élève du CERCA agriculteur, jeune fille ou artisan s'appliquant de tout son cœur à suivre ses cours. Il peine, c'est sûr, surtout au début. À l'école ordinaire son travail était dirigé ligne par ligne. Maintenant il doit s'instruire à peu près seul : prendre un manuel, le lire, le comprendre et répondre par écrit. Cela demande une réelle énergie. Il lui en faut encore davantage pour vaincre l'indif-

férence, les moqueries, l'opposition qu'il rencontre autour de lui, même parfois dans sa famille... Ce n'est pas tout. Il s'impose de vrais sacrifices pour ses études : parties de plaisir refusées, dépenses d'argent pour acheter les manuels et payer les frais de cours, travail le soir presque toujours, alors que le sommeil est tentant après une journée fatigante ou que le reste de la famille parle et se distrait au coin du feu..."

Les moqueries des camarades semblent avoir été une pierre d'achoppement significative du conflit : études du CERCA et loisirs. Renoncer bien des fois à répondre aux sollicitations de camarades venus inviter à la fête, renoncer au sport, au bal, aux parties de cartes ou aux "virées" à bicyclettes pouvait,

certains dimanches, constituer une redoutable ascèse. L'exemple d'abandon des cours par un certain nombre de camarades ajoutait à la tentation.

Enfin, les aînés, ayant fondé leur foyer, cumulent souvent leurs études soit avec des responsabilités familiales ou des responsabilités professionnelles de chef d'exploitation ; certains sont déjà engagés dans l'une ou l'autre des Organisations Professionnelles Agricoles et, beaucoup mènent de front une inscription au CERCA et un engagement à la JAC, parfois avec des responsabilités importantes.

4.63. CERCA et JAC : concurrence ou complémentarité ?

Tous les premiers bilans sur le recrutement des élèves au CERCA dans les formations "hautes" sont unanimes : beaucoup d'inscrits sont venus au CERCA parce qu'ils étaient à la JAC. Celle-ci leur offrait un lieu de réflexion sur la foi, sur l'homme, la société, une possibilité et une éducation à la prise de responsabilité, l'engagement dans les institutions. Et ils y prenaient conscience de leur insuffisance sur le plan professionnel et de la nécessité d'une formation dans ce domaine : "La JAC m'a pris tout entier. Je suis devenu dirigeant régional, mais je me sens très pauvre en compétence professionnelle et je veux essayer d'acquérir ces connaissances par vos cours" (n° 83, mars 1936).

"Devenir des hommes compétents", telles étaient les consignes du Congrès JAC de Tours le 8 septembre 1935. Une image devait fixer pour longtemps dans l'esprit des participants cette exigence fondamentale : "la vache primé doit être la vache catholique..." (sic).

La compétence professionnelle donne une crédibilité dans la société :

1935 octobre n° 71

"Voulons-nous être des hommes qui comptent et sur qui on compte, voulons-nous n'être plus des chrétiens en conserve, mais des apôtres à la charité conquérante ? Soyons les premiers dans notre profession". Pour servir il faut se rendre utile. Pour être

utile à tous il faut être compétent".
"Du Bearn, du Nord, de la région de Nantes, les premiers jacistes furent des as des E.A.C...."
Les sections qui marchent le mieux ont l'enseignement rural à la base"

Les jeunes de la JAC étaient donc incités à suivre les cours par correspondance.

Parmi les anciens que nous avons rencontrés, un certain nombre participaient de cette mentalité. Pour eux, CERCA et JAC étaient complémentaires. De plus, le CERCA était le seul centre qui délivrait un diplôme, et il bénéficiait d'une large réputation.

Mais, du même coup, le CERCA, pour qui voulait s'en occuper, prenait beaucoup de temps. Il fallait y consacrer trois ou quatre heures le soir, faisait remarquer un ancien. De plus, la présentation des devoirs avait une certaine importance : il fallait un certain style, pas de fautes d'orthographe. On faisait des brouillons et on recopiait au propre. Pour certains élèves consciencieux, il devait y avoir un lien entre le contenu des devoirs et la façon de le présenter.

Ainsi, y avait-il conflit, écartèlement même parfois, pour les élèves, entre le temps à consacrer à la JAC et au CERCA. Certains arrivaient à trouver un équilibre, tel celui que le Père Guilloux cite en exemple à ses camarades :

1934 mai n° 58

"... Enfin celui-ci épis ardent, plein d'idéal, destiné à servir de chef et de soutien à beaucoup d'autres : "Vous allez certainement juger mon retard comme abusif, mais je vous déclare que je ne pouvais faire mieux, étant arrivé à former un groupe de jacistes dans mon coin, alors ça m'a emporté beaucoup de temps. Me voyant en retard, j'ai eu la tentation d'abandonner ce mois-ci,

mais je me suis cramponné à nouveau et c'est ainsi que vous recevez mes copies avec 15 jours de retard ; aussi le mois prochain j'essaierai de faire mieux ; encore une fois j'ai fait un effort, tous ces derniers soirs depuis huit jours je n'ai pas fermé l'oeil avant onze heures du soir, après des journées qui ne sont pas toujours douces, étant l'aîné de quatre..."

Le Père Guilloux aimait beaucoup dire que *"les Cours par correspondance ne prétendent pas se placer sur le même terrain*

que la JAC. Ils se cantonnent, déclarait-il volontiers, dans la formation professionnelle au sens large du mot, c'est-à-dire enseignement agricole mais aussi enseignement social".

Cependant, certains militants de la JAC trouvaient que le CERCA constituait une concurrence parce que "ils connaissaient des jeunes tellement pris par les cours qu'ils n'avaient plus le temps de militer à la JAC". "Ceux qui étaient de cet esprit, remarquait Médard Lebot étaient plus préoccupés de réussir eux-mêmes, préoccupés 'd'être' avant de 's'engager'". Un autre ancien Emile Raguin parle, lui, d'"utilité sociale". "Le CERCA m'a apporté davantage d'utilité sociale que la JAC. Pour pouvoir améliorer son utilité sociale, il fallait améliorer ses capacités professionnelles".

Etre ? Utilité sociale ? Se former par l'action ?... L'antinomie serait-elle irréductible ?... Selon les sensibilités, les premiers avaient tendance à donner priorité au professionnel. Ils s'engageaient dans les C.E.T.A. s'ils étaient agriculteurs ; au risque de se voir reprocher par certains de leurs pairs, à une époque plus récente, d'aller dans le sens du productivisme et de faire le jeu d'un certain capitalisme. Parfois, l'utilité sociale trouvait à s'investir dans des responsabilités de nature mutualiste, au sein du para-agricole. Mais, quelquefois, certains laissaient l'impression de mettre l'accent sur leur promotion individuelle.

La JAC, par l'habitude du travail en équipe, mais aussi par idéal chrétien, semblait favoriser davantage le sens de la promotion collective.

Ainsi, malgré le soutien mutuel et la complémentarité que ne cessaient de prôner les dirigeants des deux instances aux plus hauts niveaux, s'exprimaient à la base, dans toutes les régions, des conflits et des tensions dont le dénouement pouvait se faire soit au détriment de l'un, soit au détriment de l'autre,

selon le tempérament plus ou moins individualiste ou plus ou moins actif de l'élève.

Cependant, les meilleurs arrivaient à trouver un équilibre. Et on peut dire que, jusqu'à la fin de la guerre, le CERCA a eu l'avantage d'offrir, presque sans concurrence, une structure de formation professionnelle réussissant, avec la complicité des élèves, à transformer en tremplin les handicaps socio-culturels qui étaient le lot de cette jeunesse paysanne ; une formation venant compléter justement, sur le terrain professionnel, celle que dispensait la JAC, et qui allait façonner près de deux générations de ruraux : si, toutefois, une motivation suffisante offrait prise à ce double apport pour en permettre véritablement l'intégration !

Au terme de cette réflexion sur l'éducabilité de l'élève, on peut se demander si les autres thèmes ont finalement un autre but que de stimuler la motivation : l'expression des buts, la thématique centrée sur l'élite et sa nécessaire formation, ou sur la profession et le rôle qu'y doit tenir cette élite ont-ils un autre objectif que l'épanouissement de la motivation des élèves, pour qui ces finalités ne sont pas lointaines, puisqu'ils sont déjà engagés dans la vie adulte. Ne serait-ce pas un ensemble structuré d'arguments, visant à mettre en perspective chacun des humbles efforts que le CERCA requiert quotidiennement de ses élèves ? Dans ce cas, les énoncer, les répéter souvent, les moduler selon les événements qui inscrivent le changement au coeur de l'histoire relèvera de la fonction éducative. Mais, bien au-delà, n'aura-t-elle pas une fonction de prise de conscience, de "conscientisation" qui débouchera sur un engagement "politique" ?

CHAPITRE 5

PREMIERE FINALITE DU CERCA

L'HOMME QU'IL VEUT EDUQUER :

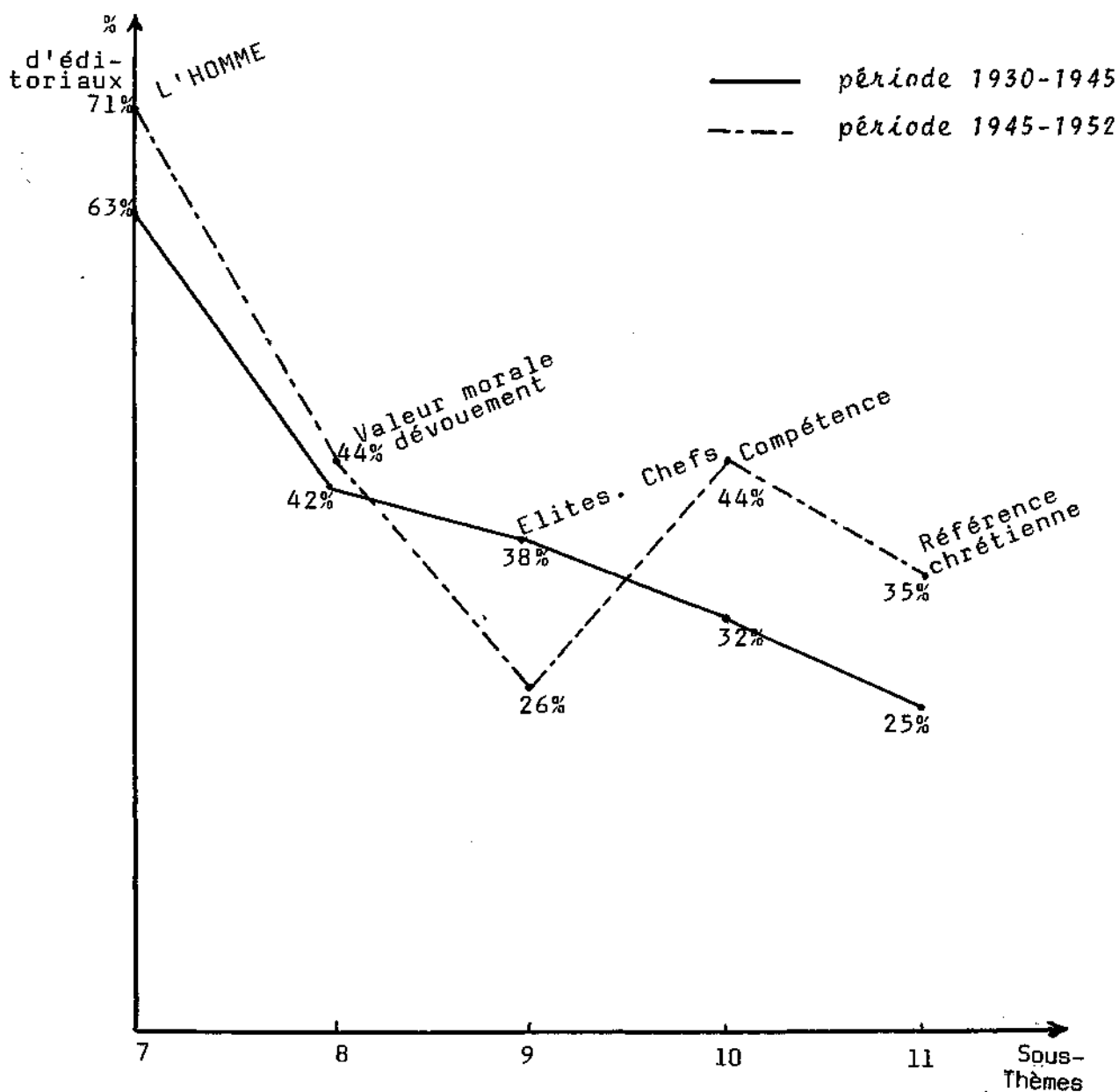
" UNE VERITABLE ELITE RURALE "

D'APRÈS LE MOT DU DIRECTEUR

Quelles finalités véhicule le Mot du Directeur ?
Quels idéaux sont proposés à cette jeunesse ardente, intelligente, avide de se former, mais si menacée de perdre coeur, par la rudesse des conditions de formation qui sont les siennes, et que nous avons bien du mal à imaginer aujourd'hui ?

Pendant la période 1930-1945, le thème des ELITES RURALES tantôt affleure, tantôt est développé plus ou moins longuement par le Père Guilloux dans quatre vingt cinq éditoriaux, soit pratiquement deux sur trois.

GRAPHIQUE E₇ : L'HOMME (à faire advenir)



Si la fréquence d'apparition d'un thème peut être interprétée comme un indice de l'importance attachée à ce problème par ses auteurs, on est fondé à penser que l'équipe dirigeante du CERCA est habitée par la conviction qu'une de ses missions essentielles est de permettre au plus grand nombre de ces fils d'agriculteurs, demandeurs véhéments de formation, d'entrer dans cette élite rurale, le plus souvent encore, apanage des héritiers des grandes familles terriennes et des agriculteurs aisés.

La thématique, dans son ensemble, sur l'Elite rurale est maintenue pour la période d'après-guerre. Ainsi que le fait apparaître le graphique E₇, elle marque globalement une régression légère puisqu'elle n'est plus présente que dans 63 % des articles signés surtout par le Père de MONTBRON, et donc pratiquement regroupée dans la période 1945-1950. Mais nous pouvons déjà remarquer que le décalage ne se répartit pas de façon également homogène entre les cinq sous-thèmes retenus pour caractériser ses qualités essentielles.

La qualité morale de cette élite, ses qualités de coeur et de caractère et donc l'importance donnée à la valeur humaine apparaît prioritaire aux éducateurs des deux périodes où elle émerge respectivement dans 44 % et 42 % des éditoriaux, ce qui est assez voisin.

Les qualités de compétence sont sensiblement plus valorisées dans l'après-guerre passant de 32 % à 44 %, ainsi que la référence chrétienne qui gagne 10 points. Seuls deux sous-thèmes connaissent, pendant les deux périodes, une fortune différente, ce qui nous a conduite à les isoler. L'un d'eux, que nous avons intitulé "*fierté du métier*", semble avoir connu une plus grande actualité avant 1945 qu'après. Sa fréquence d'apparition tombant de 13 % à 6 % dans les éditoriaux. Le deuxième sous-thème concerne deux concepts : "*Elites*" et "*chefs*", dont la fréquence d'emploi relativement élevée avant guerre (dans 38 % des articles), tombe aussi après 1945, à 26 % seulement.

5.1. "Soyez des ELITES"... "Devenez des CHEFS"

Ces deux concepts nous ont semblé condenser, de façon significative, les visées du CERCA quant à l'homme que la formation pouvait contribuer à faire advenir. Le fait que l'Amicale des Anciens du Cerca ait adopté le terme "Elites" comme titre de sa revue, depuis sa fondation en 1938 jusqu'en décembre 1964, montre que les anciens se reconnaissaient dans cette terminologie les désignant à leurs pairs. M. Rondeau un des premiers "Maîtres en Agriculture", président de l'Amicale naissante, n'écrivait-il pas dans Elites, n°10, de Février 1941 :

..."Le Cerca a, par ses cours, mis la main sur "la fleur de l'élite paysanne"... ?

Tel est bien en effet le sentiment de l'équipe dirigeante du Cerca : une élite insoupçonnée était présente, et déjà à l'oeuvre dans les rangs des "cultivateurs" eux-mêmes. Et nous avons souligné ailleurs combien cette découverte avait suscité leur admiration. Le Père Guilloux s'en fait volontiers l'écho :

1931 février n° 26

"... à l'Assemblée Générale des Agriculteurs de France à PARIS, nous dirons notre joie et notre fierté très grande d'avoir des élèves si travailleurs, si habiles dans leur profession, et si l'on nous demande votre secret, nous répondrons qu'il est celui des âmes bien nées et que vous aimez profondément la terre de chez nous"

1932 janvier n° 35

"... Soyez félicités pour le travail fourni jusqu'à présent. Il est excellent dans certains groupes ; très bon chez beaucoup d'autres ; et bon partout ailleurs... En octobre je vous disais : soyez peu, mais une élite ; qualité et non quantité. Ce vœu est presque réalisé. A vous lire, l'impression est très nette : on a devant soi une véritable élite rurale"

Sans doute cet enthousiasme des débuts sera-t-il mitigé par l'arrivée massive, dans les années 34-36, d'élèves beaucoup plus jeunes, à la motivation moins "pure", puisqu'à la "soif d'apprendre" se mêlent des considérations plus terre à terre, inspirées par les lois récentes sur l'apprentissage et les Allocations familiales. Du moins, à défaut d'appartenir déjà à l'élite, mais grâce à la formation, un plus grand nombre d'élèves pourra-t-il prétendre y entrer, notamment ceux qui accepteront de s'engager dans les formations du Cours Normal, Supérieur et de Maîtrise.

Les dirigeants du CERCA ont la conviction que la formation d'une véritable élite rurale constitue bien leur mission première.

Le "coup d'envoi" avait été donné, dès la deuxième rentrée scolaire, en 1928, en première page du Bulletin n°11 : "Tous à l'oeuvre pour la formation de l'élite rurale !"

Le Père Guilloux, dès les débuts de son mandat de Directeur du CERCA déclare aux élèves, dans le Bulletin d'octobre 1932 n°42 : "... Dirigé par des hommes qui ont la foi dans l'élite rurale et qui souffrent de la voir méconnue, (l'ERCA) tend à répandre parmi cette élite l'instruction professionnelle".

Deux ans plus tard, il affirme : "Dans notre rayon d'action, nous sommes bien décidés à tout faire pour donner à la France ce visage de prospérité économique et morale. Elle l'aura si nous lui rendons bientôt une élite rurale vraie" n°60

La certitude des enjeux de cette mission pour l'agriculture, comme pour la nation tout entière, fonde toutes les initiatives visant à multiplier les inscriptions au CERCA ; à convaincre des milliers de paysans, d'accepter ce moyen austère de formation.

1936 septembre n° 80

"...L'avenir est aux forts... Nous avons un rôle capital à jouer... Le plus modeste d'entre nous à une influence à exercer dans sa ferme, son hameau, son village... Donc travaillons de tout notre coeur... inscrivons-nous avec joie ; faisons inscrire le plus de camarades possibles ; plus nous serons nombreux à composer l'élite paysanne, plus celle-ci saura se défendre des mauvais bergers qui voudraient la conduire à sa perte"

1937 septembre n° 90

"Nous souhaitons... qu'ayant décidé au fond de leur âme de rester fidèle à la plus belle des professions, des milliers de paysans et paysannes prendront le moyen, austère nous le savons, mais absolument efficace, de s'instruire, de se rendre meilleurs, de former enfin l'élite rurale dont la France a besoin sous peine de mourir définitivement"

1939 janvier n° 104

"...Si chacun d'entre vous, chers amis, se place résolument devant cet idéal et le garde toute l'année comme horizon de son coeur, il entrera d'emblée dans ce que le président de votre Amicale définissait magnifiquement : "la fleur de l'élite paysanne"

1945 juin n° 170

"Les pleutres et les sots quittent la terre. Vous qui êtes une élite, vous vous formerez pour maintenir vos professions de cultivateurs ou d'artisans, pour être capable de les améliorer, pour en faire jaillir toute la grandeur, l'harmonie et la beauté"

1948 mai n° 190

"...Regardez bien autour de vous les Anciens et les Anciennes.
...Dans toutes les régions où le CERCA a pénétré, ce sont eux, ce sont elles, qui sont l'élite des ruraux. Les cultivateurs les plus à la page, les meilleures ménagères, les jeunes hommes qui prennent en charge le Cerole des jeunes de la CGA, les Services Sociaux d'une Fédération Syndicale, ceux sur qui l'on peut compter toujours, parce qu'ils allient le dévouement et la compétence"

1950 août-septembre n° 207

"Par ces cours du CERCA, c'est véritablement dans l'élite rurale que l'on vous propose d'entrer. Si vous ne vous sentez pas le courage de travailler à vous former, n'entrez pas chez nous, vous n'y réussirez pas. On pourrait peut-être ajouter, quittez bien vite le métier agricole, vous n'y réussirez pas non plus..."

Cette conscience de sa mission, le CERCA la proclame par le canal des éditoriaux aussi longtemps qu'est maintenu ce genre d'articles. Seule l'argumentation varie au fil des ans. Au lendemain du Front Populaire, en 1936-37, c'est pour que la paysannerie puisse se défendre des "mauvais bergers" ! ou pour "pour empêcher la France de mourir définitivement".

Après-guerre, alors que l'exode s'accélère, c'est... pour maintenir les professions rurales, pour être les cultivateurs les plus à la page, "ceux sur qui l'on peut compter".

Après un fonctionnement de plus de vingt ans, le Père Février pourra écrire, en 1950, dans son article "le CERCA en marche"...

1950 novembre n° 209

"En parcourant les routes de l'Ouest, du Centre, de l'Est, nous avons pu nous rendre compte que le CERCA est connu par tous ceux que préoccupe la formation d'élites rurales. Dans tel département, on se félicite des

places qu'occupent les anciens du CERCA ; leur esprit de service joint à leur compétence aussi bien sur le plan agricole que sur le plan social, les a amenés à prendre des responsabilités. On les savait capables, on est venu les chercher"

Les anciens du CERCA, dans les années 50, sont vraiment entrés dans l'élite rurale. On les savait capables, on est venu les chercher pour prendre des responsabilités au sein de tous les organismes concourant au développement rural.

"QU'EST-CE AU JUSTE QUE L'ELITE ?"

Sans doute le Père Guilloux participe-t-il, comme la Compagnie dans son ensemble, d'une certaine représentation des élites, d'ailleurs communément admise, qui mettait l'accent sur la richesse native de l'être : sur le "don inné", "un sang plus pur". "Des âmes bien nées". La définition donnée par Romain Rolland lui semble particulièrement heureuse et il la cite longuement, lors de la rentrée 1939.

1933 octobre n° 51

"Vous avez entrepris ces études pour devenir meilleurs dans votre profession, donc pour faire partie de l'élite. Qu'est-ce au juste que l'élite ? Ecoutez ce qu'en dit un auteur qui n'a pas toujours eu la plume aussi heureuse, R. ROLLAND : "Le peuple a ses aristocrates, de même que la bourgeoisie a ses âmes de la plèbe. Des aristocrates c'est-à-dire des êtres qui ont des instincts, un sang peut-être, plus purs que les autres, et qui le savent, qui ont conscience de ce qu'ils sont et la fierté de ne pas déchoir. Ils sont minorité ; mais, même tenus à l'écart, on sait bien qu'ils sont les premiers ; et leur seule présence est un frein pour les autres. Les autres sont contraints de se modeler sur eux, ou de faire semblant. Chaque province, chaque village, chaque groupement d'hommes, est, dans une certaine mesure, ce que sont ses aristocrates ; et, suivant ce qu'ils sont,

l'opinion est ici extrêmement sévère ; et là, elle est relâchée. Le débordement anarchique des majorités, à l'heure actuelle, ne changera rien à cette autorité immanente des minorités muettes. Plus dangereux pour elles est leur déracinement du sol natal, et leur éparpillement au loin, dans les grandes villes. Mais même ainsi, perdues dans des milieux étrangers, isolées les unes des autres, les individualités de bonne race persistent, sans se mêler à ce qui les entoure..."

"Chers amis, au seuil de cette année d'effort je vous dis : soyez de l'élite rurale. Dans votre famille, dans votre village, dans votre canton, cherchez sans gloire mais avec une joyeuse franchise, à devenir les plus compétents en agriculture, les plus fins en commerce, les plus prompts à rendre service, les plus gais à la besogne, les plus beaux moralement..."

En citant Romain Rolland, le CERCA participe à une conception de l'élite ayant bien des points communs avec celle de Paréto, le premier à avoir donné droit de cité à ce terme en sociologie. Nous ne retiendrons, à ce point de notre étude, que deux éléments qui nous paraissent avoir contribué à la grande carrière que devait connaître ce concept d'"Elites" au CERCA.

- Le premier, c'est la valeur qualitative qui leur est attribuée, ce sont les membres "supérieurs" d'une société, ceux qui, par leur travail ou des dons naturels, connaissent un succès plus élevé que la moyenne des autres ;

- Le deuxième, c'est que l'appartenance à l'élite n'est pas forcément héréditaire : "*Le peuple a ses aristocrates, de même que la bourgeoisie a ses âmes de la plèbe*". Ainsi les couches moyennes et inférieures de la paysannerie pourront-elles voir s'épanouir en leur sein, de nouvelles élites susceptibles de remplacer les élites traditionnelles ou du moins de les relayer, vérifiant l'observation de Paréto, selon qui, se produit dans toute société une véritable mobilité des élites.

Mais ce qui est très spécifique du CERCA c'est la conviction que ce sera rendu possible grâce au travail persévérant de l'élève et à la qualité de la formation que diffuse l'Ecole d'Angers.

Mais quelles qualités leur faudra-t-il développer pour cela ? Quelles qualités veulent développer les dirigeants du CERCA à travers la formation, et qui sont le plus signalées dans les éditoriaux ? Elles sont de deux ordres :

- Les qualités de l'esprit conduisant à la plus grande compétence.

- Les qualités du coeur et du caractère conférant à l'élite les valeurs de la plus haute moralité, dans une perspective pleinement chrétienne.

5.2. UNE ELITE DE L'ESPRIT : "les plus compétents en agriculture"

La nécessité de la compétence est rappelée quarante trois fois par le Père Guilloux, soit dans un article sur trois, pour la période 1930-1945 ; et trente fois par le Père de Montbron, soit dans un article sur deux signés par lui. C'est dire qu'aux lendemains de la guerre, la compétence est considérée comme plus que jamais nécessaire. N'est-elle point au cœur des préoccupations du CERCA ? le but premier de la formation offerte ?

- "Devenez les plus compétents en agriculture" n°33 : ceux "qui ont acquis une connaissance approfondie de notre profession" (n°43); "Soyons les premiers dans notre profession" (n°71) ; "Soyez instruits et très capables" (n°77) ; "Formez-vous... devenez savants" (n°86) ; "(la paysannerie) doit se donner des chefs... très compétents (n°90) ; "vous ne serez jamais assez savants, vous n'en saurez jamais trop" (n°93) ; "... connaître à fond son métier" (n°95) ; "Les problèmes d'après-guerre exigeront une paysannerie éclairée" ; "Avoir appris quelque chose, c'est ETRE DEvenu PLUS RICHE DANS SON ESPRIT ET SON COEUR ET PAR CONSEQUENT ETRE DEvenu CAPABLE DE MIEUX FAIRE" (n°128) ; "Vous deviendrez de véritables maîtres en agriculture"... etc.

- 1935 octobre n° 33
 "... Chers amis, au seuil de cette nouvelle année d'effort, je vous dis : soyez de l'élite rurale. Dans votre famille, dans votre village, dans votre canton, cherchez sans gloriole, mais avec une joyeuse franchise à devenir les plus compétents en agriculture, les plus fins en commerce..."
- 1936 avril n° 77
 "Chers élèves, ... soyez instruits et très capables"
- 1936 septembre n° 80
 "Ayons une connaissance aussi étendue que possible des problèmes ruraux... Sachons bien notre métier. Apprenons aussi à exposer nos idées clairement devant les autres"
- 1937 mars n° 86
 "...Vous tous jeunes du CERCA, ... formez-vous, devenez savants, soyez les meilleurs, apprenez à parler en public pour vous défendre et faire taire victorieusement ceux qui vous divisent"
- 1937 septembre n° 90
 "...pour s'organiser, il faut savoir beaucoup de choses, non seulement dans le domaine du métier, mais encore plus pourrait-on dire, dans le domaine des idées générales ; mais surtout cette grande vérité qu'une masse de 20 000 000 individus, repliés sur eux-mêmes par stalinisme, doit se donner des chefs véritables, professionnels avant tout et non uniquement politiques, très compétents, très dévoués, absolument désintéressés. Cela est affaire d'instruction et d'éducation au premier chef"
- 1937 décembre n° 93
 "Nous ne savons pas ce que nous voulons"...
 "Comment savoir ce que nous voulons pour l'ensemble de la profession ? Il n'y en a qu'un : savoir, connaître, être au courant de tous les problèmes de notre agriculture française... C'est pourquoi, chers amis, nous vous répétons sans cesse : travaillez, étudiez, lisez de bonnes revues qui nous mettent au courant de tout ce qui regarde le métier. Vous ne serez jamais assez savants, vous n'en saurez jamais trop. Il faut savoir ce que l'on veut"
- 1938 février n° 95
 "Parfois, au cours d'un voyage... nous apercevons... une moisson dorée, bien drue, aux épis lourds, de hauteur uniforme, au sol absolument dénué de mauvaises herbes ; sans explication nous comprenons que ce résultat est l'oeuvre d'un homme intelligent, travailleur, connaissant à fond son métier..."
- 1939 octobre-novembre n° 111
 "...La guerre sera dure... Devant cet avenir il importe donc, chers amis, que vous compreniez à fond la nécessité où vous êtes de vous instruire fortement. Plus vous saurez de choses,
- 1941 juin n° 128
 "Pendant l'hiver et le printemps, vous avez lu des manuels, réfléchi courageusement, rédigé péniblement des devoirs difficiles ; en un mot vous avez appris des choses que vous ignoriez auparavant. Mais on n'apprend pas pour le seul plaisir d'apprendre ; on apprend pour améliorer son rendement, exécuter des choses qu'on ne savait pas faire jusque là, avoir une conduite différente, penser et agir différemment : en un mot, avoir appris quelque chose, c'est ETRE DEvenu PLUS RICHE DANS SON ESPRIT ET SON COEUR ET PAR CONSEQUENT ETRE DEvenu CAPABLE DE MIEUX FAIRE"
- 1941 août n° 130
 "A qualités égales, l'homme instruit est toujours supérieur à celui qui ne l'est pas. A la campagne, nous avons eu trop de mépris pour la science, pour les livres, pour les professeurs. Il faut changer cela aussi. Plus nous connaissons notre métier et mieux nous saurons utiliser nos forces, notre temps, nos différentes ressources. Vous tous : jeunes paysans, paysannes, artisans, artisanes, avez beaucoup à savoir pour devenir maîtres en votre métier. Ayez la faim et la soif de vous instruire, de connaître les secrets de la nature, de comprendre les merveilles qui s'opèrent chaque jour sous vos yeux, de pouvoir à votre tour faire des merveilles en utilisant la science acquise ! Le jour où tous les paysans et artisans de France sauront à fond leur métier, ce jour-là notre pays aura changé d'aspect. Dans une campagne mieux cultivée ; habitant des maisons et des fermes propres ; utilisant largement l'eau et l'électricité ; ayant à sa disposition des routes et des moyens de transport faits pour elle ; jouissant d'une considération générale due à son travail, à son sens de la justice et de la charité"
- 1943 juin-juillet-août n° 148
 "Plus nous irons, plus vous devrez, chers amis, savoir beaucoup de choses si vous voulez réussir dans votre profession. Quand on sait, que de fautes on évite ! comme on passe à côté des embûches ! comme on fait son travail avec plus de facilité et de succès ! La science n'est pas tout dans la vie d'un homme, bien sûr ; mais elle apporte au labeur humain un allègement, une souplesse qui le rendent plus digne, plus spirituel. Apprenez, apprenez ! les longues veillées d'hiver, les heures passées sur les livres et les copies, les moments de réflexion et de méditation : ne les regrettez jamais ; ce sont eux qui vous ont permis de devenir meilleurs et de prendre déjà les charges dont vous honorent vos compatriotes. Militants de J.A.C. ou de L.A.C., chefs des Jeunes Paysans, secrétaires de syndicats, de coopératives ou de mairie ; syndicat local, voire régional : vous avez pu remplir ces fonctions importantes grâce à vos études par correspondance !"

1943 septembre-octobre n° 149

"Progresser" ...

"Après avoir défoncé, peiné, sué pendant des mois et des mois, vous aussi, un jour vous ramasserez une récolte abondante. Vous sentirez que vous êtes plus riches que les autres, plus capables, mieux armés pour dominer la terre et surtout pour faire du bien à vos semblables"

1944-45 n° 156

"Vous le savez, les années d'après-guerre seront très dures pour vous. Vous serez menacés par tous les produits étrangers. Toutes vos productions risquent fort de subir une baisse de prix sensible. C'est pour ces raisons que vous avez le devoir urgent de vous instruire autant que vous le pouvez et de vous former l'âme et le coeur, afin d'être prêts et bien décidés à faire face à toutes ces difficultés.

1944 janvier n° 151

"Notre premier devoir, puisque nous voulons être classés parmi les meilleurs, est de savoir ce qui se passe pour agir en conséquence... nous aurons vite l'impression que nous avons à notre disposition des moyens puissants pour nous défendre, nous organiser, rendre service aux autres, commander même aux événements. Celui qui ne sait rien, que peut-il faire ?"

1945 novembre n° 163

"...Savoir tout ce que savent vos parents, tout ce que leur expérience et celle de leurs ancêtres ont accumulé de vraies connaissances pratiques, et que... vous y ajoutiez ce que vos professeurs ont mis à votre disposition par le CERCA. Ainsi vous deviendrez de véritables maîtres en Agriculture, comme certains de vos aînés qui donnent déjà l'exemple dans leur commune"

Les nombreux extraits de lettres des Pères Guilloux et de Montbron aux élèves, pendant ces deux périodes, font apparaître les nombreux domaines où cette compétence doit trouver à s'exercer et les innombrables bienfaits qu'elle ne saurait manquer de procurer à ceux qui auront consenti l'effort de l'acquérir. Tel fut, savamment orchestré, inlassablement répété, l'objectif-cible proposé à ces jeunes ruraux gagnés de plus en plus nombreux à la formation professionnelle.

L'utilisation de verbes d'état tels que "être", "devenir"... marquent bien qu'au terme d'un effort intense de formation, c'est un "plus-être" qui est acquis. Il s'agit d'être "plus riche dans son esprit et son coeur". L'emploi presque habituel de verbes à l'impératif, quelquefois au futur, signifie aussi que cet "être-plus", ces capacités nouvelles, ne sont pas gagnées d'avance. Si elles prennent appui sur des virtualités innées, il faut les développer par son courage, son travail, son intelligence. Enfin l'emploi d'adverbes et de superlatifs tels que "très", "le plus", "jamais assez", "à fond" rappellent que l'élite ne saurait se suffire d'une mesure moyenne, mais qu'il s'agit bien d'être

*"les premiers", "les meilleurs", "de véritables maîtres",
"des experts en agriculture". "C'est pour nous, gens de la
la terre, une question de vie ou de mort"*

Pourquoi la compétence et donc l'instruction, le savoir qui la sous-tend, présentent-ils un caractère aussi vital pour l'agriculture ? Il nous suffira d'énumérer ici, en les articulant entre eux, les arguments évoqués dans le n°43 de novembre 1932, qui campent en un raccourci saisissant le fond du problème paysan tel que le CERCA le perçoit, et dont la résolution passe nécessairement, par l'acquisition d'une compétence la plus élevée possible, pour le plus grand nombre possible de paysans et de paysannes.

La paysannerie :

- qui représente encore la moitié de la population du pays
- qui en est l'élément indispensable (car nourrisseur)
- l'élément régulateur (par les valeurs dont elle est porteuse)
- la paysannerie est regardée comme une race inférieure, méprisée.
- Cela vient de ce qu'elle n'a pas pris conscience de sa place dans la nation (qui devrait être normalement la première) ;
- cela vient de son ignorance...
- qui fait qu'elle est exploitée, en amont et en aval,
- et incapable de faire valoir ses droits...
- faute d'avoir compris la force de l'union...
- qui lui permettrait de se grouper, de s'organiser puissamment
- pour se défendre dans tous les domaines
- et restaurer, sauver ainsi la culture paysanne ;
- l'"âme paysanne" ayant vocation d'apporter un supplément d'animation à l'âme de la France en lui conférant la perspective chrétienne qui est la sienne.

1932 novembre n° 43

"Et puis, voyez : l'instruction, le savoir, deviennent pour nous, gens de la terre, une question de vie ou de mort. Car ce qui fait peine, c'est de constater que nous, qui formons presque la moitié du pays, qui en sommes l'élément indispensable et régulateur, nous sommes regardés comme une classe inférieure. Cela vient de ce fait que nous n'avons pas encore pris conscience de notre place dans la nation, de notre dignité dans l'ordre du travail. Cela vient aussi de notre ignorance, hélas ! On nous livre des semences ou des engrais frelatés, et nous ne disons rien, parce que nous ne savons pas ; des gens intéressés nous donnent des conseils à l'envers, et nous les écoutons, par ignorance ; on fait baisser systématiquement le prix de ce que

nous produisons et, méconnaissant la nécessité et la force de l'union pour obtenir gain de cause (encore par ignorance), nous n'obtenons pas que justice soit faite. N'accusons personne, sinon nous-mêmes. Et comprenons que les choses iront mieux le jour, où ayant acquis une connaissance approfondie de notre profession, nous serons capables de nous grouper puissamment et de nous défendre dans tous les domaines...

Chers amis, c'est une oeuvre de longue haleine... Mais je demeure persuadé qu'une vue de plus en plus nette de votre tâche, loin d'amoindrir votre courage, le fortifiera et lui infusera la joie, élément indispensable du succès.

R. GUILLOUX
Directeur de l'E.R.C.A.

Seuls les derniers termes n'apparaissent pas dans ce texte.

Ces pensées, ces réflexions du CERCA ne seraient-elles point les grandes lignes d'une véritable idéologie explicative de la situation de la paysannerie ? Nous aurons l'occasion de montrer ultérieurement qu'elle la partage avec d'autres groupes chargés à cette époque de l'éducation de la paysannerie.

5.3. UNE ELITE DU COEUR ET DU CARACTERE

Si les valeurs de compétence n'ont cessé de gagner en importance au fil des ans... dès le départ les QUALITES MORALES occupent la première place parmi les sous-thèmes porteurs des caractéristiques de l'Elite : 44 % des éditoriaux avant 1945, 42 % après, lui accordent une place, et sans doute avons-nous sous-estimé nos calculs, tellement il est omni-présent de façon au moins allusive. Parmi ces qualités qui sont multiples, nous en avons sélectionné certaines soit parce qu'elles sont rappelées constamment pendant les deux périodes ; soit, au contraire, parce qu'elles donnent lieu à une insistance particulière à telle période déterminée. Dans tous les cas, leur présence dans une vie d'homme est présentée comme la marque, le signe de son appartenance à l'ELITE VERITABLE. En 1937, le

Père Guilloux s'en explique clairement à l'occasion des voeux du nouvel an : "Dans nos rêves, notre élève va plus loin... il se rend compte que la science, par elle-même, ne fait pas le jeune homme ou la jeune fille meilleurs ; elle peut simplement les y aider. Alors il cherche autour de lui ce qui, justement, peut lui donner cette valeur morale, supérieure à la vie de l'esprit (1)..." Il veut que cette conviction, de la supériorité de la valeur morale par rapport à la valeur intellectuelle, soit inspiratrice des composantes de la formation du CERCA, conformément à l'attente des élèves. "Sachant que vous désirez progresser, remarque le Père Guilloux en 1939, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour vous permettre d'acquies non seulement l'instruction technique, mais aussi, mais plus encore, la formation morale sans laquelle tout le reste ne compte guère".

Ainsi la formation aux valeurs morales apparaît-elle comme le complément nécessaire à la formation technique. C'est pourquoi, en 1950, verrons-nous le CERCA louer l'adhésion des nouveaux "maîtres en agriculture" à cette vérité. Lors de l'examen de Maîtrise, dont le sujet porte cette année-là sur le "progrès social", il s'avère que les élèves ont "tous insisté sur la nécessité du progrès moral, sans lequel il ne peut y avoir de véritable progrès social" (n°206).

Mais quelles sont ces valeurs morales que le CERCA va proposer avec plus ou moins d'insistance à l'adhésion de ses élèves ?

(1) Le souligné est de nous.

5.31. "La trempe du caractère"

Cette expression apparaît en 1933, mais elle n'est pas démodée en 1947. Cette vertu est nécessaire aux élèves pour assumer pleinement les dures exigences d'une formation par correspondance.

Il faudra "*tenir*" pour mener la formation à son terme, malgré difficultés et incompréhensions. Ils devront "*se dominer*", "*obéir à la règle*" du CERCA qui impose des dates-limites à la remise des devoirs. Cette vertu des volontés fortes est encore plus nécessaire aux agriculteurs. Face à la dure crise agricole, la trempe du caractère leur permettra de "*dominer les événements*", "*de continuer au milieu d'obstacles incessants*" ... 1933. "*Savoir*", "*vouloir jusqu'au bout*", 1937... "*Se dire qu'une difficulté est envoyée par Dieu pour nous donner l'occasion de la surmonter et pour que notre caractère se trempe dans la lutte*", 1947. "*Les cours par correspondance sont un moyen à notre portée pour forger le caractère si nécessaire dans les luttes de la vie*".

1933 avril n° 48

"votre exemple entraînera d'autres jeunes, qui hésitent, ont peur, n'osent pas, attendent l'appui de volontés fortes, courageuses : les vôtres"

1933 décembre n° 53

"Actuellement notre pays souffre et se raidit pour échapper à une crise menaçante : c'est vous, jeunes terriens, qui le sauverez par un travail obstiné et la volonté audacieusement affirmée de rendre morale toute notre vie sociale"

1933 mai n° 49

"La crise agricole dure ; elle menace d'être longue. Seuls domineront les événements ceux qui possèdent à la fois la science exacte de leur métier et la trempe de caractère pour le continuer au milieu d'obstacles incessants. Pour cela, travaillons ; pour cela, développons les qualités intellectuelles et morales qui nous ont été données"

1934 février n° 55

"Face à la crise... une génération se lève... qui trouvera dans le culte du devoir, dans l'amour de la famille et dans le souci de la perfection morale, la force de "*tenir*" aussi longtemps qu'il le faudra"

1939 juin-juill.-août n° 109

"Sachant que vous-mêmes désirez progresser, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour vous permettre d'acquiescer non seulement l'instruction technique, mais aussi, mais encore plus, la formation morale sans laquelle tout le reste ne compte guère"

1944 janvier n° 151

"Cette science nous devons la mettre au service d'un idéal très élevé. Il faudra l'utiliser pour nous éduquer nous-mêmes, pour éduquer le monde rural qui nous entoure. Éduquer : cela veut dire sortir de soi, quitter ses habitudes ordinaires, s'élever, devenir meilleur. Une belle éducation ne dépend ni de l'intelligence, ni des richesses, elle n'appartient en propre à aucun milieu social, elle est faite de finesse, de savoir et de bonté"

1947 août n° 182

"...Et maintenant, à vous tous, chers élèves, je souhaite courage. Il y a pour vous des difficultés à pousser à fond votre formation. Ceux d'entre vous qui hésitent à continuer l'an prochain doivent bien se dire qu'une difficulté est envoyée par Dieu pour nous donner l'occasion de la surmonter et pour que notre caractère se trempe dans la lutte. Nous ne priverons pas nos frères de ce qu'ils ont le droit d'attendre de nous, simplement pour avoir cédé à une difficulté au lieu de l'avoir surmontée"

1934 mai n° 58

"Voilà déjà six mois de passés depuis le début de mon inscription. Depuis, cela a été dur, surtout que je n'ai eu personne pour m'y encourager. J'ai tenu et je suis content"

1934 novembre n° 62

"Aimons l'ordre"...
"Vous verrez, chers amis, qu'avec un peu de générosité, vous ferez des progrès sensibles dans cette discipline que nous vous demandons de vous imposer. Faites-le dans cet esprit : "je veux avoir de l'ordre parce que cet ordre m'oblige à ne dominer, à ne pas agir par simple caprice, mais à obéir à une règle qui, au fond, est pour mon bien". Et quand vous aurez ressenti les bons effets de cette maîtrise de vous-même, vous continuerez joyeusement des efforts qui au début vous semblaient difficiles et dont maintenant vous ne pourrez plus vous dispenser"

1937 janvier n° 84

"Dans nos rêves, notre élève va plus loin. Il se rend compte que la science, par elle-même, ne fait pas le jeune homme ou la jeune fille meilleur ; elle peut simplement les y aider. Alors il cherche autour de lui ce qui, justement peut lui donner cette valeur morale, supérieure à la vie de l'esprit. Notre élève devenu plus capable dans sa profession, meilleur dans sa vie spirituelle, comprend alors que cette supériorité acquise ne lui appartient pas"

1937 mars n° 86

"...Formez-vous... soyez les meilleurs... sachez vouloir jusqu'au bout"

1950 juin-juillet n° 206

"Vers le progrès... A propos d'un sujet d'examen de Maîtrise en Agriculture :
"Qu'est-ce que le progrès social ?

...Tous, dans leurs exposés, montrent les réformes à faire : soulager le travail, surtout celui de la femme, par un meilleur équipement. Faciliter l'installation des jeunes, accroître les loisirs qui permettent de réfléchir, de se cultiver.
Mais tous aussi insistent sur la nécessité du progrès moral. Sans entr'aide réelle, efficace et joyeuse, sans le sourire des hommes qui, s'aimant et se soutenant mutuellement, se considèrent comme des frères dans la grande aventure de la vie, il ne peut y avoir de véritable progrès social.
Cette double aspiration vers le progrès moral et le progrès social transparait aussi dans les réponses des candidats du Cours Normal ou du Cours Supérieur. Plus nombreux qu'aucune autre année, tous manifestent la même pensée : le progrès matériel, que le vrai cultivateur recherche hardiment, est nécessaire, mais il ne peut rendre les gens heureux s'il n'est accompagné d'un véritable progrès moral basé sur l'amour mutuel.

5.32. La droiture et l'honnêteté totalisent six fréquences d'apparition avant-guerre, cinq dans l'immédiat après-guerre. Quand l'homme se trouve confronté à l'adversité, elles sont la pierre de touche de l'élite véritable. Les circonstances difficiles de la vie peuvent mettre à rude épreuve la poursuite de cet idéal dont ne doivent pas se départir de jeunes chrétiens. La crise agricole, qu'il faut "surmonter par des moyens honnêtes"... La guerre, avec la pénurie... inspiratrice de "coutumes tortueuses, sombres et déloyales"... Les Organisations Professionnelles qui devraient être contrôlées par les paysans eux-mêmes et confiées à des hommes ... sûrs", 1947.

Des exemples forts sont proposés aux élèves: en 1939, Pie XI "le pape de la vérité", à qui les qualités de droiture ont valu "une admiration mondiale". Mais ces modèles exemplaires

existent dans chaque famille : tel ce cultivateur normand renonçant à un domaine de 150 ha qui eût fait sa fortune, mais dont l'inconvénient était d'être "un bien mal acquis". Et cela au moment même où il se voyait dépossédé de quatre chevaux, "son unique attelée".

"Garder le souvenir de ces exemples héroïques stimule le courage de vivre honnêtement".

C'est l'appel des héros et des Saints...

- | | |
|---|---|
| 1934 avril n° 57
"...Se raidir devant la crise, chercher à la surmonter par les moyens honnêtes... Voilà l'attitude d'un jeune chef de demain..." | 1946 mars n° 167 Loyauté...
"...Il ne faut pas le cacher, depuis le début de la guerre et l'installation de la pénurie dans le monde, nous avons connu des coutumes tortueuses, sombres et déloyales.
Voici les beaux jours ; il faut que ce soit des beaux jours pour votre âme. Voici les espoirs de récolte ; il faut que ce soit des espoirs de droiture. Il faut que nous profitions du printemps que Dieu nous donne, pour établir un printemps dans notre cœur...
Il faut que les Organisations professionnelles, contrôlées par les paysans eux-mêmes, confiées à des hommes capables et sûrs, voient lever sur le monde de l'agriculture un printemps clair et franc" |
| 1937 octobre n° 91
"Aidez-nous... surtout en montrant par toute votre vie que les Cours vous ont rendus meilleurs, ont fait de vous des jeunes fiers et droits" | 1947 mai n° 179
Exemple d'un cultivateur normand à qui on réquisitionne quatre chevaux : sa seule attelée. On lui propose en échange une ferme de 150 ha, injustement expropriée dont les Domaines voulaient se défaire.
"Le malheureux qui avait perdu ses chevaux refuse la ferme qui aurait fait sa fortune : il ne voulait pas recevoir un bien mal acquis. Depuis, dans sa famille, on se raconte l'histoire de ce grand-père. Et ceux d'aujourd'hui qui la connaissent y trouvent le courage de vivre honnêtement.
Dans chaque famille il y a ainsi quelque grand souvenir d'honnêteté et de droiture. Il faut penser que Dieu nous demande de le rendre visible au monde" |
| 1939 mars n° 106
A propos de la mort de Pie XI
"l'Héritage du Père...
"Enfin notre Père garda une droiture qui semble être la principale raison de l'admiration mondiale. Il n'était ni à gauche, ni à droite ; ni pour celui-ci, ni pour celui-là ; ni le Pape des puissants, ni le Pape des pauvres : mais le Pape de tous, le Pape de la vérité. Ceci dépasse les forces humaines... Nous devons et pouvons l'imiter encore sur ce point. Être le jeune homme et la jeune fille bien droits ; qui juge selon la vérité ; qui refuse d'agir et de penser avec parti-pris ; qui sait mettre un ordre dans ses activités de dévouement et d'affection... Pensons à l'héritage du Père...lui ressembler par une vie bien droite de labeur et d'énergie" | |

5.33. Le dévouement à la cause paysanne

Le thème du "dévouement" et "don de soi", comme vertus proposées en idéal aux élèves du CERCA, est abordé dans respectivement trente articles avant 1945 et huit après. On remarque qu'il a connu un temps exceptionnellement fort entre 1935 et 1940 où la fréquence d'apparition est trois fois plus

élevée qu'en 1930-1935. D'autre part, de 1940 à 1945, il s'efface pour céder la place à une forme de dévouement et de don plus individuel, commandé par la pénurie de la guerre.

Comment s'intègre le dévouement dans l'ensemble du système des valeurs prônées par le CERCA ? et pourquoi cette instance dans les années 1935-40 ?

1932 octobre n° 42

"Nous sommes moins nombreux que l'an dernier...
Devant l'austérité du travail intellectuel,
devant le sacrifice d'argent imposé cette
année, devant la longueur de l'effort exigé,
les faibles, les indécis, ceux que ne tenaille
pas au coeur l'amour du métier, ceux-là ont
lâché.

Nous, élèves inscrits au CERCA, sommes des
jeunes qui voulons monter et nous imposer
dans notre milieu par une maîtrise et un
dévouement incontestables"

bout du sillon réfléchissons... Jeunes gens,
jeunes filles et artisans qui avons suivi
l'Enseignement du CERCA nous sommes des privi-
légiés. Nous avons reçu des leçons précieuses
aussi bien techniques que morales : allons-nous
les garder jalousement pour nous seuls ? Si nous
écoutons bien, nous entendrons une voix, au fond
de nous-même, qui nous dira de partager avec les
autres, de travailler pour les autres, de nous
dévouer dans la mesure où nous avons reçu davan-
tage. Alors, devant nos yeux, peut-être étonnés,
se dressera l'idéal de dévouement offert à toute
âme de bonne volonté. Cet idéal ne l'écartons
pas, cette voix ne l'étouffons pas ; même si nous
éprouvons un petit frisson à l'idée de sacrifices
qui se dessinent à l'horizon...
Être de l'élite, c'est être celui qui donne et
qui se donne"

1933 mars n° 47

(Ceux qui négligent de voter lors des élec-
tions aux Chambres d'Agriculture)

"Ils ignorent... qu'enfin le dévouement,
c'est-à-dire le don de soi à la cause, cons-
titue le dernier élément qui, joint à la
compétence et à l'esprit d'union, engendre
la force, la belle force légitime qui fait
respecter les droits de chacun et de la
collectivité"

1937 janvier n° 84

"Notre élève devenu capable dans sa profes-
sion, meilleur dans sa vie spirituelle, com-
prend alors que cette supériorité ne lui
appartient pas. S'il a pu l'obtenir c'est
parce que beaucoup l'ont aidé. A son tour
armé de cette richesse, il regarde autour de
lui : il voit combien d'autres jeunes n'ont
pas reçu autant que lui ; à ce moment, il
comprend toute la nécessité de se dévouer
pour eux. Dévouement dans la vie municipale,
dans la profession, et, sans distinction de
personnes, à tous ceux qui font appel à lui.
Tout cela, dans une attitude simple, sans
forfanterie, ni orgueil, ni ambition ; avec
cette conviction bien ancrée que le dévoue-
ment n'est en somme qu'une restitution ;
on transmet à d'autres ce que l'on a reçu
soi-même"

1935 février n° 65

"Avec notre intelligence, réformer notre coeur.
Car c'est lui qui mettra le plus grand obsta-
cle à ces efforts pour l'union nécessaire.
Là, notre générosité devra s'exercer à chaque
instant. L'esprit de charité, le don de soi,
le désintéressement, le sacrifice de ses in-
térêts personnels ne sont pas des actes faciles.
Et pourtant il faut les faire. C'est à ce prix
que nous pourrions espérer mener une vie utile,
laisser derrière nous une trace de bienfaits
et d'exemples entraînants"

1935 mars n° 66

"Pour l'organisation loyale et juste de l'Agric-
ulture, nous verrons nettement que l'effort,
l'abnégation et le dévouement sans mesure sont
les éléments indispensables de toutes les vic-
toires"

1940 décembre n° 122

"...Nos buts"

"Il est fini lui aussi le temps de l'isolement,
du petit égoïsme que nous aimons tant.
L'avenir appartiendra désormais à ceux qui
auront le sens des intérêts collectifs et qui
comprendront qu'à se dévouer pour l'ensemble
on fait oeuvre de justice et de charité"

1935 avril n° 67

"Celui qui se donne..."

"Pour entrer dans l'élite,... Aujourd'hui, au

Le CERCA affirme tout d'abord que c'est grâce à leur "dévouement incontestable" que les élèves du CERCA, mieux formés que les autres, parviendront à s'imposer dans leur milieu... "dans la vie municipale, dans la profession"...

Le dévouement caractérise "l'élite véritable" : "Etre de l'élite, c'est être celui qui donne et qui se donne", 1935 ; c'est "partager avec les autres, travailler pour les autres"... ; c'est "penser davantage au bien commun qu'à ses intérêts immédiats"... 1944. Le dévouement, c'est-à-dire "le don de soi à la cause, engendre la force de faire respecter les droits de chacun et de la collectivité", 1932.

Enfin désormais, "l'avenir appartiendra à ceux qui auront le sens des intérêts collectifs et qui comprendront qu'à se dévouer pour l'ensemble on fait oeuvre de justice et de charité". (1940). Cette conviction du Père Guilloux, de même que l'insistance, sur le "dévouement à la cause professionnelle", concept dont nous avons dénombré plus de quarante fréquences dans les années 1935-40, peut s'expliquer peut-être par deux faits sociaux qui eurent un grand retentissement dans cette courte période qui, de par ailleurs, avait vu l'avènement du Front Populaire. Et d'abord un fait ecclésial. Une encyclique de Pie XI a paru le 19 mars 1937, *Divini Redemptoris*, "sur le Communisme athée" et la nécessité de travailler à la transformation de la société par l'Organisation professionnelle. On sait que le Père Desbusquois, de l'Action Populaire (2), avait beaucoup travaillé sur le texte de préparation rédigé par un groupe de spécialistes. Il s'y était efforcé d'atténuer l'aspect trop uniquement négatif et de condamnation pour donner plus de développement à l'aspect positif à savoir la pensée catholique en matière de justice et de progrès sociaux. On lui doit une définition plus précise qu'auparavant de la "justice sociale" et l'appel à l'édification d'un "corporatisme sain", sous la vigilance de l'Etat, pour une "collaboration organique".

(2) DROULERS Paul. Le Père DESBUQUOIS et l'Action Populaire. Op. cit., p. 196 et suivantes.

Le deuxième fait est à voir dans la grande campagne menée par l'UNSA, et plus particulièrement au lendemain du congrès de Caen, mai 1937, en faveur de l'organisation syndicale agricole, par l'instauration progressive d'un corporatisme. Une recherche commune, très poussée reliait l'E.S.A. avec beaucoup de responsables du groupe de la rue des Pyramides. Les catholiques, très fort reliés avec l'E.S.A. d'Angers, et donc très au fait, par les liens qui les unissaient à l'Action Populaire, de l'enseignement pontifical, voulaient faire un "libre corporatisme d'association", basé sur la négociation libre entre les responsables professionnels des différentes parties concernées... Hélas, le régime de Vichy devait dévoyer ce corporatisme en le transformant en "corporatisme d'Etat imposé", comme dans les pays alors fascistes, dominés par Mussolini ou Hitler.

Si les raisons que nous avançons n'ont que valeur d'hypothèse que seul un historien pourrait vérifier, une certitude reste entière. Le dévouement est l'élément constitutif fondamental du système de valeurs de toute "élite véritable", mais aussi de tout "chef professionnel" qui a compris l'urgence de s'engager dans l'action professionnelle.

- 1934 avril n° 57
 "...étudier, se documenter, grouper les bonnes volontés, aider ceux qui hésitent, garder confiance en l'avenir : voilà l'attitude d'un jeune chef de demain"
- 1935 mars n° 66
 "dans quelques années -et pour certains d'entre vous ce sera demain- nous devrons prendre la tête des bonnes volontés du village et résister à toutes les forces d'émiettement et d'apathie qui nous ruinent"
- 1937 septembre n° 90
 "une masse de 20 millions d'individus, repliés sur eux-mêmes par atavisme, instinct de défense et nécessité du travail doit se donner des chefs véritables, professionnels avant tout et pas seulement politiques, très compétents, dévoués, absolument désintéressés"
- 1938 juin-juillet-août n° 99
 "Le but du CERCA : donner à la grande famille paysanne des chefs véritables, dévoués et compétents"
- 1939 février n° 105
 "La vraie solution... Les courageux, les intelligents, ceux qui ont le cœur solide et coutumiers de grandes pensées, disent au contraire : "Nous voici en pleine crise, c'est le moment dur ; si nous partons c'est un dommage immense qui en résultera pour le pays ; il faut tenir et préparer un avenir meilleur..." Et il se met à l'oeuvre tout de suite, dans sa ferme, dans sa commune ; on se fait centre d'espérance ; on ren-
- seigne, on montre les solutions efficaces ; on donne l'exemple en tout ; on ne craint pas de se compromettre pour obtenir ce qui est juste et droit ; bref, on se conduit en chef ne capitulant jamais, dans la conviction absolue que la victoire appartient à ceux qui veulent l'obtenir"
- 1946 avril n° 168
 "Le CERCA, par tout son enseignement social, nous aide à devenir des militants de cette Organisation professionnelle. Déjà le monde paysan a étonné la France par son action corporative dans laquelle, malgré l'occupation allemande, il a pu sauver sa liberté. Déjà le monde paysan a étonné la France en conquérant de vive force, malgré le ministre et les partis politiques, la liberté syndicale qui lui avait été arrachée en 1944. Cette victoire qui n'a pu être obtenue que par des hommes compétents, vous la complétez dans le domaine de la Coopération, de la Mutualité et du Crédit. Si chacun de vous, formé par les études par correspondance, vous vous appliquez à être des militants coopérateurs ou mutualistes, comme vos aînés ont été des militants syndicalistes, alors vous serez dans le pays une force. On ne pourra plus vous traiter comme on le fait maintenant, plus mal que des cultivateurs étrangers. Vous serez même dans le pays des hommes de premier rang, car seuls, les hommes de premier rang remontent des pentes rudes comme vous allez le faire"
- 1950 octobre n° 208
 "Se préparer à être un dirigeant du monde rural sur le plan de la famille, de la profession et de la commune"

Il nous apparaît important de rapprocher ces deux sous-thèmes : "chefs" et "dévouement". Si la compétence était une condition nécessaire pour que les chefs puissent assumer leur engagement au service de la profession, elle n'était pas, à leur sens, une condition suffisante. Il y fallait encore le dévouement.

Mais la capacité à se dévouer n'est possible que grâce à la "réforme du coeur" et à un "un grand esprit de charité". Il exige "effort" et "abnégation", "sacrifice de ses intérêts personnels", 1936. Ce qui lui confère tout son prix, c'est son caractère de "désintéressement" et "l'attitude de simplicité" qui le sous-tend. "Il exclut l'orgueil et l'ambition". "Il n'est en somme qu'une restitution, on transmet à d'autres ce que l'on a reçu soi-même", 1937.

Ce dévouement là, qui prend la tête "des bonnes volontés du village", qui "s'engage, se fait centre d'espérance, renseigne, montre les solutions efficaces, ne craint pas de se compromettre..." (n°105, 1939), fait "les chefs véritables" comme il fait la "véritable élite". Dans le champ de l'action professionnelle à laquelle les élèves-paysans sont conviés, le dévouement constitue le fondement éthique de cette action.

Et pour "le chef" professionnel d'avant 1945, comme pour les "militants" ou les "dirigeants" des années d'après-guerre, le dévouement doit devenir la motivation morale par excellence des engagements professionnels de toute nature pour lesquels ils seront sollicités.

5.34. Justice et charité

La guerre avec son cortège de privations et de misère allait provoquer un déplacement d'accent dans la thématique sur le dévouement. Le Père Guilloux développe, au point d'en faire le thème majeur d'une vingtaine d'articles de 1941 à 1943, deux thèmes souvent reliés : celui de la justice et de la charité envers le prochain. Deux exigences bien précises sans lesquelles on ne saurait prétendre accéder à l'élite véritable : "Nous voulons faire partie de l'élite paysanne... Voyons les devoirs bien particuliers que ce but nous impose... rétablissons en nous et autour de nous le règne de la justice et de la charité". Pratiquement, qu'est-ce-que cela veut dire ? : "vous travaillerez autant qu'avant pour que les Français aient de quoi manger cet hiver ; vous vendrez ce que vous avez, au lieu de stocker égoïstement ; vous donnerez de la marchandise bonne et loyale ; vous n'abuserez pas des prix et saurez même donner largement à ceux qui n'ont plus d'argent pour se nourrir... ", 1940. "... Vendez à la taxe, envoyez des colis aux prisonniers... vendez surtout aux malheureux, aux plus pauvres, aux familles qui ont de nombreux enfants", 1942. "... Au seuil de l'hiver... que la table bien garnie et l'âtre flamboyant ne vous réjouisse parfaitement que le jour où vous aurez fait un geste de large et compatissante charité", 1941. Les titres des articles, pendant cette période, sont très évocateurs : "Ayez le coeur grand...", "Face à votre conscience .." "Leçon pour les jours qui viennent..." "Justice et charité". Sur les vingt fréquences d'apparition de ce thème, de 1940 à 1944, nous ne retenons que cinq ou six citations où apparaissent les différents aspects de cette charité que l'actualité amène au premier plan.

1940 octobre n° 120

"Aube de victoire"

"...que la charité mette à votre victoire un rayonnement divin. Une victoire chrétienne est la seule qui soit digne de vous : celle qui va panser les blessures, qui cherchera à relever ceux qui sont abattus, tout en empêchant les méchants de nuire ; qui sauvera les corps et les âmes. Pratiquement, vous travaillerez autant qu'avant pour que les français aient de quoi manger cet hiver ; vous vendrez ce que vous avez, au lieu de stocker égoïstement ; vous donnerez de la marchandise bonne et loyale ; vous n'abuserez pas des prix et saurez même donner largement à ceux qui n'ont plus d'argent pour se nourrir ; vous accueillerez à la ferme, fraternellement, les jeunes hommes qui veulent s'initier aux travaux de la campagne et serez plein d'indulgence pour leurs gestes malhabiles et vous les paierez un prix raisonnable ; enfin, pensant aux 2 000 000 de prisonniers, vous mettrez de côté beaucoup des bonnes choses que produit la ferme, pour les envoyer à vos parents, amis et même inconnus pour lesquels on fera appel à votre charité"

1941 novembre n° 132

Justice et charité.

"...Paysans, paysannes, vous êtes chrétiens, rappelez-vous les Paraboles de l'Evangile, où la dureté du coeur est impitoyablement châtiée, où la miséricorde et la charité apparaissent comme le sommet où puisse atteindre la vertu humaine... Au seuil de l'hiver, réfléchissez à ces vérités austères et que la table bien garnie et l'âtre flamboyant ne vous réjouissent parfaitement que les jours où vous aurez fait un geste de large et compatissante charité"

1942 avril n° 137

"En cette fin d'hiver, où le rationnement se fait plus sévère, où les misères augmentent, où bien des gens ne mangent pas à leur faim, rappelez-vous le grand devoir de la charité : soyez bons, vendez à la taxe, envoyez des colis aux prisonniers, donnez à ceux qui ne peuvent même plus acheter : faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit si vous étiez dans la misère"

1943 janvier n° 150

"Ayez le coeur grand..."

"Nous voulons faire partie de l'élite paysanne ; voyons les devoirs particuliers que ce but nous impose... savoir s'éduquer et éduquer les autres - le relèvement est possible si nous rétablissons en nous et autour de nous le règne de la justice et de la charité. Ces deux vertus ne doivent jamais être séparées, elles se complètent, s'équilibrent ; c'est en les pratiquant toutes deux qu'on arrive à faire une vie vraiment belle, une vie chrétienne digne de ce nom.

1944 mars n° 155

Face à votre conscience...

"Vous n'êtes pas sur terre pour gagner de l'argent, toujours plus d'argent... Vous êtes ici-bas pour élever votre famille et donner à vos enfants l'éducation conforme à votre situation. Ceci fait, vous avez à faire du bien le plus possible. Donc vendez surtout aux malheureux, aux pauvres, aux prisonniers, aux déshérités... vos produits de surplus aux familles qui sont dans le besoin, à celles qui ont de nombreux enfants ; à celles qui n'ont que leurs tickets ; à celles enfin qui n'ont rien à vous donner en échange. Oui, surtout à celles-là : vous entendez ? "Nous passerons pour des nigauds" allez-vous me dire... Peut-être. Ce que je sais, c'est que vous ressemblerez à s'y méprendre, à ceux qui au dernier jour du monde sont introduits auprès de Dieu, "parce que, leur dit le Christ, vous m'avez donné à manger et à boire dans la personne des pauvres qui me représentaient"

1944 mai n° 155

Leçon pour les jours qui viennent

"...bien recevoir les réfugiés. L'ESA veut lui donner son sens véritable, sa force réelle d'obligation de charité. Cette règle de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit et de ne pas leur faire ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fasse, est la règle d'or de l'Evangile, la grande règle de la charité chrétienne. Mais vous, chers élèves du CERCA, qui avez reçu une formation plus profonde que vos camarades, qui savez le prix de la vie, qui cherchez à imiter celle du Christ, essayez de tout votre coeur de pratiquer cette loi d'amour du prochain"

Cette solidarité, cette entraide dans l'épreuve d'une guerre longue de quatre années, tous les hommes se référant ou non à la religion, furent conviés à y faire honneur. Le CERCA d'emblée, lui donne son nom chrétien. "Charité, miséricorde, sont le sommet où puisse atteindre la vertu humaine", n° 122. "Cette règle de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit et de ne pas leur faire ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fasse, c'est la règle d'or de l'Evangile, la grande

règle de la charité chrétienne", n°155. Ainsi se trouve affirmée sans ambage la référence chrétienne inspiratrice de toutes les attitudes et comportements de l'élève du CERCA envers son semblable.

Pour comprendre cette caractéristique capitale de l'Elite rurale véritable il nous faut essayer de prendre toute la mesure de l'impact de la référence religieuse sur chaque dimension de l'homme que le CERCA veut faire advenir.

5.4. LA REFERENCE CHRETIENNE DE L'ELITE RURALE

La référence au religieux en général trouve à s'exprimer soixante sept fois chez le Père Guilloux, soit dans 50 % de ses articles et dans 36 des articles de l'après-guerre, soit largement aussi une fois sur deux, ce qui nous conduit à la considérer comme un des thèmes majeurs de notre corpus. Il est cependant assez rare qu'elle constitue le thème central d'un article, surtout avant 1950. Sans doute, arrive-t-il qu'un problème important tels que liberté religieuse et liberté scolaire, ou idéologie marxiste et christianisme... vienne à la une de cette tribune mensuelle que sont les "articles de tête" du CERCA. Il arrivera même assez fréquemment, surtout sous la plume du Père Février ou du Père Réthoré dans "Elites", que l'essentiel de leur propos porte par exemple sur l'explicitation du sens des fêtes liturgiques. Une analyse exhaustive du discours religieux dépasserait le cadre limité de cette étude. Mais il nous semble nécessaire, pour ne pas escamoter cette vision de l'Homme propre au CERCA, de rechercher ce qui, dans cette référence au religieux, est révélateur de la conception du CERCA sur l'identité plénière de l'homme et, en l'occurrence, de l'élite et des chefs ruraux qu'il veut promouvoir. Il nous paraît que, s'appliquant à l'élite elle-même, cette référence religieuse occupe environ trente quatre fréquences

sur les soixante sept du Père Guilloux et vingt deux sur les trente six d'après-guerre. Elle mérite donc d'être prise en considération.

Nous l'avons vue apparaître dans les thèmes précédents, et ne l'avons pas toujours détachée pour ne pas amputer les "noyaux de sens" de leur "contexte", ainsi qu'on a pu l'observer dans les citations retenues tout au long de ce chapitre. Il nous suffira de les reprendre, et, à l'aide de quelques autres ci-après, de montrer la spécificité que cette référence religieuse apporte dans la définition de l'homme qui, au CERCA, se veut une définition chrétienne.

- 1935 octobre n° 71
La leçon de Tours :
"devenir des hommes compétents..."
"Voulons-nous être des hommes qui comptent et sur qui l'on compte, voulons-nous n'être plus des chrétiens en conserve, mais des apôtres à la charité conquérants, soyons les premiers de notre profession. Pour servir il faut se rendre utile. Pour être utile à tous il faut se faire compétent"
- 1935 mai n° 68
Celui qui se donne...
"Certains élèves, en lisant l'article de tête du "CERCA" d'avril, ont eu un hochement de tête : "Se donner... oui... bien sûr... on voudrait bien, mais c'est rudement difficile..." et les raisons s'accroissent : on vit seul dans un coin de campagne ; sans le moindre encouragement ; sans conseils ; sans trop savoir s'y prendre... où trouver la force ?..
Vous avez raison : il faut savoir où trouver la force qui nous lancera vigoureusement dans ce don de soi dont nous parlons et qui constitue la marque véritable de l'élite... Cette force vous la trouverez d'abord -comme toute force morale- dans la prière intime et suppliante..."
- 1938 avril n° 97
La force de caractère
"...Créer en vous des habitudes fortes. Elles feront de vous des rocs inébranlables, des chefs vrais, de ceux qui, dans une famille, une paroisse, un métier, prévoient le danger, savent y parer et constituent une possibilité vivante et accessible à tous, pour que le bien s'accomplisse"
- 1939 mai n° 108
(journée d'étude CERCA) "Notre force..."
"Nous avons pris conscience de NOTRE FORCE, force calme et pacifique, mais organisée, mais ardente, qui s'appuie sur Dieu, qui ne craint rien, parce qu'elle est la force du bien, disons le mot, de l'amour"
- 1939 juin-juillet-août n° 109
Soleil et Nuages...
"Nous désirons, nous, nous former tout simplement à l'image de Celui qui fut le plus beau des enfants des hommes, humble artisan rural et pourtant Sauveur du monde. A l'imiter, vous deviendrez, croyez-le bien, des jeunes magnifiques, espoir de tous ceux qui travaillent au renouveau du monde"
- 1940 mai n° 117
"Gardiennes de la flamme"... "Qu'est-ce à dire : c'est le courage indomptable de votre père, de votre mère, de votre frère, de votre fiancé. L'aliment à leur courage, c'est vous, jeunes filles... qui devez le leur donner... Tout cela suppose que vous-même trouverez la force là où elle est. L'abnégation ne nous est pas naturelle, Dieu seul pourra vous en inspirer les gestes et vous donner la force de les accomplir. Courage donc, gardiennes de la flamme, chrétiennes et françaises, vous serez ainsi ce qu'il y a de plus beau actuellement en notre beau pays"

- 1942 octobre n° 140
 "Le paysan travaille... travail beau, copié sur celui de Dieu ; le paysan collabore sans cesse au maintien, au développement de la Création... Parce qu'il respecte les lois fondamentales de l'ordre naturel, il est aussi celui qui vit souvent très près de Dieu, sans phrases, sans ostentation, dans une simplicité qui rappelle celle des anciens patriarches"
- 1943 novembre n° 150
 L'entraide
 "... Certains demandent où s'arrête le devoir d'entraide ? Il n'a pas de limite... A l'occasion des bombardements de Nantes, 100 000 personnes ont quitté la ville. Il y a des souffrances indicibles. Donnez, donnez de votre argent, de votre mobilier, de votre ravitaillement... Soyez bon comme Dieu lui-même est bon. Lui qui donne son soleil à tous indistinctement et qui fait pleuvoir sur les bons et les méchants. Et croyez bien que loin de vous appauvrir, toutes vos aumônes vous constituent un trésor dans l'autre monde. "Qui donne aux pauvres prête à Dieu" disaient nos pères ; ils avaient raison. Essayez, et vous verrez que Dieu ne demeure pas en reste de générosité!"
- 1944 février n° 152
 Devant l'orage qui monte...
 "Soyons de ceux qui gardent leur sang-froid, qui n'ont pas peur ; qui font tout ce qui dépend d'eux pour limiter les dégâts ; qui se donnent beaucoup de mal pour aider les autres ;
- qui demandent humblement chaque jour d'aide de Dieu ; et qui, lorsqu'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux, répètent comme Jeanne d'Arc, que "c'est Dieu qui donne le succès"
- 1945 décembre n° 164
 Le dévouement ne se paie pas...
 "...le don de soi ne doit pas s'arrêter aux difficultés et incompréhensions ; il doit persévérer sans cesse, à l'exemple de Celui de Jésus-Christ qui "a aimé les siens jusqu'au bout"
- 1946 mai n° 169
 Réussissez...
 "La technique est une des choses où l'homme se montre le plus grand. Nous sommes appelés par Dieu à lui ressembler. Et pour lui ressembler, il ne s'agit pas seulement de faire manœuvrer nos mains et nos muscles. Il faut que le travail de nos mains soit devenu aussi intelligent que possible. Il faut qu'avec nos mains qui font et notre cerveau qui comprend, nous imitions le geste créateur de Dieu qui a l'idée de ce qu'il veut faire et qui dit. Et alors le monde se met en route, avec la terre, les plantes, les animaux, les hommes, pour monter peu à peu jusqu'à Lui, pour arriver à cet état parfait qui est le règne de Dieu que nous attendons"

Ces citations, nous les avons voulues relativement nombreuses. A première vue, elle peuvent paraître constituer un ensemble disparate. Nous voudrions en dégager l'inspiration profonde qui nous est apparue, après confrontation avec "la doctrine spirituelle des hommes d'action" du Père Charnot, publiée en 1938 (3). En effet, l'importance de ses ouvrages, et la notoriété qu'ils semblent lui avoir conféré au sein de la Compagnie, ce dont nous avons eu confirmation de par ailleurs, nous donnent à penser que ses idées devaient être connues et partagées aussi bien du Père Guilloux que du Père de Montbron. C'est du moins ce que nous avons cru percevoir, en observant avec attention le discours religieux de ces deux responsables du CERCA.

(3) CHARNOT François SJ. La doctrine spirituelle des hommes d'action. SPES, PARIS, 1938, parmi les nombreux livres du même auteur nous avons déjà signalé La Pédagogie des Jésuites - Ses principes - Son actualité. SPES, PARIS, 1943, 614 p.

Et, d'abord, nous pouvons noter que la référence religieuse n'est jamais isolée mais toujours reliée à d'autres thèmes et sous-thèmes, ici celui de l'Elite, du chef, de l'homme que le CERCA veut former.

Parfois, la voyons-nous reliée aux qualités intellectuelles de l'élite rurale, telles que le Savoir, et la compétence qui en est sa mise en oeuvre dans le travail humain. Dans la leçon du Congrès de Tours, par exemple, (1935, n°71) on constate que le "*Devenez des hommes compétents*" est présenté non seulement comme une exigence fondamentale pour faire partie de l'élite, mais aussi pour n'être plus un "*chrétien en conserve*" ! (Sie), mais un vrai militant d'Action Catholique, un "*apôtre à la charité conquérante*".

Ailleurs, 1943, n°148, on peut lire que la science, sans être "*le tout de la vie bien-sûr*", apporte un allègement au labeur humain, et par là le rend "*plus digne*" (4) et le "*spiritualise*". Ou encore : "*grâce au savoir*" (n°149), les élèves se sentiront "*mieux armés pour dominer la terre et surtout pour faire du bien à leurs semblables*".

La référence religieuse s'exprime aussi explicitement à propos du travail. Si celui du paysan "*imite le travail créateur de Dieu*", en fait un "*collaborateur de Dieu*" c'est parce que le travail n'est pas une marchandise mais "*l'activité d'une personne humaine créée à l'image de Dieu*" (5). Ce sera encore plus perceptible, affirme le Père de Montbron en 1946, quand l'agriculteur intègre la technique dans son travail, car alors il est à double titre "*imitateur du geste créateur de Dieu qui a l'idée de ce qu'il veut faire et qui dit. Et alors le monde se*

(4) C'est nous qui soulignons.

(5) DROULERS Paul. Le Père DESBUQUOIS et l'Action Populaire. Op. cit., p. 110.

met en route, avec la terre, les plantes, les animaux, les hommes, pour monter peu à peu jusqu'à Lui, pour arriver à cet état parfait qu'est le règne de Dieu que nous attendons", n°169. Ainsi, voyons-nous tout au long des deux périodes, le référent religieux finaliser, donner sens, à l'objectif premier de la formation CERCA: "devenir des hommes compétents" :

- Mais ce lien du référent religieux est tout aussi perceptible quand il s'agit des qualités morales de l'homme.

Ainsi, pour la force du caractère, la capacité de "tenir", qu'il s'agisse de l'élève dans ses études, du paysan frappé par les calamités agricoles, du militant professionnel engagé dans l'organisation de l'agriculture, ou enfin du militant jaciste, il faut bien se dire qu'une *difficulté est envoyée par Dieu pour nous donner l'occasion de la surmonter et pour que notre caractère se trempe dans la lutte*", n° 182, 1947.

C'est ainsi que se forment "les vrais chefs",... "ressource vivante et accessible à tous pour que le bien s'accomplisse", n°97, 1938 ; car le "vrai chef" pour le CERCA, c'est celui qui porte à leur plus haut degré toutes les vertus morales grâce à l'ascèse chrétienne.

- Le "religieux" vient enfin au secours de cette qualité si nécessaire au chef ou à l'élite paysanne : le dévouement, le don de soi à la cause de l'organisation professionnelle...

"où trouver la force ?"... Vous avez raison, il faut savoir où trouver la force qui nous lancera vigoureusement dans ce don de soi dont nous parlons... Cette force vous la trouverez d'abord - comme toute force morale - dans la prière intime et suppliante". n°68, 1935.

S'enquérant de ce qui constitue le ressort des carrières des dirigeants, Sylvain Maresca (6) constate dans le discours paysan "la récurrence de cette motivation éthique du dévouement" et il se propose, en sociologue, d'en rechercher la significa-

(6) MARESCA Sylvain. Les Dirigeants agricoles. Editions de Minuit, Paris, 1983, p. 83...

tion sociale. Les responsables du CERCA, en Educateurs chrétiens, se proposent d'en déchiffrer la signification chrétienne. Le DEVOUEMENT, moteur de tout engagement, ou responsabilité professionnelle vécue non comme "UN POUVOIR qu'on fait volontiers sentir", mais comme "UN SERVICE DES AUTRES", trouve son principe dans un AILLEURS de l'Homme qui est DIEU Lui-même.

Qu'il s'agisse de l'union au sein de la paysannerie (n°65), de l'entraide (n°150), de l'abnégation (n°117), du sens de l'intérêt collectif, de la lutte contre la routine, ou du progrès moral, n°206 ; tout ce qui est ressenti comme exigence difficile dans le quotidien de la vie, doit être appelé selon le CERCA, à rejoindre la SOURCE, le principe inspirateur de toute force morale : l'Amour qui est en Dieu.

Et ce principe, cette Source est à l'action dans le coeur même de l'homme, car l'Amour qui est en Dieu habite l'homme, qui l'a reçue, lors du baptême, en même temps que l'Esprit Saint, commente le Père Chamot dans la doctrine spirituelle de l'homme d'action.

Cet enseignement est familier à ceux du moins parmi les élèves du CERCA qui chaque année consentent à une retraite organisée par leurs maîtres jésuites ou par leurs aumôniers d'Action Catholique. Il suffit qu'on le leur rappelle quand le besoins se fait sentir.

Ce ferment divin qui est en Lui, que la théologie catholique appelle charité théologale, tel est le principe des qualités et de l'agir de cette élite chrétienne, à qui le CERCA peut alors proposer le Christ comme modèle puisqu'il en est membre vivant. "Créé à l'image de Dieu", il pourra ainsi progresser dans sa "ressemblance". Le "Soyez bon comme Dieu est bon" (n°150, 1943) renvoie au "Soyez parfait comme notre Père est parfait" de l'Evangile.



Ainsi la Doctrine Spirituelle de l'homme d'action, éclaire-t-elle, en la resituant dans "l'Economie du Salut" sa double direction qui relie le référent chrétien aux qualités d'être et d'engagement de l'élite. D'une part "le religieux" finalise l'humain car en faisant advenir l'élite véritable, on fait advenir, dans le même processus, l'enfant de Dieu dans la perfection de son identification au Christ.

D'autre part, le "religieux" est au principe de cette double réussite, puisqu'il suffit à notre jeune élève de se relier par l'ascèse et la prière, à la Source de l'Amour pour "avoir la certitude, comme Jeanne d'Arc, que Dieu lui donnera le succès".

Ce qui est vrai pour l'élève du CERCA, l'est tout autant pour le militant jaciste :

"On rencontre souvent des chrétiens qui demandent comment l'Action catholique se distingue des actions politique, sociale, économique, etc... ou encore comment ils pourraient travailler à l'Action catholique. Nous avons tâché de leur répondre : collaborez avec Dieu-charité, par la vie mystique (7) et ascétique dans toute action que vous exercez sur votre milieu familial ou social. Si vous êtes fidèles à cette Sainte règle, on ne vous prendra pas pour autre chose qu'un militant d'Action catholique, car vous ferez surnaturellement toutes choses, même les plus naturelles. Votre apostolat produira cent pour un - et vous deviendrez des saints" (8)".

Ce paragraphe, qui conclut le portrait idéal du militant d'Action catholique (8), éclaire aussi la signification de la dimension spirituelle chez l'élite.

(7) Vie mystique : vie intérieure, spirituelle, incluant aussi bien l'action que la contemplation, marquée par l'intervention habituelle de Dieu par les dons du Saint-Esprit.

(8) CHARMOT (F.). Op. cit., p. 349.

1964 - 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - 1973 - 1974 - 1975 - 1976 - 1977 - 1978 - 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025

ÉLITES
 BULLETIN DES ANCIENS ÉLÈVES
 du C. E. R. C. A.
 C. C. R. Spécial d'Enseignement Agricole et de Recherches Agricoles Nantes 4000

REDACTION ET ADMINISTRATION
 33, Rue Rabelais, ANGERS
 Maine-et-Loire - Tél. 41-55




SOMMAIRE

Le mot de l'Aumônier.....
 Report de contact.....
 Suite de l'enquête sur l'amélioration de
 l'écologie dans le domaine.....
 Étude sur les améliorations faites pour
 rendre plus intéressante.....
 Vers la Corporation agricole.....
 Réalisation.....
 Correspondance.....
 Nouvelles de Jersille.....
 Liste complémentaire des membres d

LE MOT DE L'

Il y a un certain nombre de pages
 payantes par la majorité des élèves (ou
 même) généralement en profitant
 de l'été, mais c'est la réalité : une
 page coûte environ 200 francs les 100 ml
 Ce ne sont que quelques exemples : mais
 vous me répondrez : ce sont des
 très belles. Il y a six mois, le
 malheureusement ! Plus que jamais
 pour le même. Les améliorations n'ont
 le même de l'acheteur sont les mêmes.

Nouvelle Série N° 44 MENSUEL Février 1964

ÉLITES



REDACTION ET ADMINISTRATION
 33, rue Rabelais ANGERS (M. 41001)

ABONNEMENT : 600 FRANCS

Elites

REVUE MENSUELLE DE DOCUMENTATION RURALE


s. e. a. i
 33, rue RABELAIS, ANGERS

Novembre-Décembre 1964

131

Documentation rurale

1^{er} trimestre 1965



132

Élites

2^e ANNEE - N° 10 MENSUEL FEVRIER 1964

ÉLITES
 BULLETIN DES ANCIENS ÉLÈVES
 du C. E. R. C. A.
 C. C. R. Spécial d'Enseignement Agricole et de Recherches Agricoles Nantes 4000

REDACTION ET ADMINISTRATION
 33, Rue Rabelais, ANGERS
 Maine-et-Loire - Tél. 41-55

SOMMAIRE

1. L'avenir d'Élites..... 9
 2. Erratum..... 9
 3. Avis..... 9
 4. Le Mot de l'Aumônier..... 2
 5. Étiquette pour mars..... 2
 6. Courrier..... 8
 7. La bibliothèque de l'Ancien du Cercle..... 11
 8. Formule d'adhésion à l'Amicale..... 11

L'AVENIR D' « ÉLITES »

Je crois que l'influence de notre Amicale doit s'étendre au dehors. Il ne faut pas oublier, en effet, que le Cercle a, par ses cours, mis la main sur « la fleur de l'étoile paysanne » et que ces jeunes, qu'il a puissamment contribué à former, ont de grandes responsabilités vis-à-vis de leurs frères paysans. Dieu leur a beaucoup donné, ils doivent rendre en proportion de ce qu'ils ont reçu. Il faut donc les y encourager, provoquer, coordonner, unir leurs efforts, et c'est surtout le rôle du Bulletin de l'Amicale.

L'HOMME SELON L'ESPRIT DU CERCA

La conception de l'homme qui apparaît à travers les éditoriaux de cette période 1927-1961, objet de notre étude, présente une unité certaine dans l'entre deux-guerres et par la suite. Cela est vrai au sens où le système de valeurs reste le même avec une égale valorisation des qualités morales (42 et 44 %), une survalorisation pour la deuxième période de valeurs de compétence (44 % au lieu de 32 %) et de la référence chrétienne (35 % pour 25 % avant-guerre).

L'idée de l'homme est la même ; le concept de "chef" s'estompe complètement devant celui de dirigeant. Le concept d'"Elite" garde sa signification symbolique. Si son utilisation en est plus modérée dans les éditoriaux de l'après-guerre, 26 % au lieu de 38, il continue de servir de titre à la revue des Anciens jusqu'au-delà de la période étudiée. (L'évolution de ce titre, au cours de l'histoire, reflète l'évolution des mentalités face à ce concept.) En 1964, il tombe en désuétude, cédant la place à un titre où la finalité d'Elite s'efface devant un des moyens, modestes, pour y accéder : la Documentation Rurale.

Les concepts, phénomènes de langue, comme toute réalité vivante connaissent leur période d'expansion et leur déclin. Les propos percutants d'une ancienne, dans un article intitulé justement "Elites", paru dans la revue des anciens de mai-juin 1964, portèrent dans l'esprit de l'Amicale et de la Direction du CERCA un coup fatal. Ce titre, affirme-t-elle, lui paraît "actuellement usurpé". Les raisons qu'elle développe sont certes circonscrites, puisque c'est le peu d'empressement des anciens à fournir des articles pour insérer dans la revue, "le témoignage de leurs innovations", qui motive cette contestation ...

"*Elite, un titre et un Esprit*", écrit-elle. Le titre disparaît. L'esprit, certes, constitue bien une réalité et doit la constituer plus que jamais. Mais nous pensons, quant à nous, que l'application de la loi Debré de 1959, en banalisant l'accès au Secondaire, relativise de jour en jour cette qualification d'Elites. N'est-on pas en passe d'aller, par la généralisation d'études de plus en plus élevées, vers une "*inflation d'élites*" ?

Si, au terme de notre analyse de la conception de l'homme selon le CERCA, nous esquissions un parallèle, même rapide, entre l'esprit qui préside à la qualité de la relation pédagogique et celle que le Père Charmot, dans "*Pédagogie des Jésuites*" (9) décrit au chapitre 26 sur l'Esprit des Collèges, on pourrait déceler un certain nombre de convergences. Parmi les quatre traits constitutifs de l'Esprit des collèges, lorsqu'ils appliquent la pédagogie jésuite, émanation directe du génie ignatien de l'éducation, trois transparaissent avec une singulière clarté dans les éditoriaux : "*l'optimisme surnaturel*", "*la virilité du caractère*", "*la charité apostolique*".

Le CERCA n'estimant pas de son rôle d'inclure la culture religieuse au programme, ni la catéchèse, semble laisser le quatrième dans l'ombre : à savoir "*l'amour chevaleresque du Christ*". Mais la référence chrétienne qui affleure sans cesse le présuppose ainsi que nous l'avons montré car, si le dévouement à la cause professionnelle y apparaît comme un apostolat, une expression de la charité apostolique, c'est bien parce qu'il est sous-tendu par le dévouement total, le don de soi du chrétien. Il repose sur un engagement d'honneur qui, tout à l'encontre d'une aliénation de la liberté, la suppose en son principe et l'exalte en son accomplissement. Elle fait de cette nouvelle élite paysanne un corps d'élite, une troupe de choc, des disciples enfin.

(9) CHARMOT (F.). Pédagogie des Jésuites. Op.cit. p. 195

Peut-être celui qui apparaît avec le plus d'évidence, et plus excellemment dans les articles du Père Guilloux, est-ce cet "optimisme surnaturel", désigné par le Père Chamot comme deuxième trait constitutif de l'Esprit des collèges. Il est né, écrit-il, de la conviction que le Verbe en s'incarnant a élevé la nature humaine à une dignité, à une importance, et à une beauté que la création seule n'avait pu lui donner". Il est né aussi de la "confiance qu'ont les maîtres de la compagnie, dans les forces et les destinées de la nature rachetée par le Christ". Dire que l'importance de la qualité de la relation pédagogique, exceptionnelle chez le Père Guilloux, que les marques de considération positives, la pratique incessante de l'encouragement, respirent cet optimisme surnaturel et en firent un des traits dominants de l'esprit du CERCA, aucun des textes traités ne le dément. Même lorsqu'ils fustigent les défauts des élèves, ou dénoncent les faiblesses de la paysannerie comme nous pourrions le montrer ultérieurement, les responsables s'efforcent de souligner les solides raisons d'espérer le relèvement de la paysannerie ou la réussite de l'homme avec l'aide de la grâce. L'élite rurale vraie, telle que la rêve le CERCA, est une incarnation dans la ruralité d'un humanisme chrétien. Toutes les valeurs de l'homme : celles que l'intelligence, du coeur et du caractère, si souvent exaltées par les responsables du CERCA, s'inscrivent dans un humanisme chrétien qui, chez les Jésuites, est d'abord un d'abord un humanisme du caractère, si grande est la place faite à la volonté, toujours considéré par eux comme "la faculté maîtresse de la nature humaine régénérée".

Elle est un humanisme du coeur aussi, et de l'esprit, car "l'homme peut, avec la grâce de Dieu d'un côté, s'échauffer de la plus grande charité (la vertu souveraine), et, de l'autre, s'illuminer du plus grand savoir (10)". "Travailler, s'instruire, ce sont là des buts immédiats ; mais finalement, tous les efforts intellectuels doivent être estimés comme des moyens d'atteindre une fin plus élevée et plus universelle : la perfec-

(10) cité par CHAMOT(F.). Op. cit., p. 452.

tion de l'amour". Est-ce les Pères Guilloux ou de Montbron qui parlent ou le Père Chamot ? L'analyse des textes permet d'affirmer une similitude entre l'esprit du CERCA et celui des Collèges. Ce qui change, ce sont les conditions et le terrain d'application. Pour le CERCA, ce sont les conditions faites à la Paysannerie, voyons comment il se la représente. Le terrain en sera l'action professionnelle agricole, dont nous verrons ensuite comment le CERCA la conçoit.

CHAPITRE 6

REPRESENTATION DE LA PAYSANNERIE
ET DE SON RAPPORT
AUX AUTRES ENTITES DU CORPS SOCIAL
D'APRES LE MOT DU DIRECTEUR



— Alors, père Michel, comme les autres années, je vous fais expédier vingt sacs d'engrais « Prodigiosus »...

— Non, merci! Le petit, que voilà, n'en veut plus... Sur le conseil de son cours par correspondance, il a fait analyser votre engrais. A ce qu'on a répondu que c'était juste bon à faire pousser la graine de macaron!... Je ne veux plus acheter que des engrais dont le dosage est garanti!...

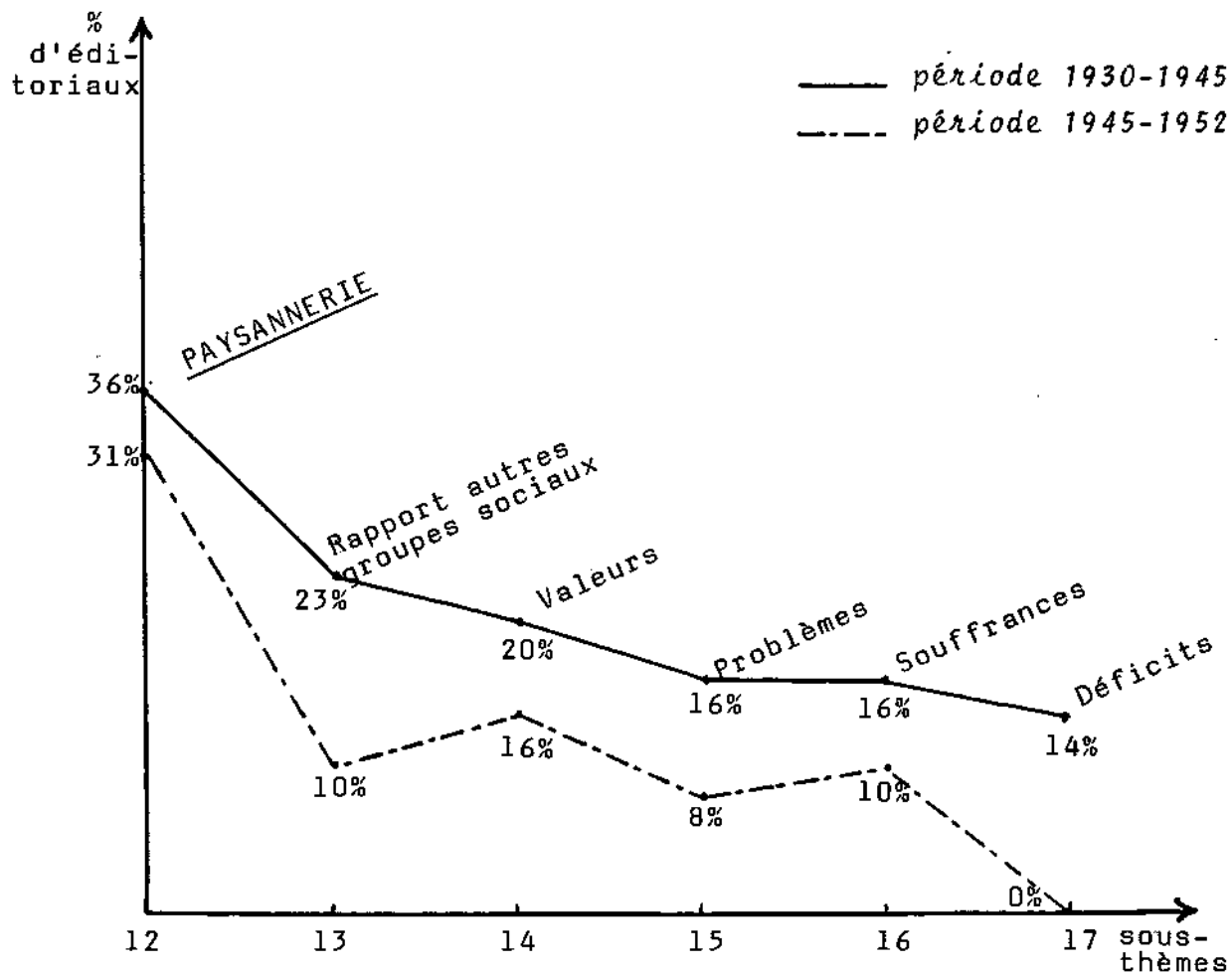
Publicité E.A.C.A. - Entre-deux-guerres

QUELLE REPRESENTATION DE LA PAYSANNERIE ET DE SON

RAPPORT AUX AUTRES ENTITES DU CORPS SOCIAL apparaît dans le mot du Directeur ?

Si l'on associait les thèmes (12) et (18), c'est-à-dire celui où s'exprime la représentation de la paysannerie telle qu'elle est et celui qui porte la conviction du CERCA sur ce qu'elle devrait être et l'action professionnelle à mener pour y parvenir, c'est 104 éditoriaux qu'il faudrait consulter soit 78 % de ceux de la première période, et, 48, soit 77 % de ceux de l'après-guerre. Il importe de le souligner sous peine

GRAPHIQUE E₈ : PAYSANNERIE ET SOCIETE GLOBALE



de sous-estimer l'attention portée par le CERCA au milieu professionnel de ses élèves, attention constante et également soutenue au long des deux périodes.

Pour les commodités de l'analyse - nous traiterons séparément de la représentation de la paysannerie telle qu'elle apparaît aux responsables du CERCA et de l'action professionnelle à mener pour maîtriser son devenir. Nous ne retiendrons donc ici, pour les deux périodes, que les 36 % et 31 % des éditoriaux où s'exprime la représentation de la réalité paysanne. Cependant, les pourcentages de fréquences d'apparition des différents sous-thèmes, respectivement : 23 %, 20 %, 16 %, 14 %, pour la période Guilloux nous incitent à ne pas surestimer outre mesure leur importance dans l'esprit de leurs auteurs. De plus, on peut déjà observer que ces sous-thèmes perdent, pour une large part, de leur poids après-guerre, ou disparaissent complètement (cf. graphique E₈). Le climat social semble changé de façon irréversible. Les rapports de l'agriculture à la société globale sont trois fois moins présents dans les préoccupations du CERCA. Les problèmes paysans, sans avoir totalement changé de nature ont perdu de leur acuité : la crise, la désertion des campagnes, qui représentent, à elles seules, l'essentiel des problèmes d'avant-guerre, cèdent la place aux problèmes de l'installation des jeunes, ou la modernisation des exploitations, mais pour 5 % des éditoriaux seulement. Les déficits ne sont plus mis en avant, et les souffrances ont changé de nature.

Nous adopterons un plan légèrement différent de celui que semblerait commander la hiérarchisation des sous-thèmes pour la période Guilloux. En effet, les problèmes propres à la paysannerie et ses rapports à la société globale ne sont que rarement étudiés pour eux-mêmes, mais presque toujours occasion de souligner soit les valeurs, soit les souffrances ou les déficits de la paysannerie. Et tout d'abord, nous essaierons de mettre en perspective les valeurs de la paysannerie en tant que groupe social.

6.1. LES VALEURS PAYSANNES : un patrimoine à faire valoir

Pendant les quinze années où le Père Guilloux porte la responsabilité du CERCA, vingt sept éditoriaux célèbrent les valeurs paysannes et dix dans les sept années de l'immédiat après-guerre, soit respectivement 20 % et 15 %. Cela veut-il dire que le CERCA attaché moins d'importance aux valeurs, ou y aurait-il un relatif déplacement qui obligerait l'observateur-analyste à prêter attention à des sous-thèmes nouveaux pouvant se référer à un système de valeurs en voie de mutation ? Pour pouvoir répondre, sans doute faudra-t-il confronter attentivement le chapitre sur les représentations avec celui des convictions touchant aux finalités qu'on estime les meilleures. Une première question s'impose : quelles valeurs ont la faveur de la période Guilloux ?

1933 décembre n° 53

Art. J. de PESQUIDOUX "l'homme du sol"
"Devant les calamités... le vrai terrien pâlit seulement... et se ramassant sur lui-même sous le coup, il songe déjà à recommencer ! Acceptation, entêtement pathétique, qui le suit partout... C'est pourquoi la piétaille de la France a étonné le monde, des rives de la Marne au ravin de Verdun. Elle était faite presque toute de paysans"

affirmations le petit mot : "peut-être"... C'est pourquoi, nous paysans, nous avons plus que quiconque le sens de la réalité, de ce qui est possible ; c'est nous qui gardons le bon sens au milieu des folies actuelles. Il est temps de prendre conscience de notre valeur nationale"

1942 septembre-octobre n° 140

Noblesse oblige...

1937 septembre n° 90

"Le Drame paysan"

"Il y a un problème paysan ? Non, il y a un drame paysan - et ce drame le voici. Les paysans français, artisans millénaires et la fécondité et de la beauté de notre terre, établie fortement depuis des siècles sur un sol dont les vertus montaient en eux parce qu'ils les entretenaient par leur travail, ces paysans pénétrés de culture chrétienne et de sagesse terrienne avaient constitué chez nous une classe aristocratique au sens original du mot, une classe qui a fait la grandeur de la France. Or, cette classe est entraîné de mourir..."

"Il faut que le paysan soit hautement honoré ; car il constitue, avec le soldat, les garanties essentielles de l'existence et de la sauvegarde du pays..."

"...vous êtes "la garantie essentielle de l'existence et de la sauvegarde du pays". Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est très simple : sans vous, sans votre travail, sans votre sens de la famille, sans la vitalité que vous donnez au pays tout entier, celui-ci ne subsisterait pas longtemps et disparaîtrait à tout jamais de la carte des nations. Plus que quiconque, le paysan travaille : à la ferme, la besogne n'est jamais finie, ni pour l'homme ni pour la femme. Dès la fin de l'école primaire, les jeunes commencent cette vie de labeur qui durera jusqu'à l'extrême vieillesse. Travail beau, copié sur celui de Dieu : le paysan collabore sans cesse au maintien, au développement de la Création. S'il est digne de son nom, il cherche toujours à mieux faire : c'est un artiste, qui rêve de blés durs et homogènes, sans maladie ; de bêtes aux formes harmonieuses, aux aptitudes fécondes ; d'une vie pleine, pour lui et tous ceux qui dépendent de son autorité. Il a compris - cela va de soi - que la vie est un don de Dieu ; et qu'il doit la transmettre généreusement, sans calculs égoïstes."

1938 mai n° 98

A propos des ravages faits aux récoltes par les gelées...

"C'est pourquoi... nous, paysans, plus dépendants que quiconque, qui devons consentir des avances multiples à une nature inconnue ; qui, après avoir tout fait selon les règles de l'art et au prix d'un labeur acharné, ne sommes pas sûrs de trouver une récolte proportionnée ; qui ne disons jamais : "j'aurai récolté" "j'obtiens tel résultat", je vendrai tel prix", mais ajoutons toujours à ces

Le paysan chrétien a des enfants, de nombreux enfants. Il sait que la famille est la base de la société, la cellule initiale, sans laquelle il n'y a plus que des individus juxtaposés, sans lien, sans amour.

Parce que le paysan travaille, crée des familles nombreuses, il s'enracine au sol sans s'en douter et devient ainsi tout naturellement le défenseur le plus acharné de la patrie, quand celle-ci est vraiment menacée. Et parce qu'il respecte les lois fondamentales de l'ordre naturel, il est aussi celui qui vit bien souvent très près de Dieu, sans phrases, sans ostentation, dans une simplicité qui rappelle celle des anciens patriarches"

1944 avril n° 154

Un beau livre... La terre et les vivants
de J. YOLE
(médecin et sénateur de Vendée)

"L'auteur... montre la suprématie de la vie paysanne dans tous les ordres : qu'il s'agisse de métier, de relations sociales, de vie familiale ou religieuse. La terre constitue notre meilleur refuge ; elle est la source de tout bien réel, de toute vie digne de ce nom. C'est elle qui a permis la constitution de la paroisse, cellule religieuse ; et de la commune, cellule sociale complète, qui se suffisent à elles-mêmes. A la terre, l'homme continue l'oeuvre créatrice de Dieu : "Il sème la vie à poignée : il prête la main à Dieu ; le paysan est le journalier de la création".

En acceptant ce très beau rôle, il gagne une beauté intérieure et même extérieure, que lui seul ne soupçonne pas. "Les portraits paysans révèlent un ordre intérieur, reflet apaisé de l'ordre naturel auquel il est soumis. Plus que tout autre, le portrait paysan est un paysage spirituel... Quand il abandonne le sol, pour courir à la ville prendre un métier facile, une vie artificielle, frelatée, c'est presque toujours qu'il est lassé de vivre chrétiennement." Ce qu'il faut reconnaître c'est que la tiédeur religieuse prépare la tiédeur paysanne et que, dans l'esprit de nos gens, l'exode rural est avant tout un changement de religion"

1944 décembre n° 157

"...Vous chrétiens, paysans et français, vous devez dans la reconstruction du pays... maintenir de toutes vos forces cet élément capital de la vie chrétienne que constitue la paysannerie de chez nous. La famille paysanne est en

effet une de ces forces splendides, véritable force naturelle qui sert depuis 2000 ans, de fondement inébranlable à la Société Française. Si vous disparaissiez avec vous s'en irait tout ce qui fait la beauté foncière de votre pays, tout ce qui lui sert de base et lui permet de se relever des ruines et des cataclysmes les plus profonds. Votre devoir de Français et de chrétiens est donc défendre hardiment votre propriété familiale paysanne, de lui garder intactes ses formes de vie, ses modes de travail, son autonomie raisonnable, de maintenir fermement votre droit de vous regrouper en associations libres pour acheter, vendre, vous procurer des moyens de travail en commun ; de réclamer votre droit de faire instruire vos enfants selon vos croyances religieuses...

1945 juin-juillet n° 160

"...Les courageux demeureront fidèles. Ceux-là accepteront toutes les duretés de la vie à la terre, parce qu'ils le feront dans un grand esprit de foi dans la beauté de leur tâche, sachant qu'elle est bénie de Dieu et qu'elle constitue le grand moyen, le seul peut-être, de sauver notre pays. A ceux-là je dis : venez, travaillons ensemble ; apprenons tout ce que cachent nos gestes quotidiens toutes les merveilles que nous cotoyons journellement sans nous en rendre compte suffisamment. Ce faisant nous entrerons la tête haute, dans les rangs des hommes d'élite qui referont la France grande, en lui rendant le sens du travail et la soumission aux lois fondamentales, inscrites par Dieu dans la création.

1947 janvier n° 175

Discours aux agriculteurs - Pie XII
15 novembre 1946

"Il faut tout mettre en oeuvre pour conserver les éléments essentiels de ce qu'on pourrait appeler la CIVILISATION RURALE : esprit de travail, simplicité de vie, respect de l'autorité, amour de la patrie, fidélité aux traditions qui, au cours des siècles, se sont montrées fécondes de bien, esprit d'entraide non seulement entre membres d'une famille mais de maison à maison ; enfin le sentiment religieux sans lequel, toutes ces valeurs n'auraient aucune consistance et se résoudraient en une avidité de gain effrénée"

Les valeurs les plus contamment citées, comme le montrent les extraits ci-dessus, se rapportent au travail, à la famille, à la défense de la patrie, au sentiment religieux et, plus généralement, à tout ce qui fait de la vie rurale une civilisation, lui confère grandeur et "suprématie".

- Le sens chrétien du travail. Le travail du terrien est une "valeur sûre" de cette civilisation. C'est lui qui féconde la terre. Par la marque que le paysan lui imprime, il embellit et dessine le paysage et constitue par cela seul "un fait de civilisation".

Par opposition au travail à la chaîne de l'usine, il est source de joie grâce au contact direct qu'il offre avec la nature et à l'indépendance qu'il procure au paysan : "A la terre, l'homme continue l'oeuvre créatrice de Dieu" ; "il collabore sans cesse au développement de la création". Sans doute, cela est-il vrai de tout travail humain. Mais cela est davantage perceptible dans le labeur du paysan, notamment en contact avec la vie sous toutes ses formes. Selon l'expression de J. Yolé dans "la terre et les vivants" : "Il sème la vie à poignée ; il prête la main à Dieu. Le Paysan est le journalier de la création" (n°154). Outre cette mystique qu'il autorise, le travail paysan est propice au déploiement de toute une éthique. Les nombreux aléas de la nature dont il est tributaire, les multiples avances que l'homme est obligé de consentir à sa terre, les résultats non garantis, confèrent au paysan un "sens de la réalité", du possible, un "bon sens" qui contraste avec les "folies du moment" (n°98, 1938). Il met en oeuvre observation, savoir-faire et énergie. Le paysan symbolise les vertus de persévérance et d'abnégation : "L'entêtement du paysan le suit partout" ; Soumis à l'épreuve des calamités naturelles ou de la guerre, "il étonne par sa capacité de résistance et sa force de caractère".

- Le sens de la famille s'y retrouve plus qu'ailleurs : "Le paysan chrétien a de nombreux enfants ; il a compris - cela va de soi - que la vie est un don de Dieu ; et qu'il doit la transmettre généreusement, sans calculs égoïstes (n°140, 1942).

Parce qu'il travaille, créé des familles nombreuses, le paysan est un homme fortement enraciné dans un terroir, sans s'en douter il devient ainsi tout naturellement le défenseur le

plus acharné de la patrie : "la piétaille de la France", qui, "des rives de la Marne au ravin de Verdun", "étonna le monde", "était faite presque toute de paysans".

La suprématie de la vie paysanne ne s'exprime pas seulement dans l'ordre du métier, de la vie familiale, mais aussi dans les relations sociales et religieuses. "La terre constitue le meilleur refuge ; elle est source de tout bien réel, de toute vie digne de ce nom : C'est elle qui a permis la constitution de la paroisse, cellule religieuse ; et de la commune, cellule sociale complète qui se suffisent à elles-mêmes" (n°154, 1944). Doublement enraciné, par la terre qu'il travaille et par les communautés locales qu'il anime, le paysan fut de tout temps "élément de stabilité", de "continuité", d'"ordre social", "de paix".

Enfin, l'activité professionnelle du paysan se confond avec la vie du groupe familial. En effet, en ville, le chef d'entreprise aussi bien que le salarié part pour son bureau ou son atelier et se trouve alors complètement séparé de sa famille, toute une part de sa vie ne peut ainsi être communiquée à son épouse et à ses enfants. Dans une ferme, au contraire, toutes les activités sont liées et interdépendantes...

Une coopération familiale, une vie commune s'instaurent qui confèrent à la vie de paysan un style particulier (n°188, mars 1948). "L'agriculture familiale doit constituer la base économique et sociale de la France".

"Opiniâtreté au sein des désastres naturels ou nationaux, simplicité de vie, respect de l'autorité, amour de la patrie, fidélité aux traditions, esprit d'entraide, sentiment religieux enfin, sans lequel toutes ces valeurs n'auraient aucune consistance et se résoudraient en une avidité de gain effrénée" tels sont, résumés par Pie XII, les traits essentiels de cette CIVILISATION RURALE, traits qui constituent une "sagesse terrienne", un patrimoine à faire valoir et à transmettre.

C'est parce que ces valeurs sont trop "méconnues, méprisées et baïouées, que la France, périodiquement, menace de courrir à sa ruine"... affirme-t-on au CERCA. Ces valeurs attribuées à la paysannerie et qui constituent une dimension non négligeable de la représentation que le CERCA se fait du groupe social d'appartenance de ses élèves ne lui est pas spécifique. Il les emprunte volontiers, ainsi qu'il apparaît dans plusieurs citations, aux historiens et ethnographes les plus en vogue et les partage avec eux. L'ordre éternel des champs de MASPETIOL, L'Histoire de la campagne française de ROUPNEL, L'Homme à la bêche de POURRAT sont autant de titres indiqués comme éléments de base pouvant constituer une amorce de bibliothèque pour les élèves (cf. particulièrement n°185, 1949). Il convient d'y ajouter les succès d'un certain nombre d'écrivains agrariens, voire paysans, cités dans les éditoriaux ou dont les titres figuraient, dans les bulletins CERCA diffusant les palmarès de fin d'année, parmi les prix offerts aux meilleurs élèves. Certains étaient conseillés pour les lectures d'hiver comme "exprimant le mieux la vie des ruraux". Parmi eux figurent différents titres de Pourrat, Bazin, Gazave, J. de Pesquidoux, G. Sand ou J. Yole, ou encore Romier, Ramuz, Thibon, Giono.

Cette double conviction que la vie paysanne possède des vertus morales hors de pair, lui conférant une sorte de suprématie sur les autres groupes de la nation, la conviction aussi que la force de toute société réside dans l'ampleur de sa base de petits paysans, constitue ce que Gordon Wright désigne d'un néologisme le "paysannisme". En citant Pie XII, et en fondant ces valeurs sur la religion qui en est l'inspiratrice et leur assure leur consistance, le CERCA en fait un "paysannisme chrétien". Celui-ci correspond

à son caractère catholique et au caractère catholique des zones où son recrutement est le plus fort. Dans la représentation du CERCA, en tant qu'elles sont reçues, elles constituent un patrimoine, dont les élèves sont les héritiers ; les verbes au présent ou au passé composé indiquent bien un état de fait, une réalité déjà là. C'est aussi un patrimoine à faire valoir, un impératif moral : *"Vous, chrétiens, paysans et français, vous devez maintenir cet élément capital de vie chrétienne ... etc"*.

6.2. PAYSANNERIE ET NATION : "Refaire la France..."

Un thème cher au Père Guilloux qui le reprend près de vingt fois de 1930 à 1945. Thème d'abord mineur et assez peu fréquent jusqu'en 1936, où il n'apparaît que trois fois en six ans. Il gagne de l'importance à partir du Front Populaire et jusqu'à la fin de la guerre, où il totalise, en huit ans, les dix-sept fréquences restantes. De même que le paysan avait, par sa capacité de résistance et sa force de caractère, concouru au salut de son pays pendant la dernière guerre, de même, en cette période où la France se débat pour échapper à la ruine sous l'effet de la crise économique, les jeunes terriens la "sauveront"-ils "grâce à un labeur obstiné" mais aussi "à la volonté audacieusement affirmée de rendre morale toute la vie sociale" (n°53, 1933).

"Sauver" la France c'est, inséparablement, pour le Père Guilloux, "lui rendre son visage de prospérité économique", mais aussi, et surtout, de prospérité "morale" (n°60, 1934). Cette double prospérité, elle l'a bel et bien perdue depuis la première guerre mondiale, en effet "La France ne sait pas ce qu'elle veut", "manque de vues justes, d'union, de générosité". Elle oublie des vérités fondamentales telles que, par exemple, la

nécessité d'avantager, d'entourer d'honneur et de respect les familles nombreuses ; d'encourager le travail, "condition fondamentale du développement physique, intellectuel et moral de l'homme, 1938. Bref, toutes ces valeurs, qui font encore de la vie paysanne le "dernier bastion d'un humanisme champêtre et naturel", ont été oubliées et méconnues par le reste du Pays.

L'épreuve de la guerre confère un regain d'actualité à ce rôle national dévolu à la paysannerie. Plus que jamais la France a besoin de son agriculture : "Le paysan constitue avec le soldat, les garanties essentielles de l'existence et de la sauvegarde du pays". En ces temps de souffrances innombrables, son travail est indispensable au relèvement matériel de la nation. Le CERCA constate avec bonheur que les hommes de gouvernement s'aperçoivent enfin de cette réalité.

"Refaire", "sauver", "sauvegarder", "restaurer".

La relation de la paysannerie à la France est une relation organique, économique. Elle est, bien plus profondément, une relation morale et spirituelle. D'où l'accent pathétique de

"Que par vous l'âme paysanne devienne à nouveau l'âme de la France" M. Spiesser (n°118, 1940). Dans cette crise sans précédent que représentent les quatre années de guerre, "la France a tout perdu. Sa paysannerie a tenu bon... C'est elle qui possède les qualités éternelles sur lesquelles se fondent les familles, les cités, les empires" (n°156, 1945).

1933 décembre n° 53

"Oui, les fantassins de France ont étonné le monde... Actuellement, notre pays souffre et se raidit pour échapper à une ruine menaçante : c'est vous, jeunes terriens, qui le sauverez par un travail obstiné et la volonté audacieusement affirmée de rendre morale toute notre vie sociale : vous serez ainsi les dignes fils de vos pères, qui luttèrent jusqu'au bout, à Verdun.

1934 septembre n° 60

Aux amis de la terre française

"Une nation qui a une culture prospère est une nation équilibrée, sage, respirant la santé, ennemie des meures violentes et tyranniques. Dans notre rayon d'action, nous sommes bien décidés à tout faire pour donner à la France ce visage de prospérité économique et morale : elle l'aura si nous lui rendons bientôt une élite rurale vraie"

1938 avril n° 97

La leçon humiliante

"A l'heure où j'écris ces lignes, les traités sont bafoués, la morale internationale méprisée, l'Autriche n'existe plus... Pour les vainqueurs de 1918, la France notamment, c'est un camouflet retentissant, une humiliation cuisante. Il ne s'agit pas de rechercher les raisons apparentes de tels échecs. Remarquons seulement que depuis vingt ans, la France ne sait plus ce qu'elle veut, qu'elle vit dans le désordre et l'anarchie et surtout qu'elle ne veut plus faire les sacrifices que réclame sans arrêt - et justement - toute vie nationale..."

Nous n'avons pas à intervenir, chers amis, dans les affaires publiques, mais nous pouvons retirer une leçon profitable pour notre vie professionnelle..."

...Manque de vus justes, d'union et de générosité... Quand un pays ou une profession accepte ces déficits, sans réagir, il est sûr pour toutes les humiliations, tous les esclavages..."

1938 décembre n° 103

"Refaire la France"... "Ce n'est pas nous qui le disons, chers amis, c'est M. FROSSART... Mais nous le pensions bien avant lui et nous sommes simplement heureux de constater que les hommes de gouvernement s'aperçoivent enfin de la réalité."

Refaire..., cela suppose que le pays était défait ? Oui, et bien défait, entraîné de courir à la ruine totale. Pourquoi ? parce que deux ou trois grandes vérités fondamentales sur lesquelles repose tout pays... devenaient chaque jour plus méconnues, plus méprisées, et même bafouées.

La famille...
Le travail...

Une certaine austérité de vie...
Le résultat n'a pas tardé à se montrer : nous sommes devenus un peuple qui enregistre plus de décès que de naissances ; un peuple qui ne semble plus avoir de ressort, qui, par sa faiblesse numérique et son manque d'énergie attire la convoitise des voisins...

Refaire le pays... chacun doit s'y mettre.
Ne recherchez pas les moyens compliqués : efforcez-vous tout simplement d'être les premiers des paysans : travailleurs, instruits, dévoués, profondément chrétiens. On ne sauvera pas la France autrement"

1939 février n° 105

"...La France, ce pays essentiellement agricole ; la France qui a reçu de sa paysannerie ce qu'elle a de meilleur ; qui attend encore d'elle, en cas de conflit, ces troupes aguerries qui sauront "tenir" quatre ans s'il le faut, dans le sol boueux et les abris fumés, sous les rafales d'obus et de balles... La France ne s'occupe guère des désastres agricoles."

1940 juin-juillet-août n° 118

Ce que la France attend de vous

"Les événements actuels, si tragiques soient-ils, ont servi du moins à rechercher les bases d'une France meilleure et vous avez entendu comme nous cet appel au sol de France, à toute l'agriculture, qui, seule, peut sauver notre pays si douloureusement éprouvé.
Nous voulons vous donner les raisons d'espérer ; en un mot la confiance absolue qui doit être la vôtre dans les destinées de notre pays.
Soyez dignes de vos traditions de foi, d'honneur et de fidélité. Que par vous notre beau pays se relève, que par vous l'âme paysanne devienne à nouveau et pour toujours l'âme de la France"

M. SPIESSER

1941 janvier n° 125

Voeux

"...espérant grâce à vous, voir le monde rural se relever, reprendre son équilibre, sa fierté, et occuper à nouveau la place légitime à laquelle il a droit, dans un pays enfin conscient de sa destinée providentielle.
Perfection du travail professionnel
Fidélité au Maréchal
Le jour où nous ferons ce qui dépend de nous... notre cher pays reprendra son vrai visage : celui d'une France qui a beaucoup reçu ; qui peut si elle veut, donner au monde un trésor magnifique... permettre à l'Europe de retrouver la paix..."

1942 septembre-octobre n° 140

Noblesse oblige...

"Le paysan... constitue les garanties essentielles de l'existence et de la sauvegarde du pays..." Ces paroles, vraies depuis toujours... personne n'osait plus les émettre depuis un siècle !...
Cela veut dire que sans vous, sans votre travail, sans votre sens de la famille, sans la vitalité que vous donnez au pays tout entier, celui-ci ne subsisterait pas longtemps et disparaîtrait à tout jamais de la carte des nations.
...Ce faisant, vous maintiendrez votre existence et assurerez la sauvegarde du pays"

1944-1945 n° 156

"...La France dans cette crise sans précédent a perdu presque tout. Il lui reste sa paysannerie qui a tenu bon, qui s'est adaptée merveilleusement aux circonstances. C'est elle qui referra notre Patrie. C'est elle qui possède les qualités éternelles sur lesquelles se fondent les familles, les cités et les empires.
...que Dieu sauve la France et ses paysans."

1945 octobre n° 162

"...La France périrait si elle venait à manquer de jeunes... exerçant une grande influence de sens social, de justice et de générosité.
Votre ardeur... vous permettra... de donner à la France un visage de bonheur"

"Refaire la France", thème des heures graves : la Crise économique de 1931-1935 ; le Front Populaire de 1936-1938 ; la menace, puis la triste réalité de la guerre de 1938-1945.

"La paysannerie referra la France" titre l'éditorial n°130 d'août 1942. Cela suppose une capacité de renouvellement et de remise en cause : "Sortir de son isolement, de la recherche exclusive de son intérêt individuel, de sa routine, de l'envie enfin que l'on porte à la ville, sa vie facile, ses plaisirs plus ou moins honnêtes. Cela suppose prendre conscience de la beauté de la vie rurale, des valeurs dont elle est porteuse et qu'elle doit mettre au service du pays tout entier. Concourir à cette prise de conscience", telle est la volonté éducative des dirigeants du CERCA, et notamment du Père Guilloux. Ce sous-thème disparaît après 1945.

6.3. LES POUVOIRS PUBLICS ET LA PAYSANNERIE : "des citoyens de seconde zone ?"

Onze éditoriaux, en vingt ans, nous renseignent sur la représentation que le CERCA se fait du rôle de l'Etat dans l'amélioration du sort de la paysannerie.

1932 décembre n° 44

"La crise du blé continue. Elle continue en dépit des mesures prises par le gouvernement et qui commencent pourtant à former un joli total : 1° stockage ; 2° warrantage ; 3° réduction à trois du pourcentage exotique ; 4° achats par l'intendance ; 5° protection des céréales secondaires ; 6° abaissement du taux d'extraction à 66 % ; 7° report, avec primes de 6 millions de quintaux.

.....
Peut être le "gouvernement-parapluie", l'"Etat-Providence" a-t-il une part de responsabilité dans la chute des cours agricoles... Mais si nous allons au fond des choses - quel que soit le Gouvernement - si nous n'avions livré du blé à 100 F., ces cours n'auraient pas été pratiqués"

1939 septembre n° 110

Nous maintiendrons...
"Enfin, après bien des appels restés sans réponse, l'Etat semble comprendre qu'il y a

un monde rural, avec des besoins spéciaux : allocations familiales, prêts au ménage, salaire différé...
La tristesse est grande aussi. Elle vient du fait que l'Etat ne veut rien changer de ses conceptions sur l'Enseignement. Il vient de codifier à "l'Officiel" du 15-16 juillet 1939 tout ce qui concerne l'enseignement agricole en France.
Là, rien à la famille ; rien à la profession...
...Comme en juin 1938, nous protestons contre ce monopole à peine déguisé : L'Etat usurpe une fonction qui ne lui appartient pas ; ce n'est pas à lui d'instruire, d'éduquer. Il doit encourager, aider, contrôler les grandes organisations naturelles que sont la famille et la profession"

1941 novembre n° 132

"Au CERCA... toujours, nous avons dit que le monde paysan n'avait pas la place qui lui revenait de droit, que le gouvernement ne faisait pas ce qu'il devait à son endroit. Depuis un an les choses sont renversées..."

1942 mai n° 138

Encore une lettre

"Vous savez que le nouveau Ministre de l'Agriculture est un ancien de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'ANGERS. Il désire vivement que vous lui disiez ce qui ne va pas dans votre coin ; ce qui vous semble injuste, mal fait, ou simplement inutile ; et que vous lui indiquiez les améliorations à réaliser"

1947 n° 14

"Lorsque l'Etat, par ses prestations familiales soutient la famille, il fait une oeuvre de justice et de santé... Nous devons en outre utiliser largement ce que notre législation a établi pour soutenir la famille et... connaître à fond la législation familiale qui vous est enseignée"

1948 mars n° 188

"On pourrait croire qu'une activité aussi importante que l'agriculture fait l'objet des soins de tous ceux qui en vivent ; que l'état d'agriculteur est si enviable que de toute part on cherche à s'installer dans cette profession. Hélas ! il n'en est pas ainsi ! D'années en années, au contraire, le nombre des agriculteurs diminue par rapport à l'ensemble de la nation. Les producteurs ruraux ne sont plus que le tiers de la population active française. Au lieu d'aider le cultivateur, ses compatriotes lui reprochent de se faire une vie trop facile et refusent de lui fournir les moyens de travail indispensables. C'est ainsi que le budget national ne réserve à l'enseignement et à la science agricole que 3/40^e des sommes affectées à l'enseignement professionnel et à la recherche technique. L'agriculture qui est la base de la vie du pays, n'est pas traitée comme elle devrait l'être"

Les dirigeants du CERCA partagent le point de vue des professionnels, en particulier de la nouvelle génération du Syndicalisme de la rue des Pyramides.

On ne peut tout attendre de l'Etat. "En dépit des mesures prises par le gouvernement et qui commencent pourtant à former un joli total", la crise du blé continue (1932). "Le gouvernement-parapluie, l'Etat-Providence a une part de responsabilité dans la chute des cours agricoles", mais il ne peut suppléer à l'inorganisation de la profession... comme le croient naïvement la masse crédule de nombreux paysans de la base, tentée de rejeter sur lui seul la responsabilité de la mévente du blé, qui rend inutile les peines de la récolte, ... " pendant que ces messieurs qui nous font de si tristes lois étaient blottis à l'ombre de leurs villas et aux bords de mer"... (un élève du CERCA, 1934, n°55).

Le CERCA ne manque pas de souligner, en 1939 comme en 1947, les lois qui prennent en compte les besoins spécifiques du milieu rural ou de la famille paysanne : allocations familiales, prêts au mariage, salaire différé. L'élaboration d'un Code de la Famille est chose "juste et bonne". Depuis 1934, un effort a été fait aussi en faveur de l'Apprentissage Agricole, par

L'extension aux enfants des agriculteurs, des mesures législatives déjà appliquées au secteur industriel et commercial. Mais, pour ce qui est de l'Enseignement Agricole proprement dit, il reste le parent pauvre. *"Bien qu'il concerne une population représentant le tiers de la population française, il ne se voit réservé que le 3/40ème du budget national des sommes affectées à l'Enseignement professionnel et à la recherche"* (n°188, 1948).

De plus, l'Etat n'arrive pas à se défaire d'un laïcisme rétrograde, négateur des libertés. A l'occasion des lois sur l'Enseignement post-scolaire (1938-1939), le Père Guilloux exprime la *"tristesse"* du CERCA *"qui vient du fait que l'Etat ne veut rien changer de ses conceptions sur l'enseignement...!"* Il proteste contre *"ce monopole à peine déguisé. L'Etat usurpe une fonction qui ne lui appartient pas, ce n'est pas à lui d'instruire, d'éduquer. Il doit encourager, aider, contrôler les grandes organisations naturelles que sont la famille, l'Eglise, et la profession"* (n°110, septembre 1939)... : La loi sur l'enseignement post-scolaire prévoyait que l'enseignement serait assuré par les instituteurs publics, mais *"oubliait"* de parler de ceux du privé. Oubli dangeureux pour le CERCA, comme pour toute l'oeuvre de l'enseignement agricole privé en général... Décidément, les pesanteurs sociologiques de l'Etat ont la vie aussi dure que celles de la paysannerie !...

La brève parenthèse de l'Etat Français avait, au départ, inspiré confiance à la paysannerie qui se sentait enfin comprise par *"le Maréchal paysan"*. La profession allait pouvoir se donner une charte, se prendre en main, l'atmosphère se détendre par une reconnaissance de l'Enseignement privé, au prix cependant d'un dur combat et d'une constante vigilance. Mais les désillusions ne se firent pas attendre. Le Père Guilloux n'eût-il pas à se battre contre la tentation de monopole de la Corporation elle-même, face à l'enseignement agricole (1) ? Libertés : biens toujours et de toutes parts menacés !

(1) Cf. annexe F₁. Lettre du Père GUILLOUX à M. BOUGAUD (correcteur).

La paysannerie reproche au gouvernement, de la troisième comme de la quatrième République, de sacrifier en général l'agriculture à l'industrie et le développement des campagnes à l'urbanisation des villes. Ses lois favorisent la ville et défavorisent les campagnes. Exemple ? : *"Pendant que quinze milliards sont votés pour Paris et trois milliards pour Marseille, quinze millions seulement sont votés pour l'habitat rural"* (n°126, avril 1941).

"L'agriculture qui est la base de la vie du pays n'est pas traitée comme elle devrait l'être (n°188, 1948). C'est qu'en fait elle ne se sent pas encore vraiment représentée dans les Conseils de la Nation ; le pays est gouverné par et pour les citadins. Il constitue un "Régime citadin antinaturel" "préjudiciable aux cultivateurs" (n°176, 1947).

Ces quelques remarques visent plus à nous renseigner sur l'état d'esprit général des dirigeants du CERCA face à l'exercice quotidien du pouvoir par l'Etat. Mais, il serait simpliste de penser qu'il résume toute la pensée du CERCA sur l'Etat qui constituait un des éléments importants et permanents de son enseignement social. Cependant, nous pouvons déjà penser que la représentation que le CERCA se fait des Pouvoirs Publics est un premier indicateur de ce que sera sa représentation de la ville puisqu'il y a collusion entre l'Etat et les citadins dans leur rapport à la paysannerie. Examinons ce rapport de plus près.

6.4. PAYSANS ET CITADINS : des antagonismes difficiles à surmonter.

Nous avons dénombré quatorze fréquences d'apparition, de 1936 à 1951, du sous-thème sur la ville. Il alimente, assez régulièrement, l'argumentation des responsables du CERCA dans leur incitation au travail pour acquérir une réelle compétence professionnelle, ou dans leurs commentaires sur les problèmes paysans.

1937 septembre n°90

Le drame paysan

... "La classe paysanne est en train de mourir. Les chiffres sont partout, dans toutes les statistiques. Dans les cinquante dernières années près de 2 000 000 de faux se sont éteints dans nos campagnes. Et le mouvement d'émigration des paysans vers la ville, loin de diminuer, s'accroît. Constatation douloureuse : chaque loi qui apporte à l'ouvrier des villes un avantage nouveau, par voie de conséquence, blesse le paysan. La loi de 1904 qui a nécessité une main d'oeuvre supplémentaire, n'a pas embrigadé les chômeurs ; elle a aspiré les jeunes paysans, réserve fraîche et énergique, réserve désireuse d'être mobilisée. Le réseau de l'Etat avait besoin de 13 000 chemins supplémentaires, il a reçu 130 000 demandes de ruraux..." - abbé CALVET doyen de la Faculté de lettres de l'Institut catholique de Paris.

octobre n°91

"Serrons les rangs... Vieille expression de guerre... celle qu'on entendait trop souvent quand les hommes tombaient abattus par la mort ou la fatigue... Celle qu'on entend également, dans les batailles de la vie, moins sanglantes, mais aussi tragiques ; lorsque les hommes disparaissent par ennui, découragement, peur de l'effort... Cette année, les chemins de fer ont offert 60 000 places ; ils ont reçu 100 000 demandes émanant de jeunes de la campagne. Ce chiffre fait mal au coeur..."

1940 avril n°116

"Croyez que si le travail agricole, fondement de toute prospérité d'une nation, avait été plus encouragé chez nous, nous aurions connu

ce fléau du communisme dû aux agglomérations urbaines avec ce qu'elles entraînent de misères, de besoins factices et de jugements erronés ?

1941 décembre n°132

"Les villes étaient grandement coupables d'étaler un luxe ou des loisirs outrageants, tandis que les paysans travaillaient sans arrêt et pour un salaire dérisoire".

1947 février n°176

Devant le mal qui monte

"Il (le Pape) nous dit qu'il faut réparer l'injustice causée au monde et aux cultivateurs par un régime citadin anti-naturel".

1948 mars n°188

"Aide-toi et le ciel t'aidera"

"N'attendez pas un rapide changement d'opinion des citadins : Il ne peuvent pas vous entendre".

1949 janvier n°196

... "Eh bien, les citadins, à force de vivre nombreux ensemble, acquièrent du poli ; la rugosité de leur personnalité s'use l'une à l'autre, mais au fond ils sont désorientés ; ils ne connaissent plus le grand univers. Ils ne peuvent pas vous comprendre, ils vous font facilement du mal. Mais il ne faut pas leur en vouloir. Vous devez au contraire leur apporter ce qui leur manque. Vous devez, paysans et artisans, partir à la conquête de cette civilisation moderne, qui a appris beaucoup de choses, mais ne les a pas ordonnées, et lui donner une âme, une âme qui sera l'ordre du monde moderne".

L'exode paysan qui a fait l'objet du thème central de deux éditoriaux, en 1937, amène au premier rang de l'actualité ce thème de l'antagonisme ville - campagne si souvent évoqué par les historiens, les penseurs ou les poètes. Cet antagonisme a souvent, au point de départ, une méconnaissance des richesses qu'offre la campagne par un certain nombre de jeunes paysans dont le regard est blasé par l'habitude :

1934, n°54

"La proximité du travailleur de la terre avec la nature... une vie matérielle large, et du bon air pour les poumons... toutes choses que le citadin achète d'un fauteuil de cinéma.

Chez nous, pas de ces crises du logement de la ville, pas de ces petits amaigris et décolorés par une enfance en vase clos".

Tel est le sentiment d'un ancien de l'E.S.A.. Cette méconnaissance inspire parfois les regrets tardifs de "celui qui partit", attiré par les facilités de la ville et maintenant sur le point de mourrir :

1936, n°81

*"Car, n'est-ce-pas ? devant les hauts foyers d'usine
Tu revoyais frémir l'élan des peupliers :
Et dans le froid blafard des brumes citadines
Tu rêvais aux splendeurs des plantureux gerbiers..."*

G.D.

Un poème entier dédié aux élèves, qui seraient tentés "de coeur, de pensée ou de corps" de céder à l'attirance de la ville !

Si cette attirance de la ville remonte à près d'un siècle, elle atteint une sorte de paroxysme dans les années 36, par suite des lois sociales votées par le gouvernement du Front Populaire sur la réduction du temps de travail des salariés et les congés payés. Deux faits, se produisant la même année, vont défrayer la chronique des éditoriaux de la rentrée 1937-38 : la loi des quarante heures et la nationalisation des Chemins de Fer Français. Ces deux événements se conjuguant ont nécessité une main d'oeuvre supplémentaire. Loin d'embrigader les chômeurs, elle a, hélas ! aspiré plutôt les jeunes paysans, "réserve fraîche d'énergie, réserve désireuse d'être mobilisée". Le réseau de l'Etat avait besoin de 35 000 cheminots supplémentaires, il a reçu 130000 demandes de ruraux..." peut-on lire dans le n°90 de septembre 1937, sous le titre "Le drame paysan", et dans le n°91 d'octobre : "Cette année les Chemins de Fer ont offert 60 000 places, ils ont reçu 100 000 demandes émanant de jeunes de la campagne..." Et le Père Guilloux conclut :

"Ce chiffre fait mal au coeur"... Ceux avancés pourtant par le CERCA sont en-dessous de la réalité puisque ce fut "85 000 employés nouveaux qui furent recrutés par la Société Nationale des Chemins de fer. Et celle-ci fut aussitôt submergée de 300 000 demandes, dont la plupart provenaient de régions rurales (2).

Le Père Guilloux développe, au fil des mois, les raisons de cette attirance : La rudesse du métier de paysan ; les durs aléas auxquels il est soumis ; le sentiment d'être désavantagé par rapport à l'ouvrier des villes, d'être méprisé par les mieux-nantis lui est difficilement supportable. Alors que le gouvernement "ajoute des loisirs aux citadins", "les lois désastreuses des dernières années vont à l'encontre du bien de l'agriculture et favorisent largement les entreprises industrielles et commerciales, n°126, 1941. La famille rurale souffre d'un total inconfort, pendant que la ville semble promettre une vie plus facile. Les camarades d'hier, au retour des vacances, avec "leur luxe de pacotille", raillent le paysan qui "fait figure de primitif". Ou encore : "Tandis que le paysan travaillait sans arrêt et pour un salaire dérisoire, les villes étaient grandement coupables d'étaler un luxe ou des loisirs outrageants", 1941.

Ce phénomène n'est d'ailleurs pas totalement spécifique à la France, puisqu'il est dénoncé par Pie XII lui-même, dans son message à la Semaine sociale des Paysans canadiens en 1947 : "Un régime citadin antinaturel est une injustice causée au monde et aux cultivateurs qui doit être réparée". Cité par le CERCA.

(2) FOUSIN (Paul). Problèmes agricoles d'un temps difficile et de toujours. Paris, 1950, p. 52. L'auteur ajoute que si la limite d'âge pour prétendre à ces emplois n'avait pas été fixée à 30 ans, il y aurait sans doute eu un million de demandes.
Cité par WRIGHT (Gordon), in La Révolution Rurale en France. Op. cit., p. 108.

En fait, même en 1948, les agriculteurs n'ont pas à attendre de rapide changement d'opinion des citoyens face à leurs problèmes. Cependant, sous le titre "*Aide-toi et le Ciel t'aidera*", le Père de Montbron, en 1949, invite les jeunes ruraux à "*partir à la conquête de cette civilisation moderne, qui a appris beaucoup de choses, mais ne les a pas ordonnées*". Ils doivent, eux, lui donner une âme, une âme qui sera l'ordre du monde moderne".

Ainsi, à l'approche des années 50, si l'opposition ville - campagne demeure, la représentation qu'en véhicule le CERCA se modifie sensiblement. La confrontation est moins meurtrissante. Le progrès sous toutes ses formes, en améliorant travail et conditions de vie, atténue certaines distorsions. De plus, les jeunes ruraux formés et organisés n'ont plus à craindre de "*perdre leur âme*" mais, ils peuvent, au contraire, apporter à cette civilisation urbaine ce qui lui manque : justement ce supplément d'âme qu'ils ont reçu en héritage.

Sans doute nous n'en sommes pas encore à l'attitude qui présidera aux lois d'orientation agricole et complémentaire de 1960 et de 1962, où l'exode ne sera plus perçue comme un drame, mais comme une nécessité inéluctable pouvant permettre à ceux qui restent de vivre mieux. A condition de la maîtriser, de l'humaniser, en organisant la formation de ceux qui partent. Non que le CERCA en soit rendu à trouver souhaitable ces départs massifs de jeunes agriculteurs vers la ville. Du moins invite-t-il les Anciens, à s'associer à l'effort d'organisation des départs d'agriculteurs des régions agricoles surpeuplées (telle l'Ouest), vers des régions agricoles dont le vieillissement des populations laisse craindre une désertification progressive (ainsi le Sud Ouest). Le Syndicat de Départ des Migrations Rurales du Maine-et-Loire, dont le secrétaire Charles Bellanger est un Ancien, enregistre en 10 ans d'action, 400 départs de 1949 à 1959. Plus de huit articles sur le sujet, dans Elites, de 1956 à 1965, témoignent de la vitalité de ce mouvement (Elites n° 103. mars-avril 1960) et de l'esprit nouveau qui l'anime.

6.5. AVEC LES AUTRES PROFESSIONS : des conflits d'intérêt

... Malgré une place restreinte, six fréquences en quinze ans, ce sous-thème illustre un des aspects des rapports dans la paysannerie aux autres catégories socio-professionnelles.

1952 décembre n°44

... "Les fonctionnaires menacés d'une réduction de traitement ne disent-ils pas : 'Nous n'accepterons de réduction qu'après une baisse du coût de la vie'.

À qui va-t-on s'attaquer pour réaliser cette baisse ?

Ne va-t-on pas une fois de plus s'acharner sur le dos du producteur terrien à bout de souffle ?" R. Bonnice!, Union Agricole.

"Imaginons un instant que le monde rural, que le paysan français soit aussi organisé, aussi solidement syndiqué que le public administratif...

... Dans les administrations, tous les employés sont non seulement des syndiqués passifs, mais bien mieux des syndicalistes convaincus..."

1938 mai n°98

"Réflexions en chemin de fer..."

"Le rapide filait vers Nantes... Je lisais les journaux du matin et tout à coup, je fus arrêté par une déclaration commune de la C.G.T. et de la C.F.T.C. : 'Nous ne permettrons pas que la classe ouvrière revienne en arrière... Nous réclamons l'établissement immédiat de l'échelle mobile des salaires... Nous voulons que le pouvoir d'achat des masses ouvrières demeure

toujours à la hauteur des prix" etc, etc...

1942 janvier n°134

"Tous ceux qui avaient intérêt à ce que la paysannerie française soit une masse sans force, sans vitalité - parce qu'elle était ainsi pour eux le moyen de gagner beaucoup et vite, - tous ceux-là, financiers, industriels, commerçants, fonctionnaires, ouvriers des villes, rêvent de revenir deux ans en arrière. Une paysannerie instruite, organisée, forte leur fait peur. Aussi, les trouverez-vous les uns ou les autres, toujours en travers du relèvement paysan. On donne des milliards à l'urbanisme et quelques millions à l'habitat rural".

1948 décembre n°195

"Avec vous"...

Les fournisseurs des paysans - exemple : grande maison de produits chimiques

"Le jour où vous, jeunes, suffisamment formés, suffisamment savants, saurez contrôler le prix de revient de vos fournisseurs, ou établir, en face d'eux, un organisme coopératif qui puisse moraliser leur commerce"...

- Les fonctionnaires, les industriels, les commerçants, les financiers, les ouvriers des villes, tous ceux qui sont mieux organisés que les agriculteurs vont alimenter, dans l'entre deux-guerres, l'argumentaire du Père Guilloux, résolu à convaincre les jeunes paysans de la nécessité de sortir de leur individualisme pour réussir à faire valoir leurs droits.

"... Dans les administrations, tous les employés sont non seulement des syndiqués passifs, mais, bien mieux, des syndicalistes convaincus..."

Menacées d'une réduction de traitement, ils n'hésitent pas à réclamer "une baisse du coût de la vie" en 1932, en pleine crise agricole : "Pour réaliser cette baisse, ne va-t-on pas une fois de plus s'acharner sur le producteur à bout de souffle ?" n° 44, décembre 1932.

En 1938, la C.G.T. et la C.F.J.C. dans une déclaration commune, "revendiquent l'établissement immédiat d'une échelle mobile des salaires". "Nous voulons que le pouvoir d'achat des masses ouvrières demeure toujours à la hauteur des prix..." Lisant la nouvelle dans les journaux du matin, lors d'un déplacement en train, le Père Guilloux, "rêveur, regarde le paysage", où les récoltes, manifestement, souffrent de la sécheresse, des gelées tardives. De plus, la fièvre aphteuse sévit... "Demanderont-ils, eux, la masse paysanne, qu'on maintienne leur pouvoir d'achat à la hauteur des prix ?"...

En 1941, lorsque "la loi sur la Corporation paysanne lui donne la possibilité de s'organiser, de se gouverner et de se défendre". La paysannerie instruite, organisée, forte... doit faire preuve "d'une vigilance toujours en éveil... face à tous ceux qui, jusqu'à deux ans auparavant, trouvaient intérêt à une paysannerie sans force et sans vitalité ?"

Après la guerre, grâce à tous ceux qui, comme les élèves du CERCA, acceptent de se former, "le monde paysan peut aspirer à contrôler ce qui le regarde et à n'être pas soumis à ceux qui veulent abuser de lui. Il va s'attacher à moraliser le commerce des produits de l'agriculture grâce à l'impulsion donnée à la coopération... n° 195, décembre 1948.

Ce sous-thème occupe, à vrai dire, une place relativement restreinte dans les colonnes du CERCA. Cependant, face aux problèmes dans lesquels se débat la paysannerie, les autres

professions, comme d'ailleurs les citoyens en général, font figure de nantis. La place qu'ils se taillent dans l'ensemble du corps social, la combativité dont ils font preuve dans la défense de leurs intérêts, contribue à mettre en un relief plus saisissant les faiblesses, les déficits et les souffrances de la paysannerie et par suite ils lui montrent en quelle direction se trouve le remède à tous ses maux.

6.6. LES PROBLEMES ET LES SOUFFRANCES DE LA PAYSANNERIE

Les articles du Père Guilloux obéissent pour la plupart, à un certain modèle de composition dont les grandes lignes sont les suivantes. Au départ, il évoque un fait relié soit à la formation, soit à l'actualité agricole, rurale ou nationale, avec souvent les problèmes qui s'y rattachent. Il développe ensuite une analyse ou une réflexion mettant en relation les causes ou les conséquences de ce fait avec les attitudes ou les comportements des élèves ou, suivant les cas, de la paysannerie pour rappeler à l'attention des élèves les finalités et les idéaux vers lesquels devraient tendre les individus ou les sociétés. Des leçons, consignes, exhortations, souhaits viennent le plus souvent conclure ces éditoriaux dont beaucoup présentent le style d'une lettre. Un titre significatif du contenu tend cependant à remplacer progressivement le "*Chers amis*" ou, "*A nos élèves*" des premières années.

- Les problèmes :

Parmi les problèmes paysans qui reviennent à la une d'un éditorial sur cinq environ, pour les deux périodes, certains font l'objet d'une très grande insistance à une époque donnée. Ainsi en fut-il de la grande crise économique qui secoua les pays occidentaux à partir de 1929. La France rurale, un moment protégée par son rempart protectionniste ne put échapper aux

conséquences des importations massives de produits agricoles que le gouvernement accepta tout d'abord afin d'abaisser le coût de la vie. Les pays américains et européens, les plus atteints, essaient d'écouler, en effet, à des prix de braderie les produits agricoles encombrant leurs ports et leurs silos.

Huit éditoriaux, de janvier 1932 à la fin de 1934, relatent les conséquences désastreuses qui en découlèrent pour le cours du blé français. De 183 Francs le quintal, il s'effondra à 75 Francs en 1935. Le pouvoir d'achat des agriculteurs chute de l'indice 100 en 1928-29, à l'indice 63 pour cette même année. Les leaders du syndicalisme réagissent d'autant plus vigoureusement que les prix agricoles se dégradent plus vite que les prix des produits industriels ou des charges fiscales. Le Père Guilloux communique aux élèves, dans le Bulletin n° 44 de décembre 1932, un article virulent d'un dirigeant paysan que nous citons in extenso, tellement son impact nous est apparu évident dans la genèse de la représentation sur la paysannerie que véhiculera, par la suite, le CERCA.

1931 décembre n°34

"Ce temps de crise doit nous pousser plus que jamais au travail. La terre va souffrir. D'aucuns essaieront de lui faire supporter toute la charge des restrictions".

C'est une défaite nouvelle qui vient confirmer ce que nous ne cessons de répéter : l'agriculture est la profession la moins organisée en France, l'agriculture est victime de toutes les machinations émanant de groupements forts, unis, disciplinés, précisément parce qu'elle ne dispose pas de la force qui naît de l'union et de la discipline.

1932 décembre n°44

"Chers Amis,

Ecoutez aujourd'hui un article remarquable, vous disent mieux que je n'aurais pu le faire, les véritables raisons de la crise agricole : 'La crise du blé continue'.

Elle continue en dépit des mesures prises par le Gouvernement et qui commencent pourtant à former un joli total :

1° stockage ; 2° warrantage ; 3° réduction à 3 du pourcentage d'exotiques ; 4° achats par l'intendance ; 5° protection des céréales secondaires ; 6° abaissement du taux d'extraction à 66 % ; 7° report avec primes de 6 millions de quintaux.

Elle continue en dépit des manifestations, congrès, meetings d'agriculteurs, démissions de maires en Eure-et-Loir et ailleurs.

Elle continue après trois mois de lutte, parce que dans cette lutte la culture - disons les choses telles qu'elles sont - n'a pas été à la hauteur de son devoir.

Le blé parti à 160 francs en juillet pour tomber à 100 en octobre, c'est bel et bien une cuisante défaite pour l'agriculture.

En moins d'un an, les deux fameuses mamelles de la France : labourage (blé) et pâturage (élevage) ont supporté un sacrifice inconnu dans les autres branches de l'activité nationale. Nos produits ont baissé de 30 à 50 % à la ferme, de 5 à 10 % à la dernière vente au consommateur. Et pourtant... les fonctionnaires menacés d'une réduction de traitement ne disent-ils pas : 'Nous n'accepterons de réduction qu'après une baisse du coût de la vie'.

A qui va-t-on s'attaquer pour réaliser cette baisse ?

Ne va-t-on pas un fois de plus s'acharner sur le dos du producteur terrrien à bout de souffle ?

Imaginons un instant - supposition gratuite - que le monde rural, que le paysan français soit aussi organisé, aussi solidement syndiqué que le public administratif.

Nos associations agricoles vivraient de nombreuses et importantes cotisations individuelles, elles pourraient faire et ne faire que la défense professionnelle.

Nous disposerions de "fonds de propagande" nous permettant d'entreprendre auprès de l'opinion publique toutes les campagnes qui nous paraîtraient utiles.

Nous pourrions - comme les syndicats des autres professions - faire placarder à tous les carrefours des affiches suggestives exposant aux citoyens ignorant nos conditions de vie et de travail, ce que nous coûte notre blé, la somme d'efforts, de persévérance, d'aléas qui régit notre profession.

Nous pourrions lancer à travers le pays des conférenciers capables de préciser aux foules aveugles l'importance de notre métier et ses difficultés.

Nous pourrions, par tous les moyens modernes de publicité, faire le tableau exact de notre situation et convaincre la partie non rurale de la nation, de la nécessité vitale d'un équilibre stable entre l'agriculture et les autres facteurs économiques.

En un mot, si nous avions à notre disposition des organisations professionnelles riches, nous pourrions nous défendre comme se défendent les autres professions.

L'argent est le nerf de toutes les guerres. Pas d'argent, pas de Suisse. Pas d'argent, pas de défenseurs, donc pas de défense.

Cependant, pour aussi nécessaire que soit l'existence d'une caisse de combat, l'argent à lui seul ne saurait donner la victoire sans une rigoureuse discipline chez les troupes.

Rappelons-nous notre "réglementation militaire" "La discipline faisant la force principale des armées, il importe..." et transposons dans l'actualité agricole.

La discipline faisant la force principale des Associations agricoles, il importait, en août, septembre, que l'Association des Producteurs de blé obtienne de tous les paysans de France "une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que ses ordres soient exécutés sans hésitation ni murmures..." Or, cette obligation fondamentale n'a pas été respectée.

Les paysans ont vendu - sans se soucier des mots d'ordre de l'A.G.P.C., ils ont vendu n'importe comment, à n'importe quel prix, parce que, pour un trop grand nombre, l'individualisme reste l'éternelle pierre d'achoppement. Ils ont vendu sans se soucier des appels à la résistance, ils ont vendu parce qu'ils ignorent tout d'une action coordonnée, ils ignorent l'existence du warrantage, du crédit agricole, ils ignorent même le but essentiel de tout syndicat professionnel.

Ils sont encore la masse amorphe, à la merci de tous les exploitateurs de naïveté, de crédulité. Dans les administrations, tous les employés sont non seulement des syndiqués passifs, mais, bien mieux, des syndicalistes convaincus.

Dans nos campagnes, on ne discerne même pas le syndicat cellule de défense, du groupement d'achats en commun.

On confond "syndicat" et "boutique" et pour peu que la "boutique" laisse à désirer, on proclame bien haut que le syndicat n'est bon à rien. Ce sont là des vérités brutales que je ne cesse de répéter dans ce pays depuis des années, vérités qui sont fondées partout, répétées par d'autres aux quatre coins de la France et qui ne sont comprises que lentement, très lentement"

* * *

Peut-être le gouvernement-parapluie, l'Etat-Providence a-t-il une part de responsabilité dans la chute des cours agricoles.

Mais si nous allons au fond des choses - quel que soit le Gouvernement - si nous n'avions pas livré du blé à 100 francs, ces cours n'auraient pas été pratiqués.

En toute bonne foi, faisons bien loyalement notre "mea culpa" et puissions la leçon nous servir pour l'avenir."

(L'Union Agricole)

R. BONNICEL,
Ingénieur Agricole.

"Vous avez bien entendu ? C'est notre faute, uniquement de notre faute si nous sommes ainsi écrasés. Et pour arriver à faire le redressement nécessaire, il nous faudra dans chaque ville de France un groupe de trois ou quatre jeunes hommes résolus, connaissant à fond leur profession et les problèmes qui s'y rattachent et prenant la conduite de la défense paysanne. Mais on ne s'improvise pas chef : cela demande des années d'études et de réflexion : plus que jamais, chers amis, au travail, avec le courage, la ténacité, la foi en l'avenir qui sont les qualités essentielles de votre race".

R. GUILLOUX

1933 février n° 46

"Par suite de contournements frauduleux de la loi, 15 millions de quintaux de blés exotiques entrés en France ont provoqué en 32 l'effondrement du marché intérieur du blé portant le prix du quintal à 100 F. à peine"

1933 mars n° 47

"Deux votants pour six ou sept inscrits lors des élections aux Chambres d'Agriculture ! que dire d'une telle apathie ? Même par ce temps de crise terrible pour l'agriculture... nous ne voulons pas comprendre l'utilité de l'effort collectif"

1933 mai n° 49

"... La crise agricole dure ; elle menace d'être longue"

1934 février n° 55

"Faute de moyens de stockage, les blés sont restés dans des sacs plus ou moins troués par les rats et souris et inutilisables. Le Père GUILLOUX relate la révolte d'un élève devant un pareil marasme"

1934 septembre n° 60

"La crise dure ; elle sévit plus intensément sur nos campagnes et les mesures de salut envisagées se montrent bien inefficaces"

1935 janvier n° 66

"De 115 F. le quintal, le blé est descendu à 100 F., puis 90, puis 75 ; ces jours-ci, il se vendait sur le taux de 55 ! Devant cette catastrophe, on crie bien haut, on se lamente, on accuse tout le monde..."

- Les souffrances de la paysannerie

On peut trouver de multiples explications aux souffrances dans lesquelles la crise agricole plongera la paysannerie. De 1932 à 1945, dans vingt quatre éditoriaux, le Père Guilloux s'efforcera d'en faire prendre une plus vive conscience aux élèves.

- L'agriculture est dominée, exploitée, opprimée

- | | | | | | |
|------|-----------------|---|------|-----------------|---|
| 1931 | décembre n° 34 | "... La terre va souffrir. D'aucuns essaieront de lui faire supporter toute la charge des restrictions..." | 1935 | janvier n° 64 | Sur la baisse du prix du blé
"...Notre manque d'union, notre "chacun pour soi", ont tout fait, en permettant aux autres, mieux organisés hélas ! de nous piller, de nous enlever brutalement le prix de nos peines et de nos rudes travaux..." |
| 1932 | décembre n° 44 | "... L'agriculture est la profession la moins organisée qui soit en France, l'agriculture est victime de toutes les machinations émanant de groupements forts, unis, disciplinés" | 1937 | mars n° 86 | "Seuls dans le pays, nous subissons les lois économiques; sociales, politiques, sans avoir la force de faire valoir notre bon droit... Et nous sommes 20 millions ! et c'est nous qui nourrissons le pays, et donc ceux qui nous opposent et se moquent de nous" |
| 1934 | avril n° 57 | "Les événements actuels donnent raison - trop raison hélas ! - à ceux qui depuis des années déploraient le manque d'organisation de l'agriculture française. Le résultat le plus clair de cet état de choses apparaît cruellement : les "non-organisés" sont dominés par les "organisés". Comment changer cette situation ?..." | 1938 | avril n° 97 | "Dans notre monde rural, la division est telle, qu'elle semble incorrigible et qu'elle permet à l'industrie et au commerce de vivre à nos dépens en toute tranquillité" |
| 1934 | septembre n° 60 | "La crise dure. Elle sévit intensément sur nos campagnes... C'est logique : dans la lutte d'intérêts engagés, les professions les mieux organisées savent se défendre et dominer celles qui le sont moins. L'agriculture française qui compte quelque quinze millions de membres est battue par des intérêts économiques représentant à peine quelques milliers de personnes" | 1948 | décembre n° 195 | "Le monde paysan peut aspirer à contrôler ce qui le regarde et à n'être pas soumis à ceux qui veulent abuser de lui... Il y a chaque jour des exemples de l'abus que l'on fait de vous : cas du désherbant aux hormones vendu 2 000 F. pour un coût de revient de 400 F. soit un gain de 500 %" |

D'aucuns essaieront de lui faire supporter toute la charge des restrictions. Le gouvernement, le premier, par ses importations abusives.

"L'agriculture est victime de toutes les machinations émanant de groupements forts, unis, disciplinés". "Les non-organisés sont dominés par les organisés". "L'agriculture française, qui compte quinze millions de membres, est battue par des intérêts économiques représentant quelques milliers de personnes". "On nous enlève le fruit de nos peines" ; "nous sommes pillés" par les puissants farmers américains ou allemands et les groupes industriels français. "Seuls, nous subissons les lois économiques et c'est nous qui nourrissons ceux qui nous oppressent et se moquent de nous". "L'industrie et le commerce peuvent vivre à nos dépens en toute tranquillité". "On abuse du paysan impunément"... Aucune expression n'est trop forte pour faire prendre conscience aux jeunes élèves de la situation déplorable qui est faite à l'agriculture.

"Machinations", "domination", "pillage", "abus", "oppression". La vigueur des concepts utilisés par le Père Guilloux pour caractériser les rapports de domination dans lesquels d'autres catégories socio-professionnelles tiennent la paysannerie peut surprendre à première vue. Cependant, la perception des conséquences au plan psychologique, comme au plan des relations sociales, engendrées par la perversité de la relation économique n'est guère plus optimiste.

- Les paysans sont "mésestimés", "regardés comme une classe inférieure".

1932 janvier n° 35

"Notre ministre de l'agriculture disait récemment dans un discours : "L'agriculture n'est pas estimée à sa juste valeur, parce

que, manquant d'organisation, elle ne peut faire valoir ses droits"

- 1932 novembre n° 43
"... Et puis, voyez : l'instruction, le savoir, deviennent pour nous, gens de la terre, une question de vie ou de mort. Car ce qui fait peine, c'est de constater que nous, qui formons presque la moitié du pays, qui en sommes l'élément indispensable et régulateur, nous sommes regardés comme une classe inférieure"
- 1937 septembre n° 90
Drame paysan
"Pourquoi le paysan déserte-t-il ainsi ? ... Parce que des imbéciles l'ont raillé et humilié, si bien qu'il croit faire figure de primitif dans une société civilisée et qu'il a honte d'être paysan. Parce qu'il a le sentiment que les gouvernements où il n'est pas représenté se moquent de lui et ne songent qu'à flatter le nombre organisé. Parce qu'il est démoralisé par les camarades d'hier qui viennent pour ainsi dire le railler, dans leur luxe de pacotille, aux jours de leurs loisirs, qu'un ministre spécial organise et étouffe. Parce qu'enfin ils ont le sentiment d'être des imbéciles qui se privent des avantages et des plaisirs d'une situation qu'ils peuvent obtenir en changeant de place"
Abbé CALVET
Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Institut Catholique de PARIS
Commentaire du Père GUILLOUX :
"...La réponse à cet angoissant problème... c'est L'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE ET MORALE DU MONDE PAYSAN. Tous les autres remèdes seront inutiles, tant que les paysans seront des citoyens de seconde zone, des hommes dont on se moque impunément, parce qu'il ne savent pas et ne peuvent pas s'organiser"
- 1940 octobre n° 120
"Ah ! vous étiez jusqu'ici les incompris, les méprisés, on se préparait même à faire de vous les esclaves de la société : pendant que vous auriez travaillé d'arrache-pied les autres auraient mis dans leur vie plus de loisir, de confort, de luxe"
- 1942 janvier n° 134
"Vous rendez-vous compte que la paysannerie française est arrivée à un moment critique de sa vie ? Ceux, parmi vous qui ont dépassé 20 ans, voient nettement que leur situation actuelle ne ressemble aucunement à celle d'il y a deux ans. Il s'est produit un renversement total : en 1938, le paysan était le citoyen méconnu, méprisé, dont le non même servait d'injure, celui que personne ne voulait avoir dans sa parenté... En 1941, il est devenu exactement le contraire : le voici le premier du pays, celui dont tout le monde parle, que tout le monde envie, celui que l'on recherche fébrilement comme parent, afin d'en recevoir un peu de beurre ou quelques kilos de pommes de terre ! Reprenant une parole historique, on peut dire : le paysan n'était rien ; et maintenant il est tout. Oui, il est tout ; non seulement dans le domaine économique, mais dans l'ordre politique il vient d'obtenir une place unique : le premier et le seul jusqu'à présent, il possède une Charte, - la Loi sur la Corporation paysanne, - qui lui donne vraiment la possibilité magnifique de s'organiser, de se gouverner, de se défendre aussi et de rendre à son très beau métier la place qu'il n'aurait pas dû perdre"
- 1942 septembre-octobre n° 140
"...Il a fallu la catastrophe, le renversement total de toutes les fausses valeurs qui nous dominaient pour que cette vérité évidente apparaisse enfin au grand jour ! Beaucoup du reste ne la comprennent pas encore ; ou, du moins, ne veulent pas l'accepter. Pour ces gens là, nous sommes toujours les "campagnards", les "culs terreux", les "arriérés", qui ne vont pas au cinéma tous les soirs, qui ne savent pas la dernière chanson malpropre lancée au café-concert, qui pensent sans cesse à leurs vaches et à leurs pommes de terre ; qui mangent à leur faim, ne se privent de rien et font la vie chère"
- 1948 juin n° 191
Lettre de S.S. le Pape Pie XII à la 24ème Semaine Sociale du Canada
"Car il faut bien l'avouer, une des causes du déséquilibre et, disons plus, du désarroi, où se trouve plongée l'économie mondiale, et, en même temps qu'elle, tout l'ensemble de la civilisation et de la culture, c'est, à n'en pas douter, une déplorable désaffection, quand ce n'est pas du mépris à l'égard de la vie agricole et de ses multiples et essentielles activités"
- 1950 octobre n° 208
"...nous nous sentons retardataires dans un monde en progrès, gauches dans une civilisation de plus en plus urbaine. Et beaucoup rougissaient en peu quand, devant des citadins, l'on disait d'eux : "c'est un paysan"

Dans la thématique du Père Guilloux, très tôt, cette image de la paysannerie est présente, mais seulement de façon allusive : en 1932, par une simple citation du ministre de

l'agriculture : "l'agriculture n'est pas estimée à sa juste valeur..." n°35.

"Nous qui formons presque la moitié du pays... nous sommes regardés comme une classe inférieure", soupire le Père Guilloux, à la rentrée de cette même année. Mais c'est surtout pour souligner la nécessité de la formation professionnelle comme moyen de rattrapage.

Devant la "désertion" massive des campagnes qu'on observe dès 1936, ce phénomène psychologique, qui semble être perçu comme une des raisons profondes de l'exode, est décrit en des termes passionnés par le Doyen même de la Faculté des Lettres de l'Institut Catholique de Paris, longuement cité par le Père Guilloux dans le numéro 90 de septembre 1937, en réponse à l'interrogation : "Mais pourquoi le paysan déserte-t-il ? On dirait cependant que le Père Guilloux se retranche derrière la haute personnalité d'un fils de paysan pour oser expliciter la situation d'humiliation dans laquelle le reste de la société tient cette catégorie sociale qui, au départ, n'est pas la sienne. C'est seulement lorsque la victoire de la Corporation renversera la situation de la classe paysanne et la rendra enfin enviable que lui, le Parisien, osera dénoncer sans craindre de décourager ses jeunes lecteurs, l'attitude de mépris dont trop de concitoyens font preuve vis-à-vis de ceux qu'ils considèrent encore comme des "campagnards", des "culs terreux", des "arriérés" n°140, 1942.

Le temps n'est pas loin où "le paysan était le citoyen méconnu, méprisé, dont le nom même servait d'injure, celui que personne ne voulait avoir dans sa parenté"...

"Reprenant cette parole historique, on peut dire : le paysan n'était rien ; et maintenant il est tout"... n°134, 1942. Le Père Guilloux, en utilisant le pronom personnel "nous", se veut solidaire de cette condition d'abaissement dans laquelle est tenue la paysannerie.

Est-ce à dire que celle-ci n'a aucune responsabilité dans la situation d'oppression, de domination et de mépris où elle est tenue par certains de ses concitoyens ? Le CERCA ne cache pas la vérité à ses jeunes amis de la terre. Les déficits et les faiblesses de la paysannerie sont à la racine de son mal. De cela aussi, il leur faut prendre conscience.

6.7. SES FAIBLESSES et SES "DEFICITS": "masse amorphe"...

Si ce sous-thème est appelé à disparaître totalement après 1945, il affleure dans 14 % des éditoriaux du Père Guilloux. Vingt fois en dix ans, il fustige les défauts des paysans. Il les tient pour partie responsables des souffrances qui résultent des problèmes économiques que l'agriculture ne parvient pas à maîtriser et en particulier de la situation de domination et d'oppression dans laquelle elle est maintenue : *"Vous avez entendu ? C'est de notre faute si nous sommes ainsi écrasés."* n° 44, 1932.

L'individualisme et le manque de discipline du paysan, ses manques d'union et d'organisation, sa propension à l'isolement et à la routine, se conjugent à sa méconnaissance des mécanismes économiques et politiques, pour le rendre incapable d'analyser et de comprendre sa situation et donc d'inventer les chemins et d'entreprendre l'action collective nécessaire pour défendre victorieusement ses plus chers intérêts.

"Ils sont encore la masse amorphe, à la merci de tous les exploiters de naïveté et de crédulité ..." déplorent les professionnels. On critique le syndicalisme. On confond *"syndicat"* et *"boutique"* ; *"Manque de vues justes, d'union de générosité, manque d'organisation, égoïsme et individualisme farouche"*. Or, *"quand une profession ou un pays accepte ces déficits sans réagir il est mûr pour toutes les humiliations, tous les esclavages"...* n°97, 1938.

Le CERCA "constate avec tristesse que cette tendance à rester chacun chez soi, à vouloir se tirer d'affaire tout seul, ... à bouder à tout ce qui ressemble à un effort collectif constitue précisément le fond du tempérament paysan. Il faut le savoir, en prendre conscience et lutter contre".

1932 décembre n° 44

"Les paysans ont vendu, sans se soucier des mots d'ordre de l'A.G.P.E., ils ont vendu n'importe comment, à n'importe quel prix, parce que, pour un grand nombre, l'individualisme reste l'éternelle pierre d'achoppement.

Ils ont vendu sans se soucier des appels à la résistance, ils ont vendu parce qu'ils ignorent tout d'une action coordonnée, ils ignorent l'existence du warrantage, du crédit agricole, ils ignorent même le but essentiel de tout syndicat professionnel.

Ils sont encore la masse amorphe, à la merci de tous les exploités de malveté, de crédulité...

Dans nos campagnes, on ne discerne même pas le syndicat cellule de défense, du groupement d'achat en commun.

On confond "syndicat" et "boutique" et pour peu que la boutique laisse à désirer, on proclame bien haut que le syndicat n'est bon à rien.

Ce sont là des vérités brutales que je ne cesse de répéter dans ce pays depuis des années"

1933 février n° 46

"Dire que nous sommes vingt millions dans ce pays et que nous n'avons pu maintenir le prix du blé à trois fois seulement son prix d'avant guerre ! Quel aveu d'impuissance, de désunion, d'apathie !

1933 mars n° 47

"Deux votants sur six ou sept inscrits !! que dire d'une telle apathie ? même par ce temps de crise terrible pour l'agriculture nous ne bougeons pas, nous ne voulons pas comprendre l'utilité de l'effort collectif et persévérant.

1936 avril n° 77

"... On veut bien suivre le règlement ; mais, quand cela entraîne des inconvénients, on réclame, on crie, on accuse tout le monde, sauf soi-même. C'est français ; c'est surtout rural. On voudrait que tout marche ; mais on ne veut pas se donner du mal, ni se gêner en quoi que ce soit. Manque de discipline ; manque d'organisation ; égoïsme et individualisme farouche : cela finit pas nous coûter cher"

1937 mars n° 86

"Nous subissons... sans être capables de nous unir vigoureusement pour défendre notre profes-

sion.

...Prenez conscience de ce manque d'union"

1937 avril n° 87

"Depuis longtemps nous nous disons au CERCA que la grande faiblesse paysanne est son manque d'union et d'esprit collectif"

1938 avril n° 97

"L'union ?... Dans notre monde rural la désunion est telle, qu'elle semble incorrigible... Ajoutons à cela l'égoïsme, le refus des sacrifices nécessaires...

Manques de vues justes, d'union et de générosité... Quand un pays ou une profession accepte ces déficits sans réagir il est mûr pour toutes les humiliations, tous les esclavages"

1939 mars n° 106

"... Ne craignons pas d'être énergiques. Secouer son apathie personnelle et celle de nos voisins... vaincre chaque jour le respect humain"

1940 décembre n° 122

"Le temps de la politique de village est fini, également celui des lamentations stériles, des jérémiades... de la paresse si facile. ...Il est fini aussi le temps de l'isolement, du petit égoïsme que nous aimions tant.

1941 août n° 130

"Nous aimions l'isolement... nous critiquions sans cesse... Nous cherchions toujours notre intérêt individuel... Nous étions attachés à une certaine routine, n'aimant guère changer nos points de vue, nos méthodes, trouvant que ce qu'on avait toujours fait était le meilleur. ...Enfin nous avions parfois honte de notre titre de paysan"

1942 février n° 135

"Ce qui est triste c'est qu'on trouve là le fond de l'esprit paysan : on répugne à toute organisation ; on se méfie comme d'instinct de tous ceux qui sont au-dessus de soi ; on a la tendance invétérée à rester chacun chez soi, à se tirer d'affaire tout seul : on boude à tout ce qui ressemble à un effort collectif. Toute cette façon de penser, de sentir, d'agir, chers amis, elle est bien nôtre ; elle constitue le fond de notre tempérament paysan. Il faut le savoir et lutter contre"

S'employer avec passion à cette prise de conscience telle fut une des tâches que s'assigna le CERCA de 1932 à 1942. La crise devait être l'événement révélateur et déclencheur de cette prise de conscience. L'action professionnelle, pour défendre et organiser la paysannerie, devenait une question de vie ou de mort. Les professionnels se recrutaient principalement dans la grande agriculture de la région parisienne ou du Nord. La formation qu'ils avaient reçue dans les Ecoles Supérieures d'Agriculture les avait propulsés aux avant-postes de l'organisation professionnelle. La crise leur avait permis de prendre la mesure de ce qu'on pouvait attendre de l'Etat, et de son impuissance à résoudre les problèmes paysans sans eux. Le salut ne pouvait venir non plus des citoyens "*incapables de les comprendre*", ni des autres catégories socio-professionnelles : ouvriers et fonctionnaires qui avaient fort à faire pour défendre leurs intérêts catégoriels. Leur combativité, la solidarité de leur organisation syndicale étaient-elles du moins un exemple pour les agriculteurs.

Il fallait bien finir par admettre ces vérités brutales : "*l'agriculture est la profession la moins organisée qui soit en France, l'agriculture est victime de toutes les machinations émanant de groupes forts, unis, disciplinés, précisément parce qu'elle ne dispose pas de la force qui naît de l'union et de la discipline*". Minoritaires, les grands leaders de la rue d'Athènes, puis de la rue des Pyramides, à mener un combat isolé, ne pouvaient que très lentement modifier les mentalités. Entr'eux, et la "*masse amorphe*", il fallait bien des relais : "*Pour faire le redressement nécessaire, il nous faudra dans chaque village de France, un groupe de trois ou quatre jeunes hommes résolus, connaissant à fond leur profession et les problèmes qui s'y rattachent et prenant la conduite de la défense paysanne. Mais on ne s'improvise pas chef...*" n°44, 1932, commente le Père Guilloux. Former ces chefs professionnels, voilà précisément la deuxième des finalités majeures du CERCA. Qu'ont-ils de plus

que l'élite ? La capacité justement d'investir leur compétence et le dévouement, voire toute cette énergie surnaturelle conférée par Dieux aux croyants, dans une action professionnelle agricole d'organisation et de défense.

CHAPITRE 7

DEUXIEME FINALITE DU CERCA :

ACTION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

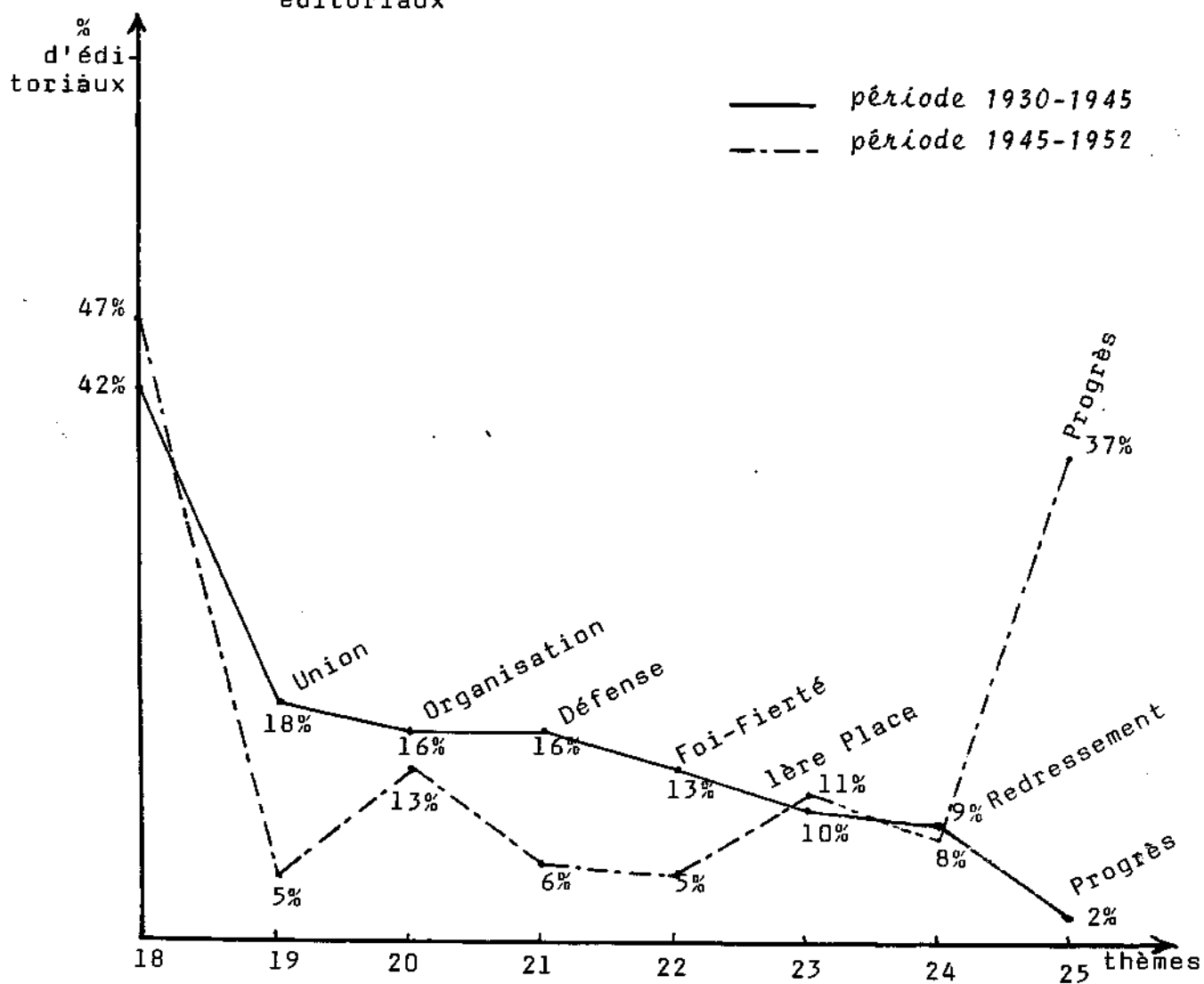
ORGANISATION ET PROGRES

DE L'AGRICULTURE

Il nous faut maintenant analyser de plus près la place faite par le CERCA à cette deuxième grande finalité, qui se situe à la charnière de sa vision de l'homme, et de sa vision de la société paysanne dans son rapport aux autres entités du corps social, telle que nous avons essayé de la cerner dans ces pages.

Cette prise de conscience par les élèves du vécu de la paysannerie, de sa situation, telle que le CERCA se la représente, n'est voulue que pour mettre en un relief plus saisissant la direction à prendre. De l'analyse qu'il fait de la situation, le CERCA déduit une deuxième finalité, que nous allons voir se profiler en filigrane à travers les éditoriaux des deux périodes. D'une part, celle-ci exprime les spécificités de la relation de l'élite paysanne, avec son groupe d'appartenance, la société paysanne en elle-même et dans son rapport aux autres groupes sociaux de la nation. Nous voyons en effet cette finalité définir les attitudes qui doivent être celles des professionnels paysans, de même qu'elle définira aussi l'action mobilisatrice qui va faire d'eux, des élites engagées au sein de la paysannerie. D'autre part, cette finalité exprime les spécificités de la relation de l'agriculteur à l'agriculture en tant que réalité économique qui doit trouver sa place dans l'économie globale et réaliser tous les progrès nécessaires. 42 % des éditoriaux du Père Guilloux, soit quatre environ par année scolaire, apportent un éclairage sur les buts que devrait se donner la paysannerie ; 47 % après la guerre, en sachant que les éditoriaux ne nous renseignent que pour la période 1945-52. Les idéaux professionnels proposés aux élèves du CERCA nous paraissent s'exprimer en sept sous-thèmes, dont la hiérarchisation selon la fréquence de leur apparition est représentée par le graphique E₉.

GRAPHIQUE E₉: LA PROFESSION AGRICOLE. Pourcentage d'articles traitant du thème et ses sous-thèmes pour l'ensemble des éditoriaux



Quatre sous-thèmes dominent la première période : Union (18 %), Organisation (16 %), Défense (16 %), Fierté (13 %). On peut s'interroger pour quelle raison, alors que le sous-thème "Organisation" apparaît encore dans 13 % d'éditoriaux après la guerre, la Défense (6 %) et surtout l'Union (5 %) passent au second plan ? Deux thèmes de moindre importance gardent une place constante au cours des deux périodes : la volonté de propulser l'agriculture à la première place (11 %) et d'opérer son redressement (10 %) ? Est-ce, aux deux moments, pour des raisons identiques ? Enfin, un thème nouveau : le progrès affleure timidement vers la fin de la première période, trois fois pendant la guerre, soit dans 2 % des éditoriaux, et semble venir à l'avant-scène de toute l'action professionnelle valorisée après-guerre (37 %). Il s'agit du progrès sous toutes ses formes mais, le plus souvent, du progrès technique.

7.1. ... "OPERER LE REDRESSEMENT nécessaire".

Douze fréquences en douze ans. Ce mini-sous-thème donne une première direction générale vers laquelle les responsables du CERCA pensent que la paysannerie doit tendre. Redressement nécessité par la situation d'écrasement, d'exploitation où elle est tenue par les autres, mais où l'enferment aussi ses propres faiblesses. Ce redressement, d'abord objet des vœux du CERCA, sera l'oeuvre des chefs professionnels paysans et de l'esprit d'union de tous, "Jeunes et vieux". La montée d'un syndicalisme fort et surtout la victoire de la Corporation semblent

donner à penser qu'un relèvement inespéré s'est produit. Mais, l'effondrement de cette dernière le renvoie pour longtemps dans le monde des utopies et montre, en tout cas, qu'aucun redressement n'est jamais définitif.

- | | | | |
|------|--|------|---|
| 1932 | décembre n° 44
"Pour opérer le redressement nécessaire (par rapport au fait que nous sommes écrasés) il nous faudra... des hommes résolus, des chefs" | 1944 | janvier n° 151
"Soyez vraiment de ceux qui ont entrepris de tout leur coeur le relèvement de la paysannerie, de leur patrie et du monde entier" |
| 1935 | janvier n° 64
"La qualité la plus indispensable au relèvement de notre belle profession est l'esprit d'union" | 1946 | mars n° 167
"...à force de patience et d'énergie, remonter le courant de notre misère" |
| 1936 | janvier n° 74
Voeux : "mais plus encore vœux de progrès dans vos études, de vie morale plus haute, d'ardeur enthousiaste pour le redressement et le salut de votre profession et de votre pays" | 1950 | janvier n° 204
"Vous faites partie d'une équipe nombreuse qui veut relever la paysannerie. ... Au CERCA..., vous trouverez une équipe jeune, courageuse, active, qui a l'ambition de sauver la paysannerie, ... en formant de véritables dirigeants, capables d'assurer des responsabilités dans leur profession" |
| 1938 | novembre n° 102
"Moi-même (un Ancien) j'avais pensé à la création de cette amicale pour garder entre nous une liaison étroite, pour mettre en commun nos efforts et pour nous éclairer mutuellement afin d'arriver rapidement et sûrement à régénérer le monde paysan au point de vue religieux, professionnel et social" | 1950 | octobre n° 208
A. FOREAU S.J. "Ja suis de ceux qui ont cru à la PROMOTION rurale, et qui dans ce but ont voulu mettre la culture humaine à la portée des exploitants, fermiers et métayers, ouvriers agricoles et servantes de fermes. J'aime à voir aujourd'hui tous les éléments de ce monde rural, à quelque classe ou profession qu'ils appartiennent, concourir au relèvement et à l'épanouissement des campagnes françaises" |
| 1941 | février n° 124
"Au moment où l'on fait appel à toutes les forces de la paysannerie pour un redressement inespéré... puissent tous les hommes qui veulent réellement le redressement de la paysannerie, "Anciens et Jeunes", unir leur volonté" | 1951 | décembre n° 219
Pie XII "... il faut remettre le monde paysan sur la voie de son salut, combattre ses défauts, vaincre la fascination d'un monde qui lui est étranger" |

Après la guerre, le thème subsiste mais nous ne l'avons repéré que dans 6 % seulement des éditoriaux. D'autres concepts situés dans le même champ sémantique sont aussi utilisés : le thème "sauver" la paysannerie, la mettre hors de danger de l'hémorragie que représente l'exode massive des années 36. "Régénérer le monde paysan", le renouveler comme de l'intérieur au plan moral, religieux et social : une de missions de l'Amicale naissante. La "relever" des ruines accumulées par la crise, ou par la guerre. "Remonter le courant de notre misère". "relever",

"sauver", trois expressions qui au lendemain de la guerre traduisent la nécessité "de rassembler ses forces avant de repartir de l'avant". Nécessité de se relever "d'une défaite cuisante qui faisait honte comme la défaite militaire de 1940, avec l'impression d'avoir la Nation contre soi". (1)

Dans les années 50, nous verrons utilisé pour la première fois, par le Père Foreau, le concept beaucoup plus large de "promotion": accession à un niveau de vie supérieur, qui connaîtra une audience très grande à partir des années 60, au point d'être inspiratrices de lois, et d'institutions de formations dites de promotion sociale. Ce thème, au fur-et-à-mesure que les séquelles de la guerre s'estompent, annonce celui de parité qui présidera aux lois agricoles de 1960.

7.2. LA VICTOIRE DE LA PAYSANNERIE : "Devenir la première profession du pays"

10 % de fréquences avant 1945, 11 % après. Ce qui frappe, à première vue, si l'on s'en tient à l'observation quantitative de ce sous-thème, c'est son égale importance pour les deux périodes, et on pourrait ajouter : sa faible importance. A ne considérer en effet que les moyennes, ce thème n'affleure qu'à peine une fois par an. Mais cette affirmation appelle quelques réserves. En effet, la première fréquence remonte à décembre 1937 uniquement. Inexistant auparavant, il constitue un des éléments de la thématique 1938-1948. Et, pour cette courte période, il est présent dans 21 % des éditoriaux du Père Guilloux et dans 11 % de ceux du Père de Montbron.

Quelle signification accorder à ce thème dans l'univers des finalités qui doivent orienter les combats de la paysannerie ? Comment faut-il entendre cette victoire de la paysannerie et cette volonté d'en faire la première profession du pays ?

1937 décembre n° 93

"Quand vous serez plusieurs milliers, ... à travailler silencieusement dans la masse rurale, comme le bon levain fait lever la pâte, alors, nous assisterons, étonnés nous-mêmes, à la victoire définitive, qui ne sera pas l'écrasement des autres professions, mais

une collaboration loyale, dans le respect de chacun, la justice aussi grande qu'on peut la réaliser sur la terre et une charité très chrétienne, seule capable de rendre à notre pays la joie et la douceur de vivre"

(1) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 8.06.84 p. 24.

- 1938 mai n° 98
"il est temps de prendre conscience de notre valeur nationale"
- 1939 septembre n° 110
"Vous maintiendrons... nous ferons tout ce qui dépend de nous... pour faire d'eux les premiers paysans du monde"
- 1940 octobre n° 120
Aube de victoire...
"Voici un mot que personne n'ose plus prononcer. Pourtant c'est le mot que vous, hommes de la terre, devez dire : vous êtes entrain de gagner la première victoire de votre vie, la première victoire même de la paysannerie : victoire réelle, indiscutable aux répercussions immenses. Parce que vous avez été tenaces au labeur, parce que votre fidélité à la terre n'a pas connu de défection, parce que votre foi chrétienne vous a toujours montré la beauté du travail et la beauté de la famille, voici que vous demeurez les seuls debout, les seuls qui regardent tranquillement l'avenir, les seuls bien adaptés aux difficultés de l'heure...
...Vous, les paysans, vous êtes ceux qu'on envie, qu'on exalte, qu'on supplie peut-être bientôt à genoux pour obtenir un morceau de pain, quelques grammes de nourriture ! Jamais on ne vit un tel renversement de situation : c'est bien la VICTOIRE DE LA TERRE"
- 1941 mars n° 125
"Vous voyez que l'agriculture revient à l'honneur ; qu'elle va s'organiser ; qu'elle va devenir la première profession du pays. Il faut, c'est absolument indispensable, que toute la jeunesse rurale prenne conscience de ce changement profond et fasse tout ce qui dépend d'elle pour accélérer le relèvement du pays"
- 1941 avril n° 126
"Que chacun d'entre vous travaille à plein cœur... pour développer autour de lui... le désir intense de mettre l'agriculture à la première place dans le pays : c'est elle qui doit se rénover la première : alors seulement elle pourra relever le pays"
- 1941 juin n° 128
"...La Paysannerie redevient la première profession du pays : elle se doit de montrer qu'elle fait tout ce qui dépend d'elle pour mériter ce titre"
- 1941 novembre n° 132
"... Depuis un an... le travail est revenu à l'honneur ; le paysan nourricier de tout le pays, devient l'homme vers lequel on lance des regards d'envie... qui apparaît dans son vrai rôle et sa vraie place"
- 1942 janvier n° 134
"... en 1941 il est devenu exactement le contraire. Le voici le premier du pays, celui dont tout le monde parle, celui que l'on recherche fébrilement comme parent, afin d'en recevoir un peu de beurre ou quelques kilos de pommes de terre. Reprenant une parole historique, on peut dire : le paysan n'était rien, et maintenant il est tout..."
- 1942 mars n° 136
"Comme après un déménagement bousculé où tout a été mis pêle-mêle, il faut maintenant remettre chaque chose à sa place et rendre aux gens les notions fondamentales qu'ils avaient oubliées. Dieu, la Famille, la Patrie, le Travail... les métiers organisés, la Paysannerie en tête les devoirs passant avant les droits"
- 1945 février-mars n° 158
"... Le paysan est l'homme le plus indispensable dans toute la nation : c'est lui qui fait vivre les autres en temps de paix ; c'est lui qui donne le plus de combattants en temps de guerre ; il veut qu'on le sache et qu'on le dise et que cette vérité passe dans les actes du gouvernement aussi bien que dans les manifestations de l'opinion publique. C'est l'union de tous les paysans de France qui obtiendra ce résultat"
- 1946 avril n° 168
Faisons le point.
"Demandons-nous ce que nous voulons faire ? Nous voulons faire des ruraux, les premiers hommes du pays...
... Vous serez dans le pays, des hommes de premier rang car seuls, les hommes de premier rang remontent des pentes rudes comme vous avez eu le faire"
- 1946 juin-juillet-août n° 170
"...La profession de paysan est la plus nécessaire et la plus belle"
- 1948 janvier n° 186
"... Soyez les premiers hommes du pays sous peine d'en être traités comme balayure"

En 1937, la "victoire définitive" est encore une vue du futur, mais elle semble faire déjà partie du possible :
"Quand vous serez plusieurs milliers... à travailler silencieu-

sement dans la masse rurale, comme le bon levain fait lever la pâte ; alors, nous assisterons, étonnés nous-mêmes, à la victoire définitive...". Le Père Guilloux n'hésite pas à faire usage des concepts des tenants de la lutte des classes pour analyser la situation paysanne : groupe "dominé", "opprimé"... Mais, selon lui, la victoire qui jaillira du combat paysan ne sera pas un simple renversement de la situation où les opprimés d'hier se feraient les oppresseurs des autres catégories professionnelles. Cette victoire... "ne sera pas l'écrasement des autres professions, mais une collaboration loyale, dans le respect de chacun, la justice aussi grande qu'on peut la réaliser sur la terre, et une charité très chrétienne" n°93, 1937. Ces propos du Père Guilloux suivent de peu, d'une part l'encyclique "Divini Redemptoris" dénonciatrice du communisme athée comme "intrinsèquement pervers" et actualisation de la doctrine de "Quadragesimo Anno" sur la justice et l'action sociale.

D'autre part, il vient aussi après le Grand Congrès syndical paysan de l'U.N.S.A., tenu à Caen, les 5 et 6 mai 1937, où a pris forme le projet corporatiste, qui emprunte un certain nombre de ses principes au Catholicisme social et, notamment, ce refus de la lutte des classes.

Le Père Guilloux, dans le "CERCA" de rentrée, n° 120, octobre 1940, salue cette fois comme "l'aube de la victoire" le projet d'organisation corporative que L. Salleron et plusieurs dirigeants de l'U.N.S.A. viennent de présenter, courant septembre, au gouvernement. La victoire de l'organisation professionnelle sous l'autorité du syndicalisme, dont le CERCA partage la thèse, est désormais imminente. Cette victoire est méritée par la fidélité de la paysannerie aux grandes valeurs dont elle est porteuse : ténacité dans le travail, sainteté de la famille, foi chrétienne... En s'incarnant dans les institutions, elles s'imposeront plus facilement à tous. Le paysan, hier méprisé,

méconnu, devient "celui qu'on envie, qu'on exalte". L'agriculture "va devenir la première profession du pays" n°121, 1941. Les élèves doivent développer "le désir intense de mettre l'agriculture à la première place dans le pays" n° 121. "Le paysan n'était rien ; et maintenant il est tout" ... Au moment où les restrictions se font sentir, lui le paysan "nourricier de la nation, devient le premier du pays". Il est "le plus indispensable dans la nation". Il veut qu'on le sache et qu'on le dise et que cette vérité passe dans les actes du gouvernement aussi bien que dans les manifestations de l'opinion publique. "Les paysans obtiendront ce résultat par leur union" n°158, 1945.

La guerre finie, le CERCA "fait le point" de "ce qu'il veut faire" : "Nous voulons faire des ruraux, les premiers hommes du pays". "Vous serez dans le pays des hommes de premier rang, car seuls les hommes de premier rang remontent les pentes comme vous avez su le faire", n°170. "Soyez les premiers hommes du pays sous peine d'en être traités comme la balayure" n°186, 1948. L'emploi du futur signifie bien que ce n'est pas gagné d'avance et l'impératif : "soyez", qu'il s'agit d'un devoir, d'une obligation morale, d'une exigence, pour ne pas être les éternels laissés pour compte, les méprisés, "la balayure". Cette finalité, lorsqu'elle sera atteinte, renversera le rapport de la paysannerie aux autres entités du corps social. Elle ne sera plus, certes, dans une situation d'opprimé. Cependant, loin d'abuser de cette supériorité retrouvée pour écraser les autres, elle la mettra au service d'une "collaboration loyale" avec les autres professions.

Mais, pour cela, il faut avoir foi en sa profession, en être fier.

7.3. "LA FOI, CONDITION DU SUCCES"... "devenir fiers, éperdument fiers de notre profession"

Vingt ans après avoir quitté ses fonctions de directeur du CERCA, pour se consacrer au lancement de la JAC, le Père Foreau, sollicité d'écrire un article pour le bulletin mensuel, campe la situation du monde paysan dans l'entre-deux-guerres, telle que le CERCA et la JAC la comprenaient : "Il y a 25 ans, écrit-il, le grand problème c'était l'exode rural, dû à un malaise économique, social, moral et plus encore à un complexe d'infériorité". Et il explique : "Le CERCA et la JAC, sur des plans complémentaires, sont venus dire à ces jeunes ruraux : 'Votre métier, le premier dans l'histoire du monde, est un métier qui requiert beaucoup d'intelligence'..."

"Avoir compris cela, c'est rester FIER d'être paysan ou artisan, ou ménagère ; c'est rester au village avec la volonté de changer quelque chose pour un avenir meilleur" n°208, octobre 1950.

Les quinze fréquences pour ce thème, en quinze ans, avant 1945, pour seulement trois fréquences dans les cinq années qui suivirent la guerre, soit respectivement 13 % et 5 %, spécifient qu'il s'agit d'un thème caractéristique de l'entre-deux-guerres. Mais, tout autant que le nombre de fréquences, la force persuasive déployée renforce cette vérité, comme le confirme également le jugement émis par le Père Foreau.

1932 avril n° 38

"Je vous assure qu'en bien des cas je me trouve navré de voir mes camarades rougir de notre métier... Oui, nous, élèves des EACA, nous relevons la tête et devant qui que ce soit, même dans cette grande Afrique, nous sommes fiers de notre métier. Oui, fier ; et dire que presque tous ont honte ! honte, pourquoi ? Parce que n'ayant appris leur métier, ils se croient ignorants"

Un élève du CERCA.

1933 février n° 46

"...Nous jeunes, qui avons foi en notre profession, nous comprenons qu'il est grand temps de la défendre intelligemment"

1934 février n° 55

"... Une génération se lève qui aura la fierté de son travail, qui saura le défendre"

1934 septembre n° 60

"L'agriculture n'est pas organisée. Elle est dominée par ces groupes moins nombreux mais qui le sont... Les choses ne changeront que devant la montée de chefs véritables, jeunes, compétents, fiers de leur métier"

la viande et du lait, sans lesquels l'humanité disparaîtrait toute entière en moins d'une semaine..."

1936 avril n° 77

"... Soyez fiers de votre métier... Le Président de l'Académie d'Agriculture disait récemment dans un discours important : "Le point essentiel est de rétablir l'espoir en l'avenir de l'agriculture" C'est votre rôle de garder cet espoir et de le traduire en actes énergiques... Quand tous les élèves du CERCA donneront l'exemple de la foi et de l'esprit de dévouement, ce jour là "ce ne sera plus la même chose"

1941 août n° 130

"Enfin nous avons honte parfois de notre titre de paysan ; ah bien là, il faut révolutionner vigoureusement cette attitude et devenir fiers, éperdument fiers de notre profession, de notre vocation ; celle, magnifique, de collaborer constamment avec la nature et son Auteur, pour nourrir nos semblables et leur procurer tout ce qui est indispensable à une vie vraiment humaine"

1937 septembre n° 90

Le Drame paysan : la classe paysanne est entraîné de mourir

"Quand les paysans, tous les paysans auront compris que leur profession est la plus indispensable du pays... quand il auront bien réalisé qu'ils nourrissent le pays en temps de paix et que ce sont eux surtout qui le défendent en temps de guerre ; quand ils exigeront que leurs représentants au Sénat et à la Chambre votent des lois pour leur donner des habitations convenables, de l'eau potable, l'électricité à prix abordable, et la certitude de vendre le fruit de leur si dur labeur à un prix rémunérateur ; alors... ils redresseront la tête ; ils pourront enfin vivre selon leurs mérites ; être fiers, formidablement fiers, devant l'ouvrier, le fonctionnaire, le soldat, le marin, qui sont bien moins utiles que lui, paysan, auteur du pain et du vin, de

1942 février n° 135

La Foi, condition du succès

"Pour nous sauver, nous paysans, nous devons avoir une foi invincible dans la valeur de notre profession... Nous finirons par mettre sur pied une paysannerie forte, organisée en tous ses rouages. Mais pour cela, il nous faut au coeur la foi, une foi extraordinaire, celle qui fait les pionniers, les savants, les martyrs. En toute entreprise la foi est la condition du succès et n'oubliez pas que seuls sont assurées de réussir, les oeuvres pour lesquelles on est décidé de se faire tuer..."

1944-45 n° 156

Rôle de la paysannerie dans l'après-guerre

"Enfin, acquiesce, une fois pour toutes, la fierté de votre profession. C'est la plus belle de toutes, la plus indispensable. Alors, faites tout ce qu'il dépend de vous pour qu'elle apparaisse à tous avec sa valeur et sa beauté"

Les deux concepts, foi et fierté, ne procèdent-ils pas d'une attitude commune ? La fierté, au sens où l'emploie le CERCA, indique le sentiment élevé qu'inspire une personne ou une tâche, l'opinion favorable que l'on porte sur elle, la haute estime que l'on a de sa valeur. Combien plus, lorsque l'adjectif est non seulement répété mais renforcé par un adverbe venant le préciser ? Il apparaît que cette fierté doit être portée à un degré extraordinaire, inimaginable, d'extrême violence même. Ainsi, cet appel véhément du Père Guilloux (n°90, 1937) : "Quand les paysans, tous les paysans, auront compris que leur profession est la plus indispensable du pays"... "celle sans laquelle l'humanité disparaîtrait tout entière en moins d'une semaine... alors ils redresseront la tête... ils pourront

... être fiers, formidablement fiers (2), devant l'ouvrier, le fonctionnaire, le soldat, le marin, qui sont bien moins utiles que lui..." ou encore, n°130, août 1940 : "Nous qui avons honte parfois de notre titre de paysan ; eh bien là, il faut révolutionner vigoureusement cette attitude et devenir fiers, éperdument fiers de notre profession, de notre vocation..."

Cette fierté doit s'accompagner "d'une foi invincible dans la valeur de la profession agricole" ; c'est-à-dire dans la certitude qu'(on) "finira par mettre sur pied une paysannerie forte, organisée en tous ses rouages". "Mais, pour cela, il nous faut au coeur la foi, ... une foi extraordinaire, celle qui fait les pionniers, les savants, les martyrs. En toute entreprise, la foi est la condition du succès". Il ne faut pas oublier que "seules sont assurées de réussir les oeuvres pour lesquelles on est décidé de se faire tuer" n°132, 1942. Début 1942, c'est le moment où "l'U.N.S.A. offre à la corporation ses structures et ses équipes pour assumer les diverses fonctions et lui permet de pourvoir de titulaires ses échelons locaux ou régionaux" (3).

Cette "victoire" de la paysannerie, par laquelle elle va pouvoir être restaurée dans sa dignité, n'est possible que si la motivation, faite de "fierté" et de "foi", est assez puissante pour qu'elle s'engage à fond dans l'action professionnelle. Mais alors, cette action professionnelle que doit-elle être ? Trois sous-thèmes, en étroite relation entre eux, vont servir à désigner le terrain d'action, offrir trois objectifs au dévouement des jeunes élèves du CERCA :

la défense, l'organisation, l'union.

(2) Les soulignés sont de nous.

(3) HOUÉE (Paul). Les étapes du développement rural, plus une longue évolution (1815-1950). p156.

7.4. "DEVENIR CAPABLES DE DEFENDRE" SA PROFESSION

Parmi les cinquante six articles du Père Guilloux qui abordent le thème de la profession agricole, 37,5% d'entr'eux traitent du sous-thème de la défense professionnelle. Plus d'un sur trois. On peut observer, en revanche, une régression de ce sous-thème après la guerre, où il n'apparaît plus que dans 14 % des articles sur le sujet, dûs essentiellement au Père de Montbron.

Pendant la première période, il constitue un des thèmes majeurs dans cinq ou six articles au plus fort de la crise, dans les années 1932-1934 et, en décembre 1937, l'un d'eux lui est entièrement consacré juste aux lendemains du Congrès de Caen. Ailleurs, il apparaît comme un simple rappel d'une finalité vers laquelle il importe de tendre grâce à la formation.

Après la guerre, ce sous-thème n'est mentionné que quatre fois. Une fois seulement, il donne lieu à un relatif développement (n°180, juin 1947).

- | | | | |
|------|----------------|---|--|
| 1930 | novembre n° 26 | "Si le Président du Conseil a pu dire récemment, s'adressant à tous les paysans de France : "qui vous défend, défend l'avenir", nous espérons qu'en contribuant pour notre modeste part à cette défense, nous ferons oeuvre utile et française et chrétienne" | ser les autres et de viser à l'arbitraire, il s'agit simplement de défendre son foyer, son métier et la juste rémunération du travail" |
| 1931 | décembre n° 34 | "La terre va souffrir... à vous jeunes de bien connaître votre profession pour la défendre intelligemment" | 1934 février n° 55 |
| 1932 | février n° 36 | "Votre ardeur proclame bien haut à tous ceux qui en douteraient encore, que les jeunes terriens veulent apprendre leur métier, connaître à fond leur profession et devenir capables de défendre eux-mêmes leurs intérêts les plus chers" | "... Je sortirai du régiment résolu plus que jamais à m'organiser et à me défendre dans ma profession.
Une génération se lève qui aura la fierté de son travail, qui saura le défendre" |
| 1933 | février n° 46 | "...que de réclamations justes une délégation de paysans aurait dû présenter au Ministre !... Il ne s'agit nullement d'écraser | 1935 décembre n° 73 |
| | | | "Les évêques voient avec une joie très profonde se lever dans nos campagnes une jeunesse instruite, fière de sa profession, capable de la défendre par la parole et par l'organisation" |
| | | | 1936 décembre n° 83 |
| | | | "Je souhaite qu'il profite de ces cours (d'orateur) pour devenir un défenseur de la cause rurale" |

- 1937 mars n° 86
 "... Apprenez à parler en public pour vous défendre et faire taire victorieusement ceux qui vous divisent"
- 1937 décembre n° 93
 "Un de vos camarades vient de nous écrire une lettre longue, très intéressante, où se trouve posée, une fois de plus, la grave question de la défense paysanne : "...à mon avis, je n'entrevois la solution que dans la défense professionnelle. Nous sommes environnés de gens qui nous exploitent." (suit une analyse très fine sur les syndicats boutiques qui dans certains cas exploitent). "Or nous voulons défendre notre profession en nous opposant réellement aux injustices venant des autres professions"
- 1938 juin-juillet-août n° 99
 "Prendre conscience des progrès à réaliser pour que la profession agricole... solidement défendue, apparaisse aux yeux de tous comme celle qui donne fierté de vivre, joie saine du labeur naturel, et indépendance tout ensemble"
- 1940 octobre n° 120
 "Plus de "politicaïlle" au village ; mais une défense réelle de la profession"
- 1941 avril n° 126
 Etre forts.
 "Défendre la profession, c'est aussi le désir intense de mettre l'agriculture à la première place dans le pays : c'est elle qui doit se rénover la première : alors seulement on pourra relever le pays"
- 1942 janvier n° 143
 "La loi sur la corporation lui donne vraiment la possibilité de... se défendre ...Organiser votre profession ; la défendre contre ses ennemis déclarés ou sournois... Voilà ce que nous souhaitons vous voir faire au cours de l'année qui commence"
- 1944 janvier n° 151
 "Lorsque nous commencerons vraiment à savoir, nous aurons à notre disposition des moyens puissants pour nous défendre... Celui qui ne sait rien, ne peut rien faire"
- 1945 février-mars n° 158
 "L'unité du monde rural... leur permettra de défendre leurs idées et leurs biens ; de sauvegarder leur valeur et leur civilisation propre"
- 1947 juin n° 180
 "La défense énergique de vos droits... est indispensable. Ceux qui sont dans le vrai ont le devoir de lutter pour la justice. C'est la tâche de vos parents, à laquelle vous devez apporter votre aide.
 D'abord, que l'on rende partout vie aux syndicats agricoles locaux. Ce sont des unions pour la justice. Qu'en les groupe en fédérations vigoureuses, et sans attaches politiques. Dans les temps où les syndicats sont puissants, les pouvoirs publics n'osent pas brimer les paysans. Unissez-vous donc, et organisez votre profession"
- 1948 janvier n° 180
 "Soyez forts, ruraux, par des organisations professionnelles solides qui vous permettent de grouper toutes vos énergies de paysans et d'artisans, énergies qui vous défendront et construiront un ordre naturel"

1. Défendre une profession c'est servir l'avenir et faire oeuvre chrétienne.

En diffusant une formation professionnelle dans la classe de la moyenne et petite paysannerie, le CERCA a la conviction qu'il contribue, pour sa "modeste part, à la défense" de celle-ci. Reprenant les propos mêmes du Président du Conseil (4), il a la certitude que, ce faisant, il préserve l'avenir du pays. "Défendre la paysannerie, c'est faire oeuvre utile et nationale". C'est aussi "faire oeuvre chrétienne". En effet, le monde de l'agriculture est lui aussi un monde du travail

(4) N°26, novembre 1930.

et d'un volume considérable dans la nation, même si, demeuré encore largement individualiste, traditionnel dans ses techniques d'exploitation et ses comportements sociaux en dépit d'une situation économique qui se fait de plus en plus difficile, il attire moins l'attention que le monde de la grande industrie. La précarité de la situation des petits paysans atteste leur appartenance au monde des "pauvres". *"Ouvrer pour les pauvres du monde rural"* : (40 ans après, nous avons trouvé cette formule encore bien vivante sous la plume du Père Guilloux). Cette assertion ne prend tout son sens que lue avec, à l'arrière plan, la perspective de toute cette action sociale rurale : transfert à un milieu social spécifique de l'enseignement des Encycliques de Léon XIII et Pie XI, et du Mouvement Social Catholique qui voulait en être la mise en oeuvre pour le monde du travail.

2. Devenir capable de défendre sa profession est une des finalités professionnelles fondamentales du CERCA, et de sa formation. C'est, en effet, grâce à une formation la plus poussée possible, à une connaissance parfaite du métier et des problèmes qui s'y rattachent, à une instruction suffisante, que les jeunes "sauront" défendre "leurs intérêts les plus chers", "les défendre intelligemment" n°34 ; défendre "leur foyer, leur métier, la juste rémunération du travail" n°46. "Défendre leurs idées et leurs biens, sauvegarder leur valeur et leur civilisation propre" n°158, 1945. Défendre la paysannerie "en s'opposant réellement aux injustices venant des autres professions" n°93, 1937 ; la défendre "contre ses ennemis déclarés ou sournois" n°134, 1942.

3. Les moyens de cette défense ? - "la parole et l'organisation professionnelle" - lisons-nous au n°73, 1935.

- La défense par la parole

Dans l'entre-deux-guerres, l'enseignement professionnel ne comportait, à proprement parler, pas de disciplines d'enseignement général, qui ne furent introduites dans les programmes que par la législation sur l'enseignement agricole de 1943. De plus, un enseignement par correspondance favorise davantage l'expression écrite que l'expression orale. Or, dans les années 1935, suite aux conséquences désastreuses de la crise, le paysan *"attristé par le juste sentiment qu'on l'abandonne dans la solitude des champs et qu'on méprise son travail"* (5) doit savoir se faire entendre en public. N'assiste-t-on pas aux premières manifestations paysannes, dès 1934 ? En 1936, l'arrivée au pouvoir du Front Populaire transforme la France *"en un champ clos où s'affrontent les idées les plus opposées, les programmes les plus contradictoires"*. Pour se *"défendre des mauvais bergers"*, il faut *"apprendre à exprimer clairement ses idées devant les autres"*. Le CERCA pense sérieusement à organiser un *"cours d'orateurs"*. *"La chose est possible. Réalisée dans l'Eure depuis trois ans, elle a permis de créer, dans la masse paysanne des conférenciers remarquables"* n°80, 1936. De fait, de tels cours furent organisés en Anjou par le CERCA. Des élèves venaient à bicyclette du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Loire-Atlantique ou de la Vendée pour s'exercer à cette prise de parole : *"Apprenez à parler en public pour vous défendre et faire taire victorieusement ceux qui vous divisent"* n°86, mars 1937.

- La défense par l'organisation professionnelle

Plusieurs fois affirmée par le Père Guilloux, cette *"grave question de la défense paysanne"* fait l'objet de tout un article (cf annexe F₂) sous le titre *"Ce n'est pas en gémissant que l'on gagne les victoires"*... n°93, décembre 1937. Un élève écrit au CERCA son étonnement de ce que pour la

(5) HALEVY (Daniel). Visites aux paysans du Centre. p. 269, cité par Gordon WRIGHT, op. cit. p. 70.

"défense future de la cause paysanne", celui-ci ne trouve à proposer que la nécessité de former des orateurs. La défense paysanne ne serait-ce point la raison d'être des syndicats ? Or, que voit-on ? Certains syndicats existants ont dérivé de leur fonction initiale de défense vers une fonction quasi exclusivement commerciale. Phénomène aberrant ! : on trouve même, affirme-t-il, des syndicats qui vendent plus cher leurs produits que les commerçants, et donc finalement exploitent le paysan au lieu de le défendre.

Prenant appui sur le fait divers rapporté par ce jeune garçon, le Père Guilloux développe sa conviction la plus profonde : Oui, il est vrai que les Syndicats sont réellement le meilleur moyen de défendre les intérêts des paysans. Mais pour cela, il faut que les adhérents prennent conscience de leur propre responsabilité dans la bonne marche de ceux-ci. Et d'abord, il ne devrait y en avoir qu'un seul, très fort, disposant de puissants moyens d'action ; cela suppose qu'on accepte de payer des cotisations raisonnables, que l'on soit membre actif du syndicat local lieu normal pour apporter ses doléances. Que doit, en conséquence, faire l'élève du CERCA ? pratiquement travailler avec acharnement ses cours, etc... "prendre tout doucement sa place dans les organisations agricoles de la commune".

Le Père Guilloux met donc l'accent sur la primauté du combat syndical comme moyen de défense de la paysannerie, au moment même où, l'U.N.S.A., au Congrès de Caen, affirme que les populations rurales, malgré les dires des politiciens, n'ont jamais été réellement représentées au Parlement. La politique, selon eux, ayant toujours corrompu ces prétendus représentants ruraux. De même les querelles politico-professionnelles, des notables agrariens avaient trop longtemps corrompu leur mission de défense des intérêts paysans au sein du syndicalisme. Contre cette tendance, le Père Guilloux s'insurge :

"Plus de politicaille au village", écrit-il à deux reprises.

Nous avons constaté, pour l'après-guerre, une relative mise en veilleuse de ce sous-thème de la défense paysanne. Sous le titre "Faisons le point", le Père de Montbron nous fournit peut-être une des explications : "Si chacun de vous, formé par les études par correspondance, vous vous appliquez à être des militants coopérateurs ou mutualistes, comme vos aînés ont été des militants syndicalistes, alors vous serez dans le pays une force, on ne pourra plus vous traiter, comme on le fait maintenant, plus mal que des cultivateurs étrangers..." n°168, avril 1946. Il y a eu donc un déplacement des lieux où l'engagement semble le plus urgent. "Le thème de la défense eut paru amer et ironique, car si l'on pensait à se remettre debout (mais comment) on n'avait plus grand chose à défendre".(6)

En effet, une nouvelle Confédération Générale de l'Agriculture (la C.G.A.) organisée par les forces de gauche (essentiellement socialistes avec un appoint de communistes et de radicaux) avait libéré la Coopération, le Crédit et la Mutualité, de leur mise en dépendance par la Corporation par rapport au syndicalisme. Le nouveau ministre de l'agriculture, un socialiste, Tanguy-Prigent, donne une forte impulsion à ces divers services, dont il comptait faire les relais d'une politique agricole de gauche auprès de la paysannerie. L'échec de la Corporation avait de par ailleurs entraîné l'affaiblissement du syndicalisme, en réduisant au silence, ou en conduisant en prison, les chefs les plus compromis dans le Régime de Vichy. Les Elections de 1946 à la F.N.S.E.A., nouvelle désignation du Syndicalisme, ramenèrent nombre d'anciens dirigeants, qui n'avaient pas démerité de la confiance de leurs pairs, à la tête des nouvelles sections locales et départementales. Tandis que les instances nationales étaient progressivement reprises en main par la Droite en la personne de R. Blondelle, et les Démocrates-Chrétiens en celle d'E. Forget à partir de mars 1947.

(6) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 8.06.84 p. 23.

Il semble donc que la consigne du Père de Montbron en juin 1947 s'inscrive dans la ligne des événements récents, c'est-à-dire dans la continuité de l'attitude favorable au syndicalisme d'une part, et à la Droite, non suspectée de mélanger syndicalisme et politique d'autre part. Il écrit : "la défense énergique de vos droits est indispensable. D'abord, que l'on rende partout vie aux syndicats agricoles locaux. Ce sont des unions pour la justice, qu'on les groupe en fédérations vigoureuses et sans attaches politiques".

7.5. UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE : puissante, libre, en dépendance de l'organisation syndicale

L'organisation professionnelle fut sans doute l'idéal le plus important proposé par le CERCA aux futures élites rurales. Le thème est déjà présent dans les Bulletins mensuels dès 1928. Et c'est sur le ton le plus passionné que le Père Guilloux le développe de 1930 à 1945. Il affleure vingt et une fois durant cette période, soit dans 37,5 % des éditoriaux traitant de la profession agricole. Ce thème gardera encore une certaine actualité après la guerre, où nous le retrouverons mentionné huit fois par le Père de Montbron soit encore dans 13 % des éditoriaux et 28 % du thème dont il relève.

Suivons son évolution :

1932 janvier n° 35

"Notre ministre de l'agriculture disait récemment dans un grand discours : "L'agriculture n'est pas estimée à sa juste valeur, parce que, manquant d'organisation, elle ne peut faire valoir ses droits"
L'organisation se réalisera le jour où, dans chaque commune de France, deux ou trois agriculteurs se trouveront, connaissant à fond leur profession et l'aimant de toute leur âme... Vous serez ces hommes si vous le voulez..."

1932 décembre n° 44

"L'agriculture est la profession la moins organisée qui soit en France. Imaginons un instant - supposition gratuite - que le monde rural, que le paysan français soit aussi organisé, aussi solidement syndiqué que le public administratif. ... Si nous avions à notre disposition des organisations professionnelles riches...
Bonnice! UNSA

- 1934 avril n° 57
"Les événements actuels donnent raison à ceux qui depuis des années déploraient le manque d'organisation de l'agriculture française. Le résultat le plus clair de cet état de choses apparaît cruellement : les "non organisés" sont dominés par les "organisés"
- 1935 mars n° 66
"Ensemble, chacun à notre place, nous tous efficacement, nous travaillons à l'organisation loyale et juste de l'agriculture française"
- 1936 avril n° 77
"Chers élèves... comprenez bien que le salut de votre profession repose sur vous-mêmes tout d'abord"
...(Il) ne s'obtiendra que par un esprit de discipline et d'organisation qui nous feront accepter les sacrifices les plus durs pendant tout le temps qu'il sera nécessaire"
- 1936 décembre n° 83
"...à force de se voir traiter en citoyens moins intéressants que les autres, ils veulent s'organiser afin de montrer au grand jour leur force et faire aboutir leurs revendications pleinement conformes à la justice"
- 1937 septembre n° 90
"Tous les autres remèdes seront inutiles, tant que les paysans seront des citoyens de seconde zone, des hommes dont on se moque impunément, parce qu'ils ne savent pas et ne peuvent pas s'organiser"
- 1937 décembre n° 93
"... Sommes-nous organisés pour vendre ?... Il nous faudrait un organisme syndical libre. La plupart des dirigeants ont partie liée avec les commerçants. Si l'organisation syndicale est si peu au point, c'est parce que nous ne savons pas ce que nous voulons..."
Et puis vint la joie de notre libération. Les deux nouveautés : organisation professionnelle et corps familial se révélèrent tellement nécessaires qu'elles furent conservées. Le corps familial est, à l'heure actuelle, une des institutions essentielles de notre France. Quant à la corporation, si elle a été détruite, elle a fait place à une Confédération qui peu à peu redevient l'organisation centrale paysanne (malgré une allure politique inadmissible)"
- 1938 novembre n° 102
Regarde vers l'avenir
"Après 11 ans d'effort... le CEECA peut porter vers l'avenir des regards hardis, pleins d'espérance, apercevant déjà l'aurore d'une paysannerie organisée..."
- 1940 octobre n° 120
Aide de victoire pour la paysannerie...
"... elle doit s'exprimer par une organisation sans faille..."
- 1940 novembre n° 121
Il faut nous organiser...
"Dans un temps très rapproché, va paraître un statut d'organisation professionnelle agricole. Dans ses grandes lignes, il va consacrer la théorie et les efforts méritoires de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles (UNSA) ; en ce sens que le Syndicalisme servira de base fondamentale, de structure interne pour toute la vie professionnelle. Les autres activités : coopératives, mutuelles, crédit, et même l'enseignement en partie, dépendront du Syndicalisme et seront orientés par lui. Vous voyez donc combien, dès maintenant, votre devoir est de rendre vos syndicats vivants ; d'en faire l'instrument qui dirige et organise vraiment votre profession. Au lieu de bouder des réunions, de continuer à vivre à part, de chercher toujours à vous débrouiller tout seuls, de refuser le paiement des cotisations, vous agirez en sens inverse, ne laissant passer aucune occasion de montrer que vous désirez l'organisation toujours plus parfaite de votre beau métier"
- 1941 avril n° 126
"La Corporation, qui est entraîné de se monter nous offre la dernière chance d'organisation puissante et d'union totale dans l'effort de tous"
- 1942 janvier n° 134
"La loi sur la Corporation paysanne lui donne vraiment la possibilité magnifique de s'organiser, de se gouverner.
... Vigilance face aux ennemis de l'agriculture... Une paysannerie instruite, organisée, forte leur fait peur. Organiser votre profession... Voilà ce que nous souhaitons vous voir faire"
- 1946 janvier n° 165
"... notre monde moderne rend bien difficile cette installation des jeunes dans un foyer nouveau : pas de maison, pas de cheptel, pas de terre : telle est dans bien des cas la situation du jeune paysan. C'est pourquoi nous formons un second souhait : que vous construisiez une vigoureuse et saine organisation professionnelle qui vous permettra d'obtenir des conditions de vie conformes à la nature des choses et à la morale"
- 1947 juin n° 180
Après la défaite...
"Les cultivateurs furent chargés (chose inouïe jusqu'alors) de s'organiser entre eux pour maintenir coûte que coûte les bases matérielles et morales du pays"
- 1948 juin n° 191
En avant quand même...
"Soyez forts, ruraux, par des Organisations professionnelles solides qui vous permettent de grouper toutes vos énergies de paysans et d'artisans.
Vous aînés travaillez à cette organisation professionnelle : remerciez-les."

De 1932 à 1936, la Direction du CERCA répercute auprès de ses grands élèves, un constat que tous les esprits lucides sont bien obligés de faire, à savoir :

- "L'agriculture est la profession la moins organisée qui soit"

Le ministre de l'agriculture l'affirme lors d'une importante réunion : Selon lui, il faut voir dans cette carence la raison de son impuissance à se défendre, et de la mésestime dans laquelle elle est tenue. L'Union Centrale des Syndicats Agricoles, par la voix de son journal l'"Union Agricole", dénonce, en une véhémence diatribe, la passivité des paysans, "encore une masse amorphe, à la merci de tous les exploiters de crédulité..." qui "confond 'syndicat' et 'boutique'" et qui, "pour peu que la 'boutique' laisse à désirer, proclame bien haut que le syndicat n'est bon à rien". Le premier lieu de l'organisation de l'agriculture est l'organisation de syndicats professionnels "solides" et rendus à leur vocation première, à savoir la défense des intérêts généraux de la profession. Ce doit être un syndicalisme unitaire, qui regroupe en son sein toutes les forces rurales, affirme le Père Guilloux dès 1936.

- L'organisation sera l'oeuvre d'une élite

Pour cela, "il faudra dans chaque village de France un groupe de trois ou quatre jeunes hommes résolus". "Les jeunes du CERCA, grâce à la formation reçue, pourraient être cette élite s'ils le veulent". A plusieurs reprises, le Père Guilloux insiste sur cette nécessité d'un petit noyau d'agriculteurs plus conscient que les autres, quoiqu'elle doive être aussi l'oeuvre de tous. Travailler à "l'organisation loyale et juste de l'agriculture française" exigera d'eux "esprit de discipline et d'organisation". Il faudra pouvoir "accepter les sacrifices les plus durs pendant tout le temps qui sera nécessaire".

A partir de 1937, au fil des mois, le Père Guilloux fait état de cette organisation, comme de quelque chose en train de se faire. A la rentrée 1938, "après onze ans d'efforts", le CÉRCA perçoit déjà "l'aurore d'une paysannerie organisée". En octobre 40 "CERCA" titre en très gros caractères : "Aube de victoire !"... "La paysannerie française est en train de gagner sa première grande victoire"... et le mois suivant : "Il faut nous organiser"...

- La Corporation constitue un premier aboutissement de ce grand projet d'organisation professionnelle agricole

"Ses statuts, écrit le Père Guilloux, dans leurs grandes lignes, consacrent la théorie et les efforts méritoires de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles (U.N.S.A.), en ce sens que le Syndicalisme servira de base, de structure interne à toute la vie professionnelle ; les autres activités : coopératives, mutuelles, crédit, et même l'enseignement en partie, dépendront du Syndicalisme et seront orientés par lui", n°121, novembre 40.

D'octobre 1940 à février 1944, la Corporation titrera onze fréquences sous la plume du Père Guilloux. Il la considère comme "la dernière chance d'organisation puissante et d'union totale dans l'effort" (avril 1941). En effet, "la loi sur la Corporation lui donne vraiment la possibilité magnifique de s'organiser et de se gouverner" (janvier 1942). Aussi, les plus âgés parmi les élèves, "doivent-ils donner de leur temps, de leur intelligence pour favoriser de toutes leurs forces l'organisation sérieuse de la Corporation en commençant par leur syndicat local corporatif".

Cette victoire est pleine d'exigences : "ce qu'il faut tenir ferme, c'est des organisations professionnelles solides, vraies, des ventes en commun, des débouchés, des garanties de la marchandise" ; et aussi "bannir la politicaille au village"

Le CERCA précise les buts de celle-ci, réfute les objections de ceux qui pensent que "*jamais on n'avait eu tant d'ennuis que depuis qu'on a la Corporation*" (1942) cette même année, il "*remercie les chefs*" qui ont empêché de justesse l'étatisation de la Corporation. Mais il n'hésitera pas en 1944, dans une lettre à un ami (7), de s'insurger contre ses tentatives de monopole de l'enseignement. La Corporation semblant oublier, comme l'Etat, la liberté, et le droit prioritaire des parents en matière d'instruction et d'éducation de leurs enfants.

Cette conviction dans le soutien du corporatisme et de la Corporation paysanne chez le Père Guilloux, s'explique-t-elle seulement parce que, dans son inspiration première il semblait s'inscrire dans la droite ligne des Encycliques sociales et de l'enseignement des Papes ? Retrouverait-on semblable engouement dans d'autres cours par correspondance ? Ceux de Purpan par exemple ? De notre rencontre avec le Père Fort, de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Toulouse - Purpan, il semble ressortir que ce soutien dût beaucoup à tout un ensemble de relations qui gravitaient autour de l'E.S.A. d'Angers et de son équipe responsables. Le Père Legrand qui assurait des cours de religion à l'E.S.A. en 1942, et était secrétaire adjoint du CERCA à la même époque, nous a confirmé ces dires : L'équipe de l'E.S.A. avait travaillé avec J. Le Roy-Ladurie, un de ses illustres anciens élèves, qui avait contribué à l'élaboration de la doctrine corporatiste au Congrès de Caen, avant de devenir pour quelques mois, ministre de l'agriculture en 1942(8). Elle avait pareillement collaboré aux travaux de Louis Salleron et de Rémy Goussault, dans leur préparation de la loi sur la Corporation Paysanne en 1940. L. Salleron lui-même assurait depuis 1937, un enseignement à l'E.S.A. sur les coopératives. Tout un concours de circonstances donc, qui contribuèrent à placer Angers au coeur du débat corporatiste avec les retombées sur le CERCA que nous avons observées.

(7) Archives E.S.A. E₂. Lettre du Père GUILLOUX à un ami.
Mr BOUGAULT, correcteur. 27 janvier 1944.

(8) "*Se heurtant à LAVAL à propos des exigences allemandes en ravitaillement et travail obligatoire, il sut rapidement trouver un prétexte pour démissionner*". WRIGHT (Gordon), op. cit., p. 131.

Pendant ce même moment, les E.A.C. de Purpan se trouvaient, de par leur localisation géographique, plus en marge de cette importante fermentation idéologique. Hélas ! Ce que craignait le plus le Père Guilloux, et qu'avait un moment évité de justesse en 1942, un "grand chef paysan" se trouva vérifié quelques mois plus tard : la Corporation échappe progressivement à ses inspirateurs professionnels pour devenir un rouage administratif au service du ministère du Ravitaillement et de la politique de collaboration.

Après l'échec de la Corporation, dont le bulletin mensuel prend acte dans son numéro de février-mars 1945, le CERCA prend position face à la nouvelle orientation de la C.G.A.. Dès qu'il en a connaissance, il dénonce "certains points absolument inadmissibles de son programme", sa non représentativité des personnes, désignées par les pouvoirs officiels et non élues par la paysannerie, pour la participation au Congrès de l'Unité, n°159, avril-mai 1945.

Après la guerre, le thème de l'organisation professionnelle garde toute son actualité dans le pays et le CERCA continue d'y convier ses "troupes". Evoquant le rôle vital des cultivateurs pour maintenir pendant la guerre les bases matérielles et morales du pays, "CERCA" de juin 1947 commente : "A la libération, ces deux nouveautés, Organisation Professionnelle et Corps Familial, se révélèrent tellement nécessaires qu'elles furent conservées. Le Corps familial est à l'heure actuelle une des institutions essentielles de la France. Quant à la Corporation, si elle a été détruite, elle a fait place à une Confédération qui peu à peu redevient l'Organisation centrale paysanne (Malgré une allure politique inadmissible)".

Ainsi parmi les objectifs professionnels fondamentaux de la formation, voyons-nous le CERCA prôner l'organisation

professionnelle comme moyen de porter l'agriculture au premier rang des activités de la nation. Cet objectif est permanent pendant les deux périodes. Une organisation économique et sociale qui recevra son orientation du Syndicalisme est souhaitée avant la guerre. Une organisation économique et sociale plus autonome après 1945, mais encore solidaire du Syndicalisme, celui-ci recevant une aide des Chambres d'Agriculture qui refont surface en 1949. Le journal de l'Amicale montre que, bien des anciens élèves des Cours Normal, Supérieur, et de Maîtrise, ne pouvant désormais trouver leur place dans une exploitation agricole, en raison de la motorisation croissante de l'agriculture, investiront ce para-agricole dont l'importance ne va cesser de croître, par l'impulsion donnée après la guerre, à la Coopération, au Crédit et à la Mutualité, et à bien d'autres nouvelles formes d'Associations qui naîtront pour servir le développement de l'Agriculture.

7.6. L'UNION DANS LA PROFESSION : "une grande Union qui rassemble toutes les forces paysannes"...

Dès la période de lancement du CERCA, nous voyons ce thème de l'"Union" apparaître deux fois dans le Bulletin mensuel. Un thème de la première heure comme celui de l'organisation professionnelle. Mais c'est peut-être aussi un des thèmes les plus chers au Père Guilloux qui le reprend dans dix neuf éditoriaux à partir de 1932... Un thème "lourd" car il donne lieu aux plus longs développements jusqu'à faire, à lui seul, l'objet de plusieurs articles. Il semble plus particulièrement à l'ordre du jour dans les années 35-40 et en lien avec l'organisation professionnelle. Organiser la profession agricole, c'est de l'ordre du faire, cela oblige de secouer l'apathie des gens ; cependant, les problèmes graves tels que la crise économique sont un aiguillon puissant pour y contribuer. Quant au manque d'union, la

la conviction du CERCA est qu'on se trouve devant un défaut si général, un mal aux racines si embrouillées qu'il faut vraiment démonter le mécanisme pièce par pièce, pour avoir chance de convaincre. Le manque d'union ou, son contraire : l'esprit d'union, relèvent de l'univers des attitudes. Aux causes les plus matérielles telles que la dispersion des fermes, s'ajoutent des causes morales : manque de volonté, de continuité dans l'effort, attachement trop exclusif à son intérêt propre. Les racines du mal plongent dans les profondeurs de la personne où gîte notre "égoïsme foncier". S'unir nécessite une conversion permanente, un passage du "chacun pour soi", au "sens des intérêts de la collectivité". S'unir est le fait d'une "charité vraie". Et l'on en manque si aisément.

L'insistance du Père Guilloux vient de ce que, selon lui, l'unité est une nécessité absolue pour l'agriculture. Il n'y a pas d'autre moyen pour arriver à sortir de la crise. Elle est un préalable à l'organisation.

1933 février n° 46

"Dire que nous sommes 2 000 000 dans ce pays et que nous n'avons pas pu maintenir le prix du blé à trois fois seulement son prix d'avant guerre ! Quel aveu d'impuissance, de désunion, d'apathie !... Oh ! quand comprendrons-nous que dans la lutte d'intérêt qui secoue le monde actuel il faut être forts et unis pour subsister"

l'ordre et qui plus est, nous n'en voulons pas. Et pourtant le manque d'union nous coûte fort cher ; en ce moment il nous mène tout simplement au désastre...

Qu'est-ce donc que l'esprit d'union ?

Il consiste à bien nous rendre compte que dans la vie, dans notre profession, nous ne sommes pas seuls ; que l'homme a toujours besoin de l'homme ; que nous vivons en société et non comme des animaux dans une forêt ; que, à notre époque infiniment plus qu'autrefois, celui qui veut vivre isolé, en se désintéressant de ses semblables, est destiné infailliblement à être écrasé ; que deux sont plus forts qu'un seul et trois plus forts que deux...

1934 avril n° 57

"... Les "non organisés" sont dominés par les "organisés". Comment changer cette situation ? Uniquement par l'union très réelle des forces rurales dans le but d'organiser et de défendre la première profession du pays"

Mais à la campagne la leçon est dure à admettre : on aime à vivre chacun pour soi. Alors il arrive ce qu'il doit arriver : un jour on trouve plus fort que soi, et comme on est seul, on paie fort cher l'isolement auquel on a tenu... Devant ce manque total d'union, tous ceux qui avaient intérêt à faire baisser le prix du blé ont eu beau jeu... Notre manque d'union, notre "chacun pour soi", ont tout fait, en permettant aux autres, mieux organisés, hélas ! de nous piller.

1935 janvier n° 64

Vous n'êtes pas seule...

"Comment ferais-je moi pour établir l'ordre dans la profession ? Est-ce vraiment possible ? Oui : et j'obtiendrais des résultats immédiats en développant en moi tout d'abord la qualité la plus indispensable au relèvement de notre belle profession :

L'ESPRIT D'UNION

L'esprit d'union nous manque encore plus que

Réfléchissons aujourd'hui sur ce manque d'union qui est notre défaut capital, à nous agriculteurs français"

1935 février n° 65

Vous n'êtes pas seuls (suite)

"Réfléchissons aux raisons qui s'opposent à notre manque d'union et ensuite, il nous sera plus facile de trouver les remèdes indispensables.

... nous portons en nous un instinct primitif qui nous dit : "Chacun pour soi". Ceci n'est pas spécial aux ruraux, c'est le fait de tout homme...

... À la campagne, nous vivons dans nos fermes isolées, loin parfois de tout voisinage, habitués à nous tirer d'affaire tout seuls, pour quantité de choses...

Ceci constitue les raisons matérielles de notre peu de goût pour l'union. Mais il y a des raisons plus profondes, morales, bien plus difficiles à surmonter...

... S'union, se grouper, réclame de l'esprit de suite ; bien voir le but, reconnaître les moyens les plus aptes à l'atteindre. Or, la continuité dans l'effort est une des choses les plus difficiles à l'homme.

L'union, le groupement suppose des sacrifices de temps, d'argent, de certaines commodités ; c'est un accord, et, dès qu'il y a accord, il y a forcément abandon de quelques-uns de nos droits. Or, cela ne nous plaît guère.

Enfin, je touche à la racine de tout ce mal et le montre dans toute son étendue, disons que tous, ruraux et autres, nous refusons l'esprit de collaboration, d'union, de groupement parce que nous obéissons à notre égoïsme foncier. Si nous constatons parmi les raisons énumérées, un manque d'intelligence, d'esprit général, de sens réel des intérêts de la profession, affirmons que plus profondément encore c'est un manque de charité vraie qui joue ici. Puisque notre manque d'union vient d'un défaut d'intelligence et de cœur, voyons comment agir pour combler ce double déficit. Tout d'abord, comprenons bien que l'union dans la profession est actuellement une nécessité absolue"

1937 février n° 87

"Depuis longtemps, nous vous disons au CERCA que la grande faiblesse paysanne est son manque d'union et d'esprit collectif. Nous ne cessons jamais de vous le répéter et de faire tout ce qui dépend de nous pour combler cette lacune, vraiment terrible dans ses résultats"

1937 novembre n° 92

"... Vous reconnaîtrez infailliblement les vrais amis de la cause paysanne : ceux qui vous donnent des conseils allant à diviser la profession sont vos ennemis ; tous ceux au contraire qui vous poussent à l'union, à l'esprit collectif, à la discipline d'ensemble, ceux-là veulent vraiment votre bien : le CERCA a l'ambition d'être de ceux-là : puisse-t-il réussir dans la tâche entreprise"

1937 décembre n° 93

"... Avons-nous seulement compris que ce n'est pas des syndicats que nous devrions avoir en agriculture, mais un seul syndicat, une grande Union, groupant toutes les forces rurales, bien centralisé, solidement charpenté, disposant de puissants moyens d'action : presse, revues, délégués, conférenciers, orateurs, parlementaires, financiers, coopératives, mutuelles, etc

et pour diriger efficacement ces organisations diverses, il faut des chefs.

1938 avril n° 97

"L'Union ? Nous la louons dans nos paroles, nous l'affirmons dans les congrès et les parlottes de tous ordres, mais en pratique ? Avouons que ce n'est pas la qualité dominante des Français... Nos ancêtres gaulois payèrent cher leurs dissensions intérieures ; grâce à nos querelles, les Anglais purent ravager notre pays pendant 100 années consécutives... En 1914, notre désunion facilita l'attaque allemande. Dans notre monde rural, la désunion est telle qu'elle semble incorrigible et qu'elle permet à l'industrie et au commerce de vivre à nos dépens en toute tranquillité. ... Manque de vues justes, d'union, de générosité... Quand un paysan, une profession acceptent ces déficits sans réagir, il est mûr pour toutes les humiliations et tous les esclavages..."

... Chers amis...prenez au fond de vous-mêmes la décision de vous habituer à chercher et à favoriser toujours ce qui unit de préférence à ce qui divise ; de vous entraîner, plusieurs fois par jour, à sacrifier quelque chose, même minime, pour créer en vous des habitudes fortes"

1938 mai n° 98

"... En créant autour de nous l'union dans la profession, nous aurions plus fait pour le pays et la paix du monde que tous les beaux parleurs qui s'agitent à PARIS"

1939 janvier n° 104

"Horizons" pour 1939

"... Quant à vous, artisans, songez que votre rôle dans la société prend une importance que vous ne soupçonnez pas... Placés entre le monde paysan et ouvrier, travaillant avec les deux, les connaissant bien, tout en étant différent d'eux, vous avez comme mission de les réunir, de diminuer les heurts et les incompréhensions, de favoriser tout ce qui peut les rapprocher, de travailler ainsi à l'union de tous au village"

1941 avril n° 126

Etre forts

"Rien ne vient qu'aux forts... toujours ceux qui étaient groupés, unis, bien résolus l'ont emporté sur les isolés, les apathiques, les désunis. Cette loi générale de la lutte pour la vie trouve son application éclatante par notre profession rurale.

La corporation est la dernière chance d'organisation puissante et d'union totale dans l'effort. Que chacun travaille à plein cœur pour se libérer de son penchant à l'individualisme, pour développer en lui et autour de lui l'esprit d'union, d'entraide. Il faut développer en vous la sens de l'union, de l'obéissance : penser davantage au bien général qu'à vos intérêts immédiats"

1945 février-mars n° 158

"Restant fidèles aux idées que nous avons sans cesse défendues, nous commençons par affirmer hautement que nous demeurons partisans de l'unité du monde rural. Unité : cela veut dire que les paysans de France doivent se grouper, tous ensemble, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, dans un organisme puissant. Cette unité leur permette de défendre leurs idées et leurs biens.

Mais attention, unité ne veut pas dire monopole

au profit de quelques-uns, ni dictature d'un clan politique, ni programme d'avenir utopique. Les paysans...veulent l'union pour s'améliorer et progresser et non aller à leur perte. ... Pour nous résumer, nous voulons l'unité, oui : mais nous refusons qu'elle soit faite contre notre bien profond, contre ce que nous avons de plus cher : nous ne voulons pas d'une dictature"

Dans un premier sens s'unir c'est se grouper, s'associer, parce que "*l'union fait la force*", comme l'exprime un adage bien connu. C'est parce que l'union est d'abord un esprit, une attitude, un principe de réussite dans l'action, que le CERCA, en tant qu'institution éducative, le proclame, à temps et à contre temps, pendant les deux périodes.

Ce principe doit s'incarner aussi dans les institutions du monde paysan, et au premier chef dans le syndicalisme. La défense de la paysannerie, face aux ennemis de l'extérieur, ne peut se faire que sur la base d'un syndicalisme puissant, rassemblant de nombreux adhérents : "*Un seul Syndicat, une Grande Union groupant toutes les forces rurales*". Ce C'est-à-dire, selon la définition du Syndicat Mixte donnée par le Père de Ganay dans l'Echo de l'UCFA, dix ans auparavant : "*qui groupe les éléments divers de la profession, propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers*", mais non pas "*en tant que catégories diverses dont les intérêts sont à concilier (comme c'est le cas dans les commissions mixtes du syndicalisme industriel), mais en tant que producteurs les uns comme les autres, dont les mêmes intérêts sont à promouvoir*" EACA, novembre 1928.

La vocation d'une telle structure syndicale devrait être de "*restaurer l'unité naturelle du monde rural*". Autour d'elle pourrait se réaliser l'organisation multiforme de la profession, sur le plan non seulement de sa défense mais aussi de son organisation économique : Marchés, Crédit ; et de son organisation sociale : Mutualité, formation, etc...

La collaboration étroite entre l'ESA et le CERCA dans une action de formation qui touchait, à ses divers niveaux,

toutes les couches sociales de la paysannerie, la découverte parmi les cultivateurs eux-mêmes d'élites réelles capables d'engagements et de réflexion, comme le révélaient les examens ou les journées des Anciens, pouvait donner le sentiment que cette unité était possible. "L'Ecole d'Angers avait réussi à créer un esprit d'union entre tous les anciens", et "en dehors de quelques hobereaux un peu fiérotés", "l'on ne ressentait pas vraiment de mépris entre les propriétaires et les fermiers ; tout cherchaient l'unité rurale pour le bien de la profession. Entre les fils et filles de fermiers et les châtelains, dont certains étaient des marquis, il n'y avait pas de différence. Les rapports étaient fraternels, amicaux et respectueux". Cette affirmation d'un témoin de l'équipe d'Angers de cette première période nous a été confirmée par un ancien maître en agriculture qui avait terminé sa formation en 1945. Joseph Chevalier Président F.N.S.E.A. de Loire-Atlantique, avec 35 ans de recul, reconnaissait : "Le corporatisme, j'y adhérais. Ça me paraissait un idéal. On avait tous la même profession, on travaillait tous dans le même sens... C'est après que j'ai découvert que c'était très difficile...". En effet, au moment où le CERCA menait un combat en faveur de l'unité, tout étant à faire, les problèmes les plus criants se situaient au niveau des relations entre la profession agricole et "les autres". La crise économique en était un cas flagrant. Devant cela, il y avait convergence des intérêts même si, suivant qu'on était "gros" ou "petits paysans", la différence de volume des intérêts engagés risquait à terme d'en changer la nature. Mais là où la difficulté survint, ce fut lorsque la réflexion syndicale s'attaqua aux problèmes posés par les structures internes à la profession. Là, plus sensiblement qu'ailleurs, certains intérêts des différentes catégories s'avérèrent être opposés et donc conflictuels. Dans cette ligne d'idées, Joseph Chevalier signalait certain carrefour sur le foncier regroupant autour de la table des débats, à la fois des propriétaires terriens et des exploitants, Hélas ! "boycotté" pour les premiers "parce

qu'ils n'acceptèrent de voir que leur propre problème, celui de la propriété foncière à préserver". Le combat paysan a dans les quarante ans qui ont suivi, fait progresser le droit sur ce problème épineux sans pouvoir le résoudre parfaitement, tant s'y trouvent impliqués des intérêts contradictoires. Ce sont de semblables constatations qui ont, dans une période récente, écarté un certain nombre d'Anciens du CERCA du modèle présenté par les maîtres de leur jeunesse...

Cette croyance, sans doute quelque peu idéalisante de la réalité, diffusée par le CERCA, débordait largement les horizons de pensée de l'Ecole d'Angers. Commune à une forte majorité de professionnels, elle participait de tout un courant d'idées selon lequel "ce qui unit la paysannerie est finalement plus fort que ce qui la divise" (En quoi il s'opposait à un courant minoritaire reposant sur la conviction que la lutte des classes traversait aussi la paysannerie.).

Et pourtant, il s'avéra, dans les années 40-44, que les ouvriers agricoles avaient totalement ignoré la Corporation. Ils ne s'étaient pas sentis concernés par elle. Les faits résistaient et démentaient, au niveau de l'application, la capacité des hommes à l'Unité ainsi conçue.

Après 1945, la C.G.A., nouvelle O.P.A. sous l'égide de la Gauche, revendique à son tour cette unité, mais fondée autrement. Elle n'est plus perçue comme une réalité naturelle du monde paysan à restaurer, mais basée sur le sentiment d'appartenance à une même communauté de travail. Ceci exclut, à un bout de la chaîne, les propriétaires fonciers non exploitants, et à l'autre bout, les ouvriers agricoles, qui avaient le sentiment d'être mieux représentés par les centrales syndicales des salariés : la C.F.T.C. ou la C.G.T.. Les jésuites de l'Action Populaire furent d'emblée favorables à une structure

propre aux ouvriers. Ceux d'Angers furent plus lents à y venir. Le Père Guilloux écrivait en mars 1945 : "Restant fidèle aux idées que nous avons sans cesse défendues, nous commençons par affirmer hautement que nous demeurons partisans de l'unité du monde rural... Cette unité leur permettra de défendre leurs idées et leurs biens. Cependant, ajoute-t-il, cette unité ne veut pas dire monopole au profit de quelques uns, ni dictature d'un clan politique..."

La nouvelle conception de l'unité s'écartait, pour une part, de celle du CERCA dans l'entre-deux-guerres. Et sans doute est-ce la raison pour laquelle nous voyons ce sous-thème passer de 18 % à 5 %. Commentant ce fléchissement des pourcentages, le P. de Montbron écrit "S'il s'agit de l'union, le monde paysan en avait éprouvé les bienfaits et il n'y avait pas besoin d'en persuader la jeunesse qui voyait bien tout ce qu'elle avait permis. Mais en outre le thème en était devenu ambigu : à l'union dans laquelle des élections libres, (au moment de l'instauration de la Corporation), avait permis à tous de s'exprimer, l'Etat avait substitué, autoritairement une union forcée sans liberté des personnes : défendre, prôner l'union, paraissait établir la présence en tout du pouvoir politique contre les autonomies populaires". (Correspondance inédite 8.06.84). Mais, de plus, d'autres préoccupations allaient mobiliser les nouvelles générations de jeunes paysans. D'autres centres d'intérêts constituaient une réalité de fait au lendemain de la guerre où l'usure des équipements requerrait un effort intense de modernisation. Le CERCA ne pouvait manquer d'y être sensible. N'ouvriraient-ils pas d'ailleurs un champ nouveau d'objectifs à poursuivre ? C'est ce qui nous a décidée à l'inclure ici. Une expression d'élève citée par "CERCA", n° 203 d'octobre 1949, nous en fournit la teneur : "Il faut faire venir le progrès".

7.7. L'APRES-GUERRE : "Faire venir le progrès..."

Le graphique E₉, page 235 accuse un renversement radical de la courbe : 37 % des éditoriaux de la période 1945-1952 font référence au sous-thème du "PROGRES". Sur les

vingt neuf articles où affleure le thème de la PROFESSION AGRICOLE, vingt deux fois, soit dans 79 % des cas, s'impose une réflexion sur le progrès. *"La montée du thème du progrès, commente le Père de Montbron (Correspondance inédite 8.06.84 p. 24) est pour une part un biais pour redonner coeur à la jeunesse. Il fallait un projet de remplacement. Et les valeurs techniques étaient bien dans la ligne suivie jusqu'alors par le CERCA"*. Nous voyons émerger ce sous-thème vers la fin de la période Guilloux en décembre 1944, mais c'est pour mettre en garde les élèves contre la tentation de diviniser le progrès, de tout lui subordonner. Or *"le progrès technique ne doit pas être sacrifié au bien général"*. Il faut maintenir les valeurs rurales chrétiennes. Certains concepts s'imposent à un moment donné, même si la réalité qu'ils expriment existait auparavant. Tel semble être le cas du concept *"progrès"*. En diffusant largement un enseignement technique, le CERCA, et c'était sa première raison d'être, escomptait bien offrir de nouveaux outils aux jeunes agriculteurs pour faire progresser les agricultures régionales tant au plan agronomique que technique.

Il semble cependant que la guerre suscite un climat nouveau. Il y avait dans les campagnes françaises des quantités de paysans, anciens prisonniers, qui n'avaient pas ou peu connu les réalisations de la Corporation, mais qui avaient vu le niveau de vie du paysan allemand : la hauteur de leurs rendements (à l'heure ou à l'hectare), l'importance de leurs revenus, leur confort domestique qui faisaient des cultivateurs de Walter Dairé des seigneurs à côté de leurs homologues français *"Ils étaient rentrés avec la fringale de mieux faire"*. (9) De sorte que soudain, dans les masses paysannes, une faim subite et pressante de progrès *"semble vouloir balayer impitoyablement ce qui s'oppose à son extension rapide et totale"* : *"Sept ans d'usure du matériel agricole"*, l'inconfort et la vétusté de l'habitat, l'insuffisance des équipements ruraux individuels et collectifs : eau courante, force électrique, chemins non goudronnés, bref un besoin énorme de modernisation se fait sentir. Les pouvoirs publics

(9) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 8.06.84 p. 24)

cherchent à le canaliser et l'entraîner par le Premier Plan de Modernisation et d'Équipement 1947-1953. "CERCA" de janvier 1947 développe toute une réflexion visant à aider les jeunes à ne pas lâcher les deux bouts de la chaîne malgré les contradictions qui tendent à les opposer. Il faut maintenir les valeurs de "civilisation rurale" que le Saint Père vient encore de rappeler tout en faisant une place normale aux préoccupations de progrès technique et économique, qui semblent obnubilier trop de jeunes. La grande nouveauté du tracteur en est une illustration flagrante. Va-t-il servir l'homme ou accélérer la dislocation de la paysannerie ?

Cependant, à partir de la rentrée scolaire 1947-1948, l'accent se déplace. Le progrès devient une valeur louée sans réserve. Le CERCA "invite les jeunes gens et les jeunes filles des villages à entrer dans la voie du progrès", n°183. "Il faut adapter ses manières de faire" pour "profiter des découvertes récentes (insémination artificielle, alimentation rationnelle du bétail ...)". "Il est nécessaire que chaque profession se développe largement dans le progrès le plus moderne". On oppose "progrès" et "routine". Et le CERCA crie haut et fort : "Un routinier n'est pas un bon chrétien". Progrès n'est pas forcément synonyme de matérialisme... Le Bulletin mensuel d'octobre 1949 diffuse les réponses des élèves à la question : Pourquoi le CERCA vous a semblé utile ? L'utilité du CERCA, à laquelle les jeunes élèves ont été le plus sensibles, tient justement dans les progrès qu'il leur a permis de réaliser sur leurs exploitations, en leur montrant comment améliorer les productions, les rendements, en introduisant des cultures nouvelles, en leur apprenant à se servir des lois et institutions pour obtenir ce qui leur manque...

La conclusion donnée par un dirigeant jaciste est révélatrice du changement d'état d'esprit des générations montantes de la paysannerie (10) : "Avec vous, j'ai compris que l'agriculture était un métier difficile, le plus difficile des métiers, et qu'il fallait toujours travailler, toujours apprendre. J'ai compris que notre métier, collaboration avec Dieu, était le plus beau. Bien sûr il y a des choses à améliorer. Il faut faire venir le progrès. Sans parler, sans faire de phrases, nous l'introduirons chez nous. Nous transformerons la paysannerie française". Qui était ce jeune jaciste dont le CERCA préserve l'anonymat ? L'annonciateur d'une aube en train de naître. L'aube de cette "révolution silencieuse" qui allait métamorphoser l'agriculture française pour en faire une des premières du monde. Parce qu'à ce moment précis de son histoire, une aspiration intense vers le progrès avait trouvé dans une institution éducative les ressources de formation lui permettant de mener de front le progrès des techniques sans sacrifier le progrès social et moral, conditions nécessaires pour que le premier reste un service de l'homme.

(10) dont le CERCA avait été un des grands "impulseurs".

- 1940 décembre n° 122
 Nos buts...
 "Il importe souverainement de se mettre d'accord sur les buts que nous voulons atteindre.
 Tout d'abord, avant tout, ... il nous faut des PRIX AGRICOLES JUSTES. Ensuite des améliorations matérielles... DES LOGEMENTS SAINS... DE L'EAU PROPRE... DE LA LUMIERE ET DE LA FORCE ELECTRIQUE... DES CHEMINS, praticables, bien entretenus, et suffisamment nombreux"
- 1944 décembre n° 157
 "Nous vivons à une époque où un monde s'écroule pour faire place à une nouvelle organisation mondiale...
 ... La force chrétienne, la sagesse chrétienne, demandant que l'on ne considère pas le progrès technique comme ayant tous les droits, comme devant balayer impitoyablement tout ce qui s'oppose à son extension rapide et totale. Le progrès technique ne doit pas être préféré au bien général, il doit au contraire lui être ordonné et subordonné"
- 1946 juin-juillet-août n° 170
 "Vous connaissez les difficultés que rencontrent aujourd'hui vos parents pour bien conduire leur exploitation. En plus des difficultés de toujours, il y a celles de l'après-guerre. Vos fermes ont besoin d'être ré-équipées, après sept ans d'usine. Mais le pays s'est ruiné pendant ce temps. La monnaie a perdu sa valeur et les économies faites ne suffisent pas à payer tout ce qu'il faudrait acheter pour remettre en état le matériel et les bâtiments"
- 1947 janvier n° 175
 "Dans beaucoup d'endroits... les jeunes se préoccupent... des raisons économiques et techniques qui rendent si difficile leur vie de tous les jours, leur mariage, leur installation, et ils ont raison. Mais là où ils se trompent c'est de ne voir que l'économie et la technique. C'est du matérialisme pratique...
 Par exemple, on vous a dit : le progrès technique oblige à vider les campagnes.. On vous a dit : le tracteur, la plus importante nouveauté, oblige à augmenter la surface des exploitations pour avoir l'emploi rationnel de l'énergie mécanique. Mais c'est un vrai progrès, qu'il faut adopter, parce que le courant général le veut. Donc réunissons en une seule plusieurs exploitations et envoyons en ville les travailleurs qui seront de trop.
 C'EST FAUX. Premièrement les tracteurs ordinaires demandent des terres longues, mais non pas forcément de grands domaines. Un de vous me faisait remarquer récemment qu'une bande de terre de 40 m. sur 500 m. de long faisait 2 ha. Et c'est très bon pour un tracteur ; deuxièmement, une machine agricole, ou un tracteur (ou les deux) qui permettent par un travail rapide de quelques heures, ou de quelques jours dans l'année, de sauver une récolte ou de vous éviter une année de misère est largement payé. En agriculture le problème des pointes est primordial ; si les industriels vous fournissent des tracteurs trop gros, ce n'est pas un vrai progrès ; il faut donc en construire d'autres..."
- 1947 septembre-octobre n° 183
 Vers le progrès.
 "A vous, jeunes gens et jeunes filles des villages de France... j'adresse cette invitation à entrer dans la voie du progrès.
 ... Maintenant que les savants nous ont appris la culture sèche, l'insémination artificielle, l'alimentation rationnelle du bétail, et bien d'autres nouveautés, nous devons adapter nos manières de faire, de manière à profiter de leurs découvertes. Autrement, les routiniers sont un poids lourd pour le pays et font un grave tort à la Société. Un routinier n'est pas un bon chrétien"
- 1948 février n° 187
 Ce qu'on trouve au CERCA
 "... Les jeunes ménages fondés entre anciens du CERCA prouvent que les idées communes sur le plan du progrès, qu'un idéal social commun permettent une profondeur d'intimité incomparable.
 ... Artisans et paysans savent combien il est nécessaire que chaque profession se développe largement, dans le progrès le plus moderne... Ils savent enfin que les accords interprofessionnels sont indispensables pour que le progrès matériel et moral d'une profession serve tout le pays. C'est pour atteindre ces résultats que nous vous donnons si souvent des consignes de progrès.
 Le CERCA... bien plus qu'une maison à vendre la science, vous aide à monter très haut et vous rend capables de rénover une région."
- 1949 mai n° 200
 Progrès et Tradition
 "Chers Amis,
 Les plus âgés parmi vous, pensant aux difficultés de s'installer, y trouvent qu'ils vivent dans un temps bien rude.
 Et pourtant, que d'espoirs ne nourrissent-ils pas en songeant aux nouveautés du jour ! Les désherbants permettent d'avoir des céréales propres et d'augmenter leurs rendements de plusieurs quintaux à l'hectare. L'alimentation rationnelle des porcs sélectionnés permet d'assurer leur venue à 100 kgs en moins de 200 jours. Avions et hélicoptères sont utilisés en Normandie contre les hannetons et les doryphores, dans le Valois contre le méligèthe. Les silos permettent d'assurer une nourriture saine et régulière aux bovins dans ces périodes creuses qui coûtent tellement cher. Que de progrès ! que d'espoirs d'un beau métier."
- 1949 octobre n° 203
 Pourquoi le CERCA vous a-t-il semblé utile ?
 " - Cela m'a appris à changer mes cultures. Cette année nous avons fait chez nous 300 000 F. de tabac. Si je n'avais pas un peu étudié, je n'aurais jamais osé demander à mes parents de prendre cette initiative.
 - Chez moi, dit un autre, nous faisons un bel élevage de volaille. C'est le CERCA qui, en donnant des principes d'alimentation et d'hygiène m'a permis de réussir.
 - Chez mon frère, installé chez lui et sorti depuis 6 ans du CERCA, les terres qui ne rendaient que 20 quintaux de blé en rendent maintenant 25 parce qu'il a appris à choisir des variétés de blé et à équilibrer ses fumures"

Un dirigeant JAC ajoute :
"Vous savez combien nous voulons améliorer le sort de la paysannerie. Mais pour l'améliorer il ne suffit pas de savoir ce qu'il faut... Il s'agit de savoir comment nous pouvons obtenir ce qui nous manque. Et cela, vous nous apprenez à le faire, en nous montrant à améliorer la production de nos exploitations et à nous servir des lois et des institutions.

Et l'un d'eux... m'a dit :
"Au fond vous nous avez appris à avoir con-

fiance. Comme paysan je me suis cru un pauvre type, exerçant un métier routinier, sans intelligence. Avec vous j'ai compris que l'agriculture était un métier difficile, le plus difficile des métiers, et qu'il fallait toujours travailler, et toujours apprendre. J'ai compris que notre métier, collaboration avec Dieu, était le plus beau. Bien sûr il y a des choses à améliorer. Il faut faire venir le progrès. Sans parler, sans faire de phrases, nous l'introduirons chez nous, nous transformerons la paysannerie française"

Dans le numéro 111 d'Elites de juillet-août 1961, deux articles se font l'écho d'une manifestation paysanne angevine de 15 000 cultivateurs. Une explosion de mécontentement, partie de la Bretagne, s'étend à tout l'Ouest, puis à la France entière. L'effondrement des cours de la pomme de terre à la production fut l'étincelle qui fit jaillir le feu d'un sourd mécontentement, surtout chez les jeunes et partout où un effort considérable de productivité avait été accompli. Monsieur R. Trottier, Président de l'Amicale, analyse la situation et ce qui lui paraît relever de la responsabilité de l'Etat. Le Père Réthoré s'interroge sur la signification de l'événement :
"Le monde paysan a bougé. Bruyamment. De toute la pétarade de ses tracteurs. Mais dans la discipline. Et ces deux faits ont étonné".

Les paysans auraient-ils définitivement dépassé le stade des jacqueries sporadiques suscitées par la misère tout au long de son histoire ? D'où leur vient cette capacité affirmer d'une action concertée de réelle envergure ?

Comment une telle transformation a-t-elle pu se produire ? L'auteur suggère, parmi d'autres qui ont sans doute leur importance, deux causes profondes :
"Il y a eu, dit-il, il y a de cela 25, 30 ans, deux petits événements en apparence insignifiants : la naissance de la JAC et le lancement avec Purpan et Angers, des premiers cours agricoles par correspondance ; avec Angers en particulier, des cours de sociologie auxquels le Père Guilloux tenait tant."

Grâce à la JAC, par le CERCA, des milliers de jeunes ont réfléchi. Leurs préoccupations ont dépassé les bornes de leur ferme et de leur village. Ils ont senti la complexité du monde actuel... que l'individualisme n'était pas chrétien, qu'il n'était pas payant. Qu'un monde se composait de multiples éléments mais qu'il fallait que tous les rouages soient parfaitement engrenés...

Des jeunes apprirent à se dévouer pour les autres".

L'éducation à l'action professionnelle : union - organisation - défense, avait mis en prise directe les finalités et les faits de la vie concrète. Des fruits de force avaient surgi, qu'un idéal chrétien pourrait utiliser non pour détruire, mais pour construire.

Et l'auteur d'ajouter : "Des anciens ont joué un rôle de premier plan dans cette affaire".

Ce témoignage du Père Réthoré, correcteur quelques quinze ans des devoirs de sociologie au CERCA, nous paraît signifiant par rapport à tout ce que notre analyse nous a permis de déceler des intentions éducatives de l'Ecole d'Angers concernant les futurs professionnels de l'agriculture. Sa tâche d'éveil, de "conscientisation" pour reprendre un concept qui était en train de se forger avec l'action de Paolo Freire en Amérique Latine, n'avait pas été un vain mot. Mais, ce ne pouvait être le seul fruit du quart d'heure éducatif mensuel représenté par le mot du Directeur. Ce serait sans doute surestimer cette modeste tribune et porter un jugement réducteur sur l'oeuvre éducative réellement exercée par le CERCA. Il ne suffit pas de dire les buts en éducation pour que l'élève soit capable de les mettre en oeuvre. Il faut aussi qu'un choix de disciplines adéquates, que des programmations en cohérence, organisent les apprentissages des savoirs, des savoir-faire, et des savoir-être les plus appropriés pour développer les capacités souhaitées.

Le Père Réthoré ouvre une dernière piste de recherche au niveau des contenus de la formation: "*Avec Angers en particulier, des cours de sociologie auxquels le Père Guilloux tenait tant*". Nul doute qu'ils n'aient joué un rôle déterminant, qui semble spécifique à Angers. Vérifier le degré de cohérence, en déceler si possible les raisons, telle est la tâche qui nous reste à faire. Ce sera l'objet de ce dernier chapitre.

CHAPITRE 8

UN CONTENU PORTEUR DU SENS

L'ENSEIGNEMENT SOCIAL

DES

" P A Y S A N S "



Publicité EAC - Entre-deux-guerres

8.1. L'ENSEIGNEMENT SOCIAL, une matière centrale :
spécificité de l'Ecole d'Angers

Cette hypothèse de la position centrale de la "sociologie", nous a été suggérée par le calcul des fréquences d'apparition des diverses matières par rapport au total d'"années-formation" existant au CERCA, en 1942-43 (1) ; années où les effectifs d'élèves ont culminé à plus de treize mille et où étaient en place le maximum de filières et de spécialisations. Trente quatre sortes de disciplines étaient dispensées, cette année-là au CERCA, dans quarante sept classes ou années de cours.

La plupart des disciplines techniques étaient enseignées, en moyenne, dans sept ou huit classes. Deux d'entre-elles se démarquaient nettement : l'Agriculture et la formation ménagère, dispensées respectivement dans vingt trois et vingt et une classes : nouvel indice de la place prépondérante occupée au CERCA par les Paysans et les Paysannes. Mais le record est tenu par l'Enseignement social. Il a été trouvé présent dans quarante trois classes sur les quarante sept dénombrées, soit 91 % d'entre-elles. Quelle que soit la filière d'appartenance, les élèves bénéficiaient d'un enseignement social. Première confirmation qu'il s'agit là d'une discipline centrale au CERCA.

Une remarque s'impose cependant, avant d'aller plus loin. Les concepts d'"enseignement social" et de "sociologie" étaient, pendant cette période, utilisés indifféremment par le CERCA pour désigner la même discipline.

(1) Cf graphique C₂, p. 93. Les matières au CERCA.

Comme nous le verrons plus loin, il y a antinomie entre ces deux termes, le premier désignant une science normative, le deuxième une science positive. Une réflexion, à ce sujet, du P. de Montbron apporte un premier élément de réponse à la question que nous nous posons : "Le mot de SOCIOLOGIE, affirme-t-il (2), venait d'un manuel du Père du Passage, employé pendant tout un temps par le CERCA (avant 1940). Il se rattachait à une conception médiévale ou du moins pré-cartésienne de la science qui devait marquer la dynamique de l'homme qui savait". Et il ajoute "Le CERCA proposait un savoir normatif et les premiers maîtres n'avaient pas le goût de mettre à part un savoir positif". Donc le terme de sociologie serait ici impropre. Nous continuerons cependant à utiliser les deux pour désigner la discipline, objet du présent chapitre. En effet, (après vérification au niveau des questionnaires CERCA, à différentes périodes), même si une priorité au concept d'"Enseignement social" semble avoir été donnée après 1945, le terme de "sociologie" ne fut pas abandonné et il titrait, lui aussi, un enseignement à caractère normatif.

- L'Enseignement social avait-il été une spécificité de l'Ecole d'Angers ?

Il est attesté comme tel par les dirigeants du CERCA dès l'origine, et tout au long de l'époque étudiée. Dans le règlement de septembre 1927, les fondateurs de l'EACA expriment leur décision de l'inclure parmi les objectifs de la nouvelle formation. Il fera partie intégrante de son esprit :

(2) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 5.06.84 p. 15

"A côté de l'enseignement technique qui vous aidera à produire plus et mieux, il vous faut un enseignement social qui peut se résumer ainsi : Unissez-vous pour vous entr'aider :

- Dans les Syndicats communaux, groupés en union régionale ;
- Dans les Mutuelles Agricoles qui vous garantissent contre les accidents, l'incendie, la mortalité du bétail, etc... ;
- Dans les Caisses rurales de Crédit ;
- Dans les Caisses d'Allocations familiales, etc.

Il vous faut sur ces points une doctrine, des renseignements pratiques, des expériences : nous vous fournirons tout cela".

Cela est reconnu par les autres EAC : "CERCA" de décembre 1927 nous apprend que "le Révérent Père DUBRUEL, l'un des organisateurs les plus ardents des E.A.C. et des Semaines Rurales dans le Sud-Ouest", félicite les dirigeants du CERCA, "spécialement d'avoir pu joindre à l'enseignement agricole un enseignement social, qui devient de plus en plus nécessaire". Enfin, commentant le programme social pour l'année scolaire 1928-1929, le rédacteur de "CERCA" (n° 8, mai-juin 1928) affirme :

"Nous avons tenu, à peu près seuls, à avoir un enseignement social. Ecole Supérieure d'Agriculture, nous voulons pour nos élèves une formation agricole totale, c'est-à-dire technique, sociale et par le fait même morale. Ecole catholique, nous ne pouvons pas cacher que l'Eglise, qui laisse une large indépendance aux agriculteurs sur le terrain purement matériel, a des principes nécessaires à tous ceux qui agissent, que ce soit dans le domaine social ou dans le domaine économique ; et que personne, syndiqué, mutualiste, coopérateur, etc., ne peut, sous couleur de je ne

sais quelle neutralité professionnelle, faire fi des principes de justice et de charité, fondement de tout l'ordre social, principes dont l'Eglise est la gardienne et seul interprète autorisé".

Il importe de souligner que le rédacteur n'engage pas seulement le CERCA, mais aussi l'Ecole Supérieure d'Agriculture.

"ESA et CERCA étaient, de ce point de vue, en *osmose totale*", affirme le Révérent Père de FARCY (3), qui ajoute : "J'ai médusé les professeurs à l'Agro pendant la guerre, en leur disant la part que l'ESA mettait pour les Syndicats, Coopératives, Assurances Mutuelles, etc... C'était un Enseignement social réformiste, mais qui impliquait très fort les élèves dans la participation active à toutes les formes d'Associations".

Dès la fondation de cet établissement, 1898, le P. Vétillart, et ses associés, dans leur volonté de formation d'une élite rurale, outre une dimension de compétence professionnelle plus grande pour attacher à la campagne les jeunes gens des grandes familles terriennes, incluaient "des raisons morales, de morale des relations entre catégories de ruraux".

Les élèves des premières années avaient gardé un souvenir très vif, témoigne le P. de Montbron (4), d'une réunion d'Anciens élèves, tenue à Angers en 1911, sur le thème des "Domestiques de ferme" ou des "Domestiques ruraux" qui fit choc.

On peut lire dans le Bulletin des Anciens de l'ESA n° 2, de décembre 1922, que l'Ecole ne se propose pas seulement de former des techniciens de valeur ... mais des hommes documentés sur les problèmes sociaux : (5)

(3) Interview, mai 1962, sur le CERCA et son enseignement social.

(4) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 9.06.84 p. 25.

(5) NORMAND-D'AUTHON (M.), Avocat à la Cour d'Appel, Professeur d'Economie Sociale. "La Formation du "sens social" à l'Ecole Supérieure d'Agriculture". p. 56-59.

"L'agriculteur ne peut pas se désintéresser des règles de l'Economie sociale, c'est-à-dire des prescriptions que la morale impose aux relations des hommes entr'eux. Il ne peut pas ramener son idéal économique au seul désir de produire le plus abondamment possible aux moindres frais possibles. Il faut qu'il connaisse les règles de justice qui doivent présider aux rapports sociaux... D'un mot, il faut qu'il sache définir et pratiquer le devoir social. Cette connaissance suppose un certain sens social... Elle suppose encore l'étude méthodique des Encycliques de Léon XIII et du Motu proprio de Pie X sur l'Action Populaire Chrétienne... en distinguant scrupuleusement ce qui est solution certaine, enseigné par la doctrine sociale catholique, et ce qui est applications contingentes, pour la réalisation desquelles les initiatives individuelles peuvent se mouvoir librement..." (6)

Enfin, dans la Correspondance mensuelle aux Anciens de l'E.S.A., le Père Guilloux termine l'année 1937 par un appel pressant à l'action sur le terrain professionnel :

"Il y a une Union Nationale des Syndicats Agricoles, 18, rue des Pyramides, Paris. Vous y trouverez une Equipe, ardente, qui a une doctrine corporative conforme aux enseignements de l'Eglise et qui vient de réussir un Congrès paysan à Caen, qui permet les plus légitimes espérances".

"Cette action sera d'autant plus nerveuse qu'y sera apportée une intelligence bien au point. Pour ce faire, lire. Puisque le temps est court, prendre les directives aux documents originaux. Actuellement, vous ne pouvez mieux faire que de lire et de méditer

(6) Bulletin de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers et de l'Association des Anciens Elèves, n° 2, décembre 1922, 33 rue Rabelais Angers.

les grandes Encycliques : celle sur le Mexique, sur le Communisme et sur le National-Socialisme ... Elles sont lumineuses : de leur ensemble se dégage une doctrine réconfortante, harmonieuse, un équilibre qui arrache des cris d'admiration à nos ennemis eux-mêmes" (7)".

Ces trois témoignages émanant d'acteurs engagés dans l'institution attestent que l'attachement à la formation sociale et l'incitation à l'engagement social étaient une tradition à l'E.S.A. Soulignons, aussi, au passage, la référence aux Encycliques sociales, et "aux principes de l'Eglise", recommandées à quinze ans d'intervalle aux anciens de l'E.S.A. aussi bien qu'aux élèves du CERCA. Discipline centrale au CERCA, attestée comme une spécificité de l'Ecole d'Angers par les dirigeants eux-mêmes. On retrouve une même volonté obstinée de donner un enseignement social chrétien chez Foreau, chez Guilloux et chez de Montbron, de l'aveu même de ce dernier (8), quelles que soient les originalités qui les spécifiaient. Essayons d'analyser plus avant ce qui constitue cette spécificité de l'Enseignement social.

Comment caractériser ses contenus ?

Ceux-ci sont généralement définis par les programmes. Une première série de questions se posait en préalable à toute analyse : Y avait-il un programme unique pour toutes les filières, selon quelle progression se distribuait-il aux différents niveaux ? Quelles permanences et quelles évolutions pouvait-on observer pendant la période 1927-1960 ?

Les questions de fond resteraient ensuite à élucider :

- celle de l'anthropologie qui guide leur définition : quel homme ? quelle société ? quelles valeurs ?

- celle de la relation entre les contenus, l'anthropologie qui préside à leur définition d'une part, et le projet éducatif professionnel et chrétien tel qu'il s'exprime à travers les éditoriaux, d'autre part.

(7) GUILLOUX (R.). Groupons-nous ; autrement, demain... P. 328-329, in Correspondance Mensuelle ESA, n° 135, 15 mai 1937. Il s'agit de Acerbi Animi 19-9-32, Divini Redemptoris et de Mit Brennen der Sorge 14-3-37.

(8) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 8.06.84 p. 25

Pour répondre au premier type de questions, une revue, même rapide, des principaux manuels utilisés aux différentes périodes, par les quatre catégories d'élèves, nous paraissait l'indicateur le plus sûr.

Pour répondre au deuxième type de questions, identifier la composition des programmes et déceler les sources d'inspiration des contenus, (à travers un ou deux thèmes), s'imposait pour représenter comment se réalise la cohérence avec les finalités préconisées par le CERCA.

8.2. LES MANUELS D'ENSEIGNEMENT SOCIAL : Unité d'inspiration des manuels successifs

Au vu des titres de manuels les plus utilisés (9) selon les différentes catégories d'élèves, l'évolution qui se dessine au cours des trente six années, nous amène à distinguer trois périodes :

avant 1940 - de 1940 à 1950 - après 1950

- Avant 1940 : Pendant les trois premières années de lancement du CERCA, il semble que les élèves n'aient pas eu vraiment de manuel à leur disposition, mais plutôt quelques fascicules traitant de problèmes ponctuels du programme. En revanche, le B.M. suggère, à plusieurs reprises, des titres aux moniteurs, sur des sujets complexes tels que Socialisme ou Communisme et propriété, ou encore la formation de l'élite rurale. En général, des publications de l'Action Populaire.

A partir de la rentrée 1933, apparaissent des manuels différenciés, selon les niveaux, dont le plus important est, sans conteste, le Manuel Social Rural, de Noël Drogat(10), SPES. Action Populaire. Il connaîtra sept rééditions et sera utilisé, à partir du Cours Normal, pour toutes les catégories d'élèves et jusqu'en 1968, donc nettement au-delà de la période étudiée. "CERCA" d'octobre 1933 le présente aux élèves :

(9) Cf tableau G₁, p. 280. Les manuels dans l'histoire du CERCA

(10) Ingénieur agricole de Fribourg et ayant fait du jocisme à Enghein, Noël DROGAT arrive à l'Action Populaire en 1926. Collaborateur et continuateur du Père de GANAY pour l'Union Catholique de la France Agricole, le Père DROGAT, tandis qu'il ne cesse de participer à journées et semaines, fait paraître un Manuel Social Rural, en 1933, qui, sous une forme didactique et technique expose tous les problèmes proprement sociaux, économiques, de législation et dans leur perspec-

TABLEAU G 1 - EVOLUTION DES MANUELS DE SOCIOLOGIE - TOUTES FILIERES

Dates approximatives d'utilisation	PAYSANS		ARTISANS		PAYSANNES		ARTISANES
	Apprentissage	Cours Normal	Cours Supérieur	Maîtrise	Apprentissage	Cours Normal	Cours Supérieur
1927-28 1929-30		. Notions élémentaires d'organisation professionnelle B. de LESTAPIS SPES . Code Social Le Syndicat agricole					"La femme à la campagne, ses épreuves, ses responsabilités" Mme de KERENFLECH KERZENE 1932-33
à partir de 1933-34	Morales Bourceau FABRY	. Manuel Social Rural DROGAT 2ème édition . Entretiens de morale sociale BELLENOUE	. Manuel Social Rural Initiation Sociale du Jeune paysan	. Manuel Social Rural COUIGNY	"Pour préparer le bonheur de votre foyer" 1936-36 Y. TROUARD-RIOLLE (thèmes familiaux ménagers agricoles)	. Manuel Social Rural DROGAT	idem
1939	Manuel de sociologie "La Vie paysanne" J.P. HEBRETON	1939-40 1940-41 Manuel de sociologie "La Vie paysanne"			1939-40 "Lettres à ma fille fermière" Mme WEYD	idem	idem
à partir de 1941-42	"La Vie paysanne" J. du PLESSIS	"La Vie paysanne" J. du PLESSIS	"La Vie paysanne" J. du PLESSIS	1944 1946-47	1/ "La Vie paysanne" P.M. WEYD 2/ "Pour préparer le bonheur de votre foyer"	idem "Pour préparer le bonheur de votre foyer"	idem
à partir de 1950-51	"Jeunes Paysans face à l'avenir (3 ans seulement) V.S. PETITLAURENT "La Vie paysanne"	"Jeunes Paysans face à l'avenir" (6 ans) "La Vie paysanne"	"Jeunes Paysans face à l'avenir" "La Vie paysanne"		. La vie paysanne féminine . Pour préparer le bonheur de votre foyer . Lettres à ma fille fermière . Jeunes Paysans face à l'avenir	idem	idem
à partir de 1953-54	"Jeunes paysans face à l'avenir" (1955-56) V.S. PETITLAURENT "De l'Ecole aux Métiers du village" V.S. PETITLAURENT → 1969-70				. Pour préparer le bonheur de votre foyer - Mme TROUARD-RIOLLE . De l'Ecole aux métiers du village - V.S. PETITLAURENT . Manuel social rural (supplément) - DROGAT → 1967-68		

"L'Abbé N. Drogat, de l'Action Populaire, vient de terminer un manuel de Sociologie rurale, composé spécialement pour les élèves de l'ERCA. Ce sera le livre le plus complet et le plus au point sur ces questions importantes ... Il conviendra à tous les élèves de notre grande famille, jeunes gens et jeunes filles, Cours supérieur et Cours normal". Le Père Drogat n'enseigna jamais au CERCA. Mais, à l'instigation du Père Guilloux, il collabora aux cours par correspondance d'Angers par la mise au point de son enseignement social.

Dans cette période de l'entre-deux-guerres, les jeunes filles disposent, en outre, de manuels spécifiques. Dès 1932, l'un d'eux sera proposé aux élèves du Cours supérieur : "La Femme à la campagne - ses épreuves, ses responsabilités" par Madame de KERENFLECH-KERZENE. Nous avons noté aussi, bien qu'il semble plus orienté vers les questions familiales, ménagères et agricoles : "Pour préparer le bonheur de votre Foyer" par Madame TROUARD-RIOLLE, à partir de 1935. En effet une part importante de ce qui est classé sous la rubrique formation ménagère concerne la vie en commun, les conditions et le milieu de vie de la famille qui est une société et relève de la morale sociale. Il fut remis à jour jusqu'en 1952-53 semble-t-il. Il compte près de huit cents pages.

- 1940-1950 : "La Vie paysanne" de Joachim du PLESSIS (11) fut le best-seller de cette deuxième période.

Composé en 1940, puis refondu en 1944 et en 1946, il sera utilisé à tous les niveaux de formation pour les jeunes gens, jusqu'en 1950. Il fut presque épuisé à cette date et le CERCA réservera les exemplaires restants au Cours Supérieur, qui l'utilisera jusqu'en 1953. Très apprécié par les élèves, il est encore resté vivant dans la mémoire des anciens de cette période que nous avons pu rencontrer.

- (10) tive d'avenir, celle d'une économie ouverte et de méthodes de cultures et de commercialisation qui continûment se transforment avec tendance à la concentration. Outre son utilisation dans l'enseignement, il sera l'instrument de base des Cercles d'études de la JAC, de la JACF, du MFR, de tout le courant catholique, qui aura un rôle moteur important dans l'évolution technique, sociale, civique du monde agricole français. DROULEFS P., P. DESBUQUOIS Action Populaire. Op. cit. pp. 286-287
- (11) Le Comte Joachim du PLESSIS de GRENEGAN (1870-1951) fit des études de Lettres et de Droit à l'U.C.O. et se fit inscrire au barreau de Rennes. Docteur en Droit, en 1894 il s'orienta vers l'U.C.O. au service de laquelle il devait consacrer quarante quatre ans de son existence. Il fut à deux reprises Doyen de la Faculté de Droit. Commandeur de la Légion

Il s'agissait d'une réorganisation, par M. du Plessis, considérablement enrichie et mise à jour du point de vue législatif, du manuel d'Enseignement Social La Vie Paysanne, du même auteur, édité par le CERCA en 1939, sous le pseudonyme de J.P. Breton. (Cf tableau G₁, p. 279).

Le Père Guilloux le présente très élogieusement aux élèves dans l'éditorial d'octobre 1941 : "Les jeunes gens, paysans et artisans, auront eux aussi un nouveau Manuel de Sociologie. Monsieur du Plessis, professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et Doyen à la Faculté de Droit, a composé pour eux un livre remarquable, le meilleur à notre avis qui soit actuellement sur cette matière. En plus de la doctrine chrétienne sur les grands problèmes de Dieu, de la famille, du travail et de la patrie, il donnera aux élèves la législation la plus récente ; ce qui leur permettra de se reconnaître dans cet ensemble qui semble inextricable à ceux qui ne l'ont jamais étudié".

Madame Paule-Marie Weyd, directrice des Cours Féminins du CERCA en fera, en 1941, une adaptation pour les jeunes-filles : "La vie paysanne féminine". Annoncé aussi par le Père Guilloux dans le même "CERCA" de rentrée : "Les jeunes filles, paysannes et artisanes, auront désormais une directrice spécialement chargée de leur formation. Auteur des 'Lettres à ma fille fermière', auteur du Manuel de Sociologie dont vous vous servirez cette année, elle saura vous parler le langage que vous aimez et vous guider sûrement dans le développement de votre vie de jeunes filles".

Son livre "Lettres à ma fille fermière" avait été écrit en 1939 et connaîtra des éditions successives jusqu'au delà des années 50, peut-être 1953-54. Dans la préface de la première édition de "La vie paysanne féminine", Madame Weyd affirme que son livre reprend un certain nombre de chapitres du livre pour jeunes gens de Monsieur du Plessis. Ainsi le thème "Vie personnelle" est-il repris à peu près tel quel ; le

- (11) d'Honneur, sept citations suite à la guerre 1914-18. Après la mort de sa femme en 1942, il résigna ses fonctions de Doyen et de professeur d'Economie Politique, et entra à la Trappe de Bellefontaine en 1944 à l'âge de 73 ans. Ordonné prêtre en 1946. Décédé le 1er septembre 1951.

thème *"Vie économique et professionnelle"* aussi, mais quatre fois moins développé. Elle introduit quelques chapitres plus spécifiquement féminins : *la femme, la mère*, qui lui ont été inspirés, dit-elle, par la correction des copies des filles, lors des années écoulées.

- 1950 et après : Deux nouveaux manuels s'adressent désormais *"autant qu'aux filles qu'aux garçons"*. Ce sont : *"Jeunes paysans face à l'avenir"* de Victor-Serge PETITLAURENT et trois ans plus tard : *"De l'école aux métiers du village"* du même auteur.

Le premier, utilisé par tous les niveaux de formation pendant trois ans, fut abandonné par la section Apprentissage en 1953. Refondu, il sera encore utilisé jusqu'en 1955-56, semble-t-il, pour les élèves du Cours de Perfectionnement(12). De conception très nouvelle par rapport aux manuels précédents, il tient tout autant du Morceaux choisis de Français que d'un manuel de Morale sociale. Un article du Père Achard pour le journal Militante jaciste et porté à la connaissance des élèves dans "CERCA" de juillet 1950, souligne l'enthousiasme suscité par cet ouvrage :

"Il est rare qu'un auteur se donne la peine d'écrire un ouvrage de valeur à l'intention spéciale des ruraux.

Voici une exception qui mérite bien d'être signalée. Comme son titre l'indique, l'ouvrage de Petitlaurent s'adresse aux jeunes paysans (mais autant aux filles qu'aux garçons).

Ce n'est pas un roman, et pourtant ça se lit presque avec autant de plaisir et infiniment plus de profit qu'un roman. Il aborde certes des sujets austères, mais qu'il est indispensable de connaître ; et il les traite de la manière la plus claire, la plus concrète et la plus agréable possible.

(12) Son auteur, Victor PETITLAURENT, Professeur à la Faculté de Droit et à l'ESA d'Angers, était de plus diplômé de Pédagogie. *"Jeunes Paysans face à l'avenir"* lui mérite une distinction de l'Académie d'Agriculture, le prix Léonce de Lavergne.

L'auteur qui connaît bien les jeunes ruraux se met tout à fait à leur portée, parle de ce qu'ils connaissent, n'emploie jamais un mot difficile sans l'avoir expliqué, et son style, très alerte, est agrémenté, de quantité d'histoires, d'anecdotes et de traits d'esprit. L'auteur a le don de présenter d'une manière attrayante les choses qui paraissent les plus rébarbatives comme l'organisation professionnelle, la législation familiale ou sociale.

Mais, quel est le sujet ? demandez-vous. Au fond il n'y a qu'à réfléchir au titre : c'est tout ce qu'il est nécessaire de savoir quand il s'agit de fonder un foyer, puis de le faire vivre en exerçant un métier.

Deux grandes parties : 1° Nos familles et nos maisons; 2° Nos métiers.

Mais chacune de ces parties est un monde. Par exemple, s'agit-il de la famille, non seulement vous trouvez - et fort bien expliqué - tout ce qui concerne les formalités, contrat de mariage, allocations familiales, etc., etc... Mais une formation morale est donnée, non sous forme de sermons, mais par un choix d'histoires et de textes empruntés aux meilleurs auteurs (Péguy, Bazin, Pesquidoux, La Rigaudie, Saint-Exupéry, etc.).

Cet ouvrage est une mine très riche et entièrement assimilable à des jeunes ruraux."

"De l'école aux métiers du village" (573 pages, pour l'édition de 1955) avait d'abord été conçu pour servir de manuel élémentaire au Cours d'Apprentissage. Mais il fut, à partir de 1955-56, utilisé pour tous les niveaux et toutes les catégories d'élèves. Remis à jour lors des rééditions successives, il tiendra la scène de l'enseignement social jusqu'en 1969, soit pendant dix sept ans.

Alors que le manuel de J. du Plessis pourrait être comparé à une sorte de "Cathéchisme social", assurant sous une forme magistrale une formation de "droit rural sur fond d'Enseignement social", le manuel "De l'école aux métiers du village" constitue une "révolution" sur le plan pédagogique, annoncée déjà par "Paysans face à l'avenir". En effet, il organise le travail mensuel des élèves autour de dix huit centres d'intérêts, d'inspiration Decrolyenne, répartis sur les trois ans d'apprentissage. Chacun d'eux comprend :

- une initiation à l'histoire du travail, des techniques et des civilisations ;
- une initiation à la vie économique (production, distribution, consommation, répartition, etc...) ;
- une initiation au droit (famille, groupes, travail, contrats, organisation familiale et professionnelle) ;
- des indications pour la vie pratique, la politesse, la prévention, le secourisme, les jeux et loisirs ;
- des exercices d'observation du milieu des élèves.

"Plutôt que d'asséner une doctrine, des vérités toutes faites, il utilise une méthode élémentaire d'interrogation sociale". Il souhaitait contribuer ainsi à une véritable culture populaire rurale dans la même perspective chrétienne que les manuels des années antérieures. Cette observation, même sommaire, des caractéristiques des manuels de sociologie - et nous avons voulu y inclure le jugement des promoteurs du CERCA eux-mêmes - constitue une première indication du caractère normatif de ces manuels. En plus d'un enseignement sur "la législation la plus récente" concernant l'organisation professionnelle, la famille, etc..., on y trouve une "doctrine chrétienne sur les grands problèmes de Dieu, de la famille, du travail". "Une formation morale est donnée, non sous forme de sermons, mais par un choix d'histoires et de textes empruntés aux meilleurs auteurs".

Alors que les disciplines techniques sont très diversifiées et ne sont enseignées que dans quatre, six ou huit classes pour s'adapter aux besoins professionnels spécifiques

chaque population d'élèves, l'enseignement social aux dires même des dirigeants du CERCA véhicule un même esprit, une même formation de morale sociale, diffusée dans quarante trois classes, c'est-à-dire dans toutes les filières et à tous les niveaux. Certes, il tient compte des spécificités propres aux jeunes filles quant à leurs fonctions sociales, mais nous pouvons constater que, dès 1950, une évolution se fait dans le sens d'une unification de la formation, même si quelques chapitres sont intentionnellement conçus en pensant spécialement à elles.

Efin, si pour l'Agriculture, le CERCA puise au trésor commun aux différentes écoles agricoles, et s'accommode bien, par ex., du manuel d'Agriculture de GENECH DE LA LOUBIERE ; pour l'Enseignement social, il fait élaborer pour lui et publie, les manuels de J.P. Breton, J. du Plessis, P.M. Weyd et V.S. Petitlaurent. Les directeurs, moniteurs et professeurs ne trouvaient pas dans le commerce d'ouvrages répondant à ce qu'ils pensaient être les besoins de leurs élèves, en matière sociale. Le CERCA a su trouver dans son environnement culturel immédiat les auteurs dont l'inspiration serait conforme à ses visées philosophiques, éthiques et chrétiennes. *"De même que Drogat a élaboré un manuel et l'a perfectionné en tenant compte des réactions du CERCA (mais aussi de la JAC), de même Bellenoue, (pseudonyme du Père Barde de l'Action Populaire), a visé très expressément cette même jeunesse"*. (13) Ces remarques qui s'imposent au terme de cette étude des manuels corroborent notre hypothèse selon laquelle l'enseignement social constitue une marque spécifique du CERCA. Déjà dans le choix et l'élaboration des manuels, s'exprime une volonté de cohérence entre les moyens pédagogiques utilisés et les visées du CERCA sur l'homme et le professionnel à former. Mais cela appelle une observation plus précise des contenus.

(13) Le Père de MONTBRON, Correspondance inédite 10.06.84 p. 26, est venu étayer et conforter cette constatation qui s'était imposée à nous dès la première observation du corpus.

8.3. LES CONTENUS DE L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE LA SECTION
"PAYSANS" : les grands thèmes et leur spécificité

Est-il possible de déterminer un, ou des critères de cohérence entre les contenus et les finalités annoncées par les éditoriaux et attestées à diverses reprises par les responsables du CERCA et de l'ESA ?

Cette question, qui constitue la troisième direction de notre recherche, nous renvoie au sous-corpus "*Sociologie*" que nous avons constitué à partir des compte-rendus des Cours Normal et Supérieur des Paysans. Les résultats de l'observation des contenus, années après années, de 1927 à 1954, ont été synthétisés dans le tableau G₂ p.288 .

Une confrontation de ces compte-rendus avec l'ensemble des programmes nous a conduite à ré-intégrer dans cette étude, les programmes du Cours d'Apprentissage, sous peine d'évacuer une dimension fondamentale des finalités : l'homme que l'éducation veut faire advenir. Pour tenter de le caractériser, notre observation se portera sur le premier chapitre de La Vie Paysanne de J. du PLESSIS, et non sur les compte-rendus que nous avons omis d'inclure dans notre corpus.

TABLEAU G 2 - EVOLUTION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT SOCIAL (TOUS NIVEAUX)

	1927-28	1928-29	1929-30	1930-31	1931-32	1932-33	1933-34	1934-35	1935-36	1936-37	1937-38	1938-39	1939-40	1940-41	1941-42	1942-43	1943-44	1944-45	1945-46	1946-47	1947-48	1948-49	1949-50	1950-51	1951-52	1952-53	1953-54		
LA VIE PERSONNELLE soi et les autres dans la famille vie de paysan et Française											A		A			A ¹ A ² A ³	A ¹ A ² A ³	A ¹ A ² A ³	A ¹ A ² A ³	A ¹ A ² A ³	A ¹ A ² A ³	A ¹ A ² A ³	A ¹ A ² A ³			A	A		
LA VIE FAMILIALE LA FAMILLE - mariage divorce - éducation Enf/Etat Famille/Etat LA SOCIETE	N			N			N			N			N			N ³ S ³	N ³ S ³	N ³ S ³	N ³ S ³	N ³ S ³	N ³ S ³	N ³ S ³		N			N		
LA VIE ECONOMIQUE Richesse - Capital - propriété, héritage Exploitation agricole Productions - commerce concurrence...			N		N			N	N		N			N		N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²				N		N	
LA VIE PROFESSIONNELLE - Famille paysanne au travail - Enseign ^t professionnel agricole - Travail agricole salarié - Organisation profession - Organisation syndicale - Coopération - Mutualité - coopératives - M.A. (Assur.) C.A. (Assistance) - Institutions Administratives (A.S.F. - S.D.A. - Ch. Agric. - Génie Rural - Cadastre - O.N.H.C.		N														N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²	N ¹ N ²						N S	

A¹ A² A³ : apprentissage
 N¹ N² N³ : cours normal
 S¹ S² S³ : cours supérieur

La cohérence finalités - contenus s'exprime à travers quatre grands thèmes, ventilés aux trois niveaux de la formation. La terminologie retenue a été empruntée à la période 1940-1950, celle qu'utilisaient Monsieur du PLESSIS et Madame Weyd. L'observation des manuels, dont nous n'avons pu faire l'économie, au titre de l'évaluation de la validité de notre grille, nous a montré que les variations légères de terminologie après 1950, et certaines nouveautés introduites par le biais des centres d'intérêt, laissaient leur actualité aux problèmes abordés dans la période antérieure. Ils restèrent au programme pour le Cours de Perfectionnement jusqu'à la mise en place définitive de la réforme de l'Enseignement Agricole imposée par la loi de 1960. Ces thèmes furent : LA VIE PERSONNELLE, LA VIE FAMILIALE ET SOCIALE, LA VIE ECONOMIQUE, LA VIE PROFESSIONNELLE.

8.31. UN THEME POUR L'APPRENTISSAGE :

"LA VIE PERSONNELLE", une conception de l'homme

Cette première partie du programme s'adressait à tous les élèves, mais elle était destinée plus spécialement à l'enseignement post-scolaire agricole et à l'Apprentissage, donc aux jeunes gens et jeunes filles de 14-17 ans.

Trois sous-thèmes servaient de support au programme des trois années d'étude : "Toi et les autres" - "*Dans la famille*" - "*Vie de paysan et de français*".

Le premier : "Toi et les autres" est peut-être le plus significatif par rapport à notre interrogation : sur quelle idée de l'homme est fondé l'Enseignement Social du CERCA ?

Est-ce la même que celle des Enseignements pontificaux des Encycliques sociales ? La première grande idée qui nous a paru leur être commune, c'est la notion philosophique fondamentale de la personne. Notion à partir de laquelle la Révélation, et notamment l'Évangile, offre la vérité totale sur l'homme.

Ainsi lit-on dans le Manuel : *"Ta raison, ta volonté libre, ton âme, c'est cela qui fait de toi une personne. Cela te rend semblable à Dieu, qui est l'Esprit parfait, la raison qui sait tous les pourquoi et qui ne se trompe jamais, la volonté totalement libre, qui peut tout et choisit toujours le bien"* (14). De même, l'idée de la personne humaine est diffuse dans toutes les encycliques sociales et apparaît plus explicitement dans *Divini Redemptoris* au N° 27 : *"L'homme est une personne admirablement pourvue par le Créateur d'un corps et d'un esprit"... "C'est parce que l'homme, à la différence de toutes les autres créatures, est une personne, une image de la Personne divine, qu'elle est éminemment digne"* (15). La personne se réalise par les contacts avec les autres, et avec eux forme des communautés. Ces communautés se retrouvent à plusieurs échelles. A la base de l'édifice social, la famille. Au-dessus les communautés professionnelles. Au sommet, les communautés politiques.

Cette notion philosophique de la personne est permanente dans l'enseignement social du CERCA. De même est-elle d'autant plus affirmée dans les Enseignements pontificaux que les textes sont plus récents.

Une des premières conséquences de cette notion c'est l'exigence d'une vie morale. *"Si tu es une personne, vis comme une personne... vis par ton âme"* (14).

(14) PLESSIS J. (du). La vie paysanne. Op. cit. p. 13.

(15) GUITTON (Henri). Encycliques et messages sociaux : Divini Redemptoris Dalloz, Paris, 1947, p. 170.

D'où la deuxième grande idée qui nous semble leur être commune, c'est qu'en fait il n'y a pas deux morales humaines, une pour les baptisés, l'autre pour les autres. Ce qui est caractéristique de la morale chrétienne, est moins son contenu que le fait qu'elle est reliée à la source qui lui donne son sens métaphysique, mais surtout la force d'être vécue. Elle relie la morale au Dieu unique. Elle est la volonté de Dieu : "le Devoir c'est ce que Dieu veut" (16), "sois parfait comme ton Père au ciel est parfait" (16). "Et cette volonté exprime ce pourquoi l'homme est fait, ce en dehors de quoi il ne peut être heureux" (16). La morale au CERCA est une morale du bonheur.

L'idée d'une morale unique est développée dans l'enseignement donné au CERCA sur la liberté et la conscience, propre de la personne. On y peut lire : (16) "Cultive ta vie morale, celle de ta volonté libre, en exerçant en toute occasion ton pouvoir de choisir"... "Éclaire et forme ta conscience. Il dépend de toi de connaître, de vouloir, de choisir et de faire ce qui est bien, mais non pas de rendre bien ce qui est mal ou mal ce qui est bien" (16)... Cette affirmation rejoint la parole du prophète Isaïe : "Malheur à ceux qui appellent bien le mal et mal le bien, qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres" (Is. 520). Il y a une norme du bien et du mal. C'est donc une erreur de soutenir que l'homme est le créateur des valeurs.

L'élève au CERCA apprend que c'est la responsabilité de chaque conscience de juger du bien et du mal, mais en référence à une norme objective : "Il faut obéir à des lois que tu n'as pas faites"... (16) Cette loi n'est pas un parchemin sur lequel tout est écrit, mais un principe dynamique de jugement dont chaque conscience sent la présence en elle ; une source de discernement, une lumière intérieure : "les lois qui t'imposent des devoirs sont celles auxquelles tu pourrais désobéir si tu le veux, mais non pas sans avoir conscience de mal faire, c'est-à-dire d'être déraisonnable. Ta conscience en effet n'est

pas autre chose que ta raison. Ta raison est appelée conscience quand elle juge que, pour bien agir, tu dois faire ceci ou cela ou ne pas le faire. Tu ne peux donc agir contre ta conscience sans agir contre ta raison. Tu ne peux pas non plus agir contre ta raison sans agir contre ta conscience et aussitôt elle te le reproche" (17).

"Ainsi la vocation de l'homme à l'accomplissement du bien est un objectif très large offert à sa raison mais qui laisse l'homme à sa liberté et à sa responsabilité. Le concile, reprenant une expression de Saint Thomas d'Aquin dira que 'Dieu laisse l'homme à son propre conseil' en présence des cas pratiques et des situations particulières. Des tâches ont été assignées à l'homme. Il doit choisir. Mais son choix n'est pas un choix aveugle, sa liberté n'a rien à voir avec une décision arbitraire, un caprice. Dieu a donné à l'homme les moyens de sa liberté : ce sont sa raison et sa conscience" (18).

"Or, la conscience est justement le terrain d'élection du dialogue entre croyants et incroyants... Il existe une sagesse de l'humanité, fond commun de toutes les religions, qui fait que l'homme discerne depuis toujours les grandes directions du bien : la justice, la droiture, la clémence, la protection et la prise en charge des faibles. Saint Paul a parlé des païens qui ont une connaissance naturelle de la loi (Rom. 2; 14)".

Ce qui fait, affirme encore I.S. MOURAL (12) qu'"un incroyant ne peut pas être mal à l'aise dans un établissement catholique, dans la mesure où les grandes lignes de la morale sont déjà inscrites en lui, créature faite à l'image de Dieu" .

La loi morale objective est celle qui se trouve inscrite dans la conscience de l'homme ; c'est aussi celle qui est contenue dans la révélation. Pie XI, en empruntant les termes

(17) PLESSIS J. (du). Op. cit., p. 9.

(18) MOURAL I.S. "Le système de valeurs que l'on peut proposer aux jeunes dans les écoles d'aujourd'hui" in OIEC, n° 68, sept. oct. 1983, pp. 1-3.

à l'écrivain italien MANZINI, affirmait déjà cette conviction dans son Encyclique sur l'Education :

"Quand l'Eglise dit que la morale lui appartient vraiment, par là elle n'entend pas affirmer que celle-ci est exclusivement de son domaine, mais qu'elle lui revient dans sa totalité. Elle n'a jamais prétendu qu'en dehors d'elle et sans son enseignement l'homme ne puisse connaître aucune vérité morale ; au contraire, elle a même réprouvé cette doctrine plus d'une fois, parce qu'elle s'est montrée sous plusieurs formes. Certes, elle dit encore, comme elle l'a dit et le dira toujours, que par l'institution qu'elle a reçu de Jésus-Christ et par le Saint-Esprit qui lui a été envoyé au nom de Jésus-Christ par le Père, elle possède originellement et sans pouvoir la perdre la vérité morale tout entière, dans laquelle sont comprises toutes les vérités morales particulières, aussi bien celles que l'homme peut arriver à connaître par le seul moyen de la raison que celles qui font partie de la révélation ou qui peuvent s'en déduire". (19)

Aussi, dans les textes pontificaux, voyons-nous constamment trois concepts, révélateurs de ce principe sous-jacent : Il s'agit de la nature humaine, de la loi naturelle, et du droit naturel. L'Eglise se sert constamment de ces termes, souvent récusés par les juristes et les philosophes, ce qui ne rend pas toujours ses textes très communicables.

Pour fonder et élaborer sa doctrine sociale, le magistère recourt constamment à la "loi naturelle". L'Eglise se considère comme la "gardienne de la vérité de la nature de l'homme et de la société" disait Pie XII (Allocution aux Cardinaux, 20 février 1948) (20). Paul VI dira l'Eglise "experte en huma-

(19) Pie XI "Divini Illius magistri". Encyclique sur l'Education, 31 décembre 1929, in "l'Eglise et l'Ecole". FOURQUIE Paul, Spes, Paris, 1947, p. 156-157.

(20) Remarque CHENU M.D. in "La doctrine sociale" de l'Eglise comme idéologie. Cerf, Paris, 1979, p. 93.

nité" dans son discours à l'ONU . Jean-Paul II se pose en défenseur des "droits de l'homme" "par tous professés, et par tous plus ou moins bafoués" ... Or, on peut dire que les droits de l'homme relèvent du droit naturel tel que l'entend l'Eglise.

Ces principes sont bien connus des élèves du CERCA, car ils sont aussi un des principes - clés de l'Enseignement social. Aussi doivent-ils pouvoir répondre à des questions du genre : "Dites pourquoi vous condamnez le divorce. Bien distinguer : Les raisons qui valent pour les catholiques et celles qui valent même pour les incroyants ?"

Le Père Legrand, professeur de Sociologie à l'E.S.A. et d'Enseignement de l'Eglise à la Faculté de Droit de l'U.C.O., dans les années de la guerre, déplorait que ce principe fut si oublié dans les temps actuels. "Une des grandes déficiences d'un certain Enseignement social catholique aujourd'hui, est disait-il, qu'on a remplacé le droit naturel par l'Evangile, et l'Evangile, manquant des bases du droit naturel est devenu révolutionnaire. Or, l'enseignement au CERCA était très fort établi sur ces bases. Nous défendions toujours le droit naturel et l'Evangile", à l'inverse de "l'esprit moderne" qui, par exemple, peut condamner l'avortement chez les chrétiens, parce que tuer l'enfant dans le sein de sa mère est un crime ne pouvant être accepté par un chrétien. Or, "Pas du tout, rétorquait-il avec passion, l'interdiction de détruire, le fruit de la vie, et, a contrario, l'obligation de tout faire pour aider un foetus à arriver à terme relève d'abord du droit naturel, avant de relever de l'Evangile et par là, il oblige le Musulman, comme le païen ou l'incroyant... Le droit naturel présente un certain degré d'exigence, l'Evangile va simplement plus loin" (21). Droit naturel, loi naturelle, nature humaine, autant de concepts s'inscrivant dans une théologie de la création, par lesquels le croyant peut comprendre et rejoindre,

(21) Interview de mai 1982 sur le CERCA et l'Enseignement social.

sur un terrain commun, ceux qui n'adhèrent pas à une révélation ne peuvent admettre le fondement théologique reçu par eux, mais reconnaissent à tout homme une dignité unique et des droits infrangibles. Les défendre en tout les points du globe où ils sont bafoués est un combat qui peut mobiliser tout l'homme, comme l'ont montré encore récemment les accords d'Helsinki.

De cette réflexion sur le principe organisateur du programme de première année d'Enseignement social et malgré son incomplétude, nous pouvons conclure que l'élève, parvenu au terme de l'Apprentissage, avait bénéficié d'une initiation et d'une éducation de morale chrétienne qui, pour reprendre les propos de Pie XI, embrasse *"la vie humaine sous toutes ses formes : sensible et spirituelle, intellectuelle et morale, individuelle, domestique et sociale"*. Il avait reçu les normes pour *"penser", juger, agir avec constance et esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ, ou, pour employer une expression courante, un homme de caractère accompli*"(22).

En donnant priorité à la formation du caractère comme l'a révélé le thème sur l'homme à former, le CERCA s'inscrivait dans la conception du Magistère sur l'Education.

8.32. THEMES DU COURS DE PERFECTIONNEMENT : une conception de la société

Sept sondages dans les programmes d'enseignement social pour la section Paysans, de trois en trois ans environ, (cf Annexes G₃ à G₉) montrent la permanence des thèmes de 1930-31 à 1953-54, c'est-à-dire depuis l'arrivée du Père Guilloux et jusqu'à la fin de l'utilisation, pour le Cours de Perfectionnement, du manuel de J. du Plessis. Dans le cadre de ces trois thèmes, un certain nombre de sous-thèmes gardent leur actualité pendant les vingt trois ans, quelquefois avec

(22) Pie XI. Encyclique sur l'Education. Op. cit. p. 226.

des variantes dans la formulation ; quelques uns disparaissent tels la répartition proportionnelle scolaire par exemple, d'autres sont modifiés dans leur formulation, d'autres enfin sont introduits : ainsi l'habitat rural après 1945 ; Le progrès dans les années 50, les fléaux sociaux etc...

Pour mémoire, nous indiquons les grands thèmes et les sous-thèmes qui sont restés au programme de 1930 à 1953 :

1. VIE SOCIALE : famille, mariage, divorce, éducation, autorité Etat, classes sociales
2. ECONOMIE : richesse, capital, propriété et héritage, production, commerce, concurrence... socialisme, capitalisme.
3. PROFESSION : famille et exploitation, enseignement professionnel agricole, Travail agricole salarié, organisation professionnelle : Syndicalisme, coopération, crédit, mutualité, Institutions administratives : génie rural, services agricoles ONIC, etc...

Le tableau G₂ met en évidence à quels niveaux de formation ces différents thèmes étaient abordés.

L'observation des sous-thèmes gravitant autour de "vie économique" et leur mise en comparaison avec les Enseignements Pontificaux sur les Problèmes agricoles et ruraux (23) montre une similitude dans la manière de les aborder. De sorte que l'élève ayant suivi l'Enseignement social du Cours Normal aurait reçu - sur les données économiques et sociales, et d'abord sur la propriété, ensuite liés à elle, sur le travail, les rapports du capital et du travail, etc... - des principes dans la ligne de Rerum Novarum et de Quadragesimo Anno qui, affirme Pie XII (Message du 1er juin 1941, cité par "CERCA") "avec le temps n'ont rien perdu de leur force originelle".

(23) Moines de Solesmes : (Présentation et tables par). Problèmes agricoles et ruraux. Les Enseignements pontificaux. Desclée et Cie, Belgique, 1960, p. 23-27.

Enfin, l'élève qui aurait suivi au CERCA neuf ou dix ans d'études, aurait vraiment abordé tous les grands problèmes touchant à la profession agricole. Quelles étaient donc les grandes lignes de ces principes du Magistère sur l'organisation professionnelle, "*cheval de bataille*" du Père Guilloux et, chapitre important de sociologie au CERCA ? Ce thème déjà abordé par Léon XIII dans Rerum Novarum, fut mentionné dans deux passages de la grande Encyclique de Pie XI : Quadragesimo Anno (1931), quand au début il récapitule la doctrine de Léon XIII (n° 9 à 12) et, à la fin du texte, quand il se pose lui-même en innovateur (33 et 34). Au premier moment, il n'est question que des Syndicats. Au second, il est esquissé un passage du syndicalisme au Corporatisme. "*Chez Pie XI, remarque Henri Guitton (24), il y a, entre ces deux 'ismes' davantage une conciliation qu'une opposition. A vrai dire, il y a un corporatisme pur et un corporatisme impur, un vrai et un faux corporatisme. Pratiquement, seul le second s'est incarné. Mais comme le mot a été souillé par les expériences totalitaires, il serait opportun de baptiser d'un nom nouveau le corporatisme de Pie XI*".

"*Le syndicat libre dans la profession organisée*" traduisaient les catholiques sociaux de France. Pie XI pensait que, dans la mesure où syndicat était synonyme de liberté, et corporation synonyme d'autorité, il n'y aurait pas contradiction entre ces deux propositions quand, du moins, la liberté et l'autorité sont toutes les deux servantes de la personne humaine. Il est préférable que les syndicats soient des groupes libres, multiples, autonomes, maîtres de leur destinée, c'est-à-dire qu'il y ait autant de syndicats que de manières différentes et spontanées de concevoir le groupement. A cet égard, le pape souhaite la formation de syndicats chrétiens.

Pourquoi une telle importance reconnue à l'organisation professionnelle et syndicale ? Le Père Legrand remarquait que l'un des grands principes sous-tendant les

(24) GUITTON (Henri). Encycliques et Messages sociaux. Op. cit. pp. 31-32.

Encycliques, était celui de la primauté des corps intermédiaires. Principe que l'on trouvera réaffirmé dans la constitution pastorale "Gaudium et Spes" (25). L'Eglise voit dans toutes les formes d'association grâce à une répartition convenable des pouvoirs, un lieu où s'exerce la responsabilité des citoyens, antidote indispensable aux excès de puissance que tendent à prendre les Pouvoirs Publics, lorsque les citoyens font appel à eux de manière intempestive, pour réclamer secours et avantages excessifs.

Le principe de subsidiarité vient compléter le précédent. Nous en empruntons la définition exacte au Père de Montbron : *Quand le corps dominant, par son action, rend impossible au corps subalterne la réalisation de ses fins, il doit lui fournir les subsides qui lui permettent de retrouver sa fonction dans le nouvel état de la Société*" (26). De ce principe aussi, le Concile Vatican II s'en inspirera à plusieurs reprises (27). Par exemple, dans le domaine de l'Education, il implique l'exclusion de n'importe quel monopole et que soit matériellement rendu possible par un partage équitable des subsides, le pluralisme des institutions dans toute société pluraliste. Ce principe implique encore, par exemple, pour l'ensemble des Etats de stimuler, par leurs subsides, les organismes de développement en veillant à distribuer les ressources avec efficacité et équité.

(25) Concile Vatican II. Editions du Centurion, p. 319 et suivantes.

(26) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 8.06.84 p. 26.

(27) Concile Vatican II. G.S. n° 86, p. 339. E.C. n° 3, p. 708s, n° 6, p. 711.

En éduquant les élèves à l'engagement dans toutes les formes d'associations, et à prendre la responsabilité des intérêts généraux de la profession, le CERCA ne voulait pas autre chose que favoriser la mise en oeuvre de ce grand principe. Cette référence aux documents du magistère, correspond-elle à un moment limité de l'histoire de cet Enseignement social ou fut-elle constante ? Se limitait-elle à la dimension économique et professionnelle ou s'étendait-elle à tous les aspects de la vie sociale ?

L'observation des trois nouveaux sous-thèmes gravitant autour de la vie sociale, étudiés dans les classes terminales des Cours Normal et Supérieur, allait nous offrir une contre-épreuve. Il s'agissait de : "*la Famille*", "*Lois et moeurs contre la famille*", "*Education et instruction*".

Notre première démarche méthodologique consista à regrouper pour chacun de ces trois sous-thèmes, trois questionnaires mensuels CERCA. Nous les avons volontairement choisis pour trois années assez éloignées l'une de l'autre : 1936, 1942, 1953 ; faisant référence à trois manuels différents. En effet :

- En 1936, nous trouvons le *Manuel Social Rural* par N. DROGAT et le *Précis de Sociologie* par le Père du Passage,

- en 1942, *La Vie paysanne* par Jean du PLESSIS,

- en 1953, *Jeunes paysans face à l'avenir* par V. PETITLAURENT.



Or, si nous comparons les questionnaires à ces trois moments, il est patent que ce sont exactement les mêmes questions qui sont posées. (Même s'il arrive qu'on ait été amené à préciser telle question trop générale, ou que l'on en rajoute une, commandée par l'actualité (cf. annexe G₃). Des investigations complémentaires montrèrent que le sous-thème "famille" avait trouvé sa forme à peu près définitive dès 1933 (cf les questionnaires de sociologie ci-dessous).

EACA, C.N.

4^e Questionnaire : Sociologie n° 51 Oct. 33

I. — Définissez la famille. De quels membres est-elle composée ? Jusqu'où s'étend-elle ?

II. — Quel est le but de la famille ? Après avoir défini ce but, indiquez sommairement les conséquences qu'il faut en tirer au point de vue de la morale familiale.

III. — Les devoirs de la famille. Indissolubilité du lien conjugal. Les différents devoirs des membres de la famille à l'égard les uns des autres.

IV. — Les droits de la famille à l'égard de la société représentée par l'Etat.

EACA, C.S.

Sociologie n° 51 Oct. 1933

Même questionnaire que le Cours Normal. Les élèves du Cours supérieur n'auront pas à répondre à chacune des questions posées, mais, en s'inspirant librement de ce questionnaire, ils tâcheront d'exposer la conception du *mariage chrétien*.

A ce sujet, il leur est recommandé de lire l'Encyclique « *Casti connubii* ».

La recommandation aux grands élèves du Cours Supérieur de lire l'Encyclique "*Casti connubii*" sur le mariage chrétien, de Pie XI, parue le 31 juin 1930, nous inspire une hypothèse

explicative de cette constance dans le choix des questions, proposées aux élèves : Ne serait-ce point le contenu de l'Encyclique qui aurait fourni le canevas définitif aux questionnaires sur "la famille" et "les lois et moeurs contre la famille"? D'une part, le questionnaire sur "la famille" de 1927 (Doc. G₁₃), donc antérieur à la parution de l'Encyclique, s'intéresse à des aspects différents de tous ceux que nous pourrions observer par la suite. D'autre part, l'Encyclique "Casti Connubii", tout en insistant sur quelques points plus actuels, voulait présenter au monde une grande synthèse de la doctrine chrétienne en matière de mariage.

Des remarques similaires peuvent être faites à propos des questionnaires sur "les lois et moeurs contre la famille" pour les trois années de référence 1936 - 1942 - 1953. Là encore, on peut être étonné de la permanence des questions quant à leur nature et à leur formulation. (Seule variante, l'introduction en 1953, des nouveautés législatives en matière de prestations familiales).

Il en va de même pour le travail de sociologie relatif au sous-thème : "Education et Instruction". L'observation de l'annexe G₁₂ montre la totale similitude des questionnaires à dix-sept ans d'intervalle. Ne serait-ce point parce que, dès 1936, on disposait déjà d'une doctrine complète sur le sujet, qui allait avoir valeur de norme avant le Concile Vatican II, ouvert par Jean XXIII le 11 octobre 1962 ?

Pour ce troisième thème : "Education et Instruction", Monsieur GOUZE (28), responsable de l'Enseignement Social du Cours Normal, signale, en note, à la suite du compte-rendu de

(28) GOUZE (Antoine), Docteur en Droit, professeur de droit à l'Université Catholique d'Angers et à l'Ecole Supérieure d'Agriculture. Il rédige dans le Bulletin Mensuel les compte-rendus de l'Enseignement social pour le Cours Normal, et de maîtrise de 1931 à la fin de la guerre. C'est la qualité de ces compte-rendus qui nous inspira de les constituer en corpus. Il fut aussi professeur d'Economie politique, pendant la guerre à l'U.C.O.. Le Révérend Père de FARCY apportait de lui ce témoignage spontané : "D'une grande clarté de pensée, il était fait pour être journaliste. C'était un génie"...

de mars 1937 : "Il est recommandé aux élèves, s'ils ne l'ont déjà fait, de lire très attentivement l'Encyclique sur l'Éducation de la Jeunesse du 31 décembre 1929". Nous nous bornerons ici à mettre en relief quelques éléments de comparaison entre ce troisième thème et les Enseignements Pontificaux.

8.33. ANALYSE DU SOUS-THEME "EDUCATION ET INSTRUCTION" /

Encyclique :

"DIVINI ILLIUS MAGISTRI", similitudes constatées.

Nous ne retiendrons de l'Encyclique que les points en lien avec les questions posées aux élèves, c'est-à-dire la nature et la finalité de l'éducation catholique et : "A qui appartient l'éducation ?" (29)

1° Nature et finalités de l'éducation

Encyclique : "L'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir d'éducation qui ne soit toute entière orientée vers cette fin dernière. Mais aussi, dans l'ordre présent de la Providence, c'est-à-dire depuis que Dieu s'est révélé dans son fils unique, qui seul est 'la Voie, la Vérité et la Vie', il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne" (p. 148)

Celle-ci s'adresse à "l'homme tout entier : un esprit joint à un corps, dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaître la droite raison et la Révélation. Toutefois c'est aussi l'homme déchû de son état originel, mais racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sans l'être pourtant dans ses privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses

(29) Nous suivons le texte de l'Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse dans FOULQUIE (P.). L'Eglise et l'Ecole. SPES, Paris, 1947.

inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel, et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre de ses tendances". (pp. 187-188)

Compte-rendu de sociologie : "L'éducation est la formation complète de l'enfant : physique, intellectuelle et morale. Elle comprend donc l'instruction. Mais dans un sens plus précis, on oppose l'éducation qui est la formation morale et sociale et qui s'adresse au coeur et à la volonté, à l'instruction qui exerce l'intelligence et lui donne des connaissances.

L'instruction permet de juger, de raisonner, de se rendre compte de ce qui nous entoure ; elle permet aussi d'exercer un métier : c'est l'instruction professionnelle. Si importante que soit pour ce motif l'instruction, elle l'est moins que l'éducation, sans laquelle nous ne pourrions mener une vie morale et sociale. C'est l'éducation qui nous permet de vivre en hommes de bien, en chrétiens et d'atteindre le but suprême qui est le salut (Notez que l'instruction religieuse doit être considérée comme faisant partie de l'éducation, en raison de son but essentiel)". (30)

Nous avons mis en évidence, par un soulignement, les éléments qui, dans le compte-rendu de sociologie, se réfèrent plus explicitement à l'Encyclique, tant pour sa visée de formation de tout l'homme que dans sa visée surnaturelle, qui reste à l'horizon de tout projet éducatif de croyant.

2° A qui appartient l'éducation ?

Les questions du CERCA sur le rôle respectif de la famille, de l'Eglise, de l'Etat, en matière d'éducation ne seraient-elles point inspirées entièrement par la première partie de l'Encyclique : "A qui appartient l'éducation ?" Et, les élèves qui avaient lu celle-ci, n'avaient pas de mal à y répondre :

En voici les principaux éléments inspirateurs. "L'éducation n'est jamais l'oeuvre d'un homme isolé mais nécessairement oeuvre de l'homme en société".

30) GOUZE (A.) "C.R. Sociologie". janvier 1940, CERCA n° 116, avril 1940, pp. 319-320-321.

L'Encyclique reconnaît trois sociétés "nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entr'elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel : la famille et la société civile ; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel".

La famille, "instituée immédiatement par Dieu pour sa fin propre qui est la procréation et l'éducation des enfants", possède "une priorité de nature", et donc une "priorité de droit" par rapport à la société civile (p. 150). Son droit à éduquer ses enfants est "un droit inaliénable parce que inséparablement uni au devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit" (p. 163).

La raison de cette inviolabilité est empruntée au thomisme "le fils est par nature quelque chose du père... ; il s'ensuit que de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait aller contre la justice naturelle si l'enfant avant l'usage de la raison, était soustrait aux soins de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre sa volonté". Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation. "La nature, en effet, poursuit Thomas d'Aquin, ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu" (p. 163).

C'est pourquoi, affirme l'Eglise : "Les parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale, que physique et civique de leurs enfants ; ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel". Inaliénable, le droit des parents n'est cependant ni absolu, ni arbitraire, "car il reste inséparablement subordonné à la fin

dernière et à la loi naturelle et divine" (p. 165).

En effet, l'éducation "appartient d'une manière sur-éminente à "L'EGLISE"; "société d'ordre surnaturel et universel, société parfaite aussi parce qu'elle a en elle tous les moyens requis pour sa fin, qui est le salut éternel des hommes". Cette suprématie du droit à donner l'éducation, l'Eglise la doit d'abord aux paroles du Christ, son fondateur : "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé ; et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles" (Matth. XXVIII, 18-20). Or ce magistère ecclésiastique est infaillible. Mais l'Eglise apporte encore un second titre au droit d'éduquer, celui de la "maternité surnaturelle, par laquelle l'Eglise, épouse immaculée du Christ, engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses sacrements et son enseignement". Et de citer Saint-Augustin : "Celui-là n'aura pas Dieu pour Père qui aura refusé d'avoir l'Eglise pour mère".

"La conséquence nécessaire en est l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de tout pouvoir terrestre aussi bien dans l'origine que dans l'exercice de sa mission éducatrice, non seulement en ce qui concerne l'objet propre de cette mission, mais aussi dans le choix des moyens nécessaires ou convenables pour la remplir. De là à l'égard de toute science humaine et de tout enseignement qui, considéré en eux-mêmes, sont le patrimoine de tous, individus et sociétés, l'Eglise a le droit indépendant d'en user, mais surtout d'en juger, dans la mesure où ils peuvent se montrer contraires à l'éducation chrétienne" (p. 153-154).

Et l'Encyclique en tire la conséquence : "C'est donc de plein droit que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute son oeuvre de salut des âmes, fondant même et entretenant des

écoles et des institutions qui lui sont propres, en tout genre de science et à tout degré (pp. 156-157).

Le troisième partenaire de l'éducation est "la société civile", qui est une "société parfaite" comme l'Eglise, "car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la perfection temporelle qui lui convient" (p. 151). "Or, cette fin, ce bien commun d'ordre temporel, consiste dans la paix et la sécurité dont les familles et les citoyens jouissent dans l'exercice de leurs droits, et en même temps dans le plus grand bien-être spirituel et matériel possible en cette vie..."

La fonction de l'autorité civile qui réside dans l'Etat est donc double : protéger et faire progresser la famille et l'individu, mais sans les absorber ou s'y substituer... En matière scolaire et éducative, l'Etat "favorisera et aidera lui-même l'initiative de l'Eglise et des familles et leur action...; de plus, il complètera cette action lorsqu'elle n'atteindra pas son but ou qu'elle sera insuffisante... En outre, l'Etat peut exiger, et dès lors faire en sorte, que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun" (pp. 172-175).

Mais "l'Etat doit respecter les droits innés de l'Eglise et de la famille sur l'éducation chrétienne, et observer en outre la justice distributive. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat, contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences" (p.175).

Or, si nous observons le questionnaire sur l'Educa-tion, quel genre de questions y trouvons-nous ?

Quatrième devoir : ENSEIGNEMENT SOCIAL

Manuel à utiliser : *Jeunes paysans face à l'avenir*, par Petitlaurent

Première partie : *Nos familles et nos maisons*, en particulier page 84.

EDUCATION ET INSTRUCTION.

a) Education et instruction. Définissez l'une et l'autre. Quel est leur but ? Laquelle de ces deux formations vous paraît la plus importante ?

Qu'appelle-t-on une bonne éducation ? Doit-on entendre seulement par là de bonnes manières, la politesse ? N'y a-t-il pas quelque chose de plus important ? Qu'est-ce, d'après vous, qu'un homme bien élevé ?

b) Comment, à votre avis, doit se faire l'éducation ? Donnez des remarques personnelles sur des faits, des exemples, dont vous avez été témoins.

c) Montrez que le père et la mère possèdent, plus que tout autre, les moyens essentiels, les qualités fondamentales pour élever leurs enfants. Quelles conclusions en tirez-vous au point de vue des droits sur l'éducation des enfants ?

Pourquoi faut-il préparer les jeunes à leur future tâche d'éducateur ? De quelle manière convient-il de le faire ?

Donnez ici vos idées librement, mais avec précision.

Que pensez-vous de la formule : l'enfant appartient à ses parents ? Quel sens faut-il lui donner ? Que doit être le maître d'école par rapport aux parents ?

d) Quels sont les droits de l'Eglise dans l'éducation ? Sont-ils les mêmes sur tous les enfants ?

Quel est le rôle de l'Etat ? (répondez très sommairement : vous aurez l'occasion d'y revenir).

Pendant 23 ans ces questions sur les rôles respectifs de la famille, de l'Eglise, de l'Etat ont provoqué pendant un mois la réflexion des élèves de terminale des Cours normal et supérieur. La confrontation de l'Enseignement de cette deuxième partie de l'Encyclique ayant rapport aux trois sociétés dont relève l'éducation, avec ces questionnaires de Sociologie, confirment notre hypothèse selon laquelle les questions du CERCA suivent exactement le plan même de celle-ci.

Mais observons un compte rendu de devoir parmi dix autres de même veine, signé d'Antoine Gouze :

"L'enfant n'appartient pas à la famille ni à personne, mais il est une personne humaine et non une chose. Comme l'homme, l'enfant n'appartient qu'à Dieu. Personne ne peut avoir sur lui un droit de propriété, comme sur un animal par exemple. La formule dont nous parlons sert simplement à mettre en lumière les droits de la famille contre certaines prétentions excessives de l'Etat".

Mais l'Eglise a des droits... En ce qui concerne les baptisés l'Eglise acquiert par là, ce que Pie XI dans son Encyclique sur l'Education (que vous devriez lire très attentivement) nomme : la maternité spirituelle. En vertu de cela le droit de l'Eglise est plus fort que celui de la famille en ce qui concerne

la formation religieuse et tout ce qui peut s'y rattacher.
L'Eglise d'ailleurs n'en usera qu'avec une grande prudence,
tant elle respecte le rôle naturel de la famille"

Quant à l'Etat, il a d'abord le devoir de favoriser
l'exercice des droits de la famille et de l'Eglise...etc.

Résumons son rôle en trois mots : favoriser, contrôler,
suppléer".

Nous constatons que ce sont les thèmes de l'encyclique
traduits en langage accessible à de jeunes paysans de 20 ans.

L'analyse du corpus "compte-rendus de sociologie" montre
que cette référence aux encycliques, loin de n'être qu'occa-
sionnelle revenait fréquemment tous les ans : que ce soit
Casti Connubii, Divini illius Magister, Divini Redemptoris,
Rerum Novarum, Quadragesimo Anno, sans compter les Lettres
de Pie XII sur les questions rurales périodiquement publiées
et commentées dans les éditoriaux.

Elles étaient inscrites dans le manuel de J. du Plessis,
signalées à propos des questionnaires et des compte-rendus.
Leur lecture faisait partie de l'héritage de culture humaine
et chrétienne recommandé à l'élève du Cours normal, exigé de
l'élève du Cours supérieur.

8.4. QUEL SENS DONNER A CETTE REFERENCE CONSTANTE DE L'ECOLE
D'ANGERS A L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'EGLISE ?

Pour tenter une explication, nous nous interrogerons d'abord sur la valeur des Encycliques, ce qui nous conduira à revenir ensuite sur l'emploi conjoint au CERCA du concept d'Enseignement social et de Sociologie pour désigner la même discipline ?

- l'autorité des Encycliques pontificales en regard
du magistère de l'Eglise

Le Concile Vatican II proclame que "la charge d'interpréter de façon authentique la parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul magistère vivant de l'Eglise dont l'autorité s'exerce au nom du Christ... Ce magistère n'est pas au-dessus de la parole de Dieu, mais il la sert ..." (31)

Celui-ci, peut-on y lire encore, a été remis par le Christ aux apôtres et par eux à leurs successeurs : le collège épiscopal des évêques en union avec le Pape. Ils ne peuvent recevoir de nouvelle révélation (L. G. 25, 26) ; mais ils sont chargés de conserver la Révélation, dont le Christ est la plénitude, en s'appliquant à la scruter et à l'énoncer correctement. Ils ont à prêcher au peuple de Dieu, la foi qui doit régler sa pensée et sa conduite. Ils possèdent un charisme certain d'infailibilité lorsque, attentifs à éviter toutes les erreurs, ils enseignent qu'une doctrine concernant la foi et les moeurs l'impose d'une manière absolue.

Cependant, les documents du magistère n'ont pas tous la même autorité doctrinale. Celle-ci, pour s'en tenir aux seuls textes conciliaires, va croissant depuis les Déclarations, les Décrets, en passant par les Constitutions pastorales, jusqu'aux Constitutions doctrinales, dont l'autorité est la plus haute.

(31) Concile Vatican II. Constitution dogmatique : La Révélation divine
"Dei verbum" p. 132

Cependant, l'assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence plus ou moins ferme suivant la nature des documents, est dû par tous les fidèles au magistère authentique du Souverain Pontife, même lorsqu'il ne parle pas ex Cathédra. (L.G. n° 35 p. 53).

En regard de cette fonction magistérielle, les théologiens se préoccupent du problème de l'autorité religieuse attachée aux différents écrits pontificaux. Les encycliques sont un type de document relativement récent dans l'Eglise (32). Ce sont des lettres circulaires, ainsi que l'exprime l'étymologie : "*Litterae encyclicae*" destinées à l'Eglise universelle. Les encycliques, nous disent les théologiens, n'engagent pas l'infaillibilité pontificale.

"Actes du magistère ordinaire, c'est-à-dire que le Pape y propose, à toute l'Eglise, une direction, un enseignement qui, sans être définitifs, s'imposent à l'attention des catholiques. Mais les fidèles ne sont pas tenus d'y adhérer comme à un dogme, puisque la vérité doctrinale n'y est pas solennellement définie. Ils sont conviés à leur donner un assentiment religieux fondé sur l'autorité du gouvernement universel de l'Eglise".(33)

C'est en 1891 que le Pape LEON XIII avait inauguré l'ère des encycliques sociales. On sait qu'il avait été alerté par des catholiques notoires, consacrés chacun à sa manière à une oeuvre d'apostolat social en différents points du globe, et donc poussé à écrire son encyclique grâce à l'action et aux attentes d'un catholicisme social implicite. Par contre coup, celui-ci, avec la promulgation de *Rerum novarum*, recevait en quelque sorte sa charte de naissance. De toute l'efflorescence

(32) la 1ère encyclique est de BENOIT XIV. Elle date de 1740.

(33) cf. VACANT et MANGENOT, (Professeurs à la Catho de Paris), Dictionnaire de théologie catholique, Paris, 1924, Article : Encycliques. (1913)

d'initiatives s'inscrivant dans ce mouvement, nous avons cité l'A.C.J.F. qui n'avait jamais cessé d'affirmer sa vocation sociale ; les Semaines Sociales qui se voulaient une sorte d'université ambulante, cherchant comment appliquer à la réalité la doctrine sociale du Magistère. Mais, surtout, l'Action Populaire, dont il nous suffit de rappeler ici les liens profonds qui l'unissaient à l'École d'Angers.

"Devenue, aux lendemains du Concile, un organe de recherche entre chrétiens sur toutes les questions sociales, pendant longtemps" et notamment pendant toute la période qui nous occupe, "elle fut un organisme d'enseignement et de vulgarisation pour tout l'enseignement social de l'Église donné à travers les Encycliques" (34).

A ne considérer que le mouvement du Catholicisme social, qui nous occupe, il apparaît que le rôle des laïcs intervient en aval mais aussi en amont de cet enseignement de l'Église. En aval, en tant qu'il y puise "les principes de réflexion, des normes de jugement et des directives d'action" pour éclairer son analyse des situations et "discerner les options et engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques", comme le rappellera plus tard Paul VI, dans la "lettre au Cardinal Roy" Octogesimo adveniens, (1971). En amont dans la mesure où l'enseignement social des papes sera une transposition théorique des tendances et des réflexions que les écoles catholiques sociales avaient déjà développées ou développeront. Le discours officiel prend alors en charge ce qui était élaboré dans ces groupes restreints et le propose à l'ensemble des catholiques. Ainsi la "doctrine sociale", à partir de Léon XIII, se développera dans un lien étroit avec le "catholicisme social". (35)

(34) interview R.P. de FARCY, 1982.

(35) VALLIN Pierre "Quand l'Église enseigne en matière sociale"
Cahiers de l'Actualité religieuse et sociale n° 190, 1er octobre
1979, p. 8.

En amont et en aval, conjointement, en tant que les laïcs participent en communion avec le magistère à la transmission de la parole de Dieu par le canal de la tradition vivante de l'Eglise. Les vérités de l'Évangile demandent à être constamment explicitées, retraduites, en fonction des nouvelles manières de vivre. Elles sont en effet comme des gemmes qui contenaient dès leur apparition bien plus de choses qu'elles n'en donnaient l'apparence. Le peuple de Dieu tout entier est concerné par cette traduction dans un langage d'aujourd'hui de la vérité de toujours. C'est ce que semble exprimer la constitution dogmatique sur la Révélation divine (36) où l'on peut lire :

"la perception des réalités aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur, soit par l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des choses spirituelles, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçoivent un charisme certain de vérité" (36)

Le mouvement social chrétien englobait en France les milieux ruraux, et nous avons évoqué les travaux des Pères de Ganay, Barde et Drogat par le biais de la commission rurale et de leurs engagements en faveur de l'action catholique rurale (Publications, animation de mouvements ...)

Le complexe ESA/CERCA y eut sa part très active. Outre que l'Enseignement social de l'Eglise était enseigné de façon constante au niveau supérieur ESA-Catho. Nous pouvons signaler les noms les plus connus pendant la guerre et au lendemain de celle-ci : le P. Legrand, Antoine Gouze. Nous avons longuement développé tout au long de ce chapitre comment cet enseignement était représenté auprès des élèves du CERCA par l'usage très étendu des manuels de M. du Plessis, du P. Drogat, et par l'Enseignement d'Antoine Gouze, puis V.S. Petittlaurent, pour ne citer que les plus connus.

(36) Concile Vatican II R.D. p. 131.

Nous comprenons que, avec un environnement culturel de cette nature, les encycliques aient une place centrale dans l'"Enseignement Social" du CERCA jusque vers les années 50. Dans la perspective des fondateurs, les EACA étaient une forme d'apostolat social. S'ils avaient à cœur d'être fidèles aux leçons des Papes et des évêques, c'est parce qu'ils pensaient "qu'il n'est d'apostolat valable que de l'Eglise même".

Enseignement Social et/ou Sociologie ?

Au terme de cette étude, il nous semble nécessaire de dépasser la première approximation que nous donnions du sens de ces deux termes, conjointement utilisés par le CERCA, en ce début de chapitre.

L'utilisation par lui du concept de sociologie est impropre, ainsi que nous l'avons observé ; en effet au CERCA, il ne cesse de recouvrir un enseignement normatif, alors qu'au sens actuel du terme, la sociologie veut aborder les problèmes sociaux dans une perspective scientifique, qui se propose de constater ce qui est sans visée normative.

Non que les professeurs du CERCA se refusent à utiliser la méthode "objective", "positive", des méthodes et des techniques scientifiques telles que les préconisaient Auguste Comte ou plus récemment Emile Durkheim.

Nous avons vu en effet les élèves du CERCA invités à faire enquête sur les organisations professionnelles de leur région, pour s'attacher à comprendre ce qui existe ; le fonctionnement, et l'utilisation qui en est faite par les protagonistes.

Mais le CERCA, d'avant 1960, ne se cantonnait pas dans un discours sociologique sur les problèmes agricoles et ruraux. Au delà du constat de ce qui est, il vise à définir ce qui doit être. Pour lui, comme pour l'ESA, il s'agit d'un enseignement chrétien qui s'inspire de la "doctrine sociale de l'Eglise" au sens souvent utilisé sous Pie XII et, par le Pape lui-même, au lendemain de la dernière guerre mondiale. Ce phénomène historique qui s'origine dans l'encyclique de Léon XIII Rerum novarum (1891) est caractérisé d'abord en ce qu'il est constitué par la continuité d'une intervention écrite des papes. Le mot "doctrine" évoque bien ce caractère d'enseignement suivi : il ne s'agit pas d'une science sociale au sens où nous avons défini la sociologie comme une science objective, mais d'une parole dite par des "docteurs" ayant autorité, et cela au nom de leur charge.

Quel est le champ évoqué par l'adjectif "social" ?

Au CERCA, il englobe et dépasse le sens qui semble être celui des encycliques dites "sociales" et dont nous empruntons la définition au Père Vallin : "Selon les auteurs qualifiés (37), le social serait l'aspect économique de la société. Mais il faut ajouter que l'économique visé ici n'est pas l'économie pure ; le champ est tout aussi bien celui auquel s'intéresse des institutions comme la sécurité sociale, le droit social ou que l'on regroupe dans les journaux sous des expressions comme le "climat social", les luttes sociales, les problèmes sociaux. La correction est d'autant plus nécessaire que l'enseignement des papes touchant ces sujets insiste précisément sur le fait qu'il n'y a pas un domaine économique que l'on pourrait absolument distinguer de l'ensemble de la vie en société ; ou, sous une autre forme qu'il n'y a pas de lois économiques proprement dites : les réalités que l'on dit économiques sont aussi bien des réalités morales, politiques, culturelles, et non étrangères non plus à la conscience et à la vie des forces religieuses dans la société.

(37) VALLIN Pierre "Quand l'Eglise enseigne en matière sociale".
Cahiers d'Actualité Religieuse et Sociale n° 190 pp. 551-153
CALVEZ et PERRIN, qui dit-il font référence en la matière

Il est donc pertinent de mettre l'adjectif en rapport avec l'expression courante au siècle dernier : la question sociale, terme sous lequel on visait les problèmes posés à la société par la condition des ouvriers. Et dont veut traiter Rerum novarum. Il est certain que les documents qui se réfèrent à cette première intervention (Quadragesimo Anno, Octogesima Adveniens...) abordent des questions qui dépassent la questions ouvrières, ils parlent également des travailleurs de la terre etc..."

Or cette acception de social ne recouvre, selon nous, que le programme du Cours normal 1ère et 2ème année et Cours supérieur directement lié aux encycliques sociales. En tant qu'il intègre les encycliques sur le mariage, l'éducation, il embrasse toute la dimension sociale de l'homme et sa dimension personnelle. Or cette perspective relève d'une approche de philosophie sociale.

Les propos du R.P. Legrand nous suggèrent la pensée que l'Enseignement au CERCA a été traversé en fait par deux courants traditionnels de la philosophie sociale :

- le courant spéculatif représenté par PLATON. Le penseur ne s'enquiert pas méthodiquement des faits, mais s'inspire de principes à priori, ici principes de droit naturel, principe de subsidiarité par ex., qui étaient, aux dires du R.P. Legrand, les principes inspirateurs des Encycliques.

- le courant positif représenté par ARISTOTE. Les représentants du courant positif commencent par s'informer de ce qui existe, rassemblent un matériel d'observation dans le but d'établir des règles d'action pour l'avenir. Il semble que ce fut l'approche de l'Ecole de Sociologie de Le Play dont nous savons que l'Ecole d'Angers s'inspirait volontiers.

Confirmant notre analyse, le Père de Montbron commente : "A partir de 1946, cet enseignement relié aux encycliques sociales, (au sens restreint et au sens large), prit une ampleur plus vaste encore, avec une distinction plus marquée entre sociologie (structure et dynamique des sociétés) et doctrine ou morale, les deux secteurs étant cependant reliés par une sorte de philosophie sociale, pas très élaborée, où s'exprimaient les tempéraments contrastés des diverses personnalités du CERCA et de l'ESA" (38). Selon le Père de Montbron la tendance platonicienne, spéculative, faisait moins le poids que la tendance aristotélicienne, positive : cette dernière corrigeait sans cesse ce que pouvait avoir de danger d'irréalisme, voire d'idéologie, la première". (38)

Au terme de cette analyse sur l'enseignement social au CERCA, il nous semble que notre hypothèse selon laquelle cette discipline était particulièrement porteuse du sens se trouve confirmée.

L'Enseignement social était le moyen que le CERCA s'était donné pour atteindre ses finalités les plus spécifiques, concernant la vision de l'homme et de la société. En effet, par ses matières techniques agricoles, il ne se démarque pas des finalités poursuivies par toutes les écoles agricoles similaires, aussi bien du secteur public que du secteur privé. Par la nature des contenus de sociologie, leur dimension juridique et l'inspiration chrétienne que leur confère l'incessante référence aux enseignements pontificaux, les finalités annoncées par le Père Guilloux dans les éditoriaux ne furent pas simple façade. Et la consigne suivante donnée aux élèves de l'apprentissage en 1949 n'avait pas qu'une signification purement symbolique : "L'enseignement social c'est le catéchisme du CERCA. Apprenez votre catéchisme". Au niveau des contenus, c'est par lui que s'affirma le "caractère propre" du CERCA. Au sens où l'entend la loi Debré de 1959.

(38) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 9.06.84 p. 27.

C O N C L U S I O N

Faire le choix d'une méthode, c'est faire le choix d'un itinéraire. Nous parvenons au terme d'un long voyage dans le passé du CERCA, dans 34 ans de son histoire. 1960-61, l'année que nous avons retenue comme borne, joue essentiellement le rôle d'un repère dans une zone frontière (1) très aisément perceptible à partir du graphique G₂ sur l'évolution des filières. La ligne de crête en serait les deux lois d'août 1960 : Loi d'orientation pour l'Agriculture, loi portant réforme de l'Enseignement agricole. Arrivée à ce thème, une interrogation nous étreint. Les Anciens du CERCA qui nous liraient reconnaîtraient-ils leur maison de formation ?

Comme l'explorateur-photographe sollicité tantôt par une vue panoramique, s'arrête pour capter le plan d'ensemble d'un paysage qui se découvre devant lui, tantôt, au détour du chemin, pour prendre en gros-plan un détail qui accroche son regard ; ainsi avons-nous tenté d'"engrener" les spécificités du système CERCA selon ses dimensions et ses niveaux. Avons-nous tenu notre pari ? Le chemin suivi nous a-t-il permis d'accéder ou, du moins, de faire incursion à "*différents paliers de l'analyse en profondeur*" ? Avons-nous pu capter les spécificités pédagogiques essentielles du CERCA ou reste-t-il d'importantes zones d'ombre ?

Des zones d'ombre, nous en avons rencontrées. Certaines tiennent aux défauts de l'itinéraire emprunté. La suppression du Bulletin Mensuel, à partir de 1952 par ex. plonge dans une zone d'ombre la fin de la période étudiée. D'autres tiennent au type d'itinéraire

(1) Zone frontière que nous situerions volontiers de 1955 à 1965. Les signes structurels avant-coureurs des mutations à venir se dessinaient, dès 1956, avec la création d'un cours de Culture féminine et, peu après, d'un centre de promotion sociale, mais aussi la fin des filières artisanales du cours de pédagogie sonnant le glas de l'institution des moniteurs. L'évolution du CERCA,, d'un service d'aide pédagogique aux moniteurs devait se faire dans le sens d'une institution autonome à laquelle on donne une adhésion individuelle.

choisi. On ne peut engranger le tout de la vie dans l'imprimé. Aussi nous fallait-il tenir le plus grand compte des rares témoins que nous avons la chance de rencontrer. Cependant, même de tout ce qui se donnait à voir, nous ne pouvions tout garder. Car avancer sur le chemin, ne va pas sans frustrations ni renoncements. On ne peut tout voir, tout regarder.

Ainsi, le gros-plan sur les moniteurs, en privilégiant le "qui sont-ils", a occulté en partie les apports, dans la relation pédagogique des élèves vers le CERCA, dont des témoins autorisés nous disent qu'ils furent une des caractéristiques importantes de sa pédagogie. De même, en faisant l'impasse sur l'univers des correcteurs, un maillon important de la relation vivante et personnalisée des élèves et du CERCA, (que nous avait laissé deviner l'observation des devoirs corrigés sur tout un parcours d'apprentissage), demeurerait à explorer ; Même si, à l'occasion, nous avons pu apprécier la qualité du lien entre les remontées des corrections individuelles et les corrigés collectifs qui en étaient l'exact reflet.

Il faut redire ici la part, plusieurs fois évoquée, des élèves dans l'élaboration de l'enseignement du manuel de sociologie de Madame Weyd. De même, les manuels de Petitlaurent sont, largement, une réponse aux requêtes des élèves ; leur introduction à fortement infléchie l'enseignement du CERCA, nous dit-on. Sous quelles influences ? Là encore nous saisissons les limites de notre mode d'investigation. Sans doute nous a-t-il permis de pressentir cette relation vivante à l'élève, comme en témoigne notre recherche relative à l'éducabilité de l'élève. Cette relation, qui eût pu être la pierre d'achoppement d'un système d'enseignement à distance, le CERCA a su l'entretenir, la cultiver parfois avec grand art. L'institution d'un cours de pédagogie, de journées de moniteurs, de correcteurs et d'anciens, le "mot du Directeur", lieu d'un réel échange, même s'il fut très directif. La rubrique : "en famille" où chacun pouvait apporter les grands événements de sa vie, en sont autant de témoignages.

La diffusion à tous les élèves inscrits en "*Perfectionnement*" de la revue Elites créa aussi un lieu de partage, une sorte de "*banque de l'innovation*", grâce à la confrontation enseignements du CERCA/ESA et expérimentations ou plus simplement expériences et découvertes des Anciens, entrés dans le monde des professionnels.

Cette symbiose ESA/CERCA - élèves/populations a très fortement joué par la médiation de la revue Elites. Mais ne connaissant pas les noms des Anciens, il ne nous a pas été possible d'estimer ce qui leur revient exactement quant à l'élaboration des articles sur les innovations techniques, ou les actions de développement. Nous ne serions pas éloigné de penser qu'ils ont représenté les 4/5^è de la revue. L'ESA/CERCA et leurs Anciens furent les artisans, s'enrichissant mutuellement d'un important développement de tout le milieu agricole, tout les Anciens et les élèves déjà engagés rendaient la profession omni-présente dans la formation.

Nous avons fait le choix de ne pas nous attarder aux disciplines techniques. Elles furent néanmoins la raison d'être du CERCA. Car, enfin, ce que les élèves venaient chercher d'abord, c'était des techniques pour parfaire leur compétence. Nous avons souligné que celle-ci fut une des finalités majeures proposés à l'élite et si nous n'avons pas entrepris l'étude de la pédagogie des matières techniques ce n'est pas que l'importance nous en parût mineure, car enfin, si nous avons accordé un "*gros-plan*" à l'Enseignement social parce qu'il était proposé à tous, il ne représentait qu'un quart ou 1/5^è du temps de l'investissement intellectuel des élèves dont les 4/5^è allaient à l'Enseignement technique.

Cela nous autorise à dire que la place reconnue par L'ESA et le CERCA à la formation technique ne fut pas moindre que dans les autres écoles d'agriculture. Mais, au sentiment du Père de Montbron, c'est surtout en matière

agricole, que la réaction des élèves et des populations rurales, à l'information proposée et au pédagogue, a très fortement joué au point de marquer significativement l'acte éducatif du CERCA. L'originalité de la pédagogie en matière agricole fut, nous dit-on, fortement infléchie, à partir de 1932, par le Père Guilloux. C'est dans cette valorisation de la technique que résiderait une des grandes différences entre les formations distribuées par le CERCA et par la JAC. L'assurance que nous en a donné le témoignage du Père de Montbron (2) nous a décidé à le souligner en conclusion. Elles durent beaucoup, au départ, aux différences de conception de la formation chez les Pères Guilloux et Foreau.

Nous avons déjà souligné la réputation d'exigence et de rigueur technique dont le Père Guilloux jouissait. Selon le Père de Montbron, elle tenait chez lui à "un respect qui allait à la fois à l'oeuvre du Créateur et à sa consigne d'aménager le monde. Le Père Guilloux était un homme des croissances (c'est peut-être ce que voulait dire le Père de Farcy en le disant quelque peu conservateur) il n'admettait ni les rétractations, les immobilités, ni les destructions, les mises à mort. Il obligeait ses jeunes à observer ce qui était, pour choisir en toute lucidité et efficacité et dont ils choisiraient de favoriser la croissance. Il était d'un courant de vie que l'on accusait parfois de matérialiste (pas du tout dialectique, mais tel qu'on pouvait le détecter chez Le Play, Siegfried, Hitier). Ses oppositions avec l'Action Populaire et la JAC se situaient à ce niveau. Se contentera-t-on de repérer, par enquête, les malfaçons de la société et pourra-t-on les agresser directement pour bâtir une autre société plus saine, ou devra-t-on s'appuyer sur les choses mieux connues pour les changer et, par là, libérer les hommes et la société de certains conditionnements au mal ? L'histoire de la pédagogie du CERCA ne peut pas faire l'économie de ce conflit discret que chaque partie tentait de voiler mais non pas d'émousser". (2)

(2) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 6.06.84 p. 18 et 20.

Cette appréciation nous paraît mettre en relief un autre aspect de la conception de la formation dont le Père de Farcy soulignait son orientation vers la résolution des problèmes. Celle-ci intègre, de plus, la nécessité de prendre en compte le fait de la résistance de la matière, sa "consistance" pour reprendre une expression Teilhardienne (le Père Guilloux avait partagé, lors de ses études à l'Agro. de Paris, pendant deux ans, le même appartement avec Teilhard de Chardin). Il fallait la mieux connaître pour mieux apprécier ses conditionnements ou pour changer ce qui pouvait l'être en vue d'une libération de l'homme.

A l'encontre, Foreau avait une conscience dominante de la nécessité d'une culture générale pour les jeunes paysans, grâce à laquelle ils sauraient adopter et adapter les bonnes techniques par lesquelles ils se feraient leur place dans le monde. A la limite, il préférerait, à en croire le Père de Montbron, "leur faire goûter un poème lyrique que d'observer la concurrence des plantes sur un carré de terrain. En outre Foreau redoutait la moindre efficacité d'une compétence acquise auprès d'autrui ; il préférerait celle que chacun trouvait par soi-même.

Guilloux ressentait jusqu'à la souffrance les dommages causés par des erreurs techniques qui conduisaient à des refus de développement, de vie". (3)

Il ajoute ailleurs : "Essentiellement le Père Foreau voulait que d'une façon ou d'une autre, les jeunes paysans aient une formation humaniste et développent en eux le respect de soi et l'audace à inventer une nouvelle paysannerie. Les moyens importaient peu".

Mais nous pensons avoir démontré que la conception de l'homme qui traversait les éditoriaux des Pères Guilloux

(3) MONTBRON (H. de) Correspondance inédite 7.06.84 p. 20.

et de Montbron furent aussi un humanisme. De même les contenus de l'Enseignement social révèlent une philosophie spécifique en priorité centrée sur les potentialités de la personne.

La convergence de vues de certaines réflexions de Gaston Paravy dans sa conclusion sur la JAC un mouvement éducatif (4) concernant l'approche éducative des jésuites, dont il nous dit qu'ils assurèrent l'aumônerie nationale jusqu'en 1957, conforte les constatations que nous faisons pour le complexe éducatif d'Angers. Les jeunes paysans qui bénéficièrent conjointement des deux formations JAC et CERCA furent doublement marqués par cette philosophie personnaliste.

Enfin, est-il besoin de redire l'importance de l'Enseignement social ? Il nous a paru constituer la manière spécifique au CERCA d'exprimer son "caractère propre".

Le caractère propre du CERCA : cette expression que la loi Debré de 1959 allait consacrer pour traduire ce en quoi une école exprime sa spécificité chrétienne peut être vécu, par chacune, à des degrés divers et selon des modes très différents. A plusieurs reprises, le Père Guilloux rappelle dans les éditoriaux que le CERCA laisse aux moniteurs, au clergé paroissial où à la JAC la formation religieuse de ses élèves. En revanche, la formation sociale qui est donnée au CERCA "*va très vite au delà de l'élémentaire*". Commentant le texte sur le rôle du magistère comme gardien du dépôt de la Révélation, le Père de Montbron développe une image évangélique suggestive pour notre propos : "*La révélation a été semée ; que le semeur veille ou dorme elle se développe, pousse en action (et c'est la morale qui s'enrichit et s'épanouit avec les changements de saisons, c'est-à-dire de civilisations), et en savoir (et ce sont les professions de foi, les dogmes, les théologies)*".

(4) PARAVY (Gaston). La JAC cf Cit. p. 224.

La formation catéchétique et/ou théologique intègre ses "savoirs". Le CERCA ne s'est pas senti mission pour cette dimension de la Révélation même si d'autres écoles font le choix contraire, en l'intégrant dans leur projet.

En revanche, en tant qu'école de formation, et de formation professionnelle, sa conception de l'élite rurale véritable, son projet d'éducation à l'action professionnelle, l'ont porté, essentiellement au travers de son enseignement social à ouvrir les élèves au deuxième aspect de "la semence évangélique", celui qui s'épanouit en morale chrétienne.

"La science par elle-même ne fait pas forcément le jeune homme ou la jeune fille meilleurs ; elle peut simplement les y aider". Qu'est ce qui peut lui donner "cette valeur morale supérieure à la vie de l'esprit ?" Seule une éducation, replacée dans la trajectoire de la finalité dernière de l'homme, et, en priorité centrée sur les potentialités de la personne peut "discerner" (expression chère à Saint Ignace) les directions à prendre pour se rapprocher du portrait idéal de l'élite chrétienne, du militant d'action catholique, ou de l'action professionnelle vécue comme un apostolat.

Seul, un dévouement à la cause de l'organisation professionnelle profondément enraciné dans une vie spirituelle intense, pourra faire échapper le militant à la tentation de vivre son engagement comme l'exaltation d'un besoin instinctif, insatiable, de "pouvoir" mais retrouver son sens chrétien réel de "service" des autres. Et, par contre-coup, de la spiritualité vécue par l'"homme d'action" découlera, comme une conséquence naturelle, la "moralité" des structures sociales.

Cependant qu'observe-t-on au niveau des structures sociales, sinon justement l'affrontement de différents projets ?

Il y a le projet communiste. L'allégorie "Les deux maçons", développée par Pierre l'Ermitte dans La Croix du 5 juillet 1936, est retranscrite dans un éditorial du Père Guilloux de cette même année. Il est incompatible avec le projet chrétien qu'ailleurs l'E.S.A. résume en deux mots : "Social, oui. Communiste, non !" La tentation est forte d'accepter la main tendue. Une Fédération jaciste du Sud-Ouest n'est-elle point passée au P.C. en cette année 1936 ? Non, on ne peut collaborer avec eux malgré le côté séduisant de leurs réformes, affirme le Père Guilloux. Mais le combat de la justice sociale doit être aussi le nôtre.

L'attitude envers le capitalisme ne peut, non plus, être d'acceptation pure et simple. Mais peut-on, à partir des principes chrétiens, inventer une troisième voie qui éliminerait les vices de chacun des deux systèmes, entraînant de se partager le monde ? Plusieurs tentatives se soldèrent par l'échec. Ce fut d'abord celui, sur le plan professionnel, de la Corporation fondée sur les trois principes de l'unité, de l'autorité, et de l'obligation, qui se voulaient pourtant, une condamnation, et du socialisme, et du communisme.

Beaucoup, issus du catholicisme social, allaient être attirés aussi, au plan politique cette fois, par la Démocratie chrétienne. Sous le sigle neutre du M.R.P., elle rallia une forte majorité au lendemain de la guerre : troisième voie ? On pourrait penser que la grande rigueur dans l'application des principes chrétiens permettrait, sinon la construction d'une société idéale, du moins son aménagement satisfaisant. Parmi les anciens, nous avons retrouvé très fort, chez beaucoup, cette sensibilité.

Mais aux principes moraux, doivent se joindre de grandes connaissances techniques dans les domaines de la politique, de l'économie, des sciences sociales. Danger de mora-

lisme ? Danger de technocratisme ?...

Le M.R.P. s'effiloche, sur sa droite et sur sa gauche, aux élections de 1956. Tandis que, au sein du mouvement professionnel paysan, on voyait les jeunes, de mieux en mieux éveillés aux problèmes, grâce à la réflexion développée par la J.C.A., et à la compétence améliorée par le CERCA, demander de plus en plus à prendre leur place...

Mais, lorsque le capitalisme mondial fera peser sa loi d'airain, jusqu'à exténuier la paysannerie des petites et moyennes exploitations, entraînant d'importantes fractures au sein du mouvement professionnel paysan, quelles seront les positions des Anciens, que leurs engagements professionnels souvent importants, ont placés au coeur du débat ? Il faudrait ouvrir une enquête ! Nouveau sujet d'investigation...

A ne considérer que les douze que nous avons rencontrés, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on trouve toute une gamme de sensibilités, reflet des clivages évoqués plus haut.

Alain Barrière écrivait dans Le Monde du 7 mai 1975 : *"Les organisations et mouvements considérés jusqu'à ces dernières années comme représentatifs du Catholicisme social et de la Démocratie chrétienne ont dans leur grande majorité disparu ou subi de profondes transformations"*. Mission remplie ? ou impasse constatée ? Les deux interprétations ont cours.

En toute hypothèse, pour Alain Barrière, l'essentiel demeure un esprit "un fonds commun d'aspirations et cette vision de l'homme et de la société qui est devenu en soi un fait politique, syndical, culturel, que l'on ne peut plus méconnaître". Ce qu'on a appelé l'esprit intrinsèque ; l'esprit de tous ceux qui pensent que les principes chrétiens doivent aussi imprégner les structures sociales et non seulement se cantonner dans les églises et les sacristies.

A N N E X E S

Les Deux Premières Années

Année - 1921-22.

Les premières études par correspondance ont été organisées en même temps que des séminaires agricoles.

Le Centre, dans le courant de l'année 1921, a été créé. Il a été fait une liaison avec Cognac par le biais d'un groupe de jeunesse catholique étud. organisé dans cette paroisse et ses conférences agricoles se succédaient données par les jeunes gens eux-mêmes. Le Centre eut la pensée d'étendre ce mouvement au dehors de la paroisse, et il faisait paraître un règlement qu'il communiquait à un certain nombre de ses confrères de la Haute-Garonne.

Les groupes devaient s'appeler : "Cercle d'études Notre-Dame des Champs".

Des sujets agricoles devaient leur être proposés. Pour les groupes, un sujet plus important était indiqué pour tout un trimestre, cette étude serait l'occasion de causeries, de recherches, de rapports et, à la fin du trimestre, une rédaction serait écrite et envoyée à Cognac. Pour les élèves isolés, 3 sujets devaient être proposés par trimestre.

Le Centre, (Cognac) s'offrait à fournir toutes indications, documents et conseils. Comme ouvrage, on indiquait déjà "Le manuel d'agriculture et de zootechnie de Baillière".

✕

À l'occasion du 17^e Conseil Régional de l'A. G. Y. F., un vœu fut exprimé que ces études agricoles par correspondance soient plus largement organisées et répandues. Ce fut le point de départ du mouvement définitif.

Déjà dans le programme proposé par le Conseil Régional, les C. G. étaient en germe.

Année 1922-23

En outre, le N° 7 du bulletin paraît imprimé, et donne l'organisation des E.T.C. pour 1922-23.

Le sujet d'étude mensuel est tracé et le "Cours moyen" d'agriculture et de mécanique par F. G. H. et "Bailleurs" est définitivement abolie comme manuel officiel des E.T.C.

Le sujet peut être traité par les élèves isolés ou par les groupes et le programme d'études est libéralement dispensé selon qu'il s'adresse à un élève ou à un groupe.

La note de correction est déjà arrêtée et la notation va de 0 à 20. Chaque partie du travail reçoit une note et finalement une moyenne est calculée.

Règlement

Les devoirs modèles est prévu dans le bulletin du mois suivant.

Intérieur

Les 2 ou 3 meilleures copies distinguées par le jury seront indiquées dans le bulletin.

Chaque année un certificat d'admission en 2^e ou 3^e année sera la récompense décernée à ceux qui auront fidèlement suivi les études.

Après 3 ans, un Diplôme sera remis à chaque élève qui aura rempli les conditions du règlement des E.T.C.

Le bulletin mensuel est adressé à tous ceux qui les E.T.C. intéressent: correspondants et membres honoraires.

La cotisation pour les élèves isolés est de 3 frs; 10 frs pour les groupes.

✱

Un concours de blé est ouvert pour juillet 1923. L'École fournira conseils, semences, engrais.

Purhan était signalé comme le candidat, les copies
concernant cette admission à cette école.

Un devoir fut proposé pour le mois de Décembre.
Il y avait en outre l'organe de l'É. C. & F. du Sud-Ouest.
"Les 20 nouvelles" cessait alors de paraître; ce n'est
qu'en mars 1922 que cet enseignement fut rétabli.
Des lettres autographes tenaient en relation les élèves
cette année qui avaient répondu au premier appel. Des
lettres de service leur étaient adressées, des conférences
en séries indiquées et même déjà en parlant d'un
prochain concours à être pour juillet 1923.

*

Notes des Travaux (1921-22)

	Janvier	Mars	Avril	Mai
groupe Avignon - de Barthélemy H.P.		12	13,30	
2 Despalangues = Houzeau H.P.	16,95	18,28	16,25	18,80
3 Gallarrère - Roubiac H.P.	16,60			
4 de Trévillo = Houzeau H.P.	12,10			
5 L'Éclair H.P.	12,10		15,45	18,85
6 Calmont H.P.				12,35
7 Damarre H.P.	14,14			12,12
8 de Jourd' - Reyrols 1000				12,02
9 Camoulines Reyrols 1000				12,12
10 Vincoux Reyrols 1000				

Les élèves de 1921-22 ont convenu que les irrégularités de
travaux de cette première année ne permettant guère de la
compter que comme année d'essai.
La 1^{re} promotion des É. C. & F. commencera donc en
juillet 1922.

TAUX DE DÉPERDITION ENTRE LES CLASSES (1937-1938) PAR RAPPORT A 1936-1937

SEC- TIONS NI- VSEAUX	E.A.C.A.				E.M.A.C.A.				E.R.A.C.A.				TOTAL GENERAL				
	1936	1937	Abandon	%	1936	1937	Abandon	%	1936	1937	Abandon	%	1936	1937	Abandon	%	
APPRENTISSAGE	1	564			327								891				
	2	432	498	- 66	- 12%	241	350	+ 23	+ 7%				673	848	- 43	- 5%	
	3		283	- 149	- 34%		192	- 49	- 20%					475	- 198	- 29%	
	T	996	781	- 215	- 23%	568	542	- 26	- 5%				1 564	1 323	- 241	- 15%	
C. NORMAL	1	145			66				106				317				
	2	45	94	- 51	- 35%	15	41	- 25	- 38%	58	60	- 46	- 43%	118	195	- 122	- 38%
	3		32	- 13	- 29%		11	- 4	- 27%		26	- 32	- 55%		69	- 49	- 41%
	T	190	126	- 64	- 34%	81	52	- 29	- 36%	164	86	- 78	- 48%	435	264	- 171	- 39%
C. SUPERIEUR	1	12			2	6			2				16				
	2	7	5	- 7	- 58%	2	0			1			10	10	- 6	- 37%	
	5	9	6	- 1	- 14%						1			10	7	- 3	- 30%
	1		8	- 1	- 11%									8	- 2	- 20%	
MATRISE	7	28	19	- 9	- 32%					3	6			36	25	- 11	- 31%
	Total Général	1214	926	- 288	- 24%	649	594	- 55	- 8%	164	86	- 78	- 48%	2035	1612	- 423	- 21%

Il n'a pas été tenu compte des élèves en groupe envoyant des copies collectives.

CN + CS + M = -38%

TAUX DE DÉPERDITION SCOLAIRE 1949-1950

SECTIONS NIVEAUX	PAYSANS				PAYSANNES				ARTISANS				ARTISANES				TOTAL GENERAL				
	1948	1949	Abandon	%	1948	1949	Abandon	%	1948	1949	Abandon	%	1948	1949	Abandon	%	1948	1949	Abandon	%	
APPRENTISSAGE	1	824			535				112				161				1632				
	2	663	719	- 105	- 13%	458	385	- 150	- 28%	52	72	- 40	- 36%	84	102	- 59	- 37%	1311	1278	- 354	- 22%
	3		445	- 218	- 33%		256	- 202	- 44%	54	41	- 43	- 41%		61	- 23	- 27%		825	- 486	- 37%
	T	1487	1164	- 323	- 22%	993	641	- 352	- 35%	218	22 135	- 83	- 38%	245	163	- 82	- 33%	2943	2103	- 840	- 29%
C. NORMAL	1	256			68				22				31				377				
	2	128	117	- 139	- 54%	27	26	- 42	- 62%	5	9			13	15	- 16	- 52%	173	167	- 210	- 56%
	3		103	- 25	- 20%		21	- 6	- 23%		2				5	- 8			131	- 42	- 24%
	T	384	220	- 164	- 43%	95	47	- 48	- 50%	27	11	- 16	- 59%	44	20	- 24	- 55%	550	298	- 252	- 46%
C. SUPERIEUR	1	23			5								2				30				
	2	20	15	- 8	- 35%		2							1	- 1	- 50		20	18	- 12	- 40%
	3	22	18	- 2	- 10%													22	18	- 2	- 10%
	1		20	- 2	- 11%														20	- 2	- 11%
T	65	53	- 12	- 18%	5	2	- 3	- 60%					2	1	- 1	- 50%	72	56	- 16	- 22%	
Total Général	1936	1437	- 499	- 26%	1093	690	-403	- 37%	245	146	- 99	- 40%	291	184	-107	- 37%	3619	2457	-1162	- 32%	

Moyenne CN + CS + M = -13%

TAUX DE DÉPÉDITION SCOLAIRE 1955-1956

SECTIONS NI- VEAUX	PAYSANS				PAYSANNES				ARTISANS				ARTISANES				TOTAL GENERAL				
	1954	1955	Abandon	%	1954	1955	Abandon	%	1954	1955	Abandon	%	1954	1955	Abandon	%	1954	1955	Abandon	%	
APPRENTISSAGE	1	693			372				33				52				1 150				
	2	746	546	- 147	- 21 %	315	270	- 102	- 27 %	25	13	- 20	- 61 %	47	37	- 15	- 29 %	1 133	866	- 284	- 25 %
	3		543	- 203	- 27 %		206	- 109	- 35 %		21	- 4	- 16 %		23	- 24	- 51 %		793	- 340	- 30 %
	T	1 439	1 089	- 350	- 24 %	687	476	- 211	- 31 %	58	34	- 24	- 41 %	99	60	- 39	- 39 %	2 283	1 659	- 624	- 27 %
C. NORMAL	1	275			59				18				19				371				
	2	159	120	- 155	- 56 %	29	27	- 32	- 54 %		10	- 8	- 44 %	10	13	- 6	- 32 %	206	170	- 201	- 54 %
	3		192	+ 33	+ 21 %		41	+ 12	+ 41 %					11	- 1	- 10 %		244	+ 38	+ 18 %	
	T	434	312	- 122	- 28 %	88	68	- 20	- 23 %	26	10	- 16	- 62 %	29	24	- 5	- 17 %	577	414	- 163	- 28 %
C. SECONDAIRE	1	67															67				
	2	39	29	- 32	- 52 %												39	29	- 32	- 52 %	
	3		20	- 19	- 49 %													20	- 19	- 49 %	
	T	100	49	- 51	- 51 %													100	49	- 51	- 51 %
C. SUPERIEUR	1	76			6												82				
	2	37	40	- 36	- 47 %		4	- 2	- 33 %								37	44	- 38	- 46 %	
	3	41	44	+ 7	+ 19 %												41	44	+ 7	+ 19 %	
MAITRISE	1		19	- 22	- 54 %	6	4	- 2	- 33 %									19	- 22	- 54 %	
	T	154	103	- 51	- 33 %													160	107	- 53	- 33 %
Total Général	2 127	1 553	- 574	- 27 %	781	548	- 233	- 30 %	84	44	- 40	- 48 %	128	84	- 44	- 34 %	3 120	2 059	- 1 061	- 34 %	

27 JANVIER 1944

Bien cher ami,

Je réponds de suite à votre lettre car j'avais déjà en main le texte dont vous me parlez, mais je vous remercie très vivement d'avoir pensé à me l'envoyer.

En gros, voici ma réponse; Il s'agit dans ces questions d'enseignement, de rester dans la plus stricte vérité qui est celle-ci l'Eglise, par l'intermédiaire des Papes, et notamment par l'Encyclique sur la jeunesse, a toujours affirmé que les parents déterminent avant quiconque le droit d'élever, d'instruire et d'éduquer leurs enfants. Voilà la partie inébranlable qu'il ne faut jamais lâcher mais au contraire, maintenir envers et contre tous. Ceci dit, certaines sociétés ont des droits personnels sur l'enfant. Ce sont l'Eglise, l'Etat, la Profession.

L'Eglise a le droit de faire élever l'enfant dans les principes religieux - La Corporation a le droit d'instruire ses membres et de faire en sorte qu'ils connaissent à fond le métier et leur travail - L'Etat a le droit de vouloir que les citoyens soient instruits et formés pour qu'ils puissent répondre aux exigences de leur Patrie, à celles du bien général du pays.

Voilà en gros les grandes lignes de la question. Evidemment si l'on voulait détailler, nous errerions dans une rédaction très longue et très nuancée, mais je crois qu'actuellement, il faut que nous maintenions au premier plan cette liberté et ce droit des parents contre toute tendance de monopole venant soit de l'Eglise, soit de l'Etat, soit de la Corporation.

Je crois que vous pouvez noter cela dans votre réponse, faites qu'elle soit claire, courte et fortement charpentée. A Paris certains ne pensent pas du tout comme cela et voudraient que la

BOUGAULT

Corporation ait le monopole de l'enseignement post-scolaire.
Jamais je n'accepterai cette solution.

J'ai bien regretté que vous ne puissiez venir à la retraite
Elle vous aurait fait du bien comme elle en a fait à tous ceux
qui sont venus. Je pense à vos difficultés actuelles et je de-
mande à Dieu de vous garder là où vous êtes et aussi, étant donné
votre situation de premier plan, que vous soyez celui qui équi-
libre les forces adverses, qui cherche loyalement la vérité et
qui met avant tout le sens du bien général dans son action et
dans celle des autres.

Au revoir très cher ami, croyez à mon très affectueux et
très fidèle dévouement.

Directeur Général de l'E.S.A.

N°93, décembre 1937, p. 45

Ce n'est pas en gémissant que l'on gagne les victoires.....

Chers amis,

Un de vos camarades vient de nous écrire une lettre longue, très intéressante, où se trouve posée, une fois de plus, la grave question de la défense paysanne. Décidé à répondre à fond, j'ai cru bon de citer cette lettre. La voici :

« C'est toujours avec un vif intérêt que je lis vos articles au début de chaque bulletin. Vos deux derniers articles sont particulièrement intéressants. Vous me permettrez cependant d'y faire les remarques suivantes.

« Dans votre article de septembre, après avoir montré d'une façon saisissante toute la difficulté rencontrée par les paysans pour assurer leur existence, vous ne donnez pas d'idée précise pour améliorer notre sort, tout au plus parlez-vous de la nécessité de former des orateurs pour la défense future... de notre cause.

« A mon avis, je n'entrevois la solution que dans la défense professionnelle. Nous sommes environnés de gens qui nous exploitent. Pour s'en rendre compte il n'y a qu'à regarder autour de soi : 10 ou 15 familles par commune vivent facilement, et, ce sont les commerçants. Si cela est admis qu'ils gagnent leur vie largement, pourquoi n'en est-il pas de même pour nous ? Serons-nous toujours les sacrifiés ?

« L'étude de sa profession est excellente, mais à quel servira-t-elle ? Il ne s'agit pas de produire, il faut vendre, et vendre un prix rémunérateur. Or sommes-nous organisés pour vendre, non pas avec bénéfice, mais seulement pour rentrer dans nos frais ?

« Nous vendons la plupart du temps au prix offert, rarement à un prix rémunérateur.

« En cette période troublée que nous traversons, les prix montent tellement d'un jour à l'autre que l'on peut se demander où cela nous mènera. Si nos produits semblent suivre cette cadence, c'est plutôt la rareté que le réajustement de nos prix sur les autres produits, qui en est la cause. De telle sorte que nous sommes toujours lésés, et qu'il n'y a rien de changé. Comment sortir de cette impasse ? Nos Syndicats existants remplissent-ils leur rôle de défenseurs de nos intérêts ? L'étude de nos organisations nous montre, hélas ! qu'en dehors des questions commerciales, c'est le néant. Permettre au paysan de payer le sac d'engrais quelques francs de moins que chez le commerçant est bien, mais défendre directement les intérêts du paysan serait mieux. Il nous faudrait un organisme syndical libre, la plupart des dirigeants ont partie liée avec les commerçants ; on arrive même à constater une chose stupéfiante : le commerce fait aujourd'hui concurrence aux syndicats. On pourrait même pousser plus loin en disant que maintenant, dans certains cas, les syndicats nous exploitent. Or nous voulons défendre la profession, en s'opposant réellement aux injustices venant des autres professions. Nous voulons qu'un jour nous puissions, à l'exemple des autres corps de métier, vivre tranquilles...

... Nous voulons que notre profession ait la place qu'elle doit tenir...

A ceci, que répondre ? que le problème est douloureux, difficile certes, mais que la solution dépend de nous, en grande partie. Je serais heureux de pouvoir convaincre, dans les quelques lignes qui suivent, tous nos élèves du C.E.R.C.A.

Pour réussir quelque chose, que ce soit une bataille, une récolte, une organisation syndicale, un commerce, un travail d'artisan, il faut toujours appliquer deux grands principes :

— Savoir exactement ce que l'on veut.

— Etre totalement décidé à prendre tous les moyens honnêtes pour obtenir le résultat désiré.

Presque toutes les entreprises avortées, le sont parce que l'un de ces deux principes n'a pas été observé ; et l'on peut affirmer que si l'organisation paysanne de chez nous est si peu au point, c'est bien parce que nous ne savons pas ce que nous voulons et surtout parce que nous n'avons jamais voulu prendre les moyens sérieux de réaliser cette organisation. Je m'explique.

Nous ne savons pas ce que nous voulons. En gros, évidemment, nous voudrions que « ça aille mieux ». Mais comment, mais quoi au juste, nous ne pourrions le dire nettement. Et les politiciens, qui vivent du désaccord entre agriculteurs, ne se gênent pas pour nous dire notre fait.

... comment savoir ce que nous voulons pour l'ensemble de la profession ? il n'y en a qu'un : savoir, connaître, être au courant de tous les problèmes de notre agriculture française. Si les normands, en cette circonstance, avaient été plus instruits, ils auraient fait leur bail autrement qu'en blé : ils auraient pris deux ou trois produits caractéristiques de leur région : par exemple le lait, la viande et le beurre. Ils auraient compris également que si le blé se vendait le prix juste, ils obtiendraient eux aussi, un jour prochain, une juste rémunération pour la vente de leurs produits régionaux. Ils auraient appliqué là le principe de la solidarité de tous dans la profession ; et celle-ci en aurait reçu une force plus grande vis-à-vis des pouvoirs publics.

C'est pourquoi, chers amis, nous vous répétons sans cesse : travaillez, étudiez, lisez de bonnes revues, qui vous mettent au cours de tout ce qui regarde votre métier : vous ne serez jamais assez savants, vous n'en saurez jamais trop. Il faut savoir ce que l'on veut.

Mais cela ne suffit pas. Quand on sait le but, il reste à prendre les moyens, tous les moyens, honnêtes bien entendu, qui peuvent nous mener à la victoire. C'est peut-être là que nous autres, paysans de France, sommes le plus en retard...

... Dans la lettre que vous avez lue en tête de cet article, on se plaint des syndicats : on trouve qu'ils vendent la marchandise trop chère, qu'ils ne défendent pas la profession, qu'ils oublient absolument leur rôle... D'abord il y a beaucoup d'exagération dans cette affirmation. Mais de tout ce qui ne va pas dans les syndicats, qui en est responsable ? Que faisons-nous pour la bonne marche des syndicats ? Avons-nous seulement compris que ce n'est pas des syndicats que nous devrions avoir en agriculture, mais un seul syndicat, une grande Union, groupant toutes les forces rurales, bien centralisée, solidement charpentée, disposant de puissants moyens d'action : presse, revues, délégués, conférenciers, orateurs, parlementaires, financiers, coopératives, mutuelles, ... et que pour diriger efficacement ces organisations diverses, il faut des chefs très capables, des hommes ayant fait des études très poussées, et que ces chefs se payent cher et qu'on doit les chercher entre mille, et surveiller leur action tout en leur laissant l'initiative nécessaire... Voyez autour de vous : la Confédération des Vignerons du Midi, qui depuis des années, paye largement un député, M. Barthe. Celui-ci, spécialisé dans les questions viticoles, est toujours très écouté au Parlement : aucune loi touchant la viticulture qui ne soit votée sans son consentement. Aussi, les vignerons du Midi ont-ils un statut très enviable, que nous sommes très loin d'avoir pour l'agriculture. Et la C. G. T. ? croyez-vous que les chefs lui manquent ? et qu'ils vivent de l'air du temps ? et que leurs journaux s'impriment pour rien ? Demandez à un ouvrier égoïste ce qu'il paye de cotisation par an : il vous dira que cela dépasse le billet de cent... Pendant ce temps que faisons-nous ? Nous sommes jaloux de ceux qui commandent ; nous refusons aux organisations les faibles (bien trop faibles !) cotisations qu'elles nous demandent ; nous n'assistons jamais aux assemblées générales de nos syndicats locaux (et pourtant c'est là qu'il faudrait porter tout d'abord nos doléances !) ; nous gémissons sans cesse, accusant ceci, cela, sans vouloir regarder bien en face la réalité et nous dire, une bonne fois, que nous sommes les grands coupables de ce qui se passe et que les choses ne changeront que le jour où nous changerons nous mêmes ; le jour où nous prendrons les moyens, tous les moyens, pour obtenir la victoire.

Pratiquement, pour vous, chers amis, que faire ? tout simplement ce que vous faites si courageusement depuis plusieurs années : travaillez vos cours du C.E.R.C.A., avec ardeur, acharnement si j'ose dire. Apprenez à réfléchir, à écrire, à parler en public, à vous faire une opinion personnelle sur ce que vous voyez et entendez ; à prendre votre place, tout doucement, dans les organisations agricoles de votre commune ; à voir les intérêts généraux de la profession, à comprendre que parfois, il faut lui sacrifier certains intérêts particuliers ;

R. GUILLOUX.

Directeur du C.E.R.C.A.

N° 1, Sept. 1927, p. 4 EACA Cours Normal.

Programme 1927-28

B. Enseignement social :

Les Cadres sociaux de la vie de l'Agriculteur :

1. — La famille rurale ;
2. — La terre, bien de famille ;
3. — La profession agricole ;
4. — La paroisse rurale ;
5. — La conscience professionnelle.

N° 8, Mai-Juin 1928, pp. 2 et 3

Programme 1928-29

Programme social. — Nous avons tenu, à peu près seuls, à avoir un enseignement social. Ecole Supérieure d'Agriculture, nous voulons pour nos élèves une formation agricole totale, c'est-à-dire technique, sociale et par le fait même morale. Ecole catholique, nous ne pouvons pas cacher que l'Église, qui laisse une large indépendance aux agriculteurs sur le terrain purement matériel, a des principes nécessaires à tous ceux qui agissent, que ce soit dans le domaine social ou dans le domaine économique ; et que personne, syndiqué, mutualiste, coopérateur, etc., ne peut, sous couleur de je ne sais quelle neutralité professionnelle, faire fi des principes de justice et de charité, fondement de tout l'ordre social, principes dont l'Église est la gardienne et seul interprète autorisé.

Pour la première année, nous avons voulu seulement éveiller des idées, rappeler que nous vivons au milieu de diverses sociétés : famille, profession, cité, Église, qui toutes doivent nous aider à atteindre notre fin surnaturelle.

p. 3 → Les années suivantes, nous étudierons méthodiquement toutes les questions qui intéressent l'organisation professionnelle : syndicats, coopératives, mutualités, caisses de crédit, allocations familiales, etc. insistant sur la technique de ces organismes, mais surtout sur l'esprit qui doit les animer.

Il s'agit surtout de lier l'action de l'E. A. C. A. à celle des organisations agricoles et des organisations religieuses ; d'unir les services qu'il peut rendre à ceux que rendent déjà les cercles d'études ruraux, les Journées et Semaines rurales ; de grouper par là les agriculteurs catholiques (Union Catholique de la France agricole) ; de continuer la formation des élèves des Écoles Secondaires d'Agriculture et de donner occasion à ceux des Écoles Supérieures de développer leur action sociale.

(b). — Le programme d'études comprendra en 1928-1929 :

Pour la partie agricole : les Cultures ;
Pour la partie sociale : l'organisation professionnelle, le Syndicat, la Coopérative, les Chambres d'Agriculture et, en raison des lois nouvelles, les assurances sociales.

N° 11, Sept. 1928, p. 2.

2. — Enseignement social :

Octobre : Comment un agriculteur peut-il s'instruire ?

Novembre : L'organisation professionnelle. — Les Chambres d'agriculture ;

Décembre : { Syndicats et Coopératives ;

Janvier :

Février : Les organisations familiales : allocations familiales, etc. ;

Mars : Les assurances sociales.

N° 18, Mai-Sept. 1929, p. 15

Programme 1929-30

C. — Enseignement social (notés en dix ans, sur les divers aspects de la Mutualité).

En octobre, novembre, décembre : sur le Crédit agricole mutuel.

En janvier et février : sur les Mutualités agricoles.

En mars : sur les Assurances Sociales (à l'aide d'un certificat d'études).

Où trouver des renseignements ?

S. de Lestapis : Notions élémentaires d'organisation professionnelle agricole (éditions Spes).

Durand et P. J. Thomas : Manuel pratique d'usage des fondateurs et administrateurs des Caisses Rurales (Paris, Bonne Presse).

Action Populaire : La Coopération de Crédit Agricole (éditions Spes).

E. A. C. A.

COURS NORMAL

n° 26

4. — Sociologie

1930-31

Vie économique.

Octobre: Profession.

Novembre: Capital.

Décembre: Travail.

Janvier: Propriété privée; héritage.

Février: Nationalisation des entreprises.

Mars: Organisation professionnelle et syndicats.

Voir: *Code social*, pp. 81 à 97.

Bellenoue, pp. 71 à 118

n° 32

4. Enseignement social

1931-32

Novembre: La vie familiale: constitution de la famille.
Droits et devoirs de la famille.

Décembre: L'éducation; l'instruction.

Janvier: Relations de la famille avec l'école, l'Église et l'État, la profession.

Février: La famille et la propriété.

Mars: La famille et l'organisation politique.

n° 44

4 — Sociologie

1932-33

Octobre. — Modes d'exploitation du sol (fermage, métayage, socialisme agraire, etc.).

Novembre. — La main-d'œuvre agricole et le machinisme.

Décembre. — Les Chambres d'agriculture: le régime juridique des syndicats et des coopératives.

Janvier. — Assurance et mutualité.

Février. — Les diverses formes de crédit agricole.

Mars. — Le marché national et international des produits agricoles.

COURS D'APPRENTISSAGE AGRICOLE

Enseignement social

Octobre ...	Notions élémentaires sur le contrat collectif.	1936-37
Novembre ...	Notions élémentaires sur la propriété.	
Décembre ...	Notions élémentaires sur le syndicat.	
Janvier	Notions élémentaires sur les deux grandes organisations ouvrières.	
Février	Notions élémentaires sur la comparaison entre le travail à la campagne et le travail à la ville.	
Mars	Notions élémentaires sur la fréquentation scolaire jusqu'à 14 ans.	

SOCIOLOGIE

Pour devenir des hommes

1937-38

- OCTOBRE. — Vouloir être un chef.
 NOVEMBRE. — Pourquoi, comment avoir de la volonté.
 DECEMBRE. — La formation de notre intelligence.
 JANVIER. — L'éducation de notre cœur.
 FEVRIER. — Notre vie en famille.
 MARS. — Notre vie au village.

COURS NORMAL

Sociologie

1. Capital et intérêt. Les abus du capitalisme.
 2. Répartition de la propriété et régime successoral. 1935-36
 3. Assurance et Mutualité.
 4. Le crédit.
 5. Les Chambres d'Agriculture. Régime juridique des Syndicats et Coopératives.
 6. Le marché national et international des produits agricoles.
-
- | | | |
|---------------|---|---------|
| Octobre ... | La famille. Membres. But. Devoirs. | 1936-37 |
| Novembre ... | Lois et mœurs contraires à la famille. | |
| Décembre ... | Droits de la famille touchant l'éducation et l'instruction des enfants. | |
| Janvier | Organisation scolaire. Liberté d'enseignement. | |
| Février | Vie en société. Nécessité de l'autorité. | |
| Mars | L'Etat : rôle, fonctions, tendances de l'Etat moderne. | |

- OCTOBRE. — Les modes d'exploitation du sol. 1937-38
 NOVEMBRE. — Le travail agricole.
 DECEMBRE. — Le capital dans l'agriculture.
 JANVIER. — La propriété et l'héritage.
 FEVRIER. — La liberté des producteurs.
 MARS. — Syndicats et coopératives.

no. 110 Sept. 1939

E. A. C. A. (Agriculteurs) COURS D'APPRENTISSAGE AGRICOLE**Sociologie**

PREMIÈRE ANNÉE et DEUXIÈME ANNÉE (1 à 1.000 et 1.001 à 2.000)

Nécessité de la morale :

L'homme libre et intelligent est supérieur aux animaux parce qu'il peut choisir entre le bien et le mal; c'est-à-dire se soumettre à un ordre qui le dépasse mais assure son bonheur.

Dans l'obligation de connaître cet ordre et de mettre en pratique ses règles : c'est l'objet de la morale.

Puisque à la morale doivent être soumis tous les actes de l'homme, il convient d'étudier :

Les principaux actes qui constituent la vie personnelle de l'individu.

La morale familiale : droits et devoirs des différents membres de la famille.

La morale professionnelle (travail, honnêteté, dans le travail et le commerce; rapports entre patrons et ouvriers..., etc.).

Morale civique : droits et devoirs du citoyen.

TROISIÈME ANNÉE (2.001 à 3.000)

Le travail et les travailleurs agricoles.

Le travail individuel et familial : contrat, salaire, repos et congés, aide aux familles nombreuses, apprentissage et enseignement post-scolaire. Coopérative et coopération. Le crédit agricole. Assurances agricoles accidents, accidents du travail, assurances sociales, mortalité du bétail, incendie, grêle, les syndicats agricoles. L'organisation de la profession agricole.

COURS NORMAL

1939-1940

La famille et la société.
La famille, membres, but, devoirs.
Lois et mœurs contraires à la famille.
L'éducation et l'instruction des enfants.
Organisation scolaire, liberté d'enseignement, R. P. S.
La vie en société, l'autorité.

1940-1941

La vie économique.
Les modes d'exploitation du sol.
Répartition de la propriété et régime successoral.
Le travail, travail agricole, désertion des campagnes.
L'ouvrier et l'artisan.
Le capital et la technique, capital, machinisme.
Monoculture et polyculture.
La concurrence, syndicats et coopératives.
Assurance et crédit (principes généraux).

1941-1942

Questions sociales.
Droit de propriété, héritage, socialisme agraire.
Expropriation et partage des terres.
Le juste salaire, les allocations familiales.
Les crises économiques, les interventions principales de l'Etat en faveur des producteurs.
Epargne et placement, légitimité de l'intérêt.
Les abus du capitalisme.
Les classes sociales.
Le socialisme et la doctrine sociale chrétienne.

L'organisation professionnelle agricole.

Le syndicat agricole : Constitution, fonctionnement, personnalité civile, représentation professionnelle.

Unions de syndicats. Associations syndicales de propriétaires.

Mutualité et sociétés de secours mutuels.

Assurances sociales agricoles.

Assurances mutuelles agricoles : bétail, incendie, accidents.

Les coopératives agricoles.

COURS SUPÉRIEUR

Le crédit agricole.

Le travail agricole : contrat de travail, salaire, allocations familiales, travail des femmes et des enfants, enseignement post-scolaire et apprentissage, congés; retraites: exploitations familiales. Génie rural; office du blé; chambres d'agriculture.

PAYSANS

COURS D'APPRENTISSAGE

PREMIERE ANNÉE

1942-43
1943-44
1944-45

II. — Sociologie

Manuel : *La Vie Paysanne*, par J. du Plessis.

La vie personnelle : L'âme, la raison, le caractère, la conscience, le devoir, la justice
la charité ; Dieu, Jésus-Christ et l'Eglise.

DEUXIEME ANNÉE

La vie familiale : La famille, les parents, les enfants, les serviteurs.

TROISIEME ANNÉE

Le Paysan français : L'apprentissage et l'enseignement professionnel ; le métier ;
l'honneur du métier ; la corporation ; la patrie.

COURS NORMAL

PREMIERE ANNÉE

IV. — Sociologie

Manuel : *La Vie Paysanne*, par J. du Plessis

La vie sociale : La famille, le mariage, le divorce, l'éducation, l'Etat, l'autorité, les
classes sociales.

DEUXIEME ANNÉE

La vie économique : Les richesses dans la société ; le capital agricole ; la propriété
et l'héritage ; l'exploitation agricole et ses produits.

TROISIEME ANNÉE

La vie professionnelle : Notions élémentaires sur le travail, les lois sociales et
l'organisation professionnelle corporative.

COURS SUPERIEUR

PREMIERE ANNÉE

III. — Sociologie

La famille paysanne au travail : L'exploitation familiale ; le Code de la famille ;
les assurances sociales ; l'enseignement agricole.

DEUXIEME ANNÉE

Le travail agricole salarié et la profession agricole : Le contrat de travail ; les
accidents du travail ; la profession agricole et la corporation ; syndicats et
coopératives.

TROISIEME ANNÉE

La mutualité agricole et les institutions publiques agricoles : Les assurances
mutuelles agricoles ; le crédit agricole mutuel ; les groupements de produc-
teurs ; les institutions publiques d'intérêt agricole.

PAYSANS

III. — SOCIOLOGIE

COURS D'APPRENTISSAGE

1945-47

La vie personnelle : l'âme, la raison, le caractère, le devoir, la charité.
 La vie familiale : Qu'entend-on par ce mot « famille » ? Parents, serviteurs, grands-parents, la vie de famille, l'esprit de famille, etc..., droit et devoir des parents.
 La vie professionnelle : apprentissage, métier, honnêteté, dévouement, entraide, activité sociale, associations, etc...

1947-48

III. — SOCIOLOGIE : L'âme, la raison, le caractère, le devoir, la charité, la famille, les parents, les grands-parents, serviteurs. La vie de famille. La vie professionnelle, l'apprentissage, le métier, l'honnêteté, le dévouement, l'entraide, les associations, etc...

1948-49

III. — SOCIOLOGIE : L'âme, la raison, le caractère, le devoir, la charité, la famille, les parents, les grands-parents, serviteurs. La vie de famille. La vie professionnelle, l'apprentissage, le métier, l'honnêteté, le dévouement, l'entraide, les associations, etc...

COURS NORMAL

1946-47

La vie en société : l'Etat, le pouvoir législatif, la famille, le mariage, le divorce, l'éducation, l'autorité, assurances, crédit.
 La vie économique : les prix, la monnaie, la concurrence, les richesses dans la société, le capital agricole et son exploitation, la propriété, l'héritage.
 La vie professionnelle : le travail, organisation professionnelle, la main-d'œuvre agricole.

1947-48

III. — SOCIOLOGIE : L'Etat, le pouvoir législatif. La famille, le mariage, le divorce, l'éducation, l'autorité. Les assurances, le crédit. La vie économique : les prix, la monnaie, le capital agricole, la propriété, l'héritage, l'organisation professionnelle, le travail, la main-d'œuvre.

1948-49

III. — SOCIOLOGIE : L'Etat, le pouvoir législatif. La famille, le mariage, le divorce, l'éducation, l'autorité. Les assurances, le crédit. La vie économique : les prix, la monnaie, le capital agricole, la propriété, l'héritage, l'organisation professionnelle, le travail, la main-d'œuvre.

COURS SUPERIEUR

1946-47

Le contrat, les accidents du travail, la profession. — L'exploitation familiale, le code de la famille, assurances sociales, l'enseignement agricole. — La mutualité, organisation d'un syndicat local, coopératives, assurances mortalité du bétail, crédit agricole, groupements de producteurs, aide aux jeunes ménages, etc...

1947-48

III. — SOCIOLOGIE : Le contrat, les accidents du travail. L'exploitation familiale. Le code de la famille. Les assurances sociales. L'enseignement agricole. La mutualité, organisation d'un syndicat local, coopératives, assurances mortalité du bétail, crédit agricole, aide aux jeunes ménages, etc...

idem 1948-49

COURS POUR PAYSANS

IV. — SOCIOLOGIE

1950 n°207

COURS D'APPRENTISSAGE

III. — SOCIOLOGIE : Connaître à fond son métier. Etre fier de son métier. Soyez honnêtes et consciencieux. S'unir. Le travail agricole. La famille au village.

COURS NORMAL et SUPERIEUR

III. — SOCIOLOGIE : La famille. Les lois et les mœurs sur la famille. Education et instruction. Le système scolaire. La Vie en société. L'Etat.

pareil pour 1950-51, 1951-52, 1952-53

1954-55. 56

COURS D'APPRENTISSAGE

III. — ENSEIGNEMENT SOCIAL : Histoire du travail, des civilisations. Vie économique. Droit. Vie pratique. Savoir-vivre. Prévention.

1954-55 n°239 **COURS NORMAL**

III. — ENSEIGNEMENT SOCIAL : Propriété et exploitation. Fermage et métayage. Transmission du patrimoine. Le salarié. Les transports. La production. Assurances.

COURS SUPÉRIEUR

III. — ENSEIGNEMENT SOCIAL : Exploitation familiale. Avenir des jeunes. Fléaux sociaux. Les loisirs. Les impôts. Les relations de l'exploitant.

1955-56 n°247 **COURS NORMAL**

IV. — ENSEIGNEMENT SOCIAL : Allocations prénatales, familiales de salaire unique. Mutualité sociale agricole. Salaire et chômage. Prêts et subventions. Assurances sociales et assistance. Les impôts.

COURS SUPÉRIEUR

IV. — ENSEIGNEMENT SOCIAL : L'enseignement professionnel. Les responsabilités du chef. Le progrès. Travail salarié en agriculture. L'habitat rural. Les services officiels de l'agriculture.

1956-57 n°256

Cours Normal

IV. — ENSEIGNEMENT SOCIAL : Histoire de l'agriculture. Associations. Assurances. Habitat rural. Le marché du travail. Contrat et convention collective. La commune. Conseil municipal et services municipaux. Le budget communal.

Cours Supérieur

III. — ENSEIGNEMENT SOCIAL : Syndicat et coopératives. Accidents du travail. Assurance incendie. Assurances sociales agricoles. Prestations familiales. Le crédit mutuel agricole.

N° 81, Oct. 1936 PAYSANS C. Normal
 4^e Questionnaire : Sociologie
 p. 60

LA FAMILLE

Définissez la famille. De quels membres est-elle constituée ? Jusqu'où s'étend-elle ?

Quel est le but de la famille ? Après avoir défini ce but, indiquez sommairement les conséquences qu'il faut en tirer au point de vue de la morale familiale.

Quels sont les devoirs réciproques des époux, les devoirs des parents à l'égard des enfants, et des enfants à l'égard des parents ? Sur quoi se fonde l'indissolubilité du lien conjugal ?

Sur quoi se fondent les droits de la famille vis-à-vis de l'Etat ?

N° 140, Oct. 1942. PAYSANS C. Normal. 3^e année

Quatrième devoir : SOCIOLOGIE

Manuel : La Vie Paysanne, par J. du Plessis
 LA FAMILLE

Vie Paysanne : pp. 50 à 54, 58 à 71, 115 à 121, 141 et 143.

I. — Définissez la famille. De quels membres est-elle constituée ? Jusqu'où s'étend-elle ?

II. — Quel est ou quels sont les buts de la famille ? Après les avoir définis, indiquez les conséquences qu'il faut en tirer au point de vue de la morale familiale. Quels sont les devoirs réciproques des époux ?

III. — Quels sont les devoirs des parents à l'égard des enfants, et des enfants à l'égard des parents ?

Développez ce point d'une manière concrète : regardez ce qui se passe autour de vous et donnez vos réflexions personnelles.

IV. — L'Etat est une société et la famille est une société : l'Etat est-il au-dessus de la famille ? En quel sens ? La famille n'a-t-elle pas cependant des droits à l'égard de l'Etat ? Sur quoi se fondent ces droits ? Enumérez-les sans aucun développement.

N° 230. Sept. 1953. PAYSANS C. Normal. 4^e année

p. 2

Quatrième devoir : ENSEIGNEMENT SOCIAL

Manuel à utiliser : Jeunes paysans face à l'avenir, par Petitlaurent

Première partie : Nos familles et nos maisons, en particulier pages 18 et suivantes, et pages 87 et suivantes.

p. 3

I — LA FAMILLE.

a) Définissez la famille. De quels membres est-elle constituée ? Jusqu'où s'étend-elle ?

b) Quels sont les buts de la famille ? Après les avoir définis, indiquez les conséquences qu'il faut en tirer au point de vue de la morale familiale. Quels sont les devoirs réciproques des époux, des parents envers les enfants ?

c) Quels sont les devoirs des enfants dans leur jeunesse, à l'âge d'homme, à l'égard des parents ?

Développez ce point d'une manière concrète : regardez ce qui se passe autour de vous et donnez vos réflexions personnelles.

d) La famille est une société naturelle à l'intérieur de l'Etat, lequel est également société naturelle. La famille vit donc sous la protection de l'Etat. Enumérez simplement, mais d'une manière précise, les devoirs de l'Etat à l'égard de la famille. Dites la limite de ces droits.

II. — QUE SAVEZ-VOUS :

— Des groupements et mouvements familiaux ordinaires de caractère privé ? En existe-t-il dans votre région ? Quelle est leur influence ?

N° 82, Nov. 1936 4^e Questionnaire : Sociologie

p. 144

I. — Il serait facile de trouver, parmi nos lois, de nombreuses dispositions contraires à l'intérêt de la famille. Tenons-nous-en à la loi du divorce et aux lois scolaires (celles-ci devant faire l'objet d'un prochain devoir).

Qu'est-ce que le divorce ? En quoi diffère-t-il de la séparation de corps ?

Dites pourquoi le divorce vous paraît une institution condamnable ? Ayez soin, autant que possible, de distinguer parmi les raisons que vous donnerez, celles qui valent spécialement pour les catholiques et celles qui devraient être admises (et d'ailleurs sont souvent admises) par des incroyants.

Savez-vous si la jurisprudence (c'est-à-dire les tribunaux) facilitent ou restreignent l'application de la loi du divorce ?

II. — Les lois ont une certaine influence, mais ne sont pas souveraines. Il faut aussi tenir compte des mœurs, c'est-à-dire des habitudes et des idées plus ou moins répandues dans le public.

En regardant autour de vous, dites quelles habitudes, quelles idées vous paraissent contraires au sain développement de la famille. Parlez, en quelques mots, des distractions, du luxe, des journaux, et aussi des difficultés, que beaucoup rencontrent à gagner le pain quotidien de la famille ?

N° 144, Nov. 1942 Quatrième devoir : SOCIOLOGIE

Manuel : La Vie Paysanne, par J. du Plessis

LES LOIS ET LES MŒURS CONTRE LA FAMILLE

Vie Paysanne : n° 55 à 57, 122 à 125.

I. — Il serait facile de trouver, parmi nos lois, de nombreuses dispositions contraires à l'intérêt de la famille: Tenons-nous en à la loi du divorce. (Les lois scolaires feront l'objet d'un prochain devoir)

Qu'est-ce que le divorce ? Qu'est-ce que la séparation de corps ? L'Eglise permet-elle la séparation de corps ?

Dites pourquoi vous condamnez le divorce. Bien distinguer les raisons qui valent pour les catholiques et celles qui valent même pour des incroyants.

Montrez que les raisons que vous donnez contre le divorce ne valent pas contre la séparation de corps.

Que répondriez-vous à quelqu'un qui vous dirait que l'Eglise n'a pas à se préoccuper du divorce civil puisque le divorce civil ne prétend rompre que le lien créé par le mariage civil, et non le mariage religieux ?

II. — Les lois ont une certaine influence, mais il faut tenir compte aussi des mœurs, c'est-à-dire des habitudes et des idées répandues dans le public.

En regardant autour de vous et à l'aide d'observation et de réflexions personnelles, parlez des distractions, du luxe, des journaux, et aussi des difficultés que l'on rencontre pour élever une famille.

N° 234, Nov. 1953 Quatrième devoir : ENSEIGNEMENT SOCIAL

Manuel à utiliser : Jeunes paysans face à l'avenir, par Petitlaurent

Première partie : Nos familles et nos maisons, en particulier pages 60 et suivantes, pages 131 et suivantes.

I. -- LES LOIS ET LES MŒURS CONTRE LA FAMILLE.

a) Il serait facile de trouver, parmi nos lois, de nombreuses dispositions contraires à l'intérêt de la famille. Tenons-nous en à la loi du divorce. (Les lois scolaires feront l'objet d'un prochain devoir).

p. 5 →

Qu'est-ce que le divorce ? Qu'est-ce que la séparation de corps ? L'Eglise permet-elle la séparation de corps ?

b) Pour nous chrétiens, il suffit que le divorce soit interdit par l'Eglise. Mais que diriez-vous à un incroyant pour justifier la condamnation du divorce ? (en répondant sur ce point, prenez soin de montrer que vos raisons contre le divorce ne valent pas contre la séparation de corps.)

Que répondriez-vous à quelqu'un qui vous dirait que l'Eglise n'a pas à se préoccuper du divorce civil puisque le divorce civil ne prétend rompre que le lien créé par le mariage civil, et non le mariage religieux ?

c) Les lois ont une certaine influence, mais il faut tenir compte aussi des mœurs, c'est-à-dire des habitudes et des idées répandues dans le public.

En regardant autour de vous et à l'aide d'observations et de réflexions personnelles, parlez des distractions, du luxe, des journaux, et aussi des difficultés que l'on rencontre pour élever une famille.

II. — Enumérez les diverses formes d'aide que l'Etat apporte à la famille sur le plan matériel, en indiquant bien les institutions ou les services chargés d'accorder le bénéfice de ces diverses mesures.

N° 83 Dec. 1935

P. 159

4^e Questionnaire : Sociologie

- I. — Education et instruction. Définissez l'une et l'autre. Quel est leur but ? Laquelle de ces deux formations vous paraît la plus importante ?
- II. — Comment, à votre avis, doit se faire l'éducation des enfants ? Quelles sont les qualités d'un bon éducateur ?
- III. — Qui est responsable de l'éducation et de l'instruction des enfants ? Quel est le rôle de la famille, de l'Eglise, de l'Etat ? Comparez le rôle du père (ou de la mère) et du maître d'école.
- IV. — Que pensez-vous de la formule : « L'enfant appartient à ses parents ». Faut-il donner à cette formule un sens absolu ?
- V. — Sur quoi reposent les droits de la famille ?

N° 142, Dec. 1942

Quatrième devoir : SOCIOLOGIE

Manuel : La Vie Paysanne, par J. du Piessis

EDUCATION ET INSTRUCTION

Vie Paysanne : nos 128 à 140

- I. — Education et instruction. Définissez l'une et l'autre. Quel est leur but ? Laquelle de ces deux formations vous paraît la plus importante ?
Qu'appelle-t-on une bonne éducation ? Doit-on entendre seulement par là de bonnes manières, la politesse ? N'y a-t-il pas quelque chose de plus important ? Qu'est-ce, d'après vous, qu'un homme bien élevé ?
- II. — Comment, à votre avis, doit se faire l'éducation ? Donnez des remarques personnelles sur des faits, des exemples, dont vous avez été témoins.
- III. — Montrez que le père et la mère possèdent, plus que tout autre, les moyens essentiels, les qualités fondamentales pour élever leurs enfants. Quelles conclusions en tirez-vous au point de vue des droits sur l'éducation des enfants ?
Quels sont les droits de l'Eglise ? Sont-ils les mêmes sur tous les enfants.
Quel est le rôle de l'Etat ? (Répondre très sommairement).
- IV. — Que pensez-vous de la formule : l'enfant appartient à ses parents ? Quel sens faut-il lui donner ? Que doit être le maître d'école par rapport aux parents.

N° 232 Decemb. 1953

P. 6

Quatrième devoir : ENSEIGNEMENT SOCIAL

Manuel à utiliser : Jeunes paysans face à l'avenir, par Petitlaurent

Première partie : Nos familles et nos maisons, en particulier page 84.

EDUCATION ET INSTRUCTION.

a) Education et instruction. Définissez l'une et l'autre. Quel est leur but ? Laquelle de ces deux formations vous paraît la plus importante ?

P. 7 →

Qu'appelle-t-on une bonne éducation ? Doit-on entendre seulement par là de bonnes manières, la politesse ? N'y a-t-il pas quelque chose de plus important ? Qu'est-ce, d'après vous, qu'un homme bien élevé ?

b) Comment, à votre avis, doit se faire l'éducation ? Donnez des remarques personnelles sur des faits, des exemples, dont vous avez été témoins.

c) Montrez que le père et la mère possèdent, plus que tout autre, les moyens essentiels, les qualités fondamentales pour élever leurs enfants. Quelles conclusions en tirez-vous au point de vue des droits sur l'éducation des enfants ?

Pourquoi faut-il préparer les jeunes à leur future tâche d'éducateur ? De quelle manière convient-il de le faire ?

(Donnez ici vos idées librement, mais avec précision).

Que pensez-vous de la formule : l'enfant appartient à ses parents ? Quel sens faut-il lui donner ? Que doit être le maître d'école par rapport aux parents ?

d) Quels sont les droits de l'Eglise dans l'éducation ? Sont-ils les mêmes sur tous les enfants ?

Quel est le rôle de l'Etat ? (répondez très sommairement : vous aurez l'occasion d'y revenir).

N° 2, Oct. 1927 C. Normand

p 3

III. — ÉTUDES SOCIALES POUR NOVEMBRE 1927

N. B. — Le travail de la 1^{re} année consiste à poser les principales questions sociales et à éveiller le sens social ; les études plus approfondies et plus précises sur l'organisation professionnelle agricole seront réservées pour la 2^e et la 3^e année.

p 4 →

Les cadres sociaux de la vie de l'homme : Famille, Profession, Nation (Cité, État), Église (paroisse), existent uniquement pour permettre à l'homme d'atteindre sa fin dernière avec le plus de facilité et de sécurité. Mais l'individu ne peut se suffire à lui-même, sa vie a besoin d'être encadrée dans la famille, la profession, la cité, l'Église. Les devoirs qu'il a vis-à-vis de ces sociétés et des membres de ces sociétés sont :

Les Devoirs Sociaux.

La Famille rurale

- 1° — Les familles sont-elles encore *nombreuses* chez vous (chiffres) ?
La *main-d'œuvre* familiale est-elle suffisante ?
Fait-on appel à des *étrangers* ? de quelles nationalités ?
- 2° — Les enfants des cultivateurs gardent-ils le même métier que leurs pères ? Si non, pour quelles causes ?
- 3° — Les parents ont-ils raison de vouloir que leurs fils aient une meilleure situation que la leur ? Faut-il pour cela que les enfants quittent la Terre ?

N. B. — On pourrait donner aux jeunes le sens de la vie familiale et rurale en leur lisant et commentant les belles pages de *Joseph de Pesquidoux*, extraites de son livre :

Sur la Glèbe

3^e partie : *le Foyer*, p. 218, *La Ruche* ;
p. 229, *Le Sang*.

N^o 113, Janvier 1940, pas de renduN^o 114, Février 1940, pp. 173-174-175, PAYSANS, C^{rs} Noamap
C. Rendu Oct.-Nov. 1939

SOCILOGIE

Les correcteurs sont d'accord pour trouver que l'ensemble des devoirs est bon. Parmi ceux que j'ai corrigés personnellement, presque tous ont mérité la même bonne note. Le devoir était en effet facile; mais dans les devoirs faciles il est bon de ne pas s'en tenir aux banalités et de donner sur certains points des aperçus un peu originaux; il avait été recommandé de faire des observations personnelles sur ce que vous voyez autour de vous. Or il y a très peu de ces observations dans les devoirs d'octobre.

I. Ce qu'est la famille, tous les élèves le savaient. La plupart même ont compris parmi ses membres les domestiques. C'est très juste; les domestiques n'ont pas dans la famille le même rang que les autres membres, mais ils en font partie. Et il importe beaucoup qu'ils le sentent: la situation de domestique est toujours pénible par quelque côté; les maîtres ne doivent pas cesser d'y songer afin qu'elle le soit le moins possible, et surtout que le domestique n'ait pas l'impression que l'on méconnaît sa dignité humaine. Mépriser le domestique est le signe d'une âme basse.

II. Le mariage fera l'objet d'un autre questionnaire. Ici il fallait préciser seulement son but. Le but du mariage c'est d'abord l'enfant et ce but est double: mettre l'enfant au monde et l'élever.

Le mettre au monde: ce point a été noté, mais rarement expliqué. Cette question est très sérieuse. Elle ne peut être exposée longuement ici; disons seulement que le mariage donne aux époux des droits qui comportent des obligations. L'enfant est la conséquence normale des actes qui leur sont permis, et les époux ont l'obligation de ne pas supprimer cette conséquence. Beaucoup de gens commettent des erreurs sur ce point: voilà pourquoi le Pape Pie XI a publié son Encyclique *Casti connubii*. Je renvoie à cette Encyclique, extrêmement nette. Il est indispensable de la connaître, et de se la faire expliquer par une personne avertie, afin de connaître exactement la portée du devoir dont nous parlons.

Mais il ne serait pas nécessaire que la famille stable existe, s'il ne fallait que mettre l'enfant au monde. Il faut l'élever, c'est-à-dire le former au point de vue physique, intellectuel et moral. Voilà une question qui fera aussi l'objet d'un autre questionnaire.

Il ne faut pas s'en tenir à ces deux points: naissance et éducation des enfants. Le mariage a aussi pour but le bien des époux, et la famille a pour but le bien de tous: parents et enfants. C'est un groupe fortement constitué dans lequel tous doivent trouver la force de mieux accomplir leur destinée d'êtres humains. Un certain nombre d'élèves ont bien noté que le ménage sans enfants est incomplet, qu'il lui manque quelque chose. Les enfants sont nécessaires aux parents, comme les parents aux enfants.

III. Je n'insisterai pas sur les devoirs des époux entr'eux (en dehors de ce qui a été dit plus haut), ni sur les devoirs des enfants et des parents. Il était bon de montrer que les devoirs des enfants durent toute la vie; et le devoir d'obéissance qui se modifie subsiste néanmoins sous la forme de la déférence pour tous les avis des parents, même lorsqu'on a atteint l'âge d'homme. Et d'autre part, il y a des devoirs nouveaux qui s'imposent aux enfants quand ils ont grandi: ainsi le devoir d'assistance, assistance matérielle et assistance spirituelle. De cette dernière, aucun élève n'a

parlé. Quant aux devoirs des parents, ils sont tous dominés par ce principe : l'enfant doit être élevé pour lui, et l'on doit vouloir son bien véritable. Nous reviendrons un peu plus tard sur ces questions d'éducation, mais notons dès maintenant que le principe d'une éducation véritable, c'est l'amour, — l'amour éclairé, vigilant et sans faiblesse. La fermeté et l'amour doivent aller de pair : sans l'amour, la fermeté est trop souvent de la dureté. Et sans fermeté, il arrive que les parents ne soient en somme que « les domestiques de leurs enfants ». (Ch. Verkest, *Saint-Gandon*).

C'est ici qu'il aurait été bon de regarder autour de vous et de donner des exemples : de bons exemples pour qu'on les admire, et de mauvais pour les condamner.

IV. La dernière question est souvent exposée de manière confuse.

Principe : l'Etat est au-dessus de la famille puisqu'il a le droit de lui donner des lois. L'Etat commande à la famille et la famille ne commande pas à l'Etat. Ce qui a fait hésiter plusieurs élèves, c'est que la famille a des droits à faire valoir à l'égard de l'Etat : en ce sens elle serait au-dessus de l'Etat. Mais l'individu a également des droits : le droit de vivre, le droit de posséder..., et cependant vous admettez tous que l'Etat est au-dessus de l'individu.

Seulement il faut ajouter (et notamment contre la doctrine socialiste) que la famille, comme l'individu, a des droits sacrés, qui font partie de ce que l'on appelle la dignité humaine; et ces droits, l'Etat doit les respecter. L'Etat a en effet l'autorité souveraine, mais cette autorité, qui ne peut avoir que Dieu pour fondement, est également soumise à Dieu; les papes ont souvent répété que Dieu était à la fois la source et la limite de l'autorité.

(Notez d'ailleurs que l'Etat et la famille n'existent finalement que pour le bien de l'individu. Il s'agit toujours de donner à l'individu un milieu qui lui permette de vivre, et de bien vivre.)

Ces droits, il fallait les énumérer rapidement, et donc d'abord les classer. Ne pas mettre en tête, comme beaucoup l'ont fait, les allocations familiales.

p. 175 →

D'abord les droits concernant la constitution même de la famille : unité, indissolubilité du mariage.

Puis la protection morale et physique : lutte contre la propagande immorale, l'avortement, les maladies...

L'allègement des charges matérielles : allocations familiales, diminution d'impôts...

Le vote familial est un droit d'un autre ordre; en lui-même il ne constitue pas un avantage direct, mais il est le moyen naturel d'obtenir les autres, — et d'autre part il constitue un effort pour rendre le suffrage plus universel encore, en faisant entendre, par le bulletin du père, la voix des enfants.

Les correcteurs demandent en général que les élèves s'efforcent de rédiger leurs devoirs simplement et clairement. Veillez à l'orthographe. Veillez aussi à la ponctuation : sans ponctuation, la phrase devient souvent incompréhensible. D'autre part, mettez toujours de l'ordre dans les idées : faites un paragraphe pour chaque idée importante, et à l'intérieur du paragraphe mettez aussi de l'ordre entre les idées secondaires.

A. GOUZE,

Docteur en Droit.

N° 115, Mars 1940, pp. 247-248-249
C. Rendu Dec. 1939

SOCIOLOGIE

Le divorce.

Les correcteurs estiment, dans l'ensemble, que les devoirs sont honorables, bien que dans trop de copies, la partie un peu difficile du questionnaire ait été insuffisamment traitée, et que d'autre part les élèves, sauf quelques exceptions, ne fassent pas une place assez large aux remarques et aux *observations personnelles*. On se contente souvent de formules exactes mais trop générales, prises dans des manuels. Servez-vous des manuels et même de leurs formules, mais montrez par des exemples que vous voyez nettement la portée de ces formules.

Les devoirs de sociologie ne sont pas des devoirs d'orthographe, de rédaction, ou de ponctuation. Mais il faudrait cependant veiller à présenter, autant que possible, un devoir *correct* à ces divers points de vue : vos idées s'en trouveront plus clairement exprimées, et paraîtront meilleures.

Divorce : rupture du lien conjugal, et par conséquent possibilité de remariage. *Séparation de corps* : liberté de vivre séparés. Ces définitions ont été en général bien données.

L'Eglise condamne le divorce. Parfois (et très rarement d'ailleurs) vous entendez parler d'un mariage annulé à Rome. Il vaut mieux dire : *déclaré nul*. Rome, en effet, ne rompt pas un mariage, mais déclare qu'il était nul dès le commencement. Par contre, l'Eglise admet la séparation de corps. Mais, en dehors de la séparation volontaire (lorsque l'intérêt des enfants ne s'y oppose pas), la séparation elle-même n'est admise par l'Eglise que pour des *motifs graves* : le mariage en effet comporte pour chaque époux l'obligation d'habiter avec son conjoint, et donc ce n'est qu'exceptionnellement que l'on peut en être dispensé.

L'Eglise, confirmant les textes sacrés, interdit le divorce, cette raison nous suffit à nous chrétiens. Mais ce qu'il faut bien souligner, c'est que cette doctrine est parfaitement d'accord avec la raison. La raison exige l'indissolubilité pour divers motifs :

1° Il est incontestable que le fait pour un homme d'épouser une seconde femme (ou réciproquement), alors que la première vit encore, a beaucoup moins de *dignité* que le mariage indissoluble. « Le divorce est le mariage d'un homme avec plusieurs femmes », a dit un élève. La phrase est maladroitte et naïve; mais elle a le mérite de nous faire mieux sentir cette question de dignité.

2° Le divorce est contraire à la tâche essentielle de l'homme et de la femme, qui est d'élever ensemble leurs enfants. Avec le remariage, non seulement les conditions d'une bonne *éducation* ne sont pas réunies, mais encore le spectacle qui est donné à l'enfant risque en général de porter atteinte à l'élevation et à la pureté de ses sentiments.

3° Le divorce est contraire à la *natalité* : on ne s'encombre pas d'enfants afin de pouvoir être plus libres de se séparer; et l'on peut dire que le second mariage, en règle général, est très peu fécond. C'est bien la preuve que ce second mariage est vicié dans son origine, et que la mentalité des divorcés n'est pas conforme à l'esprit véritable du mariage.

4° *Le divorce ouvrant une porte de sortie, les époux ne font pas d'effort pour aplanir les difficultés inévitables de la vie en commun. Au contraire ils en prennent leur parti, et parfois les aggravent pour arriver plus vite à la libération. La loi de divorce crée donc un appel au divorce.*

5° Le divorce ne peut jouer un rôle limité. Dans le pays où il s'introduit, *il se multiplie nécessairement*. En principe, dans la loi française il ne peut être prononcé que pour des causes graves : en fait divorce qui veut, et le divorce par consentement mutuel, qui en droit, n'est pas possible, s'est extrêmement répandu. Il suffit de jouer une petite comédie dont personne n'est dupe, mais qui permet de tourner la loi.

Cet *abus inévitable* du divorce est une des plus graves raisons que l'on puisse invoquer contre cette institution. Les partisans du divorce font souvent remarquer, en effet, que dans certains cas (faute très grave, impos-

sibilité de s'entendre, pas d'enfants issus du ménage), le divorce peut être un remède à une situation très pénible. Malgré ces cas intéressants (il s'en rencontre en effet), il reste qu'il est impossible de limiter ainsi le divorce et donc, pour le bien de quelques individus, on ne peut admettre une institution qui a nécessairement de *très graves répercussions sociales*.

Notez bien que la séparation de corps présente souvent, quoique à un moindre degré, les mêmes inconvénients graves que le divorce, notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants. Seulement il y a une différence essentielle : *la séparation est une situation pénible, anormale, exceptionnelle*, et donc on n'en abusera pas. En fait ces abus ne se sont jamais produits. Il y avait jadis beaucoup moins de séparations qu'il y a aujourd'hui de divorces, et bien souvent une réconciliation, toujours possible, intervenait.

Pourquoi l'Eglise condamne-t-elle le divorce civil qui ne prétend rompre que le mariage civil ? Certains vous diront : l'Etat permet le divorce, mais il y a beaucoup d'autres choses que l'Etat ne condamne pas, alors que l'Eglise les condamne et on ne lui demande pas de sanctionner tous les commandements de Dieu et de l'Eglise. Dès lors laissez l'Etat réglementer comme il veut mariage et divorce civil : le catholique sait ce que sa conscience lui ordonne et n'usera pas, s'il ne veut pas pécher, de cette possibilité.

Voici ce qu'il faut répondre :

1° En fait, la possibilité de divorcer crée une tentation pour le catholique, et donc des *conditions favorables au mal*. Or l'Etat ne doit pas entraver, mais au contraire favoriser l'accomplissement de tous les devoirs, y compris par conséquent les devoirs religieux. Il n'est pas douteux que la loi de divorce (conformément d'ailleurs à l'espoir de ceux qui ont fait la loi) a été un puissant agent de déchristianisation.

2° D'ailleurs l'Etat ne fait pas que tolérer le divorce. Ce sont ses tribunaux qui le prononcent; et quand le mariage civil est contracté, l'Etat s'arroge le droit d'affirmer que les nouveaux époux sont vraiment mariés et qu'ils ont le droit d'agir en gens mariés. Et leurs enfants auront les droits d'enfants légitimes. Il y a donc ici une affirmation de droit contraire à la vérité. On n'est pas à la fois mariés selon l'Etat et non mariés selon l'Eglise. On est marié ou on ne l'est pas.

Et ceci nous fait toucher à un point plus profond. En réalité ce n'est pas à l'Etat de dire si les gens sont mariés ou non. Le mariage n'est pas créé par l'Etat. En remontant à la source, on s'aperçoit que ce qui est condamnable, ce n'est pas tant le divorce que le mariage civil. L'existence du prétendu mariage civil n'a pas de gros inconvénients tant que l'Etat applique les principes essentiels du mariage religieux : unité et indissolubilité. Mais si ces principes sont abandonnés (et c'est le cas pour le second lorsqu'on introduit le divorce), c'est alors que le conflit apparaît.

Pour bien comprendre cela, remarquez que l'Etat en vient à créer, non pas une simple permission, mais de véritables obligations contre celles qui nous sont imposées par l'Eglise. Si je divorce et me remarie, l'Etat m'oblige à vivre avec mon nouveau conjoint, alors que l'Eglise me le défend.

Et si l'Etat, après avoir abandonné le principe de l'indissolubilité, voulait abandonner le principe de l'unité, diriez-vous également que, après tout, cela le regarde et qu'il ne réglemente encore que le mariage civil. La vraie définition du mariage n'appartient pas à l'Etat.

Ici une remarque : l'Etat n'a pas même le droit d'offrir le divorce aux gens non baptisés. En droit naturel, le mariage est indissoluble, et le droit naturel s'impose à l'Etat. Que ces époux non baptisés et donc n'ayant pas reçu le sacrement de mariage, reçoivent le baptême, l'Eglise ne leur permettra pas de divorcer.

Je n'insisterai pas sur la dernière question, qui ne donnait lieu à aucune difficulté. Mais j'aurais voulu que, là surtout, les élèves fassent des remarques personnelles. Certains, il est vrai, ont dit que dans leur commune les conditions et les habitudes de vie étaient favorables à un sain développement de la famille. Nous devons nous en réjouir.

Antoine GOUZE.

N° 116, Avril 1910, pp. 319-320-321
C. Rendue Janv. 1910

SOCIOLOGIE

I. L'éducation est la formation complète de l'enfant : physique, intellectuelle et morale. Elle comprend donc l'instruction. Mais dans un sens plus précis on oppose l'éducation qui est la formation morale et sociale, et qui s'adresse au cœur et à la volonté, à l'instruction qui exerce l'intelligence et lui donne des connaissances.

L'instruction permet de juger, de raisonner, de se rendre compte de ce qui nous entoure; elle permet aussi d'exercer un métier : c'est l'instruction professionnelle. Si importante que soit, pour ces motifs, l'instruction (adaptée, bien entendu au milieu social), elle l'est moins que l'éducation, dans laquelle nous ne pourrions mener une vie morale et sociale. C'est l'éducation qui nous permet de vivre en hommes de bien, en chrétiens, et d'atteindre le but suprême qui est le salut. (Notez que l'instruction religieuse doit être considérée comme faisant partie de l'éducation, — en raison de son but essentiel.)

p. 320 →

Des lors, il est bien évident que la politesse, les bonnes manières sont loin de constituer toutes les qualités de l'homme bien élevé. Politesse et manières ne doivent pas recouvrir hypocritement la bassesse des sentiments ni la lâcheté de la volonté, mais au contraire n'être que la conséquence naturelle de la noblesse de l'âme.

II. Les réponses étaient généralement brèves sur le second point. C'était pourtant la partie personnelle du devoir. Tous, vous aviez pu remarquer autour de vous des parents qui savaient et d'autres qui ne savaient pas très bien remplir leur rôle d'éducateurs. Pourquoi ne pas citer et juger ces exemples ? Ils vous auraient servi à faire ressortir qu'une bonne tâche d'éducation ne saurait être menée sans fermeté et sans amour. La fermeté seule devient trop souvent une sorte de tyrannie, et l'amour seul risque de dévier et n'être que faiblesse. Si le père ne commande pas, l'enfant commande. Ce qui est nécessaire, indispensable, c'est l'amour éclairé. L'autorité est une chose très difficile : elle ne consiste nullement, comme beaucoup le croient, à crier, à sévir, à se montrer intraitable. Ce n'est là qu'une caricature de l'autorité. La véritable autorité est beaucoup plus difficile. Les parents doivent veiller à tout, mais cependant faire comprendre à l'enfant l'importance très diverse des choses qu'on exige d'eux. On est trop souvent rigoureux pour des peccadilles, alors qu'on demeure faible dans des circonstances graves. L'autorité, encore une fois, ne peut s'exercer et n'être subie que dans l'atmosphère de l'affection. Que l'enfant n'ait jamais l'impression que la punition est une sorte de vengeance.

L'éducation est une chose délicate pour une autre raison : l'enfant change, son cœur, son âme grandissent comme son corps. Il faut savoir le suivre à travers ces changements, dont lui-même toujours ne se rend pas très bien compte. Quand ce sera votre tour d'être éducateurs, ne vous mettez pas dans le cas de faire dire à vos enfants : « Mon père ne me comprend plus... » Alors il écouterait peut-être encore avec déférence, mais tout ce que vous diriez serait stérile. Quand l'enfant grandit, la meilleure base de l'autorité du père, c'est la confiance du fils. Voilà pourquoi, dans les foyers qui se sont fondés tôt, les pères, jeunes, gouvernent mieux les enfants.

III. Il devient alors tout simple de répondre à la troisième question. Qui donc connaît l'enfant d'une connaissance familière, d'une connaissance de tous les instants, sinon le père et la mère ? Et qui donc le chérit davantage. Les êtres les plus égoïstes montrent un dévouement sans borne, et facile, et naturel, lorsqu'il s'agit de leurs enfants.

La connaissance et l'amour sont les deux qualités fondamentales de l'éducateur. C'est non seulement une injustice, mais une folie de croire que d'autres pourront faire ce que font les parents. Encore n'avons-nous parlé que des raisons naturelles; mais, chrétiens, nous devons tenir compte, en outre, des grâces spéciales du sacrement de mariage.

10-321 → Mais l'Eglise a des droits. Elle a le droit général d'enseigner, non seulement les vérités religieuses, mais toutes les autres, parce que tout a un lien direct ou indirect avec la religion. Mais ce droit n'est qu'un droit contre l'Etat, en ce sens que l'Etat ne peut priver l'Eglise de la possibilité d'enseigner. A l'égard de la famille, ce droit seul ne prévaudrait pas. Mais s'il s'agit d'enfants baptisés les choses changent : l'Eglise acquiert par là ce que Pie XI, dans son Encyclique sur l'éducation (que vous devriez lire très attentivement) nomme : la maternité spirituelle. En vertu de cela, le droit de l'Eglise est plus fort que celui de la famille en ce qui concerne la formation religieuse et tout ce qui peut s'y rattacher. L'Eglise, d'ailleurs, n'en usera qu'avec la plus grande prudence, tant elle respecte le rôle naturel de la famille.

Quant à l'Etat, il a d'abord le devoir de favoriser l'exercice des droits de la famille et de l'Eglise. Il doit donc aider la famille, au besoin en mettant des écoles à sa disposition, mais dans ces écoles on devra respecter la volonté des familles. En vertu de sa fonction, qui est d'assurer le bien commun temporel, l'Etat a le droit et le devoir de contrôler l'éducation des familles et, dans des cas exceptionnels, de se substituer aux familles qui n'accompliraient pas leur devoir. Donc, résumons ce rôle en trois mots : favoriser, contrôler, suppléer.

IV. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur le quatrième point : l'enfant n'appartient pas à la famille ni à personne, parce qu'il est une personne humaine et non une chose. Comme l'homme, l'enfant n'appartient qu'à Dieu. Personne ne peut avoir sur lui un droit de propriété, comme sur un animal par exemple. La formule dont nous parlons sert simplement à mettre en lumière les droits de la famille contre certaines prétentions excessives de l'Etat.

Quant au maître d'école, même s'il est nommé par l'Etat, il est bien évident, d'après tout ce qui précède, qu'il ne peut être considéré que comme le délégué des familles : il supplée les parents dans une partie de leur tâche, qu'ils ne pourraient mener à bien eux mêmes.

Antoine GOUZE.

N^o. 117. Mai 1940, pp. 373-374-375
C. Renoult Fev. 1940

SOCIOLOGIE

La vie sociale.

I. Si l'homme vit en société c'est à la fois par *instinct* et par *nécessité*. Ce sont là deux causes distinctes. L'homme supporte mal la solitude, et l'homme a besoin des autres.

Cette nécessité est d'abord *économique* : à quoi serions-nous réduits si nous devons fabriquer nous-mêmes tout ce qui nous est nécessaire ? Mais grâce à la spécialisation et à l'échange, nous pouvons vivre beaucoup plus largement. Il en est de même au point de vue *intellectuel* : le savant se spécialise, il profite des recherches des autres savants, les élèves profitent de la science des maîtres. Il faut souligner ici fortement ce que l'on peut appeler la division du travail dans le temps : chaque génération profite des travaux des générations qui l'ont précédée.

Pour les avantages moraux, distinguons *cœur* et *volonté*. Naturellement le cœur trouve l'occasion dans la vie sociale d'éprouver les sentiments les plus divers. Quant à la volonté dans ses rapports avec le bien, il fallait dire : d'abord que la vie sociale nous donne l'occasion de pratiquer de nombreuses vertus : justice, charité, humilité, obéissance, — et ensuite que nous trouvons dans la vie sociale des forces pour accomplir ces vertus : les bons exemples, grâce à Dieu, ne manquent pas ; or les exemples nous montrent que ces actes de vertu ne sont pas au-dessus de nos forces, et ils nous inspirent, lorsque nous ne les avons pas suivis, une honte, qui est souvent le commencement du repentir. Naturellement il y a la contrepartie : occasions de fautes, même de crimes, et mauvais exemples.

Ajoutez que la vie de société présente un autre danger : c'est de nous détourner de nous-même. Il y a des gens qui ont horreur de la solitude, — cette solitude nécessaire, où l'on se met face à face avec son âme et avec Dieu. (Au point de vue intellectuel aussi il faut rechercher la solitude : sur combien de questions portons-nous un jugement sans y avoir personnellement réfléchi. Songez à la puissance de la presse. Certains disent : je lis plusieurs journaux pour me faire une opinion, mais leur opinion dépend cependant de ces journaux : le mieux fait ou le dernier lu l'emporte.)

II. Tout le monde ou presque tout le monde fait partie d'une famille et d'une nation. Ce sont donc là des *sociétés naturelles*. Les autres sociétés résultent de la volonté des individus : syndicats, coopératives, sociétés de Bienfaisance, sociétés sportives, scientifiques, etc... ; on ne peut les énumérer toutes, parce qu'elles sont extrêmement diverses. Bien que ce ne soient pas des sociétés naturelles dans le sens que nous venons de dire, il est cependant naturel que les hommes constituent de telles sociétés.

Un certain nombre d'élèves ont parlé de sociétés obligatoires : départements, associations syndicales de propriétaires... Il n'est peut-être pas nécessaire de faire pour celles-là une catégorie à part. Qui est-ce qui établit cette obligation ? Bien évidemment l'Etat, et l'Etat n'est que l'organisation de la nation. Donc tout cela se rattache à la société naturelle qu'est la nation. Si la nation est un groupement naturel, ce groupement peut être organisé de manières très diverses : il n'en reste pas moins que cette société organisée est une société naturelle.

Deux remarques sur la commune et sur l'Eglise :

1° La *commune* a été citée par certains comme société naturelle à côté de la nation : le plus souvent on se sert du terme général : société civile qui désigne aussi bien la commune que la nation. Mais il faut reconnaître que, surtout à la campagne, la commune a une telle importance que vous pourriez très bien lui faire une place particulière.

2° L'*Eglise* est une société surnaturelle et donc doit être considérée tout à fait à part.

p. 374 →

III. *L'autorité* est nécessaire dans une société parce que les membres de cette société doivent collaborer à une tâche commune : il faut donc fixer la tâche de chacun et en assurer l'exécution. Même si tous les hommes étaient raisonnables, on ne pourrait pas s'en passer, car il serait absolument impossible d'obtenir un accord permanent sur toutes les questions.

Dans la famille, l'autorité a une fonction un peu différente : l'autorité du père sur les enfants n'a pas pour but la bonne marche de la famille (comme pour un syndicat), mais le bien même de l'enfant : ce qu'on exige de l'enfant, on l'exige pour son bien à lui et non pour le bien des autres (sinon accessoirement). Tandis que si vous tenez à la discipline syndicale, c'est pour que le syndicat marche bien et que tous les syndiqués y trouvent leur profit. Pareillement pour l'Etat.

Le père, le chef de l'Etat, tiennent leur autorité de Dieu. Aucun homme n'a le droit de commander aux autres; mais la société étant naturelle et donc voulue par Dieu, il est bien évident que l'autorité, qui est nécessaire, est voulue également par Dieu. Mais ceci n'est vrai que des sociétés naturelles. Pour les autres, comme vous pouvez en faire partie ou non, il est bien évident que l'autorité (d'ailleurs très limitée) des dirigeants vient du consentement des membres.

Revenons aux sociétés naturelles et particulièrement à l'Etat. L'autorité vient de Dieu, mais Dieu ne désigne pas directement celui qui la détient. Tous les moyens de désignation sont valables : hérédité, élection, etc... Voilà pourquoi tout gouvernement établi, même si son origine a été criminelle, est un gouvernement légitime, que l'on doit respecter, du moment qu'il gouverne en fait et assure l'ordre. Il ne faut pas confondre la propriété et la souveraineté : celui qui exerce l'autorité n'est pas le propriétaire de cette autorité, il exerce simplement une fonction au nom de Dieu. Dans un Etat démocratique, la majorité ne crée pas l'autorité, mais simplement elle désigne celui qui ou ceux qui la détiendront.

On doit le respect à l'autorité, mais il faut bien marquer la portée et les limites de ce respect. C'est une question difficile et qui ne peut être traitée entièrement ici. Retenons seulement quelques principes :

1° Le respect est dû même si l'autorité commet des *erreurs* : si chacun en effet s'arrogé le droit de distinguer entre les actes de l'autorité, celle-ci est inexistante. Cela n'empêche bien entendu ni les critiques ni les remontrances.

2° Le respect n'est pas dû lorsque l'autorité commande quelque chose qui est une faute. Pour nous chrétiens, la question est très simple : nous faisons partie en effet de l'Eglise et de la Nation; quand leurs commandements se contredisent, c'est à l'Eglise que nous obéissons. C'est ce que l'on appelle la *résistance passive*.

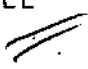
3° La *résistance active* est tout à fait exceptionnelle. Il s'agit en effet de renverser le pouvoir et cela n'est permis que dans des cas indiscutables et très graves, c'est-à-dire des cas où il est très évident que l'autorité n'assure plus du tout sa fonction : par exemple s'il ne maintient plus l'ordre, ou s'il compromet gravement les intérêts spirituels. Exemple : l'Espagne en 1936. Encore faut-il qu'il y ait des chances de succès : sinon à quoi bon des troubles nouveaux ? Il faut encore tenir compte du prix en vies humaines que cela pourra coûter... Encore une fois, je ne donne ici que des indications, car la question est extrêmement délicate. Retenez essentiellement que le droit à l'insurrection existe, mais dans des cas très exceptionnels.

Dans l'ensemble, les correcteurs ne sont pas mécontents des devoirs de février, mais ils soulignent tous le manque de personnalité, les développements trop faciles (par exemple sur les avantages économiques de la vie sociale). On me signale particulièrement que J.-M. Lesaint a envoyé, comme tous les mois, un travail excellent, très personnel, clair, plein d'idées justes et intelligentes.

Antoine GOUZE.

B I B L I O G R A P H I E

A G R I C U L T U R E E T M O N D E R U R A L

- AUGE-LARIBE (M.). *La politique agricole de la France de 1880 à 1940.* Paris, P.U.F., 1950, 483 p.
- BORE (Henri). *Au fil des jours. Récit témoignage.* 2^e édition. Hérault Maulévrier, 209 p.
- DEBATISSE (M.). *La révolution silencieuse.* Paris, Calmann-Lévy, 1963, 279 p.
- DUBY (G.), WALLON (A)
Histoire de la France rurale. Tome 4. La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours. Paris, Seuil, 1976, 672 p.
- FAURE (M.). *Les paysans de la société française.* 2^e édition. Paris, Armand-Colin, 1966, 344 p. (Coll. U Série "Société Politique", sous la direction d'Alfred GROSSER).
- FORGET (Eugène). Premier Président de la F.N.S.E.A..
Le serment de l'unité paysanne. Paris, Nouvelle Cité, 1982, 252 p. (Propos recueillis par M. Thérèse NOUVELLON, Direction de l'I.F.O.C.A.P., et Marcel FAURE, auteur des *Paysans dans la société française*).
- FORT (B.). "Les agriculteurs et leurs organisations".
PURPAN (Toulouse), n^o 128, juil.-sept. 1983, 236 p.
- GAILHARD-BANCEL  *Les syndicats agricoles aux champs et au Parlement, 1884-1924.* Paris, Spes, 1924, 309 p.

- HOUEE (P.). *Les étapes du développement rural*. Paris, Ed. Ouvrières, 1972
-Tome 1. *Une longue évolution (1815-1950)*. 192 p.
-Tome 2. *La révolution contemporaine (1950-1970)*, 296 p.
Quel avenir pour les ruraux ? Paris, Ed. Ouvrières, 1974, 246 p.
- JAMMES (R.). *Les paysans en France*. Paris, Hatier, 1977, 79 p. (Profil Dossier, Economie-Sociologie et Sciences Sociales).
- JOLLIVET (Marcel), MENDRAS (Henri). *Les collectivités rurales françaises*. Tome 1. Paris, Armand Colin, 1971, 222 p.
- LAMBERT (Bernard). *Les paysans dans la lutte des classes*. Paris, Seuil, 1970, 190 p.
- OGER (Yves). *Développement et animation d'une zone rurale, Saint-Florent-Le-Vieil en Maine-et-Loire*. Thèse de Doctorat de Sociologie. Angers, 1966, Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Rennes, Document ronéotypé, 350 p., tableaux.
- RAMBAUD (Placide). *Société rurale et urbanisation*. Paris, Ed. du Seuil, 1969, 319 p.
- UNION DES CENTRES D'E.A.C.. *Syndicats agricoles*. Paris, Maison Rustique, 1935, 100 p.
- VIAU (Pierre). *Révolution agricole et propriété foncière*. Paris, Ed. Ouvrières, 1962, 256 p. (Coll. Economie et Humanisme).
- WRIGHT (Gordon). *La révolution rurale en France*. Paris, Ed. de l'Epi, 1967, 342 p.

E D U C A T I O N

- AVANZINI (G.). (sous la direction de) *La pédagogie au XXème siècle*. Toulouse, Privat, 1975, 399 p.
- "Sciences de l'Éducation et Éducation permanente". *Archives de Sciences sociales de la Coopération et du Développement*, n° 46, octobre-décembre 1978, pp. 117-123.
- (sous la direction de) *Histoire de la pédagogie du XVIIème siècle à nos jours*. Toulouse, Privat, 1981, 395 p.
- BARJALLE (Joseph). "Notes en vue de causeries et de conférences". *Carnet in-12*, Archives de l'E.S.A.P., 262 p. (Registre manuscrit du Syndicat Méridional des Etudes Agricoles par correspondance, in folio non paginé).
- BOULET (Michel). *L'évolution de l'Enseignement Agricole en France (1789-1977)*. Tome 2. Dijon, E.N.S.S.A.A., 1978, 124 p. (Chaire d'Éducation des Adultes).
- L'évolution de l'Enseignement Agricole*. Dijon, E.N.S.S.A.A., 1979, 101 p. et annexes (Chaire des Sciences Humaines).
- BOURDIEU (P.), PASSERON (J.C.) .
Les héritiers. Paris, Ed. de Minuit, 1964, 179 p.
- La reproduction*. Paris, Ed. de Minuit, 1970, 279 p.

- CERCELET (R.), GARNIER (R.).
"L'enseignement à distance". in *Education Permanente*, n° 10, avril-mai 1971, pp. 79-92.
- CHARMOT (F.) s.j. *La doctrine spirituelle des hommes d'action*. Paris, Spes, 1938, 351 p.
La pédagogie des Jésuites. Paris, Spes, 1943, 614 p.
- CHATELAIN (René). *L'agriculture française et la formation professionnelle*. Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1953, 491 p.
- Congrès de l'Enseignement Agricole Départemental* (anonyme).
Bordeaux, 18 au 22 juin 1936, Imprimerie Tisserand, 1936, 20 p.
- CORTE (E. de), GEERLIGS (C.T.), LAGERWEIJ (N.A.J.), PETERS (J.J.)
VANDERBERGHE (R.). *Les fondements de l'action didactique*.
Bruxelles, Ed. A. de BOECK, 1979, 383 p.
(Adaptation française par V. VAN CUTSEN).
- DESROCHE (H.). *Apprentissage en Sciences sociales et Education permanente*. Paris, Les Ed. Ouvrières, 1971, 200 p.
Sociologie de l'espérance. Paris, Calmann-Lévy, 1973, 255 p.
Apprentissage 2. Education permanente et créativités solidaires. Paris, Les Ed.
- DROGAT (N.). *Nouveau manuel social rural*. Paris, Spes, 1964, 376 p.
- FOLLIET (J.). *Morale Sociale*. 2 tomes. Paris, Ed. Blond et Gay, 1937, 156 et 164 p.
Notre ami Maris Gonin. yon, Chronique Sociale de France, 1944, 410 p.

- FREIRE (P.). *L'éducation : pratique de la liberté.*
Paris, Ed. du Cerf, 1971, 176 p.
Conscientisation, recherche de Paolo
FREIRE. Paris, Ed. INODEP, 1971, 88 p.
- GANAY (R.P. M. de). *Pour la formation d'une élite rurale.*
Paris, Spes, 1924, 62 p.
- GARANDE RIE (Antoine de)^{le}.
Les profils pédagogiques.
Paris, Ed. Centurion, 1980, 257 p.
- GENECH DE LA LOUVIERE (T.).
Manuel d'Agriculture. 13^e édition. Paris
Maison Rustique, 1946, 587 p.
- GENSAC (H. de) s.j. *Les archives jésuites de la province de*
Toulouse et les origines de l'Enseigne-
ment Rural Catholique (1919-1945).
Document ronéotypé, 14 p.
- GUILLI DUX (Robert). *La formation d'une élite rurale.* Ecole
Supérieure d'Agriculture et de Viticul-
ture d'Angers, Société Française d'Impri-
merie et de Publicité 4 rue Garnier
Angers, 1923, 20 p.
- JEGOUZ D (G.), BRANGEON (J.L.).
Les paysans et l'école. Paris, Ed. Cujas,
1976, 287 p.
- LEHNISCH (Jean-Pierre).
Enseignement à distance Droit et Pratique,
2 tomes, Thèse pour le Doctorat d'Etat en
Droit, Université de Droit, d'Economie
et de Sciences Sociales de Paris (Paris II)
1979, 533 p.

- LINAY (H. RATOUIS de). *L'enseignement agricole par les Syndicats agricoles*. Chateauroux, 1905, 37 p. (Rapport présenté au V^e congrès national des Syndicats agricoles à Périgueux le 16 mai 1905).
- MOUNIER (E.). *Le personnalisme*. Paris, P.U.F., 1957, 136 p. (Coll. "Que sais-je ?").
- MOURAL (I.S.) "Le système de valeurs que l'on peut proposer aux jeunes dans les écoles aujourd'hui". *O.I.E.C.*, n° 68, sept.-oct. 1983, pp. 1-13.
- ONIMUS (F.). *Mutation de la culture*. Paris, Desclée de Brouwer, 1973, 173 p.
- PETITLAURENT (V.S.). *Jeunes paysans face à l'avenir*. Cours d'apprentissage rural, 340 p.
De l'Ecole aux Métiers du village. Manuel d'enseignement social. Cours d'apprentissage rural.
Documentation rurale et artisanale. Sous la direction de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers. 4^e édition. Angers, 1955, 574 p.
- REBOUL (Olivier). *La philosophie de l'éducation*. Paris, P.U.F., 1977, 134 (Coll. Le philosophe).
- WEYD (P.M.). *La vie paysanne féminine*. Angers, 1944, 251 p. (Documentation rurale et artisanale publiée par l'E.S.A.).

E G L I S E, M O U V E M E N T S O C I A L,

A C T I O N S O C I A L E

BARRES (D.), BOURQUELOT (F.), COLSON (F.), HOUEE (P.),
LAMBERT (Y.), LE GUEN (R.), NALLET (H.).

*J.A.C. et modernisation de l'agriculture
de l'Ouest.* Rennes, I.N.R.A., 1980, 30 p.

BEDARIDA (Renée). *Les armes de l'Esprit. Témoignage
chrétien (1941-1944).* Paris, Ed. ouvrières
1977, 378 p.

BIHLMAYER (C.), TUCHLE (H.).

Histoire de l'Eglise. Tome 4. Paris
Tournai, Casterman, 1967, 462 p. (Eglise
Contemporaine. Traduit par GRANDCLAUDON M.)

BOUGEARD (A.), TEMPLIER (J.), TOULAT (A.).

Les chrétiens dans le monde rural. Paris,
Ed. du Seuil, 1962, 413 p.

BOULARD (F.).

*Problèmes missionnaires de la France
rurale. Tome 1.* Paris, Ed. du Cerf, 1945,
162 p.

CHENU (M-Dominique). *La doctrine sociale de l'Eglise comme*

idéologie. Paris, Ed. du Cerf, 1979, 96 p.

"Cinquante années d'apostolat social". (Anonyme) *L'Action*

Populaire, n° 69, juin 1953, Paris, Spes
481-199 p.

COLSON (René).

*Un paysan face à l'avenir rural. La
JAC et la modernisation de l'agriculture.*
Paris, Epi, 1976, 319 p.

Concile Oecuménique. Vatican II. Paris, Ed. du Centurion, 1972, 1 012 p.

Constitutions :

- L'église dans le monde de ce temps "Gaudium et spes" pp. 207-248.
- La Révélation divine "Dei Verbum". pp. 123-146.

Déclarations :

- L'éducation chrétienne "Gravissimum educationis momentum". pp. 701-721.

DANIEL (Y.), GODIN (H.).

La France, pays de mission ? Lyon, Ed. de l'Abeille, 1943, 215 p.

DANIELOU (Jean).

Essai sur le mystère de l'histoire. Paris, Ed. Cerf, 1982, réédition 1953, 341 p.). (Traditions chrétiennes).

DEROO (André).

Un missionnaire du travail Père Stéphane J. PIAT. Paris, Editions Franciscaines, 1980, 335 p.

DROULERS (P.).

Le Père DESBUQUOIS et l'Action Populaire (1919-1946). Tome 2, Paris, Ed. Ouvrières, 1981, 455 p.

FOULQUIE (Paul).

L'Eglise et l'école. "Divini illius Magistri (Pie XI)". Paris, Spes, 1947, 253 p. (Encyclique sur l'éducation).

GANAY (R.P. M. de).

Découverte de l'âme paysanne. Paris, Spes, 1933, 64 p.

Pour l'action au village. Problèmes paysans et apostolat spécialisé. Paris, Spes, 1935, 419 p.

GUITTON (Henri).

Encycliques et messages sociaux. Léon XIII, Pie XI, Pie XII. Paris, Dalloz, 1948, 197 p.

- J.A.C. *Paysannerie et humanisme. Essai d'un manuel de culture paysanne.* Paris, Ed. de la J.A.C., 1930, 95 p. (Coll. Semailles S.E.D.A.P.).
- J.A.C. - M.R.J.C. *1929-1979. Cinquante ans d'animation rurale.* Paris, M.R.J.C., 1979, 128 p.
Cinquante ans de notre mémoire. Paris, M.R.J.C., 1980, 283 p.
- LAMBERT (B.). "Quand un chrétien devient marxiste"
ESPRIIT, n° 4-5, avril-mai 1977, pp. 70-75.
- LATREILLE (A.) et (Al.). *Histoire du catholicisme en France, la période contemporaine.* Paris, Spes, 1962, 525 p.
- LE TOURNEULX (J.). *J'ai lié ma gerbe.* Le R.P. Alfred FOREAU S.J. (Apostolat de la prière) Toulouse, 1960, 109 p.
- MANARANCHE (André). *Y-a-t-il une éthique sociale chrétienne ?* Paris, Ed. Seuil, 1969, 254 p.
L'esprit de la loi. Paris, Ed. Seuil, 1977, 253 p.
- MAUGENEST (Denis). "Quel enseignement social de l'Eglise.?"
. n° 234, 1er novembre 1981, pp. 617-623
. n° 235, 15 novembre 1981, pp. 657-663
. n° 237, 15 décembre 1981, pp. 713-718
Cahier d'Actualité religieuse et sociale
VANVES.
- MOLETTE (Charles). "Histoire de l'A.C.J.F. : premières approximations". *Revue de l'Action Populaire*, n° 104, janvier 1957, Paris, Spes, pp. 62-77.

- MOINES DE SOLESMES . *Problèmes agricoles et ruraux*. Desclée et Cie, Editeurs Pontificaux, 1960, 276 p. (Coll Les Enseignements pontificaux)
- PIE XI . *L'encyclique sur le mariage chrétien "Casti Connubii"*. Paris, Spes, 1934, 135 p. (Traduction française avec divisions et commentaires par le R.P. VILLAIN).
- PIETTRE (André) . *Eglise missionnaire ou Eglise démissionnaire*. Paris, Ed. France-Empire, 1978, 265 p.
- POUPART (Monseigneur). "Non-croyance et cultures d'aujourd'hui". *Documentation catholique*, n° 11, 6 juillet 1982, p. 571-578.
- RAHNER (Karl) . *Traité fondamental de la foi. Introduction au concept du christianisme*. Paris, Le Centurion, 1983, 517 p. (Traduction de Guendolène JARCZY).
- VALLIN (Pierre) . "Quand l'Eglise enseigne en matière sociale". *Cahier d'Actualité religieuse et sociale*. Vainves
. n° 190 1er octobre 1979, pp. 549-556
. n° 191 15 octobre 1979, pp. 587-592
- VIAL (A.) . *A.C.J.F., Signification d'une crise, analyse et documents*. Paris, Ed. de l'Epi, 1964, 254 p.
La foi d'un paysan, l'impasse de l'A.C.J.F. Paris, Ed. de l'Epi, 1967, 182 p.
- VIGNERON (Paul) . *Histoire des crises du clergé français contemporain*. Paris, Ed. Tequi, 1976, 494 p.
- WOJTYLA (Karol) *Aux sources du renouveau*. Paris, Ed. Le Centurion, 1981, 355 p. (Etude sur la mise en oeuvre du Concile Vatican II).

S O C I O L O G I E

-
- ANSA RT (Pierre). *Idéologies, conflits, et pouvoir*. Paris, Ed. P.U.F., 1977, 275 p.
- BARDIN (Laurence). *L'analyse de contenu*. Paris, P.U.F., 233 p. (Le Psychologue).
- BIROU (Alain). *Vocabulaire pratique des Sciences Sociales*. Paris, Les éditions ouvrières, 1969, 383 p. (Economie et Humanisme).
- BIZEUL (Daniel). *Le métier de curé (Sur le clergé rural nantais entre 1900 et 1960)*. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle en Sociologie, E.H.E.S.S., 1979, 507 p.
- BOURDIEU (Pierre), CHAMBOREDON (J. Claude), PASSERON (J. Claude) *Le métier de sociologue*. Livre 1, Paris, La Haye, Mouton-Bordas, 1968, 430 p.
- CHAUDET (F.), GENEVAISE (C.), TREMBLAY (D.). *Analyse institutionnelle et avenir du CERCA*. Tomes 1 et 2. Angers, Ecole Supérieure d'Agriculture, 1971, 108 p. et annexes. (Mémoire de fin d'études).
- GHIGLIONE (R.), MATALON (B.). *Les Enquêtes sociologiques*. Théorie et Pratique. Paris, Armand-Colin, 1978, 300 p. (Collection "U").
- GOLFIN (Jean). *Les cinquante mots-clés de la sociologie*. Toulouse, Privat, 1972, 158 p.
- GRAWITZ (M.). *Méthode des Sciences Sociales*. Paris, Précis-Dalloz, 1979, 1 102 p. (4è édition).
- GURVITCH (G.). *La vocation actuelle de la Sociologie*. Tome 1. *Vers la Sociologie différentielle*. Paris, P.U.F., 1968, 611 p. (4è édition).

LAUWE (Paul-Henry CHOMBART de).

Aspirations et transformations sociales.
Paris, Ed. Anthropos, 1970, 368 p.

Images de la culture. Paris, Payot, 1970,
217 p.

Pour une sociologie des aspirations.
Paris, Denoël-Gonthier, 1971, 211 p.

La culture et le pouvoir. Paris, Stock,
1975, 386 p. (Coll. Monde ouvert).

LE BOUEDEC (G.).

L'étude des représentations sociales.
Angers, I.S.E.A., 1982, 27 p. (Document
présentant certaines conclusions d'une
thèse soutenue à Louvain sous la direc-
tion de COSTERMANS J.).

MANIFICAT (M.).

Taïze : son expérience et ses images.
Thèse de Doctorat ès-Lettres et Sciences
Humaines, Université Jean Moulin, Lyon III,
1976, 498 p. et annexes.

MARESCA (Sylvain).

"Ebauche d'une analyse sociologique des
élites paysannes. Cinq biographies de
dirigeants paysans" *Etudes Rurales*, n° 76,
Octobre-Décembre 1979, pp. 51-81 (Revue
trimestrielle publiée par l'Ecole des
Hautes Etudes en Sciences Sociales).

Les dirigeants paysans. Paris, Ed. de
Minuit, 1983, 294 p. (Coll. Le sens
commun).

MORIN (Violette)

L'écriture de presse. Paris, Mouton,
1979, 160 p.

MUCCHIELLI (Roger)

*L'analyse de contenu des documents et
communications.* Paris, E.S.F., 1974,
174 p. (Coll. Formation permanente en
Sciences humaines).

- NYKEAK (R.). *Sociologie de l'Enseignement par correspondance*. Paris, C.D.U. Sedes, 1965, 168 p., bibliogr.
- PARAVY (Gaston). *La JAC, mouvement d'éducation. Sa représentation dans le journal LA CROIX (1929-1962)*. Tome I. Thèse de Doctorat 3ème cycle de Sciences de l'Education, Université Lyon II, 1981, 262 p.
- POULAT (Emile). *Ingégrisme et catholicisme intégral. Un réseau secret international antimoder-niste : la "Sapinière" (1909-1921)*. Paris, Castermann, 1969, 627 p.
- Eglise contre bourgeoisie. Introduction au devenir du catholicisme actuel*. Paris, Castermann, 1977, 291 p.
- Catholicisme, démocratie et socialisme. Le mouvement catholique et Monseigneur BENIGNI de la naissance du socialisme à la victoire du fascisme*. Paris, Castermann, 1977, 562 p. (Coll. Religion et Société).
- Une église ébranlée*. Paris, Castermann, 1980, 303 p.
- ROCHER (Guy). *Introduction à la sociologie générale*.
Tome I, *L'action sociale*.
Tome II, *L'organisation sociale*.
Tome III, *Le changement social*.
Paris, Seuil, 1970, 187 p., 252 p., 318 p. (Coll. Points).
- VAUX (Bruno CARRA de)
"Catholicisme intégral, catholicisme social, démocratie et socialisme".
A propos de E. POULAT, "catholicisme, démocratie et socialisme" et "Eglise contre bourgeoisie". *Bulletin du Centre Thomas More, l'Arblesle*, n° 20, décembre 1977, pp. 29-37.

WEBER (M.).

L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Paris, Plon, 1970, 340 p.
(Traduit de l'allemand : *Gesammelte Aufsätze zur Religions soziologie. Band. I* par CHAVY J.).

D O C U M E N T S D ' A R C H I V E S

I - BULLETINS MENSUELS du C.E.R.C.A.

Tome	1	n°	1 à 25	Sept. 1927 - Oct. 1930	165 p.
T.	2	n°	26 à 50	Nov. 1930 - Juin 1933	700 p.
T.	3	n°	51 à 59	Oct. 1933 - Juill. 1934	432 p.
T.	4	n°	60 à 69	Sept. 1934 - Juill. 1935	603 p.
T.	5	n°	70 à 79	Sept. 1935 - Juill. 1936	640 p.
T.	6	n°	80 à 89	Sept. 1936 - Juill. 1937	704 p.
T.	7	n°	90 à 99	Sept. 1937 - Juill. 1938	302 p.
T.	8	n°	100 à 109	Sept. 1938 - Juill. 1939	297 p.
T.	9	n°	110 à 118	Sept. 1939 - Juill. 1940	456 p.
T.	10	n°	119 à 129	Oct. 1940 - Juill. 1941	695 p.
T.	11	n°	130 à 139	Août 1941 - Juill. 1942	556 p.
T.	12	n°	140 à 148	Août 1942 - Juill. 1943	554 p.
T.	13	n°	149 à 155	Sept. 1943 - Juill. 1944	464 p.
T.	14	n°	156 à 161	Août 1944 - Sept. 1945	168 p.
T.	15	n°	162 à 171	Oct. 1945 - Août 1946	390 p.
T.	16	n°	172 à 180	Sept. 1946 - Juill. 1947	535 p.
T.	17	n°	181 à 192	Sept. 1947 - Sept. 1948	415 p.
T.	18	n°	193 à 202	Oct. 1948 - Sept. 1949	129 p.
T.	19	n°	203 à 206	Août 1949 - Juill. 1950	110 p.
T.	20	n°	207 à 217	Août 1950 - Sept. 1951	359 p.
T.	21	n°	218 à 226	Oct. 1951 - Juill. 1952	308 p.
T.	22	n°	227 à 229	Oct. 1952 - Juill. 1953	153 p.
T.	23	n°	230 à 238	Août 1953 - Juill. 1954	192 p.
T.	24	n°	239 à 248	Août 1954 - Sept. 1955	144 p.
T.	25	n°	247 à 257	Juill. 1955 - Sept. 1956	131 p.
T.	26	n°	256 à 265	Juin 1956 - Sept. 1957	122 p.

II - BULLETIN des ANCIENS

a) "ELITES"

Tome	1	n°	1 à 10	Oct. 1948 - Juill. 1949	164 p.
T.	2	n°	11 à 23	Sept. 1949 - Déc. 1950	294 p.
T.	3	n°	24 à 33	Janv. 1951 - Déc. 1951	229 l.
T.	4	n°	34 à 43	1952	196 p.

T.	5	n°	44 à 52	1953		158 p.
T.	6	n°	53 à 61	1954		158 p.
T.	7	n°	62 à 70	1955		193 p.
T.	8	n°	71 à 80	1956		159 p.
T.	9	n°	81 à 89	1957		258 p.
T.	10	n°	90 à 95	1958		243 p.
T.	11	n°	96 à 101	1959		191 p.
T.	12	n°	102 à 107	1960		178 p.
T.	13	n°	108 à 113	1961		171 p.
T.	14	n°	114 à 119	1962		183 p.
T.	15	n°	120 à 125	1963		278 p.
T.	16	n°	126 à 131	1964		178 p.

b) "DOCUMENTATION RURALE"

T.	17	n°	132 à 135	1965		179 p.
T.	18	n°	136 à 139	1966	Trimestriel	223 p.
T.	19	n°	140 à 143	1967	"	184 p.
T.	20	n°	144 à 147	1968	"	161 p.
T.	21	n°	148 à 151	1969	"	144 p.
T.	22	n°	152 à 155	1970	"	168 p.
T.	23	n°	156 à 159	1971	"	154 p.
T.	24	n°	160 à 163	1972	"	145 p.

III - QUESTIONNAIRES du C.E.R.C.A. reliés séparément

T.	1	1940	1951 à 1956
T.	2	1942 - 43	T. 6 Paysannes
T.	3	1943 - 44	T. 7 Paysans
T.	4	1944 - 45	T. 8 Artisans
T.	5	1945 - 46	

T A B L E D E S M A T I E R E S

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : POURQUOI UNE ORGANISATION D'ETUDES AGRICOLES PAR CORRESPONDANCE À ANGERS EN 1927 ?	
1.1. POUR UNE AGRICULTURE DE PETITS EXPLOITANTS : ETAT ET SYNDICALISME	
1.11. Une agriculture "artisanale" retardée dans son évolution	11
1.12. Les insuffisances d'une politique d'enseignement agricole parcimonieuse	17
1.13. Des oeuvres d'enseignement agricole sous toutes les formes par les Syndicats Agricoles	25
1.2. LE COURANT CATHOLIQUE ET SON ROLE MOTEUR DANS LE MONDE AGRICOLE	
1.21. Le Mouvement Social Catholique : A.C.J.F., Semaines Sociales, Semaines Rurales, Action Populaire	32
1.22. Les Jésuites et l'éducation des jeunes : quelle place pour l'enseignement agricole ?	45
. Deux "facultés agricoles" Purpan et Angers ..	45
. Les E.A.C. de Purpan	49
1.23. Un même fondateur pour le C.E.R.C.A. et la J.A.C. : Le Père FOREAU	54

CHAPITRE 2 : LE CHOIX D'UNE METHODE DE TRAVAIL

2.1. DEUX INFORMATEURS PRIVILEGIES : LE BULLETIN MENSUEL "CERCA" ET LA REVUE DES ANCIENS "ELITES" COMME BASE DE NOTRE CORPUS	61
2.11. Repérage a posteriori des rubriques du Bulletin "CERCA" et de la revue "ELITES"	67
2.12. Le Bulletin Mensuel "CERCA" : Caractéristiques du "contenant"	68
2.13. Grille d'analyse des Bulletins Mensuels "CERCA"	72
2.14. La revue des Anciens : "ELITES"	76
2.15. Grille simplifiée pour l'analyse de la revue "ELITES"	79
2.2. QUELLE UTILISATION ALLIIONS-NOUS FAIRE DE LA GRILLE D'ANALYSE DU B.M. "CERCA" ?	8
2.21. Première direction de recherche : Le calcul de la surface rédactionnelle	82
2.22. Deuxième direction de recherche : L'analyse thématique a posteriori de la rubrique "Le mot du Directeur"	82
2.23. Troisième direction de recherche : Les contenus de Sociologie ou "Enseignement social"	83

CHAPITRE 3 : LES ELEVES DU CERCA, STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT, METHODES

3.1. CE QUE LE CALCUL DE LA SURFACE REDACTIONNELLE DES RUBRIQUES DU B.M. ET LEUR OBSERVATION NOUS REVELENT DES CARACTERISTIQUES CERCA	87
---	----

3.2.	LA SECTION "PAYSANS", UN FILIERE "LOURDE" POUR UNE POPULATION MAJORITAIRE	100
3.3.	L'"APPRENTISSAGE", UN NIVEAU POUR LA MASSE DES JEUNES OBLIGES A SE FORMER	107
3.4.	LE COURS DE PERFECTIONNEMENT, UN PASSAGE OBLIGE POUR FAIRE PARTIE DE L'ELITE PAYSANNE	109
3.5.	LE PALMARES COMME STIMULANT DE MOTIVATION	113
3.6.	EN MARGE DE TOUTE LEGISLATION SUR LE TERRAIN DES SYNDICATS : "UNE STRUCTURE PRIMAIRE DIFFUSANT UN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS UN ESPRIT SUPERIEUR".....	119
3.7.	AU POINT NEVRALGIQUE DE LA METHODE : LES MONITEURS	129
CHAPITRE 4 : REPRESENTATION DE L'EDUCABILITE DE L'ELEVE D'APRES LE "MOT DU DIRECTEUR"		
4.1.	LE "MOT DU DIRECTEUR" ET SES GRANDS THEMES	136
4.2.	PREMIER THEME ; L'ELEVE : LES DIMENSIONS DE SON EDUCABILITE	147
4.3.	Un TRAVAIL personnel soutenu, où trouve à s'investir une INTELLIGENCE "native"	149
4.31.	Un travail personnel soutenu	149
4.32.	Une INTELLIGENCE "native" qui s'investit pleinement dans le travail scolaire et professionnel	151
4.4.	LA MOTIVATION DES ELEVES : "Une intense soif d'apprendre, génératrice de l'expansion du CERCA"	157
4.5.	UNE RELATION PEDAGOGIQUE D'ENCOURAGEMENT : moteur de la motivation des élèves	160
4.6.	LE MILIEU SOCIO-CULTUREL : Handicap ou tremplin pour la formation ?	164

4.61. Les conditions matérielles de travail sont souvent défavorables	164
4.62 Des conditions psychologiques et culturelles difficiles	167
4.63. CERCA et JAC : concurrence ou complémentarité	169

CHAPITRE 5 : PREMIERE FINALITE DU CERCA : L'HOMME
QU'IL VEUT EDUQUER : "UNE VERITABLE ELITE
RURALE" d'après le mot du Directeur

5.1. "Soyez des ELITES"... "Devenez des CHEFS".....	175
5.2. UNE ELITE DE L'ESPRIT : "Les plus compétents en agriculture"	179
5.3. UNE ELITE DU COEUR ET DU CARACTERE	183
5.31. "La trempe du caractère"	185
5.32. La droiture et l'honnêteté	186
5.33. Le dévouement à la cause paysanne	187
5.34. Justice et charité	192
5.4. LA REFERENCE CHRETIENNE DE L'ELITE RURALE	194
CONCLUSION : L'HOMME SELON L'ESPRIT DU CERCA	201

CHAPITRE 6 : QUELLE REPRESENTATION DE LA PAYSANNERIE
ET DE SON RAPPORT AUX AUTRES ENTITES DU
CORPS SOCIAL apparaît dans le mot du
Directeur ?

6.1. LES VALEURS PAYSANNES : Un patrimoine à faire valoir	207
6.2. PAYSANNERIE ET NATION : "Refaire la France".....	212

6.3.	LES POUVOIRS PUBLICS ET LA PAYSANNERIE : "des citoyens de seconde zone" ?	215
6.4.	PAYSANS ET CITADINS : des antagonismes difficiles à surmonter	218
6.5.	AVEC LES AUTRES PROFESSIONS : des conflits d'intérêts	223
6.6.	LES PROBLEMES ET LES SOUFFRANCES DE LA PAYSAN- NERIE	225
6.7.	SES FAIBLESSES ET SES "DEFICITS" : "masse amorphe"	232

CHAPITRE 7 : DEUXIEME FINALITE : L'ACTION PROFESSION-
NELLE AGRICOLE : ORGANISATION ET PROGRES
DE L'AGRICULTURE

7.1.	"OPERER LE REDRESSEMENT nécessaire"	238
7.2.	LA VICTOIRE DE LA PAYSANNERIE : "Devenir la première profession du pays"	240
7.3.	"LA FOI, CONDITION DU SUCCES"... "devenir fiers, éperduement fiers de notre profession"	244
7.4.	"DEVENIR CAPABLES DE DEFENDRE" SA PROFESSION ...	247
7.5.	UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE : puissante, libre, en dépendance de l'organisation syndicale	253
7.6.	L'UNION DANS LA PROFESSION : "Une grande Union qui rassemble toutes les forces paysannes".....	259
7.7.	L'APRES-GUERRE : "Faire venir le progrès".....	265

CHAPITRE 8 : UN CONTENU PORTEUR DU SENS

L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DES "PAYSANS"

8.1.	L'ENSEIGNEMENT SOCIAL, une matière centrale : spécificité de l'Ecole d'Angers	273
8.2.	LES MANUELS D'ENSEIGNEMENT SOCIAL : Unité d'inspiration des manuels successifs	279
8.3.	LES CONTENUS DE L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE LA SECTION "PAYSANS" : les grands thèmes et leur spécificité	287
8.31.	UN THEME POUR L'APPRENTISSAGE : "LA VIE PERSONNELLE", une conception de l'homme ...	289
8.32.	THEMES DU COURS DE PERFECTIONNEMENT : une conception de la société	295
8.33.	ANALYSE DU SOUS-THEME "EDUCATION ET INSTRUCTION"/Encyclique	302
8.4.	QUEL SENS DONNER A CETTE REFERENCE CONSTANTE D'ANGERS A L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'EGLISE ?..	309
	CONCLUSION	317

ANNEXES

- . Les deux premières années des E.A.C. de Purpan
(A 1, A 2, A 3)
- . Taux de déperdition des classes 1937-38, 1949-50,
1955-56 (D 1, D 2, D 3)
- . Lettre du Père GUILLOUX à Monsieur BOUGAULT (F 1)
- . "Ce n'est pas en gémissant qu'on remporte les
victoires..." C.E.R.C.A. n° 93, décembre 1937 (F 2)

- . Programmes Enseignement Social : 1927-30 (G 3),
1930-33 (G 4), 1936-38 (G 5), 1939-42 (G 6),
1944-45 (G 7), 1946-49 (G 8), 1950-57 (G 9)
- . Questionnaire Enseignement Social :
La famille (G 10), lois et moeurs contre la
famille (G 11), Education et instruction (G 12),
(1930) la famille (G 13)
- . Compte-rendu de sociologie 1940 (G 14)

BIBLIOGRAPHIE 326